

92 11

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14866 7 F

VENDREDI 13 NOVEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Cantorbéry loin de Rome

COÏNCIDENCE de dates : au moment où l'Eglise catholique rend public son nouveau « catéchisme universel » – le premier depuis le « catéchisme romain » du concile de Trente en 1566, – l'Eglise d'Angleterre, pilier de la confession anglicane, qui compte près de soixante-dix millions de fidèles dans le monde, prend une décision également historique. Dans un peu moins de deux ans, si son vote est ratifié par le Parlement britannique, et sans doute au prix d'un grave schisme intérieur, des femmes pourront être ordonnées prêtres en Angleterre, comme c'est déjà le cas aux Etats-Unis, au Canada ou en Nouvelle-Zélande.

Ces deux décisions d'Eglises chrétiennes séparées depuis le seizième siècle traduisent, dans leur rapport avec la société moderne, des conceptions assez vivement opposées. Face à ce qu'il nomme une confusion des valeurs et une ignorance des références éthiques fondamentales, le pape affiche clairement, dans son nouveau catéchisme, la doctrine catholique.

IL réaffirme les dogmes et les commandements les plus traditionnels de l'Eglise, y compris cette discipline qui réserve aux hommes l'exercice du sacerdoce, à l'image des apôtres choisis par le Christ et au nom d'une tradition bimillénaire. Certains font déjà du « catéchisme de Jean-Paul II » – car c'est sous ce nom qu'il restera sans doute à la postérité – l'instrument du recentrage doctrinal qui marque depuis quatorze ans le pontificat de Karol Wojtyla.

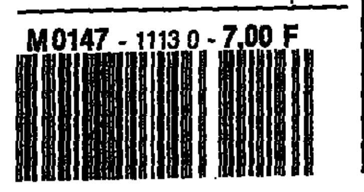
Au même moment, l'Eglise anglicane s'aligne sur l'évolution de la société qui, surtout dans les pays d'Europe du Nord pétris de protestantisme, confie aux femmes des responsabilités de plus en plus larges. Le vote du synode de l'Eglise anglicane, théoriquement la plus proche des catholiques, a entraîné une réaction quasi immédiate d'hostilité de la part du Vatican.

CETTE divergence fait sans doute peser des menaces sur le rapprochement œcuménique amorcé il y a trente ans et marqué par de spectaculaires visites de pardon réciproque et de réconciliation de Jean-Paul II à Cantorbéry en 1982 et, cinq ans plus tard, du chef de la communion anglicane à Rome. L'avenir dira s'il s'agit d'un simple incident de parcours. Le rapprochement des anglicans et des catholiques a des racines plus profondes, y compris sur la question des ministères.

D'ailleurs, le nouveau catéchisme de Rome fait une large place au dialogue avec les autres religions et traite avec délicatesse les « frères chrétiens séparés », alors que le catéchisme de Trente déclarait la guerre aux « hérétiques, schismatiques et excommuniés ». A l'heure où le péril des divisions de toute nature, y compris confessionnelles, guette la nouvelle Europe, personne ne comprendrait que les chrétiens du Vieux Continent se déchirent sur une telle question.

Lire page 11 les articles de LAURENT ZECCHINI et d'HENRI TINCQ ainsi que le dossier « POINT » page 12

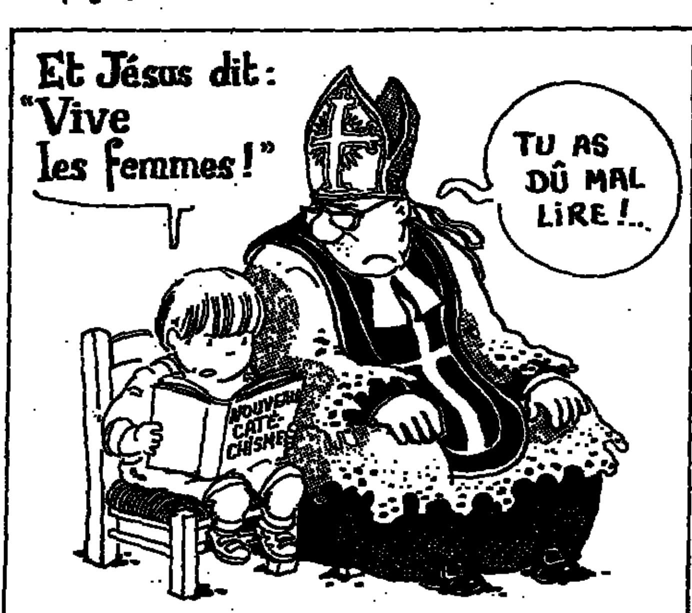
M 0147 - 1113 0 - 7,00 F



Alors que l'Eglise d'Angleterre accepte l'ordination de femmes

Jean-Paul II publie un catéchisme universel

La décision du synode de l'Eglise d'Angleterre en faveur de l'ordination sacerdotale des femmes, mercredi 11 novembre à Londres, a suscité une réaction immédiate de désapprobation du Vatican. De son côté, l'Eglise catholique publie son nouveau « catéchisme universel », préparé depuis six ans, en vente en France à partir du lundi 16 novembre. Le pape veut en faire, en 676 pages, le nouvel instrument de référence doctrinale.



Retour au dogme

par Henri Tincq

Si la France n'est plus la fille aînée de l'Eglise catholique, elle a obtenu le privilège de publier en avant-première le nouveau « catéchisme universel » de Jean-Paul II, avant même sa date de promulgation officielle, le 8 décembre prochain à Rome. Elle le doit au fait que la langue de travail de la commission de rédaction, composée de cardinaux, d'évêques et de nombreux experts, à pied d'œuvre depuis six ans, était le français.

La publication du catéchisme romain, le premier depuis le concile de Trente, il y a quatre siècles, sera accueillie comme l'un des actes majeurs du pontificat de Jean-Paul II.

Lire la suite page 11

En accusant la droite d'exploiter l'affaire du sang

Le PS prend la défense de M. Laurent Fabius

Le bureau exécutif du PS devait convoquer, jeudi 12, le comité directeur pour dimanche 15 novembre, afin d'organiser la contre-attaque dans l'affaire du sang contaminé. Alors que la droite sénatoriale se prépare à mettre en accusation M. Fabius, Mme Dufoix et M. Hervé devant la Haute Cour de justice, les socialistes entendent démontrer que la droite exploite l'affaire pour masquer ses propres divisions.

par Patrick Jarreau

La bataille des élections législatives s'engage sur un terrain qui n'est pas celui auquel les socialistes se préparaient, depuis quelques semaines, en rédigeant le « contrat » qu'ils proposeront aux électeurs et en amorçant leur argumentation contre le programme – ou l'absence de programme – de la droite. C'est à une épreuve de force d'une autre nature qu'ils doivent faire face. L'affaire du sang est utilisée par la droite pour tenter de ruiner le crédit des socialistes plus sûrement que n'ont pu le faire, jusqu'à maintenant, les investigations des magistrats sur le financement du PS et de ses courants par des bureaux d'études prélevant leur dîme sur des marchés publics.

Pour M. Laurent Fabius, l'affaire ne fait aucun doute : le bilan des neuf années de gouvernement de gauche ne pouvant être présenté comme celui d'une faillite, la droite, divisée sur ses projets économiques et sur la perspective européenne, place ses espoirs de reconquérir durablement le pouvoir dans l'effondrement de toute perspective d'alternance. L'opprobre qui s'attacherait à des socialistes tenus pour responsables de l'« empoisonnement » mortel de plusieurs centaines de personnes serait, pour l'actuelle opposition, une rente de situation.

Lire la suite page 9

M. Pierre Botton entendu par les policiers lyonnais

M. Pierre Botton, homme d'affaires lyonnais, gendre de M. Michel Noir et son ancien directeur de campagne, était entendu jeudi matin 12 novembre par la section financière du SRPJ de Lyon. Cette audition est l'aboutissement d'une enquête préliminaire ordonnée par le parquet depuis cinq mois et qui, selon un rapport arrivé à la chancellerie le 8 octobre, aurait révélé des *« éléments pouvant être constitutifs de faux et d'usage de faux ainsi que d'abus de biens sociaux ». « On a décidé de me salir »*, a affirmé au *Monde* M. Botton, qui n'hésite pas à mettre en cause MM. Bernard Tapie et Michel Charasse.

Lire page 10 l'article de ROBERT MARMOZ

Nouvelle baisse des taux d'intérêt

La Banque de France a annoncé, jeudi 12 novembre, une nouvelle baisse de ses principaux taux directeurs. Cette diminution du taux d'intervention de 0,25 point est la seconde en dix jours.

S'appuyant sur la solidité retrouvée du franc, la Banque de France a diminué, jeudi 12 novembre, pour la deuxième fois en dix jours ses principaux taux d'intérêt directeurs. Le taux d'intervention a été abaissé de 0,25 point, passant de 9,35 % à 9,10 %. Le taux des prises en pensions a été ramené de 10,25 % à 10 %.

Cette décision a été prise alors que *« le franc s'est régulièrement et significativement apprécié depuis plusieurs semaines »*, a déclaré le ministre de l'économie, M. Michel Sapin. *« La baisse des taux d'intervention contribuera à réduire le coût du crédit aux ménages et aux entreprises »*, a-t-il ajouté.

L'assouplissement par petites touches du crédit en France, pour éviter un retour de la spéculation contre le franc, vise avant tout à sortir l'activité économique de la morosité.

Après la diminution, également d'un quart de point, des taux directeurs de la Banque de France, le 2 novembre, les banques avaient emboîté le pas et réduit de 0,20 % le taux de base bancaire, à 9,65 %.

Lire nos informations et l'article d'ÉRIC LE BOUCHER : « La Bundesbank renouvelle ses avertissements sur la mise en œuvre du traité de Maastricht » page 26

ASSOCIATIONS

Un partenariat véritable

Les associations qui dépendent des aides publiques refusent d'être cantonnées au rôle d'exécutantes et demandent une concertation sur les actions à entreprendre. Cette préoccupation figurera en toile de fond du 3e salon des associations (DEVCOM) qui aura lieu du 18 au 20 novembre à Paris.

■ Les nouvelles donnes de la décentralisation. ■ La solidarité internationale à l'étroit dans l'humanitaire. ■ Même les banques y trouvent leur intérêt. ■ Apprivoiser les jeunes.

pages 19 à 24

Important remaniement dans l'armée chinoise

Rumeurs de crise politique à Pékin.

Page 6

L'assemblée générale des Verts

Les écologistes sont appelés à ratifier un rapprochement avec les amis de M. Lalonde.

Page 8

Le muscle et la plume

Les journalistes sont confrontés à la violence verbale et aux brutalités du Front national

par Olivier Biffaud

La caricature représente deux hommes portant un brassard de presse. Ils marchent d'un pas décidé. Leurs intentions ne semblent pas amicales. L'un porte une corde à la main, l'autre un fusil-mitrailleur sur le dos. Le premier lance : *« On va faire un reportage sur le Front national. »* Ce dessin figure en première page du quotidien *Présent* du 10 novembre. Sous un bandeau indiquant *« Les journalistes ? Aux ordres ! »*, ce journal lepéniste titre à la « une » : *« La guerre civile déclarée à Le Pen, les journalistes répondent à l'ordre de mobilisation. »*

Au lendemain de la fête annuelle du Front national, qui a donné l'occasion à quelques participants de brutaliser des journalistes et des techniciens de télévision, ce quotidien d'extrême droite fournit ouvertement sa vision des rapports que le parti de M. Jean-Marie Le Pen doit entretenir avec la presse. *« Il y a longtemps*, écrit *Présent, que Jean Madiran* [directeur de la rédaction] *a suggéré, en privé, que la télévision ne soit pas invitée aux manifestations du Front national. »* Le conseil est dépourvu d'ambiguïté. Comme était dépourvu de toute ambiguïté le petit autocollant jaune distribué librement, dimanche 8 novembre, à la fête dite des Bleu-blanc-rouge. *« Quand tu rencontres un journaliste, gifle-le. Si tu ne sais pas pourquoi, il le sait »*, était-il inscrit en lettre noires.

Quelques individus ont scrupuleusement appliqué cet autre conseil : un journaliste de France 3 a reçu un coup de poing dans la figure, un éclairagiste de TF 1 a été envoyé au tapis et trois des quatre membres de l'équipe de RFO se sont fait cracher dessus ou tirer les cheveux. Sans parler des insultes habituelles auxquelles ont eu droit quelques autres.

On peut évidemment considérer qu'il s'agit là de rares incidents, mais le simple fait qu'ils se déroulent dans une manifestation politique pacifique devrait conduire ceux qui le pensent à s'interroger sur quelques règles fondamentales de la démocratie. A moins, bien sûr, de considérer que la couverture professionnelle du Front national ne relève, comme le suggérait la caricature de *Présent* en inversant la charge de la preuve, du close-combat et de la guérilla.

Lire la suite page 9

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Télévision

Confier aux journalistes une chaîne de l'information

par Jean Schwoebel

LE temps presse. Déjà, les hommes politiques *reprennent les vieilles* habitudes et continuent, avec les vedettes de l'information, et surtout celles de l'écran, d'animer le théâtre permanent de leurs affrontements et ambitions personnelles.

Il importe donc que, très vite, *les médias sérieux, ceux dont* Hubert Beuve-Méry souhaitait qu'ils forment un syndicat dont les membres assureraient en priorité la défense de l'intérêt général, constituent, avec les sociétés de rédacteurs ou de journalistes comme associés, *des sociétés commerciales d'un* type nouveau, consacré par la loi, dites « sociétés à but non lucratif ou du moins à lucrativité limitée ». Une formule qui pourrait être choisie pour toutes les productions d'ordre intellectuel, moral, culturel et éducatif. Les médias qui réuniraient tous ces titres disposeraient d'une aide privilégiée de l'Etat sous le contrôle de la loi (Parlement et justice).

Il n'est plus admissible, d'autre part, que la télévision française ne comporte pas une *chaîne d'information continue* de type éducatif. Une chaîne vraiment démocratique qui, bien que privée, ne soit pas commerciale et se consacre à une mission d'intérêt général, l'information au service du « bien commun » des hommes.

Une telle chaîne assurerait, par une information exhaustive et permanente, la défense des droits de l'homme et des minorités, la promotion aussi d'un nouvel ordre mondial de solidarité qui faciliterait cette défense et un meilleur partage dans le *monde du savoir, du pouvoir et* des ressources nécessaires à la survie et à l'indépendance dans la dignité de tous les hommes. Elle serait une chaîne de continuels débats, rencontres, enquêtes et reportages sur cet immense problème que constitue l'avenir des démocraties dans un monde de plus en plus interdépendant et pourtant de plus en plus anarchique et conflictuel.

Pourquoi pas une fondation ?

Elle entreprendrait notamment, avec des chaînes amies du monde entier, un débat permanent entre des économistes, des sociologues et des moralistes... capables d'*« une responsabilité réfléchie »* favorisant *« le passage d'une société de complexité apparemment inextricable à une société de lucidité »* : un débat contribuant ainsi à l'organisation d'une concertation des responsables européens ainsi mieux à même d'envisager des projets non dérisoires, *« assez ambitieux pour aller jusqu'à prendre en considération l'exigence aujourd'hui impérieuse de la fraternité humaine dans l'ensemble du monde »,* selon l'expression de Claude Cruson.

Elle serait confiée, comme je le préconisais déjà dans ce journal en juin dernier, aux journalistes, représentés par la FFSJ, et aux médias prêts à coopérer avec elle pour assurer son organisation, son financement et ses objectifs. Ensemble, ils détiendraient la majorité du conseil d'administration de la fondation qu'ils créeraient et qui prendrait la responsabilité de cette chaîne, mais une large minorité de ce conseil serait composée de représentants de groupes divers constitués par des enseignants, des jeunes, des téléspectateurs et souscripteurs prenant la responsabilité d'une grande partie du financement, et même de parlementaires de tous partis favorables à ce grand dessein éducatif et informatif et décidés à le soutenir auprès des pouvoirs publics.

J'ai donc adressé une proposition insolite au Conseil supérieur de l'audiovisuel, celle de confier à une telle Fondation de journalistes la plage diurne de l'ancienne Cinq, conformément à son appel d'offres du 23 juin, auquel il devait être répondu au plus tard le 30 septembre. Je précisais toutefois qu'il fallait donner aux différents intéressés *et partenaires possibles le* temps de se reconnaître et de s'accorder sur les structures définitives de cette Fondation, que l'on pourrait dénommer Sirius en référence à l'étoile de ce nom et à la hauteur des vues d'Hubert Beuve-Méry, *qui en avait fait son pseudonyme.*

De s'accorder également sur la présentation du dossier de sa candidature, qui prendrait d'autant plus de poids que le CSA aurait manifesté de l'intérêt pour elle, au cas où il déciderait de surseoir à tout choix immé*diat concernant l'attribution de* cette plage diurne de l'ex-Cinq.

Le CSA ne prendra pas de décision avant le début novembre, m'a déclaré M. Boutet lorsque je suis venu lui faire part de mes intentions. Celles-ci ne l'ont nullement choqué tant nos *analyses de la situation en* ce qui concerne l'information et la télévision concordaient largement, notamment sur l'idée d'une Fondation. Tout cela ne l'a pas empêché, quelques jours plus tard, de refuser l'enregistrement de ma proposition pour *la raison qu'elle ne constituait* pas un vrai dossier de candidature. C'est exact si l'on considère les règlements du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

La lourde responsabilité du CSA

Des règlements dont il apparaît qu'ils ne sont nullement démocratiques puisqu'ils ne donnent de chances qu'aux candidatures présentées par des hommes comme MM. Berlusconi, Bouygues, Hersant et bien d'autres personnalités dynamiques, qui disposent de grandes capacités bancaires et financières et présentent des plans cousus main mais qui s'avèrent souvent fragiles, comme le révèlent bien des échecs récents et retentissants, parfois même frauduleux. *Serait-il donc impossible au CSA de donner leurs chances à des hommes représentants de collectivités diverses qui répondent aux besoins de ce temps et qui fraient les voies de l'avenir ?*

Mais je n'en veux nullement au président du CSA. Je lui suis même reconnaissant d'avoir communiqué ma proposition à tous les membres du conseil, dont je sais déjà qu'au moins l'un d'entre eux, un journaliste d'une grande indépendance d'esprit, approuve les idées. Cela permettra peut-être de rompre le silence dont les médias sont coutumiers à l'encontre des actes et propos de ceux qui, mettant en cause le conformisme et le paternalisme qui prédominent dans le secteur de l'information, souhaitent son ouverture très rapide à un dialogue permanent entre tous les intéressés.

A cet égard, le CSA détient une lourde responsabilité, étant donné le pouvoir important qu'il détient du fait des circonstances, celui de permettre ou non le lancement, en 1993, d'une chaîne d'information audiovisuelle unique au monde par le caractère politique et éthique de grande envergure qui lui sera donné. Avec l'espoir qu'elle répondrait à l'attente de millions d'hommes et qu'elle susciterait des *chaînes* parallèles de coopération partout ailleurs, particulièrement dans les pays européens de l'Est et les pays francophones, dont les journalistes sont nombreux à adresser à leurs confrères français de pressants appels à l'aide... et aux conseils.

Puisse le CSA, en toute indépendance et avec détermination, en prendre le pari et faire confiance aux journalistes et à tous ceux qui les assisteront, pour réaliser ce grand dessein qui pourrait rendre une âme à une démocratie qui n'en a plus guère !

▶ Jean Schwoebel est fondateur et président d'honneur de la Société des rédacteurs du *Monde* et de la Fédération française des sociétés de journalistes.

TVHD : produire ou mourir

par Igor Barrère, Jacques Barsac et Ronald Blunden

LE 19 novembre, à Bruxelles, les ministres des télécommunications des Douze auront à se prononcer sur l'attribution des crédits destinés à financer le « plan d'action » accompagnant l'accord laborieusement obtenu au printemps entre les industriels, les radiodiffuseurs et les producteurs européens sur la promotion de la télévision haute définition.

Mais ce projet, auquel la Commission tient beaucoup, essuie un tir de barrage de la part d'une coalition hétéroclite d'intérêts nationaux et particuliers qui pourrait bien lui être fatal. En vérité, depuis trois ans que le débat sur l'introduction de la télévision haute définition fait rage, les professionnels européens de l'audiovisuel ne semblent pas avoir avancé d'un centimètre en direction d'un consensus. *La confusion des esprits* est telle qu'il s'en trouve même pour douter publiquement de l'intérêt présenté par la TVHD. Certains vont jusqu'à prédire qu'elle ne verra jamais le jour.

Toutes les critiques, les attaques, les doutes, et aussi les inquiétudes légitimes exprimées au sujet du MAC, la famille de normes européennes de télévision améliorée, ont fini par créer les conditions d'un consensus mou autour de l'idée qu'il est « urgent d'attendre ».

Si cette attitude devait l'emporter à Bruxelles le 19 novembre, et se traduire par un renvoi ou un abandon du plan d'action, les conséquences seraient graves non seulement pour le MAC, ce qui peut être diversement apprécié, mais aussi, et peut-être surtout, pour l'industrie européenne des programmes, et donc pour la culture même de l'Europe, qui aura les plus grandes peines à résister à l'invasion américaine sans une « vitrine » télévisuelle.

Catastrophisme ? Hélas non, ou, en tout cas, pas si l'on veut bien admettre que l'avènement d'une TVHD est inéluctable, nonobstant la polémique actuelle. Qu'elle soit analogique ou numérique, qu'elle soit d'origine européenne ou américaine, voire japonaise, qu'elle ait lieu en 1995 ou dix ans plus tard, la TVHD s'imposera en effet pour la même raison que le disque compact a détrôné le disque vinyl : en matière de biens de consommation, les sauts qualitatifs sont irréversibles. Le prix élevé des premiers appareils n'est *jamais un facteur dissuasif sur le* long terme, et s'il est un secteur où cet axiome s'est vérifié sans coup férir depuis trente ans, c'est bien celui de l'électronique grand public : qu'on se souvienne du prix « astronomique » des premiers postes couleur ou, plus récemment, des premiers lecteurs de disques laser vidéo !

Manque de vision à long terme

L'extrême méfiance des radiodiffuseurs, bien compréhensible au demeurant en ces temps de crise *économique, n'y changera rien : tout* au plus retardera-t-elle l'échéance. Car, s'il est vrai qu'aujourd'hui ils se préoccupent surtout de la concurrence qu'ils se font les uns aux autres, demain il leur faudra compter avec une autre forme de concurrence, dont ils favorisent d'ailleurs d'ores et déjà l'émergence : celle de l'image préenregistrée sur disque, sur vidéocassette ou même sur mémoire statique.

L'offre audiovisuelle est de plus en plus multiforme. La télé mass médias, c'est-à-dire hertzienne et généraliste, n'est plus, tant s'en faut, la seule folle du logis. Tout comme *le câble, aux Etats-Unis, a grignoté* inexorablement la part de marché globale des trois *networks*, tout comme la fréquentation des salles de cinéma cède régulièrement du terrain aux vidéocassettes, on peut escompter une montée en puissance des images préenregistrées en haute définition. Avec leur écran au format 16/9, leur son stéréo numérique et leur résolution de plus de mille lignes, elles ne pourront pas ne pas gagner des parts de marché dans la consommation audiovisuelle des Européens si les radiodiffuseurs continuent à proposer leurs programmes en 625 lignes et au format 4/3 d'aujourd'hui, et *a fortiori* s'ils ont la prétention de facturer ces images de médiocre qualité technique par des systèmes de péage à la carte.

Et ce d'autant qu'on peut compter sur les industriels japonais d'électronique grand public pour mettre rapidement les matériels à la portée de toutes les bourses. Comme France Télécom avec le Minitel, ils perdront de l'argent sur le *hardware*, quitte à se rattraper sur le *software*, dont ils contrôlent la source : les 2 800 titres du catalogue de Columbia pour Sony et les 3 500 titres d'Universal pour Matsushita, pour commencer... En vérité, se désintéresser de la haute définition, comme sont tentés de le faire tant de professionnels de l'audiovisuel, au motif que la technologie n'est pas mûre et qu'il est impossible d'en faire financer le surcoût par le marché aujourd'hui, c'est faire preuve soit d'un grave manque de vision à long terme, soit d'une grave ignorance en s'imaginant que produire en HD, c'est épouser *ipso facto* une norme de transmission.

Car même si l'on pense, comme *nombre d'entre eux, que soutenir le* MAC relève de l'acharnement thérapeutique, un fait demeure incontournable : à savoir que les actifs principaux des radiodiffuseurs et des producteurs, c'est-à-dire leurs catalogues de programmes, seront promis à une dévalorisation certaine s'ils ne sont pas susceptibles eux-mêmes de valoriser, en termes de format et de résolution, la norme de télévision haute définition, *quelle qu'elle soit*, qui sera adoptée tôt ou tard.

En effet, les seuls programmes dont on soit certain aujourd'hui qu'ils pourront alimenter de façon optimale les « tuyaux » TVHD de *demain, ce sont les productions* en 35 millimètres, car la très haute résolution du film argentique en fait une matière première idéale pour la TVHD. Et qui dispose d'un catalogue quasi illimité de programmes de télévision facilement exploitables en haute définition si ce n'est, une fois de plus, Hollywood ?

Trop souvent considéré comme la seule mecque du cinéma, Hollywood est en effet une énorme usine à fabriquer des séries et des fictions pour les *networks*, qui n'ont pas juridiquement le droit de le faire pour leur propre compte. Sept mille heures de programmes en 1991, soit dix fois plus que d'heures de cinéma ! Et comme depuis toujours ces produits sont exportés dans le monde entier, tout est tourné depuis plus de trente ans en 35 millimètres, de façon à pouvoir être codé dans n'importe quelle norme ou sous-norme de télévision sans déperdition *de qualité*.

Ainsi donc non seulement nous pourrons avoir la chance insigne de revoir *McGyver*, *Dynastie* et *Amour, gloire et beauté* demain en haute définition, mais des séries beaucoup plus anciennes, datant des années 60, voire 50 avec les progrès de la colorisation numérique et du recadrage dynamique, connaîtront, par la grâce de la TVHD, une nouvelle jeunesse.

Face à cette offre quasi illimitée, l'Europe n'a pas grand-chose à proposer. Pas de cure de jouvence possible pour *Riviera*, pour *Heimat*, pour *Chapeau melon et bottes de cuir*. Produits à l'économie pour une consommation essentiellement nationale, les séries télévisées européennes ont, dans leur très grande majorité, été tournées en 16 millimètres avec son mono, voire en vidéo 625 lignes PAL ou SECAM, c'est-à-dire dans l'un et l'autre cas dans le format 4/3 des postes actuels et avec une résolution insuffisante pour pouvoir être exploitées en haute définition.

Lorsque les radiodiffuseurs chercheront en vain des images européennes pour alimenter leurs chaînes en TVHD (ne serait-ce que pour respecter les quotas de diffusion là où ils existent !) et quand les producteurs indépendants seront contraints de réviser leurs bilans pour tenir compte de la dévalorisation de leurs stocks de programmes frappés d'obsolescence, peut-être regretteront-ils, telle la cigale, d'avoir fait preuve d'autant d'insouciance alors qu'il était encore temps de préparer l'avenir.

L'une des façons les plus simples de préserver cet avenir est bien sûr de tourner dès aujourd'hui les programmes de stock en 35 millimètres ou en super-16 avec son numérique. C'est ce que font d'ores et déjà les producteurs les plus prévoyants, souvent à leurs frais car dans leur myopie les chaînes refusent de prendre en charge le moindre surcoût.

Gains de productivité

Mais cette solution n'est-elle pas un pis-aller ? L'avenir est à l'image électronique. Déjà les gains de productivité qu'elle permet dans les domaines de la postproduction et des effets spéciaux sont tels que le cinéma y a recours de plus en plus souvent. Et ce n'est rien comparé aux gains de productivité réalisables à brève échéance dans l'exploitation des salles : on pourra bientôt presser mille disques laser en haute définition pour le prix d'une copie 35 millimètres ! Et ces disques seront inaltérables : son et image, tous deux numériques, seront d'aussi bonne qualité à la centième projection qu'à la première...

Quelle que soit l'issue du débat sur les normes de transmission, il en va dès aujourd'hui de l'intérêt économique de tous les professionnels de l'image – producteurs, radiodiffuseurs, industriels – d'investir sans plus tarder dans cette matière première stratégique que sont les programmes de stock, tout en veillant, bien sûr, à ce qu'elle soit exploitable dans l'environnement commercial et technique d'aujourd'hui.

Pour les producteurs, c'est le moyen de garantir la pérennité de leur investissement, qui ne devient rentable en général qu'avec la troisième diffusion, soit cinq ans en moyenne après le tournage. On tourne aujourd'hui pour gagner de l'argent en 1997 !

Pour les radiodiffuseurs, c'est une stratégie défensive permettant de préserver à terme leur part du marché des images de loisir, face à des formes de diffusion qui ne connaissent aucune contrainte normative et qui ont les moyens de créer chez les téléspectateurs une accoutumance à la haute définition qu'elles risquent d'être les seules à pouvoir satisfaire.

Pour les industriels de la vidéo professionnelle, c'est une question de vie ou de mort : ou bien ils trouvent les moyens d'investir dans les caméras, les mélangeurs, les palettes graphiques de demain, ou bien ils disparaîtront. Ce ne serait pas sans conséquences pour le processus créatif lui-même, car, quand les outils *deviennent* très techniques, le résultat final doit une bonne part au dialogue qui s'est instauré entre ingénieurs et créateurs.

L'ennui, c'est que la crise rend les opérateurs frileux et les pousse vers le giron protecteur de l'Etat. Ainsi tout le monde a-t-il tendance à attendre des pouvoirs publics, nationaux et communautaires, qu'ils prennent l'initiative. Après tout, la pérennité de la culture européenne, responsabilité collective s'il en est, n'est-elle pas du ressort de la Commission ? Et la TVHD n'a-t-elle pas été décrétée « grand chantier technologique » en 1985 par le gouvernement français, pour ne pas dire par le président lui-même ? Pourquoi, disent *mezzo voce* nombre de professionnels, seraient-ils les seuls à prendre tous les risques s'ils sont « lâchés » par les politiques, de Bruxelles ou d'ailleurs ?

En effet. Et l'on peut escompter qu'ils jetteront l'éponge, avec, certes, plus ou moins de précautions oratoires, mais sans états d'âme, si un « plan d'action » conforme aux engagements pris n'est pas adopté le 19 novembre à Bruxelles. Certains d'entre eux, que ce dossier a poussé au comble de la frustration alors même qu'il était censé assurer leur avenir, n'attendent que ce prétexte pour se désengager.

Dans leur lâche soulagement, ils devront cependant prendre garde de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain, c'est-à-dire se comporter comme si la TVHD était définitivement morte et enterrée. Chassée par la porte, elle rentrera par la lucarne, et, avec ou sans subventions, avec ou sans MAC, tous auront besoin demain de programmes aux normes HD pour survivre face à une concurrence venue de l'extérieur de l'Europe et de l'extérieur du monde de la télé traditionnelle.

Produire en haute définition ou mourir : tel est le dilemme, et tous les professionnels de l'image doivent s'en convaincre s'ils ne veulent pas, suivant la formule consacrée, n'avoir d'autre choix dans quelques années que de regarder des programmes américains sur du matériel japonais...

▶ Igor Barrère est producteur, Jacques Barsac est réalisateur et Ronald Blunden est consultant.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITÉ
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros.
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

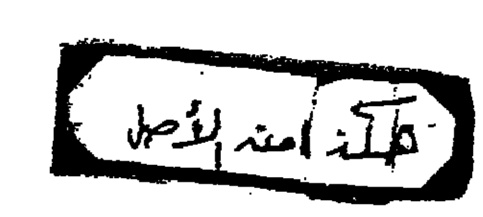
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

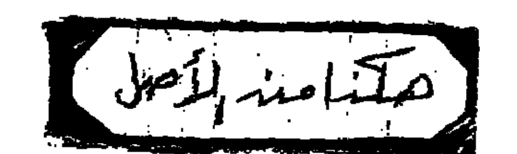
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33





ISRAËL : la tension à la frontière libanaise

Une certaine nervosité s'est emparée de l'armée

L'aviation israélienne a lancé, mercredi 11 novembre, un raid contre un bâtiment au Liban sud présenté comme une « base du Hezbollah », alors que des heurts violents opposaient l'armée israélienne à des manifestants dans les territoires occupés.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Raid aérien sur un *« objectif »* du sud du Liban, déploiement militaire sans précédent depuis l'invasion du Liban en 1982 et tirs meurtriers de l'armée en différents points des territoires occupés – quatre morts et une dizaine de blessés en vingt-quatre heures du côté des Palestiniens, un soldat à l'hôpital dans un état grave du côté israélien. Nervosité, tensions, gesticulations : depuis quelques jours, tandis que les négociations de paix piétinent à Washington, on a, à Jérusalem, la désagréable impression d'être revenu aux plus mauvais jours du gouvernement d'Itzhak Shamir.

Des règles du jeu

Entre les diatribes guerrières de l'ancien ministre Ariel Sharon, qui invite quasiment le gouvernement de M. Itzhak Rabin à ordonner une nouvelle invasion généralisée du Liban, entre les très « télégéniques » mouvements de chars d'assaut qui sont montrés depuis trois jours sur les écrans, entre la multiplication des uniformes vert olive à la « une » des journaux et l'envie « d'en-découdre-une-bonne-fois » qui transparaît dans les interviews d'officiers d'active, l'atmosphère qui prédomine en Israël peut apparaître assez inquiétante. Seul le premier ministre, qui a reçu mardi de son gouvernement l'autorisation *de décider toute action qu'il jugerait utile*, y compris militaire, se tait pour l'instant.

Naguère, lorsque les camps d'entraînement des intégristes du Hezbollah étaient bombardés par Israël jusque dans la plaine de la Bekaa, au centre-est du Liban, les maquisards ripostaient par un redoublement de leurs activités de guérilla contre les soldats de l'Etat juif, qui campent depuis plus d'une dizaine d'années dans le sud du « pays du Cèdre ». Considérées alors comme « logiques », sinon acceptables, au ministère de la défense à Tel-Aviv, les règles du jeu semblent avoir changé.

Depuis quelque temps, le « parti de Dieu » paraît en effet avoir modifié sa tactique, et, lorsqu'ils sont attaqués hors du champ clos de la « zone de sécurité » israélienne, les combattants islamistes tendent de plus en plus à riposter, en Israël même, en bombardant les localités civiles frontalières de roquettes soviétiques « katiouchas ».

Ce sont ces « violations caractérisées de la règle du jeu » que l'armée israélienne tente aujourd'hui de punir. Destiné aussi bien à rassurer les populations israéliennes frontalières qu'à *« tester »* la réaction de l'ennemi, le raid aérien de mercredi soir n'a fait aucune victime. Le Hezbollah, en dehors de quelques déclarations guerrières sur la nécessité de *« combattre l'occupant sioniste jusqu'à la mort »*, n'a pas bougé.

Massée en position offensive dans le sud du Liban, l'armée israélienne demeure prête à toute éventualité. *« Nous n'attendons plus que les ordres du pouvoir politique »*, confiaient sur place aux journalistes les officiers les plus bavards qu'on ait jamais vus dans la région. Alors, gesticulation ou véritable mise en branle d'une opération massive ? La question demeure posée. *Une seule chose* semble certaine, écrivaient jeudi matin un certain nombre de journaux, c'est que *« notre dispositif militaire dans la zone de sécurité demeurera en place pendant un certain temps »*. Ne serait-ce que pour rassurer les populations de Kiriat-Chmona et d'ailleurs, le long de la frontière.

PATRICE CLAUDE

Démission du président de la commission de l'ONU sur le tracé de la frontière irako-koweïtienne

Un porte-parole de l'ONU a annoncé, mercredi 11 *novembre*, que le président de la commission spéciale chargée du tracé de la frontière entre l'Irak et le Koweït, M. Mochtar Kusuma-Atmajda, avait présenté sa démission au *secrétaire général des Nations* unies.

Selon des sources diplomatiques, *M. Kusuma-Atmajda, un ancien ministre indonésien des affaires* étrangères, estimerait que la commission ne dispose pas d'éléments suffisants pour délimiter ce tracé, et devrait donc pratiquement créer une nouvelle frontière, dépassant ainsi le mandat fixé par le Conseil *de sécurité*.

Le tracé de la frontière terrestre – déplacée, sur toute sa longueur de *quelque* six cents mètres au profit du Koweït –, *avait été établi en avril dernier et le bornage* en a *commencé en octobre*. L'Irak conteste le bien-fondé des documents ayant servi aux travaux de la commission.

Par ailleurs, le chef de la mission d'inspection de l'ONU en Irak a annoncé, *mardi* 10 novembre, que l'équipe qu'il dirige avait pris possession, dans une usine atomique irakienne, de deux cents tonneaux remplis de *« matériaux contenant de l'uranium »*. Selon M. Dimitri Perricos, ces matériaux doivent être analysés pour connaître leur potentiel nucléaire. Les experts ont également visité plusieurs complexes nucléaires pour évaluer les restes de combustibles de réacteurs irakiens. – *(AP.)*

□ **Jérusalem ne participe pas aux pourparlers sur les réfugiés.** – A cause de la présence au sein de la délégation palestinienne d'un membre de l'OLP, M. Mohammad Al Halaj, les délégués israéliens ont refusé, mercredi 11 novembre, de participer à la réunion des négociations multilatérales sur les réfugiés du Proche-Orient qui se sont ouvertes à Ottawa. *« Nous avons toujours affirmé que nous ne tolérerions pas la présence d'un membre de l'OLP au sein d'une des délégations »*, a déclaré un porte-parole israélien. – *(AFP.)*

□ **Plus de 100 millions de dollars d'armes vendues par Israël à l'Europe de l'Est.** – En l'espace de deux ans, Israël a vendu des armes à des pays d'Europe de l'Est pour une valeur de plus de 100 millions de dollars, a indiqué, mercredi 11 novembre, le quotidien *Haaretz*. La Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Hongrie ont été les principaux pays destinataires. Une section spéciale aurait été mise en place au ministère de la défense pour les ventes d'armement en Europe de l'Est, qui étaient pratiquement inexistantes à l'époque communiste. – *(AFP.)*

ÉGYPTE : l'agitation islamiste

Le ministère du tourisme dément avoir interdit les croisières sur le Nil

LE CAIRE

de notre correspondant

Le ministre égyptien du tourisme, M. Fouad Sultan, a fait démentir, mercredi 11 *novembre*, les informations selon lesquelles la navigation des bateaux de croisière avait été interdite sur le Nil. Dans un communiqué distribué aux agences de voyages, le *ministère* affirme que *« la navigation sur le Nil est totalement sûre »*, et ajoute que ses récentes directives ont été *« mal interprétées »*. Selon les agences de voyage, celles-ci indiquaient que la navigation entre Minia et Assiout, au sud du Caire, avait été temporairement suspendue (*le Monde* du 12 novembre).

Ces directives contradictoires, qui ont provoqué la colère des professionnels du tourisme, sont vraisemblablement dues à l'absence de M. Sultan, *en tournée en Europe*, et au zèle de certains responsables des services de sécurité. Ceux-ci, selon le PDG d'une grande compagnie de tourisme, *« veulent se simplifier la vie, partant du principe que moins il y a de touristes, moins il y a de problèmes »*. Le même PDG nous a indiqué que cinq ou six bateaux continuaient à assurer la croisière Le Caire-Assouan dans les deux sens. L'un d'entre eux a même jeté l'ancre mercredi au Caire.

Une quinzaine de bateaux, sur les deux cents qui se trouvent sur le Nil, effectuaient encore ce trajet il y a deux mois. Toutefois, à la suite des attentats contre des touristes *en octobre*, une dizaine d'entre eux ont préféré rejoindre les 185 « hôtels flottants » qui naviguent entre Louxor et Assouan. Ceux qui poursuivent les voyages Le Caire-Assouan ont décidé, par mesure de sécurité, d'éviter de s'arrêter à Minia et de jeter l'ancre sur la berge désertique, à l'est du Nil, loin des agglomérations qui se trouvent toutes à l'ouest.

Par ailleurs, les forces de l'ordre ont poursuivi la « chasse aux barbus », procédant à l'arrestation, mercredi, à Assiout, de cent cinquante-sept extrémistes musulmans, qui projetaient, selon la police, une série d'attentats. Un membre éminent de l'organisation extrémiste Gamaa islamiya à Assiout a été tué par balle, dans une ville voisine, par un inconnu qui a pris la fuite.

ALEXANDRE BUCCIANTI

IRAN

La somme promise pour l'assassinat de Salman Rushdie a été bien investie...

C'est parce que la somme initiale de 2 millions de dollars a été bien investie que les religieux iraniens ont pu réviser à la hausse la récompense offerte à quiconque tuerait l'écrivain britannique Salman Rushdie, auteur des *Versets sataniques* (*le Monde* du 4 novembre).

C'est ce qu'affirme l'ayatollah Hassan Saneï, dans des déclarations publiées mercredi 11 novembre par le quotidien iranien *Abrar*. Sans fournir d'indications sur le nouveau montant de la prime, l'ayatollah, qui préside la « Fondation » ayant mis à prix la tête de Salman Rushdie en 1989, *précise que si la sentence était appliquée* par des membres de la famille de l'écrivain, elle serait encore plus substantielle. – *(Reuter.)*

Les délicates relations entre mouvements kurdes

Quand les rebelles du PKK sont les « invités » de leurs cousins irakiens

RANYA (NORD DE L'IRAK)

de notre envoyée spéciale

Les yeux brillants, le sourire éblouissant, Zilan, trente-cinq ans, combattante du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) – qui rassemble les séparatistes kurdes de Turquie, – raconte avec fierté les assauts répétés des peshmergas – militants kurdes irakiens – et de l'armée d'Ankara auxquels elle et ses camarades ont été soumis dans les montagnes du nord de l'Irak. *« Bien sûr, c'est une victoire*, affirme-t-elle. *Nous avons résisté au complot de nos ennemis. Le monde entier est contre nous. »*

Les armes se sont tues dans le nord de l'Irak, mais l'accord conclu, le 29 octobre, entre le commandant local du PKK, M. Osman Ocalan – dit Ferhat, – et le gouvernement régional kurde, n'a rien résolu. Le gouvernement turc a promis de retirer ses troupes, mais ses blindés demeurent sur place alors que les autorités kurdes irakiennes sont engagées dans un exercice délicat : neutraliser le PKK sans pour autant compromettre l'unité kurde conquise au prix de longues années de souffrance.

« La population leur apporte de la nourriture chaque jour », explique, à Raniya, le responsable de la branche de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de M. Jalal Talabani, qui va accueillir dans ses camps une quinzaine de combattants. Pour une partie des Kurdes irakiens, le PKK est, en effet, un mouvement de libération kurde comme les autres. Apparente dès le début des combats, cette ambiguïté est renforcée, aujourd'hui, par le fait que les séparatistes du PKK sont en contact direct avec les peshmergas.

Avec une remarquable unité, les dirigeants kurdes, qu'ils soient du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de M. Massoud Barzani ou de l'UPK, expriment une détermination que personne ne peut mettre en doute. Ils veulent absolument empêcher le PKK d'attaquer la Turquie à partir de leur territoire. Mais leur interprétation de l'accord conclu avec les rebelles diverge. *« Nous n'avons pas confisqué leurs armes »*, explique M. Talabani, semblant accorder peu d'importance à ce point, qui risque cependant de déchaîner la colère des autorités turques. *« Je crois que nous leur avons prêché la prudence »*, assure-t-il.

L'attitude du PDK et du gouvernement régional est différente. *« Ils seront désarmés »*, insiste le docteur Rowsh Chaways, ministre de l'intérieur et membre du PDK. Selon le responsable de l'UPK à Qala-Diza, la ville la plus proche de Zaleh – lieu de séjour choisi par les autorités kurdes irakiennes pour les 1300 séparatistes du PKK, dont une centaine de femmes, actuellement entre leurs mains, – les combattants déjà arrivés au camp sont en possession d'armes de toutes sortes.

Conscients des exigences de la Turquie notamment, les dirigeants kurdes irakiens ne peuvent pas ignorer les sentiments de la population, qu'ils partagent dans une certaine mesure. *« Nous les considérons comme des invités »*, explique M. Talabani. Des invités qu'il tient cependant à garder à distance, loin des villageois.

« La lutte continue »

Après trois jours de pluies, la route qui mène à Zaleh – ancienne base de l'UPK, – rendue glissante par la boue, est impraticable, et le campement est à six heures de marche sur un terrain miné. Selon le docteur Rowsh, plusieurs groupes de maisons faites de brique et de boue séchée sont situés dans une vallée entourée de hautes montagnes, proche de la frontière iranienne. Les deux seules voies d'accès seront bloquées par des peshmergas. Les rebelles ne pourront se déplacer qu'avec une permission préalable du gouvernement régional.

Zilan a une perception très différente de la situation. Un mois de combat ne semble avoir aucunement entamé sa confiance. *« Vous pouvez être sûrs d'une chose, nous n'avons pas déposé les armes. La lutte continue. Le seul PKK qui se rend est un PKK mort. »* Avec ses cheveux très courts, son visage tanné par la vie en plein air et son uniforme militaire flambant neuf, elle pourrait passer pour un homme.

Zilan s'amuse de nos questions. *« Mais enfin, pensez-vous vraiment que nous sommes prisonniers ? Nous sommes libres »*, affirme-t-elle. Dans la pièce d'à côté, visibles par les interstices de la porte, plusieurs rebelles se reposent, leurs kalachnikovs appuyés contre le mur.

Le PKK a certainement subi un revers, mais l'esprit de ses combattants demeure indomptable. Leurs dirigeants démentent s'être rendus aux peshmergas. A en juger par la recrudescence des attaques dans le Sud-Est anatolien, le PKK n'a pas fini de faire parler de lui.

NICOLE POPE

zone de population kurde

EUROPE

Alors qu'un nouveau cessez-le-feu est entré en vigueur

La Croix-Rouge bosniaque a dû interrompre les évacuations à Sarajevo

Un cessez-le-feu signé par les représentants militaires de l'armée bosniaque, ses adversaires serbes et ses alliés musulmans, est entré en vigueur, jeudi 12 novembre, à 0 heure, dans toute la *Bosnie-Herzégovine*. En fin de matinée, il paraissait respecté. Mais, la veille, le départ de convois de civils de Sarajevo, candidats à l'évacuation, avait dû être annulé.

La Croix-Rouge bosniaque a dû, mercredi 11 novembre, renoncer temporairement à une évacuation massive de Sarajevo, après qu'un chauffeur d'un de ses convois eut été blessé en traversant l'aéroport tenu par les «casques bleus». Cette opération, à la quelle aucune organisation humanitaire internationale n'a été associée, avait été désapprouvée par la Force de protection des Nations unies à Sarajevo. Le porte-parole de la FORPRONU, M. Adnan Abdelrazek, a rappelé mercredi que l'évacuation des résidents de Sarajevo sous la pression des assiégeants serbes équivalait à *«un nettoyage ethnique»* auquel les «casques bleus» ne peuvent *«prêter la main»*.

Mme Pava Baricic, responsable des évacuations pour la Croix-Rouge, a déclaré : *«Nous n'abandonnerons pas, mais la première tâche est de trouver des chauffeurs pour les convois.»* Miroslav Bosiocic, un *Serbe de trente-sept ans*, a *expliqué* qu'il avait été blessé au volant de son minibus par une balle explosive alors qu'il revenait du village serbe de Lukavica, où il avait déposé 20 passagers. Le blessé ignorait d'où le coup était parti. L'aéroport est sous le feu des assiégeants serbes comme de l'armée bosniaque à majorité musulmane. La Croix-Rouge n'ayant pas trouvé d'autres volontaires que M. Bosiocic et deux chauffeurs d'autobus pour accepter de se rendre à Lukavica.

Plusieurs centaines de personnes, serbes en majorité, ont attendu toute la journée un départ pour Belgrade, mais les autobus ne sont pas revenus. Leurs espoirs avaient déjà été déçus mardi, le premier convoi pour la Serbie comptant moins de 200 personnes, alors que 1 000 départs étaient prévus ce jour-là.

Un convoi de Musulmans, de Serbes et de Croates était bien parti mardi pour Split, mais il avait été bloqué pendant des heures dans le village serbe d'Ilidza, où trois chauffeurs musulmans ont disparu lors d'une évacuation en septembre. La FORPRONU n'a jamais réussi à savoir ce qu'ils étaient devenus et craint le pire. La Croix-Rouge ambitionnait d'évacuer au total 6 000 personnes *en trois jours, opération d'une ampleur* sans précédent depuis le début du siège de Sarajevo au mois d'avril.

Alors que la capitale bosniaque avait connu vingt-quatre heures inhabituellement calmes, des combats ont repris mercredi en début de soirée. Des coups de mortiers et de nombreuses balles traçantes déchiraient le brouillard, à quelques heures du cessez-le-feu. D'après radio Sarajevo, de durs combats se sont poursuivis, mercredi également, au nord de la capitale, où l'armée bosniaque est en difficulté depuis plusieurs semaines. Enfin, selon l'agence croate Hina, qui cite le commandement croate local, de violents combats ont repris mercredi après-midi dans la région de Travnik, dans le centre de la Bosnie, entre forces serbes, d'une part, et unités de l'armée bosniaque, à majorité musulmane, et celles du HVO, forces armées croates de Bosnie-Herzégovine, de l'autre. – *(AFP.)*

La petite ville de Han-Pijesak vidée de ses habitants musulmans

BELGRADE

de notre correspondante

Parmi les deux cents réfugiés de Bosnie arrivés mercredi 11 novembre à Belgrade, trente-six étaient musulmans. Contrairement à leurs compagnons de route, Serbes pour la plupart, qui venaient de Sarajevo, ils étaient, eux, «expulsés» de Han-Pijesak, une petite ville située à une soixantaine de kilomètres au nord-est de la capitale bosniaque et contrôlée par les Serbes. Etrangers à Belgrade, sans famille ni amis pour les héberger, ils ont *rejoint les dortoirs de* la Croix-Rouge, en attendant l'exil.

Peuplée de quelques milliers d'habitants à majorité serbe, Han Pijesak a échappé aux ravages de la guerre. A 19 kilomètres du front, la vie y continuait à peu près normalement. Au début du conflit, les Musulmans avaient juré loyauté aux autorités serbes de Bosnie afin d'éviter les violences. Mais au fil des mois de guerre, la cohabitation est devenue de plus en plus difficile et de nombreux Musulmans *sont partis. Lundi, il ne restait plus* qu'une quarantaine de Musulmans.

«Nous nous sentions de trop...»

Le maire de la ville, M. Tosic, leur a annoncé qu'il ne pouvait plus assurer leur sécurité. Car, comme il l'a expliqué, *«si un Serbe perd l'un de ses proches sur le front, il peut être pris d'un désir de vengeance...»* Mardi, la Croix-Rouge serbe de Bosnie «offrait» aux Musulmans de se joindre, le lendemain, à un convoi en provenance de Sarajevo pour Belgrade.

«Nous n'avons pas été contraints», raconte Fuhadin, convaincu des bonnes intentions du maire. A vingt ans, Fuhadin ne ressent aucune haine envers la communauté serbe, même s'il a dû, en tant que jeune recrue de l'armée fédérale yougoslave, se battre sur le front de Vukovar (est de la Croatie) et sur celui de Sarajevo – contre les siens – jusqu'au mois de septembre. Après cette halte à Belgrade, ces réfugiés devront poursuivre leur route. Même s'ils évoquent la cordialité des rapports entre habitants de Han-Pijesak, Serbes et Musulmans, ils savent que la Serbie est envahie par les réfugiés serbes de Bosnie et que *«personne ne pourra garantir leur sécurité»*.

Sabina et Muhamed Doljancic sont arrivés avec leurs deux petites filles. *«Nous nous sentions de trop»*, explique Sabina, en racontant que le voisin serbe qui leur a permis de survivre depuis six mois, en leur procurant des denrées alimentaires, commençait à subir des menaces. Muhamed, comme tous les Musulmans en âge de se battre et restés loyaux envers les autorités serbes, était en residence forcée depuis le début du mois de mai. Aujourd'hui, il voudrait rejoindre l'Allemagne où il a de la famille... ou bien, tout simplement, trouver un pays *«où il pourrait marcher librement dans la rue»*.

FLORENCE HARTMANN

RUSSIE : les conflits du Caucase

Les troupes russes s'éloignent de la frontière tchétchène

MOSCOU

de notre correspondant

La Russie n'a apparemment pas l'intention de profiter de son intervention en force dans le conflit entre Ossètes et Ingouches pour *remettre du même coup* au pas la République «indépendante» de Tchétchénie : moins de vingt-quatre heures après l'intervention de l'armée russe en Ingouchie, ordre a été donné aux troupes russes de se retirer des districts «frontaliers» que les Tchétchènes considèrent comme leurs. (Jusqu'à la proclama*tion par la Tchétchénie de son* indépendance, l'automne dernier, les deux peuples cohabitaient dans une seule République de Tchétchéno-Ingouchie).

Ce retrait est de nature à calmer les inquiétudes très vives manifestées à Grozny, où le président tchétchène, le général Doudaïev, s'était empressé de sonner l'alarme, lançant même un appel à l'aide au président élu des Etats-Unis, M. Bill Clinton. Ce recul a été décidé à la suite de négociations qui se sont tenues à Nazran (capitale de l'Ingouchie) entre représentants de l'administration provisoire nommée par Moscou et délégués tchétchènes. Elles ont reçu l'aval du premier ministre russe en exercice, M. Egor Gaïdar, qui s'est brièvement rendu sur place.

Dans l'affaire, les Ingouches paraissent perdre sur les deux tableaux, puisque, après avoir dû renoncer à tout espoir de reprendre aux Ossètes la région de Prigorodny, qui leur a été enlevée après leur déportation en masse par Staline, ils risquent de devoir abandonner aux Tchétchènes d'autres régions frontalières contestées.

M. Gaïdar a toutefois déclaré que les Ingouches devraient avoir la possibilité de retourner dans leurs villages situés sur le territoire ossète – une perspective qui paraît à ce stade totalement irréaliste, puisque leurs maisons ont été systématiquement pillées et brûlées et que, dans l'atmosphère actuelle, toute tentative de retour apparaîtrait comme suicidaire. M. Gaïdar a aussi affirmé que les troupes russes ne pourraient rester *«indéfiniment»* sur place, mais qu'elles ne partiraient pas avant d'avoir fait appliquer les décrets du président *Eltsine sur* l'état d'urgence.

Des atrocités «de part et d'autre»

De leur côté, les Ingouches continuent à dénoncer les massacres commis selon eux par les Ossètes contre la population civile, et en particulier les assassinats d'otages. Un groupe de journalistes russes a *lui aussi attiré l'attention sur les* conditions extrêmement dures auxquelles sont soumis les otages détenus en Ossétie, et dénoncé par la *même occasion* la *présentation* biaisée faite selon eux du conflit par les médias russes, et tout particulièrement par la télévision. Une certaine évolution semble cependant se manifester à ce propos : la télévision russe a montré mercredi soir d'épouvantables images de cadavres mutilés, expliquant que des atrocités avaient été commises *«de part et d'autre»*. Le quotidien *Rossiiskie Vesti*, organe du gouvernement, publie une série de commentaires sur l'intervention russe : le premier ministre estime que *«l'armée a fait son devoir»*, et le ministre de la défense, le général Gratchev, déclare que cette intervention était *«indispensable»* pour rétablir la paix.

Mais un lieutenant de l'armée russe exprime son écœurement devant les *«horreurs»* dont il a été témoin dans les villages ingouches sans que les unités russes n'interviennent, et affirme que lui-même et plusieurs autres officiers ont décidé de quitter l'armée pour *«ne pas se déshonorer»*.

JAN KRAUZE

GRANDE-BRETAGNE : face aux accusations de la presse et de l'opposition

Le gouvernement se retranche derrière la raison d'Etat dans l'affaire des livraisons d'armes à l'Irak

LONDRES

de notre correspondant

Le terme n'est pas officiellement employé, mais le système de défense derrière lequel se retranche le gouvernement britannique dans l'affaire de la vente illégale d'armements à l'Irak (*le Monde* du 12 novembre), sans surprise en de pareilles circonstances, est bien celui de la raison d'Etat. Ou plutôt, pour reprendre sa formulation insulaire, de l'*«intérêt public»*.

C'est donc dans l'intérêt public que quatre ministres du gouvernement de M. John Major ont signé des certificats qui visaient à interdire la divulgation de documents «classifiés» lors du procès des trois dirigeants de la société Matrix Churchill : M. Michael Heseltine, ministre du commerce et de l'artisanat, a ainsi expliqué, mercredi 11 novembre, que l'attorney général (ministre de la justice), l'avait *convaincu qu'il était* de son *«devoir»* d'agir ainsi.

Les travaillistes impatients

Or, si le point de vue gouvernemental avait prévalu, chacun voit bien où les trois accusés, faute des documents qui les ont *de facto* innocentés, risquaient de se retrouver : en prison, et pour de nombreuses années. C'est peut-être cette dimension humaine qui est la plus condamnable dans la ligne de conduite adoptée par les pouvoirs publics pour justifier une politique visant à exporter des matériels «sensibles» en Irak, en contradiction formelle avec l'embargo décrété par les Nations unies.

«Dimension humaine», aussi, que cette contribution à l'effort de guerre du régime de M. Saddam Hussein, dont l'armée, lors de l'opération «Tempête du *désert»*, *allait pouvoir utiliser* contre les soldats... britanniques, quelques-uns des obus fabriqués grâce au savoir-faire de Matrix Churchill ?

Ces questions, parmi d'autres, sont au cœur d'une affaire que l'opposition travailliste n'a pas l'intention de laisser s'éteindre en attendant les conclusions de l'«enquête judiciaire indépendante» promise mardi par le premier ministre. D'autant que la presse britannique – notamment le *Financial Times* – multiplie les révélations.

Des ramifications aux États-Unis

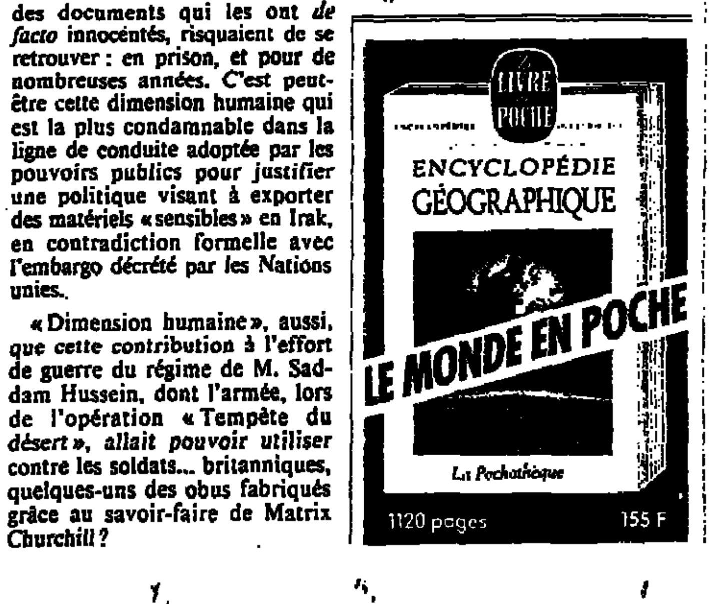
Celles-ci font clairement apparaître que le gouvernement précédent, celui de Mme Thatcher, avait secrètement décidé, dès décembre 1988, d'assouplir l'embargo visant l'Irak. Une note officielle d'avril 1992 résume la position arrêtée en avril 1989, au cours d'une réunion entre trois ministres de Mme Thatcher : *«Nous étions d'accord pour continuer à interpréter les règles* (celles de l'embargo), *de façon plus flexible s'agissant de l'Irak, comme nous l'avions fait, en pratique, depuis la fin de l'année précédente* [1988]. *»*

Ce document précise : *«il était préférable de n'annoncer publiquement aucun changement de ces règles.»* Les ramifications d'une affaire qualifiée par certains journaux d'«Irakgate» vont jusqu'aux Etats-Unis.

Il apparaît, en effet, que l'administration américaine avait accordé, en mars 1989, son accord à la poursuite des activités de la filiale de Matrix Churchill établie dans l'Etat de l'Ohio, alors même qu'elle avait reçu des rapports antérieurs des services de renseignement britanniques prouvant que l'entreprise travaillait pour l'industrie militaire irakienne.

D'autre part, selon le *Financial Times*, le directeur de Matrix, M. Paul Henderson, aurait bénéficié, *en janvier 1991, d'une immunité* le protégeant de toute poursuite en justice, alors même qu'un rapport de la CIA adressé le *6 novembre 1989 à la Maison* Blanche et au département d'Etat, indiquait clairement que Matrix faisait partie du réseau de sociétés *utilisées par Bagdad pour se pro*curer des armes.

LAURENT ZECCHINI



TCHÉCOSLOVAQUIE : hostiles à la privatisation

Quatre mille mineurs ont défilé dans les rues de Prague

Des mineurs venus de tous les bassins houillers et des mines d'uranium de Bohême-*Moravie ont manifesté, mercredi* 11 novembre à Prague, contre le projet de restructuration et de privatisation des mines tchèques et moraves. Le premier ministre, M. Vaclav Klaus, a estimé que cette manifestation *«n'était vraiment pas nécessaire (...) et surtout pas avec le soutien des leaders syndicaux allemands, français, belges et italiens»*, présents dans le cortège.

PRAGUE

de notre correspondant

Les «gueules noires» à Prague. Il y a bien longtemps qu'on ne les avait pas vues défiler dans la capitale. Cela remonte à la fin des années 80, lorsque, dans leurs uniformes des milices populaires – le bras armé du Parti communiste – on les envoyait maintenir l'ordre à l'occasion de manifestations d'«éléments antisocialistes».

Choyés par le pouvoir communiste pendant quarante ans comme en Roumanie, les mineurs avaient plutôt cherché à ne pas trop se montrer depuis la «révolution de velours» qu'ils avaient néanmoins fini par soutenir après quelques hésitations en novembre 1989. *Beaucoup de Praguois* n'ont d'ailleurs pas manqué, pendant la manifestation, de leur rappeler l'histoire en leur lançant : *«Vous êtes des bolcheviks»*, ou des *«agents subversifs»*. Certains mineurs de la circonscription électorale dont M. Klaus est député en Moravie ont également condamné cette manifestation *«manipulée»*, visant, disent-ils, *«à déstabiliser la République tchèque après l'indépendance»* – la partition du 1er janvier prochain.

Les mineurs, qui sont près de 200 000 en Tchécoslovaquie, ont tenté d'expliquer qu'ils se battaient pour *«leur chauffage et leur électricité»* et rejeté les tentatives de récupération politique par les partis de gauche. Les dirigeants syndicaux, qui acceptent le principe d'une réduction de la production et des emplois, souhaitent surtout des garanties sociales et financières sur les mesures d'accompagnement du projet gouvernemental. Conçu par un conseiller belge – M. Thyl Gheyselinck, auteur de la transformation des charbonnages dans son pays, – le document prévoit de créer début 1993 cinq grosses sociétés et trois plus petites, comprenant des puits rentables et des puits déficitaires s'équilibrant mutuellement. En les privatisant, le gouvernement transférera à leurs actionnaires et à leurs directions la décision de la fermeture de certaines mines.

Les syndicats réclament, outre la correction du projet de regroupement des puits, une *«garantie de l'exploitation minière pour une période de cinq à dix ans»*. Ils exigent aussi que l'Etat prenne en charge les indemnités sociales à verser aux mineurs malades, en préretraite et en reconversion, de même que le coût de la réparation des dégâts écologiques causés dans le passé par l'exploitation minière. Le ministre de l'industrie, M. Vladimir Dlouhy, s'est adressé aux manifestants en leur promettant 2,8 milliards de couronnes (510 millions de francs) du budget 1993, ainsi qu'une limitation des importations de charbon polonais et ukrainien.

Ces mesures, ainsi que l'engagement de M. Klaus *«d'étudier, d'ici au 30 novembre, les revendications des mineurs»* – les premiers à contester sa réforme – ont été bien accueillies par le leader syndical Cyril Zapletal. *Moins bien par la* base : *«Encore des promesses !»*

MARTIN PLICHTA

ALLEMAGNE : les violences d'extrême droite

Plusieurs soldats sont responsables de la mort de trois personnes cette année

Au moins trois personnes ont été tuées en 1992 par des soldats de *l'armée allemande impliqués dans* des violences d'extrême droite, a indiqué, mercredi 11 novembre, M. Alfred Biehle, le délégué aux armées du *Bundestag* (*chambre* basse du Parlement), qui exerce à la fois des fonctions de contrôleur et de médiateur entre les autorités militaires et les soldats.

M. Biehle a précisé que les soldats concernés étaient des appelés. Les trois homicides ont eu lieu à Hanovre, Flensbourg (nord du pays) et Magdebourg (ex-RDA), *«en rapport avec des attaques de foyers de demandeurs d'asile»*, a indiqué, de son côté, le porte-parole du ministère de la défense. Mais aucune des victimes n'était demandeur d'asile, a assuré M. Biehle, qui a ajouté que deux sous-officiers et des soldats, dont il n'a pas précisé le nombre, ont été impliqués dans une vingtaine d'attaques d'extrémistes contre des foyers de demandeurs d'asile, essentiellement dans l'ouest du pays.

L'affaire avait été révélée mercredi matin par la radio allemande Deutschlandfunk, qui avait cité un rapport de l'inspecteur général de l'armée de terre, M. Helge Hansen, mettant en garde contre une éventuelle contagion d'extrême droite au sein de l'armée. M. Hansen conseillait aux officiers de *«surveiller les tendances extrémistes»* et d'intervenir chaque fois que nécessaire. Le délégué aux armées du Bundestag a estimé que, malgré ces *«incidents regrettables»*, il n'y avait pas lieu de redouter une percée extrémiste dans l'armée allemande, qui compte 400 000 hommes. Dans la nuit de lundi à mardi, trois officiers et un sous-officier, vraisemblablement en état d'ébriété, ont lancé une grenade d'exercice contre un foyer à Kiel, dans le nord de l'Allemagne. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : nouvelle arrestation d'un dirigeant de la Mafia.** – Santo Mazzei, l'un des chefs du clan des Cursoti, une organisation mafieuse de Catane, en Sicile, et Girolamo Rannisi, l'un des tueurs les plus recherchés, ont été arrêtés dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 novembre, a annoncé la police. Par ailleurs, Gaetano Giordano, un commerçant âgé de cinquante-cinq ans qui refusait de payer l'impôt de la Mafia, a été assassiné mardi 10 novembre à Gela, dans le sud de la Sicile, et son fils a été blessé, selon un rapport de la police. Trois jours plus tôt, un chef d'entreprise avait été assassiné à Foggia, dans le sud est du pays, pour les mêmes raisons (*le Monde* du 11 novembre). – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

Les entretiens anglo-allemands et les relations avec Paris

Le chancelier Kohl se dit solidaire de son «ami John»

MM. John Major et Helmut Kohl *ont participé*, mercredi 11 novembre, à Dichley Park, dans le comté d'Oxfordshire, à un sommet anglo-allemand au cours *duquel le chef du* gouvernement de Bonn a *exprimé* sa solidarité à son homologue de Londres dans sa polémique avec Paris sur la date de ratification *du traité* de Maastricht *par le* Parlement britannique.

LONDRES

de notre correspondant

Dans le paysage politique nuageux au sein duquel M. John Major évolue depuis quelque temps, la rencontre de mercredi avec le chancelier Helmut Kohl a *représenté une indiscutable* embellie. Le premier ministre britannique *attendait beaucoup de ce sommet*, pour plusieurs raisons : outre qu'il a besoin de s'évader un instant d'une accumulation de problèmes «domestiques» épineux, l'image de marque en Europe de la Grande-Bretagne, dont les convictions *communautaires n'ont jamais été* considérées comme très solides par ses principaux partenaires, a été singulièrement ternie par le nouveau délai annoncé par M. Major pour la ratification par le Parlement du traité de Maastricht.

Un contentieux subsiste, d'autre part, entre Londres et Bonn, à propos de l'attitude adoptée par la Bundesbank lors de la sortie de la livre *sterling du système monétaire* européen (SME), le 16 septembre dernier, ainsi qu'autour du retrait allemand du projet de l'EFA, l'avion de combat européen, jugé *trop cher par* les Allemands. Attentif à venir en aide à son *«ami John»*, le chancelier Kohl est allé au-devant des *désirs* britanniques sur pratiquement tous les dossiers évoqués.

Ainsi, à propos de la ratification *du traité, et alors même* que Bonn, comme la plupart des capitales européennes, avait fait part de sa *«consternation»* lors de l'annonce du report de la discussion de ce texte à la Chambre des communes, M. Kohl n'estime pas anormal que les Britanniques retardent ainsi le processus communautaire. *«J'ai une totale confiance en M. Major*, a-t-il affirmé, *et, s'il a besoin d'un peu de temps pour que la Grande-Bretagne soit en mesure de ratifier, je suis d'accord et lui dis «allez-y», je n'ai pas besoin de m'exciter pour cela. Pourquoi devrais-je critiquer le premier ministre?»*

Ne pas clouer les Français au pilori

Cette allusion indirecte aux propos de M. Mitterrand (qui, lui, avait estimé *«inacceptable»* le délai annoncé par Londres) était une musique douce aux oreilles de M. Major, d'autant plus que M. Kohl a ajouté : *«Ce n'est pas notre objectif de créer une Communauté à deux ou trois vitesses, mais nous ne voulons pas d'une Europe à la carte»*. Le chancelier n'a pas insisté sur le fait que cette Europe à plusieurs vitesses existe *de facto* pour l'Union économique et monétaire, puisque la Grande-Bretagne a obtenu, à Maastricht, une exemp*tion lui permettant de rejoindre* plus tard – ou jamais – l'UEM.

Si les deux chefs de gouvernement se sont contentés de phrases prudentes sur l'avenir de l'EFA (M. Kohl souhaitant une *«solution européenne commune»)*, leur accord s'est clairement manifesté à propos du GATT, Londres, comme Bonn, souhaitant une reprise rapide des négociations commerciales. M. Kohl s'est cependant *gardé de verser de l'huile* sur le feu, dans un contexte de détérioration rapide des relations entre la France et la Grande-Bretagne, en estimant notamment : *«je suis totalement hostile à toute action visant à clouer au pilori les Français, ce qui s'est trop souvent fait ces dernières semaines.»* M. Major qui, mardi, avait estimé à son tour *«inacceptable»* l'attitude de Paris dans ces négociations, en est, diplomatiquement, convenu, les deux délégations, comme l'a souligné M. Kohl, souhaitant parvenir à un *«compromis raisonnable»* avec les Etats-Unis.

Les Britanniques n'ont pas caché leur satisfaction devant les dispositions affichées par le chancelier allemand. *La* question étant de savoir si cette apparente «entente cordiale» anglo-allemande pourra durer longtemps. L'Allemagne ne joue-t-elle pas, traditionnellement, sur la scène européenne, un rôle de tampon entre Paris et Londres?

L. Z.

Le président Eltsine en Hongrie

Un séjour chargé de symboles

Après sa visite à Londres, le président russe s'est rendu à Budapest mardi 10 et mercredi 11 novembre, pour son second voyage (après la Bulgarie) dans un ancien pays socialiste européen depuis la disparition de l'URSS.

BUDAPEST

de notre correspondant

Cette visite à Budapest, avant tout destinée à dissiper les *malentendus entre «ex-frères»* pour ouvrir une *«ère nouvelle»*, a dit M. Eltsine, n'a pas *échappé aux pesanteurs du* passé. Elle ne pouvait faire l'impasse sur l'insurrection hon*groise d'octobre 1956, écrasée* par l'armée rouge. Alors que M. Mikhail Gorbatchev s'est formellement excusé *auprès de* Prague pour la répression de 1968, la Hongrie attendait toujours un geste *similaire* du Kremlin.

Lourde délégation

M. Boris Eltsine a réparé cet *«oubli»* en livrant à Budapest certains documents des archives du KGB et en se rendant sur la tombe d'Imre Nagy, premier ministre du gouvernement révolutionnaire de 1956, exécuté deux ans plus tard. *«Ce geste a la même valeur que celui de Willy Brandt lorsqu'il s'est agenouillé devant le monument aux morts de Varsovie»*, écrivait le quotidien *Magyar Hirlap*. Tout en rendant hommage aux *«martyrs de 1956»* dans son discours au Parlement de Budapest, M. Eltsine n'a pas pu résister au plaisir de saisir cette occasion pour adresser une nouvelle pique à M. Gorbatchev : *«Même pendant la période de la perestroïka, il n'y avait aucun homme soviétique qui se serait incliné devant le tombeau d'Imre Nagy. Je suis le premier»*, a-t-il déclaré, un sourire satisfait sur les lèvres.

La visite de M. Eltsine, flanqué d'une délégation d'une centaine de personnes, s'est soldée par neuf *traités*, accords et protocoles. Eux aussi non dénués de charge symbolique – *comme la restitution mutuelle* des œuvres d'art pillées après la seconde guerre mondiale, – *ils ont néanmoins permis de* faire avancer les négociations sur deux problèmes qui empoisonnent les *relations* bilatérales.

La Hongrie et la Russie se sont entendues pour annuler leur dette mutuelle d'indemnisa*tion liée au* départ des troupes soviétiques, chacune demandant la même somme. Mais pour en arriver à ce compromis, Budapest a dû faire une concession de dernière minute en acceptant de *livrer – ironie de* l'Histoire – au nom de *«l'assistance humanitaire»*, des médicaments à la Russie pour *10* millions de dollars.

Autre héritage conflictuel : la dette commerciale de 1,8 milliard de dollars de la Russie envers la Hongrie, mise à jour par l'effondrement du COME*CON*. Selon le premier ministre hongrois M. Jozsef Antall, Moscou va en rembourser la moitié sous forme de livraison de pièces de rechange militaires.

La chute des régimes communistes a paradoxalement rapproché Moscou et Budapest sur un enjeu crucial pour les deux pays : la défense des minorités. Il y a près de 3,5 millions de Magyars dans les Etats voisins de la Hongrie, et plus de 20 millions de Russes vivent, *dans* l'ex-URSS, en-dehors de leur *«mère patrie»*. MM. Antall et Eltsine se sont donc engagés à accroître leur coopération sur cette question au sein des organisations internationales, notam*ment* à l'ONU.

Visiblement satisfait, le président russe s'est laissé aller en fin de journée à des propos lyriques sur la *«beauté et la propreté de Budapest»*. Un peu gênés par cette flatterie, les Hongrois ont été en outre désarçonnés par un journaliste russe qui a posé *une question* sur *«l'ère nouvelle»* dans les relations entre les deux pays... en citant Lénine.

YVES-MICHEL RIOLS

Le cinquième sommet de l'UMA

Les pays du Maghreb dénoncent la «montée de l'intégrisme religieux»

Le cinquième sommet de l'Union du Maghreb arabe (UMA), qui rassemble l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, a condamné, mercredi 11 novembre, le *«terrorisme»* né de la *«montée de l'intégrisme religieux»*. La déclaration commune, publiée au terme de la réunion à Nouakchott (Mauritanie), souligne que *«le terrorisme et l'extrémisme que connaît la région constituent une menace pour la société et la démocratie»* et appelle *«à empêcher toute action de groupes terroristes dirigée contre l'un ou l'autre des pays membres»*.

Le sommet de l'UMA demande, d'autre part, au Conseil de sécurité de l'ONU de *«revenir sur sa décision d'embargo contre la Libye et de favoriser une solution juste et équitable du problème»* qui, depuis le 15 avril dernier, oppose ce pays à la communauté internationale. Il réaffirme *«la disponibilité de Tripoli à se conformer à la légalité internationale»*.

Le sommet de l'UMA a salué *«les étapes franchies»* dans la construction du *«Grand Maghreb»* et décidé de donner au secrétariat général de l'organisation *«les moyens nécessaires pour dynamiser le travail communautaire»* et préparer la mise en application des quinze conventions déjà signées, parmi lesquelles la création d'une zone de libre-échange et l'établissement d'une carte d'identité communautaire.

M. Ould Taya, le chef de l'Etat mauritanien, qui présidait ce sommet, était entouré par ses homologues tunisien, M. Ben Ali, et algérien, M. Ali Kafi, dont c'était la première sortie hors d'Algérie depuis sa désignation, au mois de juillet dernier, à la tête du Haut Comité d'Etat (HCE). Le roi du *Maroc était représenté par son premier* ministre et le «Guide de la révolution» libyenne, le colonel Mouammar Kadhafi, *par son* ambassadeur au Maroc. – *(AFP.)*

Le philosophe Michel Serres fait partie des vingt et un membres du nouveau forum de réflexion de l'UNESCO

Vingt et une personnalités du monde de l'éducation, de la science, de la littérature et de la communication ont accepté de faire partie du Forum de réflexion nouvellement créé à l'Unesco afin d'essayer de *«dégager les tendances nouvelles qui pourraient inspirer l'Organisation durant la décennie à venir»*. Ce forum a été mis en place par le conseil exécutif à la demande de la conférence générale de l'UNESCO en vue de rassembler les points de vue d'intellectuels du monde entier.

Les membres de cette nouvelle instance consultative sont : le juriste algérien Ahmed Bedjaoui, membre de la Cour internationale de justice de La Haye depuis 1982; l'historien russe Anatoly Derevianko, membre de l'Académie des sciences de son pays; le romancier italien Umberto Eco; la magistrate australienne Elizabeth Evatt, ancienne présidente du comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination féminine; le professeur de sciences politiques et ancien ministre égyptien Mohamed Fathallah El Khatib; le Prix Nobel de littérature 1982 Gabriel Garcia Marquez (Colombie); le zoologiste et ancien ministre zambien Lamick Goma; le juriste Hector Gros-Espiell, actuel ministre des affaires étrangères d'Uruguay; l'ancien président de Tchécoslovaquie Vaclav Havel; l'économiste Reimut Jochimsen, président de la banque centrale allemande en Rhénanie-Westphalie-Nord; l'ancienne ministre mozambicaine de l'éducation, Graça Machel; le philosophe et diplomate argentin Victor Massuh, membre de l'Académie des sciences de son pays; la spécialiste tanzanienne de l'éducation, Marjorie Mbilinyi; le Prix Nobel de médecine 1974, Georges Palade (Roumanie); l'universitaire américano-palestinien, Edouard Saïd; le biologiste israélien Michel Sela; le philosophe et historien des sciences français, Michel Serres; José Israël Vargas, président du comité des sciences et de la technologie de l'Organisation internationale du travail et président de l'Académie brésilienne des sciences; l'historienne de l'art, spécialiste de la danse hindoue, Kapila Vatsyayan; Aristide Velompanahy, ancien ministre de l'éducation à Madagascar; l'ingénieur Wei Zhang, membre de l'Académie chinoise des sciences.

La Colombie et la France ont offert d'accueillir les premières réunions du Forum de l'UNESCO prévues en 1993.

J.-P.-P.-H.

ASIE

CHINE : un mois après le XIVe congrès du PC

Important remaniement dans l'armée et rumeurs de crise politique

Un important remaniement à la tête de l'armée chinoise, d'insistants appels pour qu'elle *« obéisse au Parti »* communiste, et les informations qui filtrent sur l'atmosphère de conspiration ayant entouré le XIVe congrès du PCC, montrent que la situation est loin d'être normalisée à Pékin, un mois après le « triomphe » de M. Deng Xiaoping.

PÉKIN

de notre correspondant

Comme tous les congrès du PCC, le XIVe avait constitué une tentative visant à projeter l'image d'un pouvoir enfin stabilisé, prêt à affronter la disparition de M. Deng et des autres vétérans de la Longue Marche. En y apportant la touche finale de sa *réapparition en forme* d'adieux, le 19 octobre, M. Deng avait tenté de consolider encore cette image. Comme souvent, l'image a été rapidement écornée par les informations à la fois officielles et non officielles que laissent échapper le pouvoir et les factions qui le composent. Au point qu'il règne à Pékin, un mois après la clôture de la réunion, une atmosphère de *curieuse incertitude.*

Ce climat a été renforcé par une série d'articles et d'éditoriaux, en particulier du *Quotidien de l'armée*, appelant celle-ci, avec une *insistance inaccoutumée*, à *« écouter le Parti »*, au nom de la formule célèbre, quoique largement controuvée, qui veut que *« le Parti commande aux fusils »*. Si cela va encore mieux en le répétant, c'est que l'armée paraît traversée à nouveau par une crise résultant de la mise à l'écart du puissant clan du président de la République, M. Yang Shangkun.

Outre le chef de l'État, mis à la retraite en deux temps – il a perdu ses fonctions militaires et exerce ses fonctions honorifiques jusqu'au printemps, – la principale victime du limogeage a été son demi-frère, le général Yang Baibing, âgé de soixante-douze ans, écarté de ses postes de secrétaire de la commission militaire du Parti, organe crucial de décision, et de commissaire politique en chef de l'armée, contre *une promotion symbolique au* bureau politique.

A la suite de cette éviction déguisée, le pouvoir a fait connaître à sa manière détournée *un remaniement à la tête de l'armée*, apparemment inspiré par M. Deng en vue de mettre fin à une tentative de plus en plus visible de la famille Yang d'accaparer le maximum de pouvoir dès avant la mort du patriarche. Le général Zhang Wannian, ex-commandant de la région militaire de Jinan (est), âgé de soixante-quatre ans, a été promu chef d'état-major général *en remplacement du général* Chi Haotian, appelé à succéder bientôt au ministre de la défense Qin Jiwei, atteint par l'âge de la retraite. Le remaniement, à la fois technique et politique, touche tous les grands départements de l'état-major et plusieurs régions militaires.

Querelles florentines

Le bouche-à-oreille des dernières semaines montre que ce remaniement suit une période d'assez grave instabilité au sommet de l'armée. On croit savoir par exemple que plusieurs unités de la région militaire de Pékin avaient été mises en état d'alerte avant l'ouverture du congrès du PCC, de crainte d'une tentative des Yang de s'opposer aux décisions de M. Deng les frappant. Selon un bruit qui circule, l'impopularité que la famille s'était acquise dans les rangs de l'armée a éclaté lors de l'annonce de son départ.

On parle d'un banquet rassemblant, ce soir-là, dans un hôtel situé face au Musée militaire de Pékin, vétérans et hauts responsables opérationnels. On y mangea, dit-on, du mouton (allusion au nom Yang, prononcé comme le mot mouton) arrosé de vin blanc *« on the rocks »* (le prénom Baibing signifie *« Blanche Glace »*). On *parle aussi de pétards allumés dans* certains commandements.

D'autres indices témoignent que l'on n'est pas passé loin d'une crise sérieuse. Une rumeur prête à l'amiral *Liu Huaqing, qui vient d'accéder* à la vice-présidence de la commission militaire, un serment de fidélité à M. Deng fait sous une forme inquiétante : il se serait comparé au défunt général Xu Shiyou, formidable figure qui organisa, en 1971, la chute de Lin Biao, le dauphin félon de Mao, et qui protégea M. Deng lorsque celui-ci, évincé dans les derniers mois de la vie du Grand Timonier, songeait à reconquérir le pouvoir par la force à partir du sud du pays.

Le limogeage du « jeune » Yang se serait également très mal passé, celui-ci refusant initialement d'accepter sa feinte promotion, jusqu'à ce que M. Deng intervienne. Enfin, avec la subtilité des querelles florentines que prend souvent la politique chinoise, la famille Yang aurait cherché à se venger en faisant publier une photographie désobligeante pour le patriarche, assis dans un fauteuil, jouant gaiement *avec son petit-fils, son épouse participant* à ce moment de relaxation d'où transpire le bonheur familial. Le problème est que la photo fut prise par le fils de M. Yang Shangkun le 15 avril 1989, jour de la mort de Hu Yaobang et date symbolique du deuil national ayant servi de détonateur au Printemps de Pékin. Montrer M. Deng dans cet état d'insouciance un tel jour *viserait à nuire à son image.*

Le pouvoir a-t-il écarté cette nouvelle crise avec le remaniement militaire ? On en serait plus sûr si l'on observait les signes habituels de son fonctionnement : apparition régulière de ses chefs à la télévision et images de réunions tenues à travers tout le pays pour tirer les conséquences du congrès du Parti. Il n'en est rien. Depuis le 27 octobre, le journal télévisé de *19 heures est composé de manière* inhabituelle, parfois privé d'actualité politique pendant plusieurs jours, comme si les dirigeants n'avaient pas le temps de se montrer, si ce n'est par de rares et soudaines réapparitions dans lesquelles ils affichent un visage fermé au-dessus de costumes sombres. Plusieurs fois, les présentateurs ont arboré des habits noirs, *comme pour l'annonce d'un deuil.*

Plusieurs des gérontes étant gravement malades, voire mourants, pareil deuil ne constituerait nullement une surprise. Mais, dans le *contexte de la rupture mal dissimulée* entre M. Deng et son vieux compagnon d'armes, l'ombre de la mort ne contribue pas à dessiner un avenir sans nuages.

FRANCIS DERON

Et si les Chinois avaient découvert l'Amérique ?

PÉKIN

de notre correspondant

L'année Christophe Colomb ne pouvait pas passer sans que refasse surface une vieille marotte chinoise : l'Amérique n'a pas été découverte par le Génois, le 12 octobre 1492, mais bien, mille ans plus tôt, par le moine bouddhiste chinois Faxian, au cours de *l'hiver* 412.

C'est prouvé scientifiquement, assure M. Lian Yunshan, un des innombrables chercheurs chinois à soutenir cette *thèse selon laquelle la Chine a* bel et bien *« découvert l'Amérique »* la première. Le moine exhumé ces jours-ci par Pékin vécut de 336 à 422. Il était parti en Inde en quête des Saintes Ecritures bouddhiques. Parvenu dans l'actuelle Sri-Lanka, il embarqua, le 5 septembre 412, à bord d'un des trois vaisseaux d'une expédition marchande chinoise pour regagner la Chine du Sud. La tempête dérouta les bateaux, qui accostèrent en un lieu connu depuis sous le nom de Yepoti.

« Nombre de chercheurs occidentaux ont considéré que Yepoti était l'actuelle île de Java. (...) En fait, Yepoti est quelque part près de l'actuelle Los Angeles », assure M. Lian, de la Société historique Chine-Pacifique, un organisme pékinois, et qui a exposé ses vues *devant ce que la presse de* Pékin a présenté comme un symposium international sur les civilisations du Pacifique.

Des preuves ? M. Lian en livre deux, éclatantes. D'une part, *« Java était peuplée de nombreux bouddhistes. Or, dans le royaume de Yepoti* (où il vécut quatre mois), *Faxian ne vit pas un seul moine bouddhiste »*, comme en attestent ses Mémoires. D'autre part, M. Lian dit avoir rassemblé des peintures mayas montrant des bateaux accostant à terre, venant d'on ne sait où. Un *« mystère »* que le chercheur récupère à son profit.

Non content d'avoir découvert l'Amérique, Faxian réalisa *ce qui doit être une autre* première : l'aller-retour trans-Pacifique. A l'automne de 413, les trois bateaux se retrouvèrent sur la côte chinoise, dans la *province actuelle du Shandong* (est), à Laoshan.

F. D.

□ **INDE : *démission du procureur général.*** – Le procureur général de l'Inde a démissionné, a-t-il été annoncé, mardi 10 novembre. M. G. Ramaswamy faisait l'objet d'une controverse pour avoir bénéficié d'un découvert de 50 000 dollars de la part de la Standard Chartered Bank, basée à Londres, compromise, avec d'autres établissements financiers, notamment étrangers, dans un scandale qui a éclaté en avril à la Bourse de Bombay. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

M. Clinton veut que son pays reste « le plus puissant du monde »

M. Bill Clinton a souhaité, mercredi 11 novembre à Little Rock (Arkansas), que les Etats-Unis restent *« le pays le plus puissant du monde »* sur le plan militaire tout en se disant décidé à poursuivre les réductions d'effectifs liées à la fin de la guerre froide. Le président élu s'exprimait dans la capitale de l'Etat dont il est toujours le gouverneur, à l'occasion de la Journée nationale des anciens combattants.

Le futur commandant en chef *des forces armées américaines, qui* prononçait son premier discours depuis son élection le 3 novembre, a indiqué qu'il s'efforcerait à partir du 20 janvier, date de son entrée en fonctions, de tenir compte à la fois de la fin de la guerre froide et du fait que *« le monde est toujours dangereux et incertain »*. *« J'aurai la responsabilité de poursuivre la réduction de nos forces militaires dans la logique de la fin de la guerre froide (...) et, dans ce contexte, de faire en sorte que ce pays reste le plus puissant du monde »*, a affirmé M. Clinton, qui *s'est prononcé au cours de sa campagne* pour des réductions du budget de la défense plus importantes que celles proposées par M. Bush.

Le président élu a également souligné la nécessité *« d'accroître la mobilité »* des forces américaines, aériennes et maritimes, *« parce que dans ce monde incertain, nous ne pouvons jamais savoir où notre présence est nécessaire »*. *« Je m'engage aujourd'hui à remplir ces responsabilités de commandant en chef »*, a affirmé M. Clinton, dont la crédibilité dans ce domaine avait été mise en doute par les républicains au cours de la campagne électorale en raison de son opposition à la guerre du Vietnam.

Les larmes de M. Bush

Le président élu a également évoqué la question des prisonniers et *disparus américains* du Vietnam. Il a affirmé qu'il *« ne se reposerait pas »* tant que ce problème ne serait pas définitivement réglé, ajoutant notamment que les Etats-Unis ne *normaliseraient pas* leurs relations avec les pays du Sud-Est asiatique qui retiennent des informations sur les disparus. Expliquant qu'il ne *« voulait pas laisser dehors dans le froid ceux qui ont gagné la guerre froide »*, il a de nouveau évoqué des programmes de formation et de reconversion pour les personnels touchés par les réductions d'effectifs.

Le président élu a poursuivi mercredi ses prises de contact avec les dirigeants étrangers en appelant le président ukrainien Leonid Kravtchouk, le président nigérian Ibrahim Babangida et le premier ministre indien Narasimha Rao, a indiqué son porte-parole George Stephanopoulos.

M. Kravtchouk a rappelé sa *volonté de démanteler* les armes nucléaires ex-soviétiques présentes sur son territoire mais également son exigence préalable que la Russie verse des compensations à l'Ukraine, a précisé M. Stephanopoulos. Le président ukrainien, cité par le porte-parole américain, a ajouté que son pays *« voulait être un facteur de stabilité dans la région »* et *« un Etat non nucléaire »*.

M. Clinton, au cours de sa conversation avec le président nigérian Ibrahim Babangida, a affirmé que les Etats-Unis devaient avoir des relations *« plus importantes et plus positives »* avec l'Afrique. *« Cela fait longtemps »* que les Etats-Unis auraient dû montrer *« un intérêt conséquent pour l'Afrique »*, a affirmé M. Clinton, cité par son porte-parole.

M. George Bush a d'autre part invité mercredi M. Clinton à venir le rencontrer à la Maison Blanche. M. Clinton a répondu à M. Bush, qui l'appelait de l'avion présidentiel Air Force One, qu'il aimerait effectuer une telle visite la semaine prochaine. Celle-ci devrait avoir lieu le 17 ou le 18 novembre. M. Bush avait eu du mal à contenir son émotion, mardi soir, lors d'un dîner à Washington avec des membres républicains du Congrès, parmi lesquels M. Dole, leader de la minorité républicaine au Sénat. Le président battu, qui est parti mercredi passer quatre jours au soleil de Floride, n'avait pu, pendant un bref instant, retenir ses larmes. – *(AFP.)*

□ **PANAMA : référendum sur la réforme de la Constitution.** – Les Panaméens sont appelés à se prononcer dimanche 15 novembre par référendum sur une série de réformes de la Constitution, qui incluent notamment l'abolition de l'armée. Les sondages prévoient une victoire du « non », par lequel les électeurs manifesteraient leur mécontentement à l'égard du gouvernement du président Guillermo Endara. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : un camp du Sentier lumineux détruit par l'armée.** – Un camp de la guérilla maoïste du Sentier lumineux, situé près du village de Vishcatan, dans la région d'Ayacucho (fief des sentiéristes), à quelque 600 km au sud-est de Lima, a été attaqué et détruit par des hélicoptères de l'armée péruvienne, a annoncé mercredi 11 novembre le président Alberto Fujimori sans préciser la date de l'intervention. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ANGOLA : les menaces de reprise de la guerre civile

Les troupes de l'UNITA se mobiliseraient dans le nord du pays

Une délégation des Nations unies, menée par le sous-secrétaire général de l'ONU pour les opérations de maintien de la paix, M. Marrack Goulding, a pu s'entretenir, mardi 10 novembre, à Huambo, dans le centre du pays, avec le président de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), M. Jonas Savimbi.

Rien n'a filtré de cette rencontre, le porte-parole de l'ONU à Luanda se contentant d'indiquer, mercredi, qu'elle avait permis un *«échange de vues complet sur la difficile situation, les possibilités de relance du processus de paix, et les actions que pourrait entreprendre l'ONU»*. M. Goulding devait rencontrer, jeudi, dans la capitale angolaise, le président Jose Eduardo Dos Santos, avant de repartir le soir même pour New-York.

Le chef des observateurs militaires de l'ONU en Angola, le major-général Edward Unimna, était présent à Huambo, aux côtés de M. Goulding, ce qui confirme l'inquiétude de l'ONU devant la possibilité d'une reprise de la guerre civile.

La déclaration faite, jeudi matin, sur les ondes de la radio portugaise Radio Mova par le chef de l'UNITA n'a pas dissipé les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de l'Angola. Tout en s'affirmant *«prêt à rencontrer»* le président Dos Santos, M. Savimbi a prévenu que, *«si on le provoquait»*, il avait la capacité *«de lutter encore pendant dix ans»*.

Renforts de troupes à Soyo

Sur le terrain, la tension reste vive, les soldats de l'UNITA, cantonnés à moins de 50 kilomètres au nord de Luanda, continuant à faire face aux troupes régulières. Aucun combat ne s'est encore produit, a constaté, mercredi matin, l'envoyé spécial de l'AFP. Mais ce calme pourrait n'être que de courte durée.

Selon l'un des principaux responsables de l'armée angolaise, le général Higino Carneiro, l'UNITA mobiliserait actuellement ses hommes, à travers tout le pays. *«Nous ne nous laisserons pas enfermer dans nos maisons»*, a prévenu l'officier, évoquant ouvertement *«la guerre qui va venir»*.

Les maquisards de l'UNITA, a précisé le général Carneiro, sont en train de se positionner dans l'extrême nord du pays, dans la ville pétrolière de Soyo. De source occidentale, on indique que tous les techniciens étrangers ont été évacués ou mis à l'abri sur des plates-formes.

Un bâtiment de la marine angolaise est sur place et des renforts de gendarmerie ont été envoyés, en début de cette semaine, affirme-t-on de même source. Selon le général Carneiro, l'UNITA aurait pris contact avec le Front de libération de l'enclave de Cabinda (FLEC), lui-même hostile au gouvernement de Luanda.

Dans la capitale – où le groupe français Méridien vient d'annoncer qu'il suspendait son contrat de gestion de l'hôtel Présidente – la «guerre d'intox» se poursuit entre les frères ennemis angolais. Le gouvernement a ainsi rendu publics, mercredi, des documents qui prouvent, selon lui, que l'UNITA avait prévu un coup de force pour *«s'emparer du pouvoir à n'importe quel prix»*, au lendemain des élections de la fin septembre.

Selon le vice-ministre de l'intérieur, M. Fernando da Piedade «N'dando», ces documents, retrouvés à Luanda, avaient été rédigés à la mi-octobre par Elias Salupeto Pena et Jeremias Chitunda – deux hauts responsables de l'UNITA, tués lors des affrontements – et par le «ministre» des affaires étrangères du mouvement, M. Abel Chivukuvuku, blessé lors des combats.

Parmi d'autres documents, figurent les noms de responsables blancs et métis du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA, ex-parti unique) et une liste d'*«objectifs stratégiques»*, tels que l'aéroport, le port et le palais présidentiel. Le gouvernement, qui a enjoint l'UNITA de *«déposer les armes»*, a accusé l'Afrique du Sud et le Zaïre d'aider le mouvement de Jonas Savimbi. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD

Loterie populaire et dîners chics pour renflouer les caisses du Parti communiste

Pour renflouer ses finances, gravement mises à mal par l'effondrement des régimes de l'ex-URSS et de l'Europe de l'Est, le Parti communiste sud-africain (SACP) recours à la vente de billets de loterie. Le gagnant a droit à un voyage pour deux en Chine populaire gracieusement offert par le Parti communiste chinois. Pour le prochain tirage, prévu en avril, un million de billets ont été imprimés. Le billet est vendu 10 rands (20 F).

Cela suffira-t-il à remplir les caisses du SACP – dont le nombre de militants est estimé à quelque vingt-cinq mille? *«Financièrement, ça ne va pas fort. Nous avons besoin de fonds supplémentaires»*, a admis un porte-parole du SACP, M. Gavin Sinclair. Outre cette loterie populaire, le SACP organise aussi des dîners mondains. Le dernier en date s'est déroulé dans un des hôtels les plus chics de Johannesburg, où, pour 500 rands (1 000 F) le couvert, des hommes d'affaires ont pu entendre les dirigeants-vedettes du SACP expliquer leur programme. – *(AFP.)*

□ **GHANA : nouvel attentat à la bombe.** – Les mesures de sécurité ont été renforcées, mercredi 11 novembre, à Accra, à la suite d'un nouvel attentat à la bombe, le quatrième depuis l'élection présidentielle du 3 novembre. L'engin a explosé, mardi, sur le campus de l'université de Legon, au nord de la capitale, sans faire de victime, a précisé la police. Trois personnes ont été arrêtées. Les récents attentats avaient été revendiqués par un groupe inconnu, baptisé Farighan, affirmant vouloir renverser le régime du président Jerry Rawlings. – *(Reuter.)*

□ **MALAWI : incidents meurtriers devant le tribunal de Blantyre.** – Des militants progouvernementaux, membres de l'organisation des Jeunes pionniers (une branche du parti unique), ont battu à mort deux personnes, mercredi 11 novembre, lors de bagarres qui ont éclaté devant le tribunal de Blantyre où est actuellement jugé le syndicaliste Chakufwa Chihana, chef de file de l'opposition au régime. – *(Reuter.)*

□ **TOGO : des milliers de personnes ont manifesté leur soutien au premier ministre.** – Plusieurs milliers de personnes se sont réunies, mercredi 11 novembre, à Lomé, devant le siège du gouvernement, pour manifester leur soutien au premier ministre, M. Joseph Kokou Koffigoh, dont les décisions ont été mises en cause par le chef de l'Etat, le général Gnassingbé Eyadema (*le Monde* du 11 novembre). Répondant aux manifestants, le chef du gouvernement a révélé que les partisans du général Eyadema souhaitaient que le scrutin présidentiel intervienne le mois prochain, avant les législatives, contrairement au calendrier officiellement adopté. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Un politicien pashtoun retenu en otage par le Hebz-e-Islami

M. Nasroullah Mansour, importante personnalité pashtoune – il est vice-président du parti modéré Harakat-e-Inqilab et gouverneur de la province stratégique du Paktia – a été victime, mardi 10 novembre, d'une embuscade selon toute apparence tendue par le Hebz-e-Islami du chef fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar. Il a été retenu en otage plusieurs heures après l'attaque au cours de laquelle deux de ses gardes du corps ont été tués et dix-sept autres blessés.

L'incident a eu lieu à Charasaib, sur la ligne de front du Hebz, au sud de la capitale. M. Mansour était parvenu, en août, à négocier l'arrêt des combats sanglants qui avaient opposé pour la maîtrise de Kaboul les troupes du ministre de la défense, le Tadjik Ahmad Shah Massoud, et celles du Pashtoun Hekmatyar.

Après son retour à Kaboul, M. Mansour s'est déclaré stupéfait car sa formation a toujours eu de bons rapports avec le Hezb : *«Je n'aurais jamais cru qu'il était aussi dingue»*, a-t-il déclaré à propos de M. Hekmatyar. Selon lui, le chef du Hezb veut saboter l'accord de cessez-le-feu, aux termes duquel les «hezbis» doivent s'éloigner de Kaboul en contre-partie du retrait des miliciens ouzbeks alliés du président Rabbani. – *(AFP, Reuter.)*

LIBÉRIA

Les espoirs d'une trêve s'amenuisent

L'aviation du Nigéria a attaqué, mercredi 11 novembre, certaines des positions du Front national patriotique du Libéria (FNPL) près de Monrovia, où les espoirs d'un cessez-le-feu s'amenuisent de jour en jour. La «trêve» censée entrer en vigueur mardi à minuit, selon le vœu exprimé samedi dernier par les dirigeants de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), n'a pas été respectée. De même, les promesses de *«cessez-le-feu unilatéral»* faites par le chef du FNPL, M. Charles Taylor, en début de semaine, sont restées lettre morte.

Les critiques vis-à-vis des «casques blancs» ouest-africains de l'ECOMOG – où les militaires nigérians sont la majorité – ont été officiellement relayées par celles de Washington, pourtant traditionnel allié du Nigéria. *«Nous soutenons les Africains de l'Ouest, mais l'ECOMOG n'est malheureusement plus une partie neutre»* dans le conflit libérien, a déclaré, mercredi, le sous-secrétaire d'Etat américain chargé des affaires africaines, M. Herman Cohen. Cette prise de position a choqué le président par intérim du Libéria, M. Amos Sawyer. *«Tous les gens ici veulent vivre en sécurité. Leur seul espoir est l'ECOMOG»*, a-t-il déclaré. – *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE

Les pays nordiques dénoncent les «barons de l'ONU»

Les gouvernements du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède ont collectivement dénoncé, mercredi 11 novembre, l'éviction de l'envoyé spécial de l'ONU en Somalie, M. Mohamed Sahnoun, qui avait critiqué la lenteur de l'appareil de l'ONU pour combattre la famine dans ce pays.

Réunis à l'issue de la dernière journée de la 41e session du Conseil nordique, les ministres des affaires étrangères ont loué *«les efforts méritoires»* de M. Sahnoun et vertement tancé la bureaucratie de l'ONU. Le chef de la diplomatie danoise, Mme Uffe Ellemann-Jensen, a été particulièrement virulente : *«Nous ne pouvons nous croiser les bras et nous taire devant ces barons de l'ONU qui poussent à partir un tel homme.»* Les cinq ministres des affaires étrangères des pays nordiques ont estimé que *«des réformes profondes sont nécessaires dans le système des Nations unies»* et qu'ils exerceraient *«des pressions»* en ce sens. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Au cours de leur assemblée générale annuelle

Les Verts sont appelés à ratifier un rapprochement avec les amis de M. Brice Lalonde

Avec un jour d'avance sur Génération Ecologie, qui réunit son premier congrès national les 14 et 15 novembre à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), les Verts doivent se *retrouver à Chambéry, dès* vendredi 13 novembre, pour leur assemblée générale annuelle. A quatre mois des élections législatives, les deux branches de la famille écologiste sont appelées à ratifier simultanément le rapprochement proposé, le 3 novembre dernier, par leurs *principaux responsables*.

Il y a un an, lors de l'assemblée générale de Saint-Brieuc, c'était encore l'époque du repli, dans l'attente de jours meilleurs. M. Antoine Waechter ne croyait guère en *«l'avenir politique de Génération Ecologie»* (1), et son principal rival au sein des Verts, M. Yves Cochet, toujours enclin à rechercher de possibles alliances avec la gauche, allait voir se barrer la route *du collège exécutif simplement pour* avoir eu raison un peu trop tôt.

Le contexte politique dans lequel la neuvième assemblée générale des Verts se réunit, du 13 au 15 novembre à *Chambéry, est, naturellement, bien différent.* Entre-temps, aux élections régionales, les amis de M. Waechter ont été légèrement devancés (de 0,3 point et de près de quatre-vingt-cinq mille voix) par les nouvelles recrues de M. Brice Lalonde, trop facilement qualifiées de *«notables recyclés»*. Face à un mouvement neuf, créé, au feeling, en décembre 1990, par l'âme damnée du parti Vert, les *dépositaires patentés de l'écologie à la* française n'ont dû leur salut qu'aux appels du pied, si peu discrets, d'un pouvoir socialiste déjà aux abois.

Attentifs à cette leçon, les responsables des Verts n'ont cessé, depuis lors, de multiplier les rencontres avec les dirigeants de l'ensemble des partis traditionnels, toujours jugés *«productivistes»*, à l'exception du Front national. Après le ralliement contraint de M. Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la fonction publique et des *réformes administratives, à la candidature* d'une jeune militante Verte, Mme Marie-Christine Blandin, à la présidence du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, des accords plus limités ont été conclus, ces dernières semaines, avec les présidents RPR ou PR des conseils régionaux d'Ile-de-France et de Lorraine.

Enfin, le 3 novembre, les Verts et Génération Ecologie sont parvenus à une alliance, politique et électorale, en vue des prochaines élections législatives, laquelle n'a pas manqué de faire prendre conscience – enfin – aux dirigeants du Parti socialiste, du Parti communiste et du Mouvement des radicaux de gauche des conséquences que pourrait avoir, pour leur propre compte, l'émergence d'un *«pôle écologiste fort»*. Dans la perspective de *l'élection présidentielle, ces exclus de* la représentation nationale que sont les écologistes inquiètent même tellement qu'à droite M. Alain Carignon a cru devoir faire savoir, au nom du RPR, qu'il faudrait faciliter l'entrée des écologistes dans la prochaine Assemblée nationale.

C'est dire que dans les milieux politiques, plus encore que dans l'opinion publique, les écolos ont le vent en poupe. A coup d'offres de circonscriptions réservées ou de retraits gratuits, on serait prêt, à gauche et à droite, à dérouler soudain devant eux un tapis vert.

Rivalités et contestations

Hors de portée des micros et des caméras, toutefois, les amis de MM. Lalonde et Waechter n'en finissent pas de se répandre sur la duplicité de l'un, le sectarisme de l'autre. De ce point de vue, l'union affichée n'est qu'une duperie. La récente proposition d'organiser des primaires pour désigner le candidat des écologistes à la prochaine élection présidentielle ne manquera pas de le révéler (*le Monde* du 11 novembre). Mais, de surcroît, au sein même de chaque mouvement, les deux chefs de file de l'écologie politique sont peu ou prou contestés par une partie de leurs troupes. Les uns reprochent à l'ancien ministre de l'environnement de tailler sa stature de futur présidentiable par des critiques un peu trop répétées contre l'actuelle direction du PS. D'autres regrettent que l'ancien apôtre du «ni-ni» – ni gauche, ni droite – soit devenu le premier artisan d'un éventuel rapprochement entre les Verts et le PS.

En dépit de l'engouement qu'elle paraît susciter, la famille écologiste n'est pas parvenue, d'autre part, à capitaliser à son profit le rejet des pratiques politiques traditionnelles. Sans doute le mouvement de M. Lalonde a-t-il pu capter rapidement, aux côtés de quelques notables venus du centre-gauche, d'anciens militants du mouvement de *mai 1968*, devenus aujourd'hui quadragénaires, et beaucoup de déçus de la gauche, désireux, malgré tout, de rester fidèles à la majorité présidentielle. Mais l'effectif *des Verts* continue de stagner autour de cinq mille adhérents. Et derrière l'image quelque peu austère, mais sérieuse et appliquée de M. Waechter, de nombreux cadres intermédiaires, délégués au Conseil national interrégional des Verts, continuent de se comporter comme si rien n'avait changé.

Il reste que, parmi une multitude de textes et d'amendements, les Verts consacreront une partie de leurs débats au partage du travail et aux institutions. Ce ne sont pas là des thèmes hors du temps. Le premier prétend récupérer *«une grande idée perdue en route»* au cours des dix dernières années. Le second, arrêté de longue date, s'inscrit parfaitement dans le cadre tracé, le 9 novembre, par le chef de l'Etat, pour une future révision constitutionnelle. Les propositions, à usage interne, des deux principaux porte-parole actuels des Verts, M. Waechter et Mme Dominique Voynet, visent, d'*autre part*, à *renforcer* l'efficacité de leur mouvement. Il n'est plus question pour eux désormais de se limiter à la défense de l'environnement, ni à la protection des espaces et des espèces malchanceux. En 1992, les Verts sont sortis de l'ère du castor.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) *Le Monde* du 24 octobre 1991.

L'écologie aux deux visages

Selon une enquête menée auprès des conseillers régionaux les élus des Verts sont plus jeunes et moins «notabilisés» que ceux de Génération Ecologie

Alors que les frères ennemis de l'écologie politique réunissent ce week-end leurs formations respectives pour définir leur stratégie, la question de savoir s'il est opportun de constituer un front unique des écologistes se pose à nouveau. Une enquête sociologique inédite, réalisée auprès des élus régionaux Verts et Génération Ecologie (1), éclaire d'un jour nouveau ces deux formations et précise leurs vraies différences.

Mars 1992 : les écologistes, après des années de balbutiements, sortent victorieux des élections régionales en remportant, toutes tendances confondues, 14,7 % des suffrages. Après leur succès aux élections municipales et européennes de 1989, c'est leur intronisation dans la cour des grands partis, alors même qu'ils sont divisés entre le parti d'Antoine Waechter, qui obtient 6,8 % des voix, et celui de Brice Lalonde, qui le devance avec 7,1 % (2).

Les deux cent dix élus écologistes qui entrent alors dans les assemblées régionales sont remarqués. D'âge mûr, ces nouveaux conseillers sont cependant plus jeunes que la moyenne : 34 % ont moins de quarante ans, contre 7 % pour l'ensemble des élus régionaux (3), et ils ne sont que 3 % à avoir soixante ans ou plus (27 % pour l'ensemble des élus régionaux). Parmi ces élus, les femmes sont plus nombreuses que dans les autres formations.

Elites culturelles

Mais déjà, sur ce point, les premières différences entre les deux formations concurrentes apparaissent : 23 % des conseillers régionaux Verts sont des femmes, pour 14 % parmi les élus de Génération Ecologie (GE) et 10 % sur l'ensemble des élus régionaux. Ce qui s'explique : la parité aux postes de responsabilité est inscrite dans les statuts des Verts. Et si elles ne sont pas plus d'élues, c'est faute de combattantes – les femmes ne représentent toujours que 27 % des adhérents Verts (4) – et parce que souvent seule la tête de liste, fréquemment un homme, a été élue. L'âge moyen diffère aussi grandement entre les deux formations : 47 % des élus Verts ont moins de quarante ans contre 22 % des élus de GE.

Ce nouveau personnel politique régional se distingue aussi parce qu'il compte une forte proportion de membres de professions intellectuelles (33 %). Parmi eux, les enseignants sont plus nombreux – 30 % à GE et 37 % chez les Verts – que parmi l'ensemble des élus régionaux (17 %).

Le profil des élus Verts est ainsi plus atypique, celui des amis de Brice Lalonde plus proche du profil habituel du conseiller régional. Et si ces élus incarnent un certain engagement pour la protection de l'environnement, peu d'entre eux en sont spécialistes : seuls 17 % des élus de *GE et 10 % des élus Verts sont des* professionnels dans le domaine de l'environnement.

Mais la caractéristique première de ces élus est leur niveau d'études *plus élevé que la moyenne : 66 %* ont au moins une licence de l'enseignement supérieur, alors qu'ils ne sont qu'un sur deux parmi l'ensemble des élus régionaux, et ils ne sont que 16 % à n'avoir que le bac ou un diplôme d'un niveau moindre. Là encore, les chiffres mettent à mal certains clichés : seuls 9 % d'entre eux ont fait des études dans le domaine des sciences de la nature, *11 % ont fait des études juridiques* ou économiques et 31 % ont en fait une formation plutôt littéraire.

De par ses formations et ses métiers, le personnel politique écologiste se distingue ainsi des autres formations politiques, mais, là encore, on note des différences internes : alors que les élus de Génération Ecologie sont souvent des cadres supérieurs ou de profession libérale (50 %), ils sont beaucoup moins nombreux chez les Verts (22 %). Ces derniers sont plus fortement représentés dans les professions intermédiaires : instituteurs, secteur de la santé ou secteur social, etc. (31 % contre 14 % à GE). Distinction que confirme l'écart des revenus de leurs foyers respectifs : le revenu par foyer est de 23 000 F pour les élus de GE et il est en moyenne de 17 000 F pour les élus Verts.

Mode de sélection

Cette différence de positionnement social peut avoir des répercussions dans les comportements politiques. Les élus de GE exercent plus *souvent des responsabilités au sein* du système productif, alors que les élus Verts, en revanche, occupent des positions intermédiaires ou contribuent à la reproduction sociale *(enseignants et secteur social). Lors* de décisions importantes (vote du budget ou délibérations concernant des infrastructures routières), ces différences pourraient avoir leur importance. Les élus Verts sont des adhérents de longue date qui n'ont pas attendu le succès électoral pour militer : 70 % des nouveaux conseillers régionaux ont adhéré avant 1989 et un tiers d'entre eux étaient présents en 1984 lors de la fondation du parti Vert.

Catégories socioprofessionnelles (en pourcentage)

	Génération Ecologie	Verts	Ensemble des élus (1986-1992)
Agriculteurs	0	4	6
Indépendants	0	4	14
Catégories intellectuelles supérieures	82	56	58
Dont :			
Professions intellectuelles	32	34	17
Professions libérales	18	7	16
Catégories sup., ingénieurs	32	15	25
Professions intermédiaires	14	31	15
Employés	1	4	2
Ouvriers	0	0	2
Inactifs	3	0	-
Sans réponse	0	1	3

Autres mandats détenus (en pourcentage)

	Génération Ecologie	Verts
Aucun	56	79
Conseiller municipal	13	17
Maire adjoint	14	3
Maire	14	1
Conseiller général	3	0

Depuis quelle date vous *sentez-vous militant* de la mouvance écologiste ? (en pourcentage)

	Génération Ecologie	Verts
Avant 1975	53	62
1975-1980	17	21
1981-1988	16	16
1989-1992	10	1
Sans réponse	4	0

Cette forte proportion d'anciens donne une idée du mode de sélection des élites dans le parti d'Antoine Waechter : ne peut être candidat que le militant qui s'est longtemps engagé dans le mouvement et qui peut ainsi légitimement le représenter aux élections.

Il en va bien sûr différemment de Génération Ecologie, qui a été créée en mai 1990. Les amis de Brice Lalonde ne peuvent revendiquer un long passé militant, même si, comme c'est le cas de leur dirigeant (5), les membres de GE peuvent s'être engagés dans des associations de protection de l'environnement bien *avant la création de* leur parti.

Du reste, les uns comme les autres ont le sentiment de défendre la cause depuis longtemps : 62 % des élus Verts et 53 % de ceux de GE disent être «entrés» en écologie avant 1975 ! Ce qui met un terme à certaines critiques des Verts à l'encontre des membres de GE lorsqu'ils les soupçonnent d'être des écologistes de la dernière heure.

Mais, à l'inverse, ces chiffres montrent aussi que, si les écologistes «historiques» – ou du moins ceux qui prétendent l'être – sont nombreux, le parti Vert, à sa création, n'a pas su polariser leurs attentes et n'a recueilli qu'une partie de ce *potentiel militant : soit que le parti* d'Antoine Waechter ne fût pas assez attractif, soit, plus vraisemblablement, que ces militants de la première heure – pour beaucoup déjà quadragénaires – aient répugné à devoir gravir à nouveau tous les échelons d'un parti Vert naturellement peu enclin à rétribuer, même symboliquement, ses militants. Ainsi Brice Lalonde aurait vu juste : il existait dans la société civile toute une frange d'écologistes que le parti Vert n'avait pas su capter.

L'examen du partage des responsabilités au sein des Verts et de GE *met en exergue les différences entre* les deux formations. En effet, seuls 16 % des élus Verts n'ont aucune responsabilité dans le parti contre 45 % des élus de GE. Si les élus Verts représentent bien l'élite qui a émergé après un long processus de sélection militante, GE apparaît beaucoup moins structurée, sans véritable de processus de sélection des élites.

Ce qui s'explique en partie par le fait qu'à Génération Ecologie les élus locaux font déjà partie de l'élite locale : 44 % des élus régionaux de GE ont d'autres mandats électifs, contre 21 % des élus Verts. Et si les premiers sont souvent maires ou adjoints au maire (28 %), et donc déjà notables, les seconds n'ont souvent qu'un strapontin de conseiller municipal minoritaire (17 %). Les élus de GE, pour la plupart, n'ont ainsi pas attendu Brice Lalonde pour devenir des élus locaux.

Ce que confirme le fait que les élus de GE sont trois fois plus nombreux que les Verts (58 % contre 20 %) à avoir appartenu à une autre organisation *politique dans* le passé. Et, quoi qu'en disent certains, les uns comme les autres ont plutôt penché à gauche, même si, pour beaucoup, c'est le premier engagement partisan (80 % des élus Verts affirment n'avoir aucun passé politique). Mais lorsqu'ils se sont déjà commis, les élus de GE affectionnent plutôt le PS (22 %) ou le défunt PSU (15 %), et les élus Verts davantage l'extrême gauche, le PSU *ou le PC (15 % au total) que le PS* (4 %). Côté syndicats, 30 % des élus de GE, 20 % des élus Verts sont syndiqués, en majorité à la CFDT ou dans les syndicats enseignants.

Reste à savoir ce que sont devenues ces allégeances passées. Chez les Verts, le problème de l'adhésion à une autre formation politique ne se pose pas, puisque la double appartenance est interdite. Cela a même valu à certains leur exclusion du mouvement. Mais, contrairement aux idées reçues, les élus de GE ne sont pas plus des «socialistes recy*clés en écologie», et seuls 6 %* d'entre eux revendiquent l'appartenance à un autre parti politique. Sur le terrain, leur engagement militant ne diffère pas réellement : 42 % des *élus Verts appartiennent à des* associations locales de protection de l'environnement, pour 35 % d'élus de GE, même si les élus Verts appartiennent fréquemment à plusieurs associations à la fois. C'est, là encore, contraire à l'idée communément admise que GE n'aurait aucune implantation locale.

Au total, les écologistes représen*tent bien une classe politique* nouvelle et plutôt atypique : ils sont jeunes, bardés de diplômes, exercent des professions de cadre ou d'enseignement, et un nombre significatif d'entre eux sont des femmes. Mais les différences qui les opposent sont plutôt moins importantes que ne l'imaginent, parfois de façon fantasmatique, les militants des deux organisations. Ce qui n'est pas sans intérêt à l'heure, où précisément, les militants de Génération Ecologie comme les Verts doivent se prononcer sur un rapprochement éventuel.

DANIEL BOY
chercheur au Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF).

AGNÈS ROCHE
chercheur au centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS).

VINCENT JACQUES LE SEIGNEUR
directeur de la rédaction de l'Agence d'information sur l'environnement.

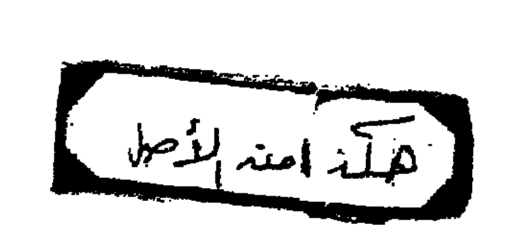
(1) Questionnaire administré par les auteurs en juin 1992, auquel soixante-dix-sept élus régionaux Verts et soixante-dix-huit élus de Génération Ecologie ont répondu.

(2) Lire «Ecologistes : les frères ennemis», de Daniel Boy, dans *le Vote éclaté*, Presses de la FNSP, 1992.

(3) Selon une étude de l'Observatoire interrégional de politique (OIP) effectuée en 1991 sur les conseillers élus en 1986.

(4) Lire *Des Verts de toutes les couleurs*, d'Agnès Roche et Jean-Luc Benhammias, Albin Michel, 1992.

(5) Lire *Génération Verte, les écologistes en politique*, de Vincent Jacques le Seigneur et Raymond Pronier. Presses de la Renaissance, 1992.



POLITIQUE

Sang : le PS défend M. Fabius

Suite de la première page

Une rente dont elle pourrait tirer profit pendant des années, de la même façon que, revenue au pouvoir dans les bagages du général de Gaulle, elle avait tiré profit pendant vingt ans de la banqueroute politique de la gauche sous la IVe République.

Lors du déjeuner qui a réuni ses amis chez le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick, mardi 10 novembre, le premier secrétaire du PS, qui revenait de La Haye, où s'était réuni le congrès de l'Union des partis socialistes européens, a pu mesurer qu'ils étaient conscients de ce fait et décidés à se défendre. M. Jean Auroux, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, s'est exprimé, jeudi matin, sur Europe 1 d'une manière qui traduit bien l'état d'esprit des fabiusiens depuis ce déjeuner de mardi. Soulignant que M. Fabius *« n'a rien à se reprocher »* dans cette affaire, M. Auroux a déclaré : *« Il a ici l'occasion de montrer qu'il est un homme d'Etat et qu'il a autour de lui des gens solidaires. »* Il a précisé que le premier secrétaire doit rester *« à la tête du PS pour conduire la campagne électorale des législatives et d'autres perpectives ensuite »*.

Depuis la fin de la semaine dernière, dit-on dans l'entourage du premier secrétaire, celui-ci savait que M. François Mitterrand demanderait, le 9 novembre, la mise en place de la Haute Cour de justice. M. Fabius s'était entretenu avec le président de la République le 6 novembre. Informé des propos du chef de l'Etat au conseil des ministres, l'avant-veille (*le Monde* daté 8-9 novembre), M. Fabius s'attendait à être davantage soutenu lors de l'entretien télévisé. Il était certes difficile à M. Mitterrand, au moment même où il se prononçait pour la formation de la Haute Cour tant que celle-ci n'est pas réformée, de donner un avis sur la nécessité de traduire tel ou tel devant cette juridiction, comme sur la culpabilité ou l'innocence des anciens ministres mis en cause ou du premier d'entre eux. Agissant en gardien des institutions, M. Mitterrand se devait de respecter scrupuleusement la séparation des pouvoirs. Il reste qu'un mot de sympathie *n'aurait pas déparé* aux yeux de M. Fabius.

Le premier secrétaire du PS n'a pas changé d'avis depuis l'entretien qu'il avait eu, le 4 novembre, avec les autres principaux dirigeants du parti. Il avait souligné, alors, que la Haute Cour n'est pas une juridiction comme les autres, mais un organe de justice politique, où la droite est assurée d'être majoritaire par construction et qui, hormis les cas de haute trahison, n'a pas d'autre destination que de permettre aux partis conservateurs de faire payer à la gauche ses années d'exercice du pouvoir.

Aussi n'est-il pas question pour les socialistes de s'associer à la demande de mise en accusation de trois d'entre eux devant cette instance. Tout au plus M. Fabius et les siens étaient-ils convenus d'amender la demande de mise en accusation présentée par la droite si celle-ci omettait M. Fabius dans le but de le faire passer pour quelqu'un qui, une fois de plus, se déchargerait de ses responsabilités sur d'autres.

La majorité sénatoriale ayant décidé de demander la mise en accusation de l'ancien premier ministre aussi bien que de Mme Georgina Dufoix et de M. Edmond Hervé, respectivement ancien ministre des affaires sociales et ancien secrétaire d'Etat à la santé, les socialistes n'ont plus qu'à attendre que la procédure suive son cours. Leur contre-attaque, qui sera lancée à l'occasion de la réunion exceptionnelle du comité directeur, le 15 novembre, va porter sur deux aspects de l'affaire : la connaissance et la responsabilité médicales, question qu'est venue souligner la pétition de quarante médecins transfuseurs affirmant leur solidarité avec l'ex-docteur Michel Garretta (*le Monde* du 12 novembre); le comportement des ministres de droite, qui, pendant la cohabitation, avaient refusé l'indemnisation des hémophiles polytransfusés.

M. Fabius est assuré de la solidarité des socialistes, qui savent que tout manquement de l'un d'entre eux à cette règle nuirait à tous. M. Jean-Pierre Chevènement l'a montré, jeudi matin, sur Europe 1, en dénonçant une *« campagne inacceptable »* et en se déclarant *« convaincu que les attaques dirigées contre M. Fabius sont des attaques politiciennes »*. Le premier secrétaire n'étant plus suspect de vouloir se mettre à l'abri, aucun socialiste ne peut chercher son salut dans la distance prise avec lui.

PATRICK JARREAU

Le muscle et la plume

Suite de la première page

Assurément, c'est l'opinion de ce quotidien quand il écrit : *« Comme certains l'ont appris, ici et là, sur d'autres fronts, une carte de presse n'est qu'une carte de presse et certainement pas un gilet pare-balles ou anti-éclats... »*

La violence froide de cette prose semble parfaitement décalée, s'agissant d'un parti politique qui exerce ses activités en France. Elle ne l'est qu'en apparence. *Présent*, dont le directeur de la publication est membre du bureau politique du parti d'extrême droite, est l'expression vivante du « journalisme *made in* Front national ». Celui-là même qui serait inséré *« dans les règles de la Constitution »* fixant le mode de *« recrutement »* des professionnels, ainsi que le prévoit le « programme de gouvernement du Front national ».

Un journalisme dont la règle d'or serait *motus* et bouche cousue. Alors que le Front national reproche aux journalistes de le boycotter, *Présent*, dans son édition du 10 novembre, se félicite, lui, que les dirigeants du parti les ignorent. *« Rien pour eux. Pas un mot. Pas une confidence. Pas un clin d'œil. Pas un sourire. Journalistes aux ordres, en quarantaine ! Sans rien à se mettre sous la dent »*, est-il écrit dans un petit article où la haine le dispute au fantasme.

Cette volonté de mise à l'écart des journalistes de la *« presse ennemie »* n'est pas nouvelle. Sur les ondes de Radio-Courtoisie, on les traite de *« cloportes merdeux »*. Dans *National-Hebdo*, on parle de *l'Est Républicain* comme d'un *« torche-cul »*. Dans les colonnes du quotidien lepéniste, depuis des années, les journalistes, notamment ceux du *Monde*, sont injuriés et diffamés. Traités de syphilitiques, ils sont désignés comme des cibles, et les dirigeants du Front national sont invités à ne pas entretenir de relations avec eux. Dans son numéro du 14 décembre 1989, *Présent* se réjouissait même de l'expulsion d'un journaliste de l'AFP d'une conférence de presse donnée par M. Bob Denard aux Comores. *« Une initiative sympathique*, écrivait-il, *dont on ferait bien de s'inspirer parfois chez nous. »*

Cette glorification de la violence, qui est une des facettes de l'extrême droite, explique, en partie, le traitement médiatique dont fait l'objet le Front national. Les dirigeants du parti de M. Le Pen se plaignent de n'être pas logés à la même enseigne que tous les autres. Si ce reproche ne correspond à rien en ce qui concerne la couverture quotidienne du parti, il recouvre une réalité certaine dans le domaine des enquêtes et des dossiers qui lui sont consacrés par la presse écrite ou la télévision. La raison en est simple : le Front national ne peut pas être considéré comme un parti comme les autres dans la mesure où son projet porte, en germe, le totalitarisme politique.

A partir du moment où une formation présente des candidats aux élections et aspire à atteindre le pouvoir, elle ne doit pas s'étonner que la presse s'intéresse à ses hommes et à son programme. Les citoyens ont le droit de savoir qui se présente à leurs suffrages et pour défendre quoi. Il y a, dès lors, quelques inquiétudes à voir cette formation vouloir régimenter la liberté de la presse. S'attaquer à celle-là, c'est compromettre toutes les autres. Il y a également quelques inquiétudes à voir fleurir dans sa presse des thèmes récurrents comme l'antisémitisme et le négationnisme historique.

Il y a enfin quelques inquiétudes à voir la *« révolution nationale »* de Vichy citée comme précurseur politique du Front national. Existe-t-il un autre parti politique d'importance dans ce pays dont un des dirigeants – un membre du bureau politique pour ce qui concerne le Front national – fut dirigeant d'un parti de la collaboration et se retrouva, fin 1944, à Sigmaringen, avec les fidèles parmi les fidèles ?

Menace et insécurité

L'émission « Envoyé spécial » diffusée le 5 novembre sur France 2 a mis en image toutes ces inquiétudes. Pour le Front national, ce reportage est devenu plus qu'un acte d'accusation : un réquisitoire. Répondant à cette logique, M. Le Pen a réagi comme ne cesse de l'y inviter *Présent*. Il a jeté un interdit professionnel sur l'un des journalistes qui avaient réalisé le film sous prétexte que sa sécurité ne pouvait être garantie. Ce procédé du président du Front national, qui n'était rien d'autre qu'une menace, donnait le feu vert à l'insécurité de tous les confrères de l'indésirable. Prévoyant ou désolé, M. Roger Holeindre, membre du bureau politique, ne confiait-il pas, avant les brutalités, que si des journalistes de télévision se faisaient *« triquer la gueule »*, il ne viendrait pas les défendre ?

D'autres n'avaient-ils pas prévu de mettre la main à la pâte ? Sur Radio-Courtoisie, le 4 novembre, M. Bernard Antony explique qu'il n'a *« aucune considération »* pour l'équipe qui a réalisé le reportage de l'émission « Envoyé spécial » et il ajoute : *« Certains de mes amis sont trop gentils avec ces gens-là, qui ne sont pas des journalistes, qui sont tout simplement des spadassins de la caméra. » « Je les ai fait filmer par nos amis de National-Vidéo »*, précise ce dirigeant du Front national, en évoquant la filiale images de la SERP, une société de disques fondée en 1962 par M. Jean-Marie Le Pen. Le répertoire de la SERP était si éclectique qu'un des titres valut à son fondateur une condamnation pour *« apologie de crimes de guerre »*.

Invité dans le « libre journal » de M. Serge de Beketch sur cette radio culturelle associative, la veille de la projection du film de France 2, M. Antony, membre du bureau politique du Front national, déclare : *« Je vais être accusé demain d'avoir menacé ces journalistes. Je voudrais dire la vérité. J'en ai frappé un et je regrette de ne l'avoir frappé qu'une fois. Effectivement, si je les retrouve, je les frapperai, j'y suis tenu, car ils sont des voyous. Je ne me suis pas contenté de les menacer, j'en ai caressé un et j'ai dit :* « La prochaine fois, je ferai de vous de la charpie. » *Car ce sont des êtres absolument abjects. »* Sur le mode humoristique, M. de Beketch enchaîne à l'antenne : *« Bernard, c'est très mal. Je le dis comme je le pense, c'est très très mal de taper des journalistes. »*

Ce n'est pas toujours ce que dit M. de Beketch. Dans la rubrique télévision du numéro de *Minute-la France* daté 4-9 novembre, M. de Beketch, directeur de la rédaction de cet hebdomadaire, reprochait aux cadres, aux dirigeants et aux militants du Front national d'avoir librement *« apporté leur concours »* aux journalistes de l'émission « Envoyé spécial ». Cet observateur, qui dit ne pas appartenir au Front national, mais qui figurait sur la liste présentée par le parti d'extrême droite à Paris aux dernières élections régionales, donnait dans *Minute* sa conception « musclée » des rapports avec la presse. *« Le jour où les militants de la France française comprendront que la méchanceté, la vilenie, la servilité, la haine, la malhonnêteté, ne se traitent pas par le sourire et la courtoisie mais par le mépris, le silence et, de temps en temps, le coup de pied au cul, ils seront respectés. » « Qu'ils cessent*, concluait M. de Beketch, *de faire grâces et mamours à des sicaires de plume et de micro payés pour les salir. Quitte à être traités comme des chiens, qu'ils mordent au lieu de frétiller du croupion. Au pire, on ne parlera plus d'eux. Et alors ? »* Et alors, on est en droit de s'interroger sur la sincérité de la condamnation *« sans ambiguïté »* des violences du Bourget prononcée, le dimanche soir, par M. Le Pen (1). Le même, quelques heures auparavant, devant ses sympathisants, prétendait que les journalistes font venir eux-mêmes ceux qui les brutalisent. Chacun pourra se faire une opinion sur le Front national, la presse et la violence à travers cette phrase contenue dans le bulletin téléphonique diffusé par Radio-Le Pen, mardi 10 novembre : *« Quelques journalistes aux questions provocatrices se sont fait rabrouer, bousculer, lors de la fête des Bleu-blanc-rouge. »*

OLIVIER BIFFAUD

(1) Dans un communiqué diffusé le mardi 10 novembre, le Front national est revenu sur ces incidents en affirmant notamment : *« Au cours de* [la Fête du Bourget] *un journaliste ayant été frappé par un inconnu, ses confrères ont décidé, au mépris de toute équité, d'en punir le Front national et ses dirigeants et de boycotter le discours de Jean-Marie Le Pen. Ainsi, un responsable politique national parlementaire qui représente des millions d'électeurs est purement et simplement censuré. »*

La Fédération nationale de la presse française ne croit pas aux « excuses » de M. Le Pen

Après les violences du dimanche 8 novembre au Bourget, à la fête annuelle du Front national, la Fédération nationale de la presse française a publié le communiqué suivant :

« La Fédération nationale de la presse française condamne les voies de fait exercées par des participants aux manifestations du vingtième anniversaire du Front national à l'encontre des journalistes qui en assuraient la couverture. Ces violences, annoncées par certains dirigeants du Front national, relèvent de la préméditation et enlèvent toute signification aux excuses présentées par M. Le Pen.

» Le fait que le programme du Front national préconise désormais l'encadrement de la presse par la voie constitutionnelle souligne, s'il le fallait, l'intention de ses promoteurs d'entamer le démantèlement de la démocratie par celui de la liberté de la presse, qui est l'une de ses composantes essentielles. A chaque citoyen d'en tirer les conséquences. »

<u>Les cérémonies du 11 Novembre</u>

M. Mitterrand a fait déposer une gerbe sur la tombe de Pétain et de sept autres maréchaux de la Grande Guerre

Le président de la République a fait déposer une gerbe, mercredi 11 novembre, sur la tombe du maréchal Pétain, ainsi que sur celle de sept autres maréchaux, Fayolle, Foch, Franchet d'Esperey, Galliéni, Joffre, Lyautey et Maunoury. On indique à l'Elysée qu'en rendant hommage à l'ensemble des maréchaux de la Grande Guerre, le chef de l'Etat a voulu *« tirer les conséquences des polémiques »* provoquées par le dépôt, devenu traditionnel, d'une gerbe sur la tombe de Pétain. Il s'agissait, précise-t-on, *« d'éviter toute ambiguïté »* et de faire en sorte *« qu'il soit bien clair que c'est au titre des faits de la guerre 1914-1918 que ces gerbes ont été déposées »*. On ajoute de même source que des gerbes sont déposées chaque année depuis 1982 sur les tombes des maréchaux Foch et Joffre.

Deux délégations antagonistes, l'une composée d'étudiants juifs, l'autre mêlant militants du Front national et nostalgiques de Pétain, face à face devant le cimetière de Port-Joinville, à l'île d'Yeu (Vendée). Un préfet qui, après le départ en bateau des manifestants, se rend discrètement en hélicoptère sur l'île y fleurir la tombe de Pétain. L'émotion et la colère, mercredi soir, de plusieurs organisations juives, dont l'une, l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), appelle à une manifestation de protestation. Et voilà relancée la polémique qui avait éclaté, le 16 juillet, lors du cinquantième anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv' de l'été 1942 à l'occasion de laquelle la police française arrêta 12 884 juifs. Avec la même interrogation sur le statut de Philippe Pétain dans la mémoire nationale. Pétain, héros patriote de Verdun ou chef d'un régime disqualifié ? La question a commencé à se poser aux présidents de la République à partir de 1968 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la victoire de 1918. Le général de Gaulle consent alors à déposer une gerbe de chrysanthèmes sur la tombe de l'ex-maréchal. Le 20 février 1973, Georges Pompidou renouvelle le geste lors de la réinhumation du corps de Pétain, dont le cercueil avait été dérobé par un groupe de ses fidèles. Cinq ans plus tard, M. Valéry Giscard d'Estaing lui rend à son tour hommage lors des cérémonies du soixantième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale.

Quant à M. François Mitterrand, il fait d'abord déposer une gerbe de roses rouges sur la tombe de Pétain lorsqu'il rencontre à Verdun, le 22 septembre 1984, le chancelier allemand Helmut Kohl, puis réédite la démarche le 15 juin 1986, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire du début de la bataille de Verdun. Depuis le 11 novembre 1986, le dépôt de gerbe de l'île d'Yeu est devenu systématique.

Le 21 juillet, M. Serge Klarsfeld, président de l'association des Fils et Filles des déportés juifs de France (FFDJF), faisait savoir qu'il avait reçu l'assurance de la part de l'Elysée que M. Mitterrand avait désormais renoncé à fleurir la tombe de Pétain. Sans confirmer ni démentir l'information, le service de presse de la présidence de la République assurait toutefois que l'Elysée n'en était *« en aucune manière à l'origine »*. M. Klarsfeld maintenait que cette assurance lui avait été fournie *« verbalement »* par un proche du président.

Le président de l'association FFDJF a pourtant tenu à vérifier de visu. Mercredi 11 novembre, il s'est déplacé sur l'île d'Yeu en compagnie d'une trentaine de militants de l'Union des étudiants juifs de France. Ils ont trouvé sur place une cinquantaine de pétainistes affiliés à l'Association nationale Paris-Verdun, dont certains sont des militants du Front national. Afin de parer à tout risque d'incidents, les autorités avaient déployé un dispositif d'une cinquantaine de gendarmes mobiles, mais les deux groupes ont feint de s'ignorer. Tandis que les uns entonnaient *Maréchal nous voilà*, les autres indiquaient, par la voix de M. Klarsfeld, qu'ils étaient présents *« non pour faire de la provocation »* mais pour *« s'assurer qu'une gerbe ne sera plus déposée sur la tombe de Pétain »*. En milieu de journée, les militants juifs reçurent le soutien d'une vingtaine d'habitants de l'île venus manifester aux cris de *« Halte au fascisme ! »*.

Le geste présidentiel allait-il donc être renouvelé ? On ne le sut qu'après que les délégations eurent quitté l'île en milieu d'après-midi. Vers 17 h 30, un hélicoptère déposait discrètement devant le cimetière de Port-Joinville le préfet de Vendée, M. Yves Audouin, qui déposait une gerbe sur la tombe de Pétain *« au nom du président de la République »*, a-t-on ensuite indiqué à la préfecture. Dans la soirée, l'association des Fils et Filles des déportés juifs de France faisait part de son *« indignation »*. *« Après avoir honoré les victimes de l'antisémitisme de Pétain*, ajoutait l'association, *le président de la République a pris finalement la décision scandaleuse d'honorer une fois de plus la mémoire de leur bourreau. »*

De son côté, l'Union des étudiants juifs de France se disait *« scandalisée par la méthode de la présidence de la République qui consiste à faire déposer une gerbe en catimini »*. *« Nous sommes atterrés*, poursuivait l'UEJF, *de voir que la présidence de la République n'a pas su entendre l'appel lancé le 16 juillet dernier lors de la commémoration du cinquantenaire de la rafle du Vel'd'Hiv' à respecter la mémoire des victimes. »*

Pour le comité Vel'd'Hiv' 42, *« cet hommage à Pétain rouvre la coupure de la France dont Vichy s'est rendu coupable »*.

SOCIÉTÉ

Gendre et ancien directeur de campagne de M. Michel Noir

M. Pierre Botton est entendu par le SRPJ de Lyon dans le cadre d'une enquête préliminaire sur ses sociétés

Après une plainte contre X... – retirée depuis, – puis des révélations de l'administration fiscale, les sociétés de M. Pierre Botton, homme d'affaires lyonnais, font l'objet depuis plusieurs mois d'une enquête préliminaire menée par le parquet de Lyon. Selon un rapport du Service régional de police judiciaire (SRPJ), arrivé le 8 octobre à la chancellerie, l'enquête aurait révélé des *« éléments pouvant être constitutifs de faux et d'usage de faux ainsi que d'abus de biens sociaux »*. Ce dossier, sur lequel M. Botton devait être entendu par les enquêteurs lyonnais, jeudi 12 novembre, suscite diverses inquiétudes, à la mesure d'une personnalité complexe, évoluant à la croisée des milieux d'affaires, du monde politique et de l'univers médiatique. Gendre du maire de Lyon, M. Michel Noir, dont il fut le directeur de campagne aux municipales de mars 1989, M. Botton se dit victime d'un *« règlement de comptes »* provoqué par MM. Bernard Tapie et Michel Charasse.

« On a décidé de me salir »

« On a décidé de me salir. On a décidé de sortir des « affaires » contre moi. Je ne me laisserai pas faire. Sachez que je n'hésiterai pas à créer d'autres « affaires » pour faire la comparaison... » Demandant, il y a quelques jours, à rencontrer un journaliste du *Monde*, M. Pierre Botton a laissé entrevoir quelle serait sa contre-attaque, tout en affirmant ne pas savoir ce que la justice pourrait éventuellement lui reprocher. *« Aujourd'hui, il n'y a plus de plainte nulle part contre moi, pas de plainte de créanciers ou d'actionnaires, plus d'argent dû. A ce jour, je n'ai aucun découvert auprès de mes banques et je supporte plus de 20 millions de francs d'endettement. J'en suis à mon quatrième cambriolage, j'ai reçu des menaces physiques... On est en train de dépasser les bornes ! »*

Au cours de l'entretien, M. Botton précise ce « on » en mettant en cause MM. Bernard Tapie et Michel Charasse. Selon lui, ses ennuis, concrétisés par l'actuelle enquête préliminaire lyonnaise, ont commencé à partir du moment où, après avoir racheté à M. Tapie *la société* La Vie claire, il découvrit *« un ensemble d'anomalies comptables »* qui le conduisirent à interrompre le paiement des échéances prévues, après une rencontre houleuse avec celui qui était encore ministre de la ville, le 11 mai. Toujours selon M. Botton, c'est alors que des avis de vérification fiscale sur ses diverses sociétés lui ont été signifiées. Pourtant, un *accord a été conclu entre* MM. Tapie et Botton le 19 août dernier par lequel il fut mis fin au litige, le contrat de cession de La Vie claire étant résilié. L'article 6 de cet accord prévoit une *« indemnité forfaitaire transactionnelle et définitive en réparation du préjudice subi »* d'un montant de 5,5 millions de francs, versé par Bernard Tapie finance à Lugdunum finance, société présidée par M. Botton.

« Qu'est-ce que j'ai fait pour que l'acharnement continue malgré cet accord ? Qu'a-t-il bien pu se passer à La Vie claire pour qu'on accepte de me verser des indemnités en réparation d'un préjudice ? », demande ingénument M. Botton, avant d'ajouter, avec des airs mystérieux : *« J'ai vu et je sais. J'ai vu des choses que je ne devais pas voir. C'est pour cela que l'on veut me salir. »*

EDWY PLENEL

LYON

de notre bureau régional

Son heure de gloire, M. Botton *l'a connue, un soir du printemps* 1989. Devant l'ensemble du conseil municipal, un nombreux public et des dizaines de journalistes, M. Noir se précipitait vers lui et l'étreignait longuement, lui dédiant ainsi, ostensiblement, cette victoire : l'accession à la mairie de Lyon. Michel Noir devait bien ce *moment* à celui qui avait été son directeur de campagne, aussi bien technique que financier. Rien ne paraissait alors résister à cet homme de trente-quatre ans, et personne, dans le tourbillon médiatico-politique entourant M. Noir, ne s'interrogeait trop sur les fondements de la réussite de son gendre, sur la richesse de celui qui affirmait alors *« peser 200 millions de francs »* grâce à la vingtaine de sociétés qu'il disait contrôler.

Trois ans plus tard, la machine s'est emballée. En politique, M. Botton, qui fut candidat soutenu par le RPR à une élection législative partielle en 1991 et se *prévaut également du succès remporté* par M. Michel Mouillot (UDF-PR) à la mairie de Cannes, s'est fâché et réconcilié plusieurs fois avec son beau-père. Non sans péripéties rocambolesques tel le cambriolage de sa permanence, pour lequel a été inculpé et contraint à la démission M. Ber*nard Sarroca, premier chef de cabinet* de M. Noir à la mairie de Lyon... Mais c'est dans le domaine des affaires que sont apparues les difficultés les plus sérieuses : au mois de mai, les anciens propriétaires de Boisson SA, qui lui avaient vendu leurs parts de cette société d'agencement de pharmacie, déposaient plainte contre X... pour *« escroquerie, infraction à la législation sur les effets de commerce et abus de biens sociaux »*.

Les travaux de la villa Helen Roc

La plainte a été retirée le 9 septembre, mais trop tard : la justice s'était saisie du « dossier Botton » au travers d'une enquête préliminaire ordonnée par le parquet de Lyon. Après la mise en liquidation judiciaire de Boisson SA, le 27 mai, avec un passif de 15 millions de francs – dix-huit mois après son rachat par M. Botton, – le procureur de la République avait demandé au SRPJ de Lyon une enquête sur les faits dénoncés par MM. Gilbert et Denis Boisson. Le 19 juin, il lançait une deuxième enquête, cette fois sur Vivien SA, société mère de la nébuleuse Botton, *« à la suite de la révélation faite par l'administration fiscale de faits commis au sein de cette société pouvant être constitutifs d'abus de biens sociaux »*, ainsi que le précise la note de synthèse parvenue à la chancellerie début octobre. Après cinq mois d'enquête, les policiers lyonnais attendaient, jeudi *12 novembre*, M. *Botton auquel ils* vont poser les questions d'ores et déjà soulevées par leurs investigations.

Personne, sauf peut-être l'intéressé, ne sait encore jusqu'où ses réponses conduiront les enquêteurs, tant M. Botton, qui s'est prévalu de nombreuses amitiés dans le monde politico-médiatique, affirme à qui veut l'entendre qu'il ne se laissera pas faire (*lire d'autre part*). En s'intéressant aux comptes de Boisson SA, les policiers lyonnais ont relevé que, depuis sa prise de contrôle par M. Botton, cette *société « a vu ses charges augmenter de façon considérable au profit de sociétés du groupe Pierre Botton et de M. Botton personne physique. Les montants de ces charges paraissent disproportionnées par rapport aux prestations fournies – si elles ont été réellement fournies – et par rapport au chiffre d'affaires de la société »*. Parmi les 9,409 millions de francs de charges payées par Boisson SA, ils soulignent les honoraires (1,162 million de francs) réclamés par M. Botton *« à titre de conseiller technique (...) pour la mise en place de rapports et d'entretiens sans autre précision »* .

« Des fonds provenant de Suisse »

Les investigations policières sur la luxueuse villa Helen Roc que M. Botton s'est offerte sur les hauteurs de Cannes, avant d'y faire réaliser – par Boisson SA – pour 12 millions de francs de travaux, auraient révélé de forts loyers de ses différentes sociétés perçus par M. Botton selon une justification *« fallacieuse »*. En 1990, ce dernier, organisant sur place les travaux d'aménagement de sa maison, aurait facturé ce « travail » personnel 1,162 million à la SA Vivien . Celle-ci les a refacturés 1,933 million à la SARL Bailly, du groupe Pierre Botton, qui, à son tour, a envoyé, le 30 mai 1991, une note de 2,366 *millions* à Boisson SA.

Les policiers mettent également en évidence le règlement, en janvier 1991, par Boisson SA, de *dépenses électorales du candidat* malheureux du RPR. Tout comme une facture de Multi Pharma Service (MPS), autre société de son groupe, dont l'objet social est *« l'étude et le conseil en marketing »* : 106 740 F pour *« une étude sismographique »* effectuée sur le site d'Helen Roc. Dans leur note de synthèse, les enquêteurs relèvent aussi que, pour Boisson SA, deux bilans contradictoires auraient été établis en 1991 : un, bénéficiaire, de 302 846 F, présenté aux banques, et un autre, que les banquiers n'ont jamais vu et qui indiquait une perte de 6,838 millions. Conclusion du SRPJ : *« Il paraît peu crédible que la différence très importante soit simplement due à une erreur. »*

A Lyon, où les langues commencent à se délier dans les milieux industriels ou bancaires, ce sont surtout les investigations sur la société Vivien SA qui inquiètent. Les enquêteurs du SRPJ ont commencé à s'y intéresser sur instruction du procureur après une réunion entre des représentants du *parquet et de l'administration fis*cale. M. Botton a longtemps présenté cette société familiale, en parfaite santé depuis sa création en 1957, comme le vaisseau-amiral de son groupe. Ami proclamé de M. Michel Charasse – il affirmait avoir présenté le ministre du budget à Mme Véronique Colucci, veuve de Coluche dont il se voulait le fils spirituel. – M. Botton avait eu droit, il y a deux ans, à un début d'enquête fiscale sur cette société pour les années 1987, 1988 et 1989. Ce contrôle fiscal avait été « gelé » jusqu'au mois de juin dernier où, soudain, le fisc a révélé à la justice des faits qu'il *« considère comme des abus de biens sociaux »*.

Selon l'administration fiscale, *qui a contrôlé la société jusqu'au* 30 juin 1989, Vivien SA a fait apparaître dans ses charges *« des frais de déplacements, de réceptions, de publicité et de cadeaux sans rapport avec l'intérêt de l'entreprise »*. *Le Canard enchaîné* du 11 novembre a cité le nom d'un des bénéficiaires, M. Patrick Poivre d'Arvor, en publiant les factures de voyages offerts au journaliste de TF 1. D'autres noms circulent dans les rédactions et les cercles politiques, sans preuves pour l'instant. M. Botton ayant tenu une comptabilité assez précise de ses « invitations » et de ses amitiés, des inquiétudes commencent à se manifester. D'autant plus que les enquêteurs de la PJ pourraient pousser leurs questions sur Vivien SA jusqu'à chercher à comprendre pourquoi cette société, naguère en bonne santé, avait brutalement, au lendemain de 1989, périclité après avoir enregistré des profits et charges exceptionnels.

Interrogé sur les raisons pour lesquelles cette société avait été radiée du tribunal de commerce en avril dernier, l'ancien directeur de campagne de M. Noir s'était contenté de répondre avec un sourire entendu : *« Vous savez très bien pourquoi j'ai voulu fermer Vivien »*. Sera-t-il plus prolixe aujourd'hui en donnant notamment aux policiers les noms de ceux qui, profitant de *« cadeaux »* ou *« déplacements »*, auraient par conséquent bénéficié des éventuels *« abus de biens sociaux »* relevés par l'enquête ? Autre explication vivement attendue par les enquêteurs : pourquoi le Crédit lyonnais a-t-il fait preuve d'une *« surprenante bienveillance »* à l'égard de Vivien SA ? Celle-ci avait *« une autorisation de découvert de 500 000 F. Or, au 8 août 1990, ce découvert s'élevait à 6,307 millions. Le Crédit lyonnais a alors consenti un abandon de créance de 2,5 millions à condition que M. Botton fasse un apport en compte courant d'un même montant et qu'il abandonne ce compte courant à la SA Vivien. M. Botton a fait cet apport en tirant sur son compte personnel ouvert également au Crédit lyonnais. Son compte s'est alors retrouvé débiteur de ce montant et le Crédit lyonnais a converti ce découvert en prêt personnel sur une durée de dix ans au taux de 10,5 % l'an et ce sans qu'aucune garantie n'ait été prise par la banque. Au 13 août 1992, malgré une relance, M. Botton n'a pas honoré ses engagements et ne rembourse pas le prêt qui lui a été consenti »*. La note de synthèse souligne que le dossier Botton aurait *été traité par la direction nationale* de la banque.

Ultime question posée par le SRPJ dans sa note de synthèse, et qui n'est pas la moindre : comment expliquer les sommes *« très importantes »* qui *« mouvementent »* les comptes bancaires de M. Botton ? *Mouvements parmi lesquels « des remises très importantes en espèces, de près de 3 millions de francs en deux ans ainsi que des fonds provenant de Suisse »*.

ROBERT MARMOZ

Amis et journalistes

Le Canard enchaîné du 11 novembre a publié cer*taines des factures découvertes* par les policiers lyonnais et concernant l'une des sociétés de M. Botton, Vivien et Cie.

Il s'agit de notes d'Air France payées par cette société pour des déplacements *de M. Patrick Poivre d'Arvor* vers Venise, Nice, Pointe-à-Pitre ou les Seychelles.

Alpha Finances, une autre *société* de M. Botton, a également réglé une facture d'hélicoptères convoyant le journaliste de TF 1 entre Toulon et *Saint-Tropez ou Nice et Saint-*Tropez.

Interrogé par l'hebdomadaire sur le fait que ces voyages semblent sans rapport avec l'objet social de ses sociétés, M. Botton a invoqué son *« amitié »* pour M. Poivre d'Arvor : *« J'assume parfaitement. C'est un ami. »* Interrogé par *le Monde*, avant les révélations du *Canard enchaîné*, sur diverses rumeurs à propos de ses libéralités à l'égard de journalistes, M. Botton avait répondu : *« Si, un jour, on venait à me reprocher mes relations, je dirais quelques petites choses... »*

« Pierre Botton est un ami, que je ne vois plus depuis huit mois, nous a déclaré pour sa part M. Poivre d'Arvor. *Il lui est arrivé de m'inviter, avec de très nombreux autres journalistes de la presse écrite ou audiovisuelle. Et j'avais toutes les raisons de croire que c'était sur ses deniers personnels. Il n'y a rien de délictueux à être invité par des amis. Je fais de même avec les miens. »*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SANS VISA

Au palais de justice d'Orléans

Le boycottage d'Israël en correctionnelle

Depuis 1952, la plupart des *pays arabes imposent* le respect du boycottage de l'Etat d'Israël aux entreprises qui souhaitent travailler avec eux. Officiellement *rejeté par plusieurs* gouvernements occidentaux, ce boycottage apparaît cependant ici ou là, au travers de mesures discrètes, toléré peu ou prou par les Etats et par les entreprises qui ne souhaitent pas se priver d'un grand marché. Un double langage que la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) dénonce en se tournant vers la justice.

ORLÉANS

de notre envoyé spécial

Ce procès aurait pu avoir lieu *« n'importe où en France et en Navarre »*, explique Me Patrick Quentin, conseil de la LICRA, en plaidant, lundi 9 novembre, devant le tribunal correctionnel d'Orléans. Il n'a rien contre la chambre de commerce et d'industrie du Loiret (CCIL) ni contre M. Jean Schmitt, l'ancien directeur de son service industrie, environnement, international. Il est seulement venu *« poser une question au juge »* car, selon l'avocat, *« il se trouve que nous disposons pour la première fois de la preuve matérielle du boycott »*.

A l'occasion des fêtes johanniques de la ville d'Orléans, en mai dernier, le maire avait invité une délégation de la municipalité d'Ashkelon, qui devait être accompagnée d'industriels et de commerçants israéliens. Aussi le représentant de l'association Amitié France-Israël du Loiret, M. André Guillard, avait-il écrit à la CCIL pour organiser une rencontre avec des entreprises locales. Le 13 avril, M. Schmitt lui répondait notamment : *« Compte tenu de la loi du boycott, toujours en vigueur, nous ne mettrons en relation que des entreprises françaises nous ayant formellement donné leur accord »*. M. Guillard, se présentant alors sous sa qualité de président de la LICRA Centre-Loiret, lui demandait de bien vouloir lui fournir des explications sur cette *« loi du boycott qui serait toujours en vigueur »*. Il lui fut répondu : *« (...) la restriction d'exportation vis-à-vis d'Israël émane de la Ligue arabe. Officiellement, l'on demande à toutes les entreprises exportant vers les pays arabes de signer la déclaration de boycott selon le modèle joint (pour l'Arabie saoudite) ; ce modèle est identique pour tous les pays arabes. Cette attestation est obligatoirement remise lors du visa des factures commerciales (...). »*

Des intérêts contradictoires

Pour Me Quentin, ce courrier justifiait la citation directe de M. Schmitt devant le tribunal correctionnel, afin qu'il réponde du délit prévu par la loi du 7 juin 1977, concrétisée par l'article 416-1 du code Pénal qui *punit d'un emprisonnement* de deux mois à un an et d'une amende de 2 000 à 20 000 F *« quiconque aura, par son action ou son omission, contribué à rendre plus difficile l'exercice d'une quelconque activité économique dans des conditions normales (...) par toute personne morale à raison (...) de l'origine nationale, (...) de l'appartenance ou de la non-appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une race ou une religion déterminée »*. Un texte apparemment clair, *mais qui* donne lieu à tant d'interprétations que les débats ont rapidement pris des allures de colloque juridique.

M. Jean-Louis Bismuth, professeur à la faculté de droit de l'université Paris-XI, a tellement écrit sur ce sujet que chacun a puisé dans ses analyses de quoi faire dire tout et son contraire à la loi du 7 juin 1977. Une loi d'ailleurs viciée par une directive gouvernementale du 24 juillet 1977, annulée par le Conseil d'Etat, le 28 avril 1980, et un deuxième avis du premier ministre du 10 mai 1980, qui était abrogé par une circulaire d'application du nouveau premier ministre le 17 juillet 1981.

« C'est un problème difficile, ne cesse de répéter M. Philippe Steilmach, substitut du procureur de la République, qui cite d'autres professeurs de droit. *Il ne sera pas résolu quand le tribunal rendra son délibéré. »* Car le substitut se veut *« pragmatique »*. Il ne cache pas qu'il s'agit de concilier *« la lutte contre les discriminations et les intérêts économiques de la nation »*. Et il demande simplement si les Etats-Unis ont un comportement raciste et discriminatoire vis-à-vis des viticulteurs d'Alsace.

« Une affaire montée en épingle »

En tout cas, pour le parquet, M. Schmitt n'est pas juridiquement coupable, car la LICRA n'apporte pas la preuve d'un comportement actif dans une infraction où il n'y a pas de victime directe. *« Le prévenu n'a fait que traduire l'existence d'une situation de fait »*, relève le magistrat, en constatant que c'est le rôle d'une chambre de commerce que de rappeler l'existence d'un boycottage.

L'argument est d'ailleurs repris par le défenseur de la CCIL, M. Jérôme Wedrychowski, du barreau d'Orléans, qui insiste sur *« l'énorme préjudice créé à la chambre de commerce »* par ce procès. *« La LICRA veut une tribune ! Elle a monté cette affaire en épingle ! »* proteste l'avocat avant de se livrer, lui aussi, à une analyse juridique d'où il ressort que *« l'état de guerre »* entre Israël et les pays arabes ne permet pas d'appliquer un texte qui exige des *« conditions normales »*. Toutefois, il ne dissimule pas qu'une certaine hypocrisie règne dans ce type de relations commerciales, où les chambres de commerce ne sont que les relais de décisions qui les dépassent. *« Dans les documents du* Moniteur du commerce international (MOCI) *édité par le Centre français du commerce extérieur, on trouve, à côté de l'Arabie saoudite, une astérisque qui renvoie à une note demandant de téléphoner pour avoir des précisions »*, relève l'avocat. *« Il ne faut pas se tromper de cible »*, renchérit Me Geneviève Sarbib, défenseur de M. Schmitt, en évoquant les diverses et contradictoires instructions ministérielles. Mais elle ajoute aussi : *« La LICRA a déjà gagné car elle a alerté les pouvoirs publics... »*

Dans ce contexte, la condamnation du responsable d'une chambre de commerce ne serait sans doute pas une bonne solution, même si, en préparant la loi de 1977, M. Pierre Charles-Krieg avait clairement exprimé aux parlementaires qu'il s'agissait de lutter contre des pratiques discriminatoires imposées par certains pays arabes. Une loi actuellement vidée de son sens.

Jugement le 7 décembre.

MAURICE PEYROT

A Saint-Etienne

Le meurtrier présumé d'un jeune lycéen est écroué

SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant

Abdelkader Rahou, dix-huit ans, auteur présumé du meurtre d'un lycéen de dix-neuf ans, mardi 10 novembre à Saint-Etienne, a été inculpé, mercredi 11 novembre, de violence volontaire à l'aide d'une arme ayant entraîné la mort. Il a été écroué à la prison de La Talaudière (Loire).

Trois autres jeunes, dont un mineur, originaires également du quartier de la Romière au Chambon-Feugerolles, ont été placés sous contrôle judiciaire. Elève en première G d'adaptation, Djamel Essaghir avait été poignardé dans le dos devant le lycée d'Alembert au cours d'une bagarre qui avait éclaté dans la cour de l'établissement (*le Monde* du 12 novembre). Selon les premiers éléments de l'enquête de police, cette bagarre résulterait d'une opposition plus ou moins ouverte entre groupes de jeunes de quartiers défavorisés de l'agglomération stéphanoise. Sans être formellement constitués en bande, une quarantaine d'entre eux s'étaient accrochés une première fois, samedi 7 novembre, à proximité d'un centre commercial de Saint-Etienne. Pour éviter toute nouvelle tension, les services de police ont mis en place un *« quadrillage très dense »* aux alentours de la cité scolaire où s'est déroulé le drame. L'autopsie du corps de Djamel Essaghir devait avoir lieu jeudi 12 novembre.

V.C.

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Après le vote d'approbation du synode anglican

L'Eglise d'Angleterre devrait compter des femmes prêtres à partir de 1994

Le synode de l'Eglise d'Angleterre a approuvé, mercredi 11 *novembre*, à *la majorité* des deux tiers, le *principe de l'ordination* sacerdotale des femmes. Ce vote risque d'avoir pour conséquence d'attiser les divisions, *voire* de provoquer un schisme entre anglicans *(le Monde* du 12 novembre) et de retarder les perspectives de réconciliation avec les catholiques.

LONDRES

de notre correspondant

L'Eglise d'Angleterre est-elle à la veille d'un schisme? La *question*, pour brûlante qu'elle soit, n'était pas au premier rang des préoccupations des *centaines de fidèles* rassemblés devant l'abbaye de Westminster et qui, à l'annonce des *résultats*, poussèrent des hurlements de joie. Le contraste n'en était que plus frappant avec la retenue des membres du synode accueillant la victoire des partisans de l'ordination sacerdotale des femmes, par un vote à la fois attendu et redouté.

D'un côté, la *jubilation*, les embrassades et les larmes de joie, cette émotion si longtemps contenue *et qui d'un seul coup se libérait*; de l'autre, pour les responsables de l'Eglise anglicane, un *sentiment de soulagement* puisque l'abcès a été enfin excisé, aussitôt mêlé d'une crainte devant l'avenir : *quelle victoire pour l'Eglise dans* son ensemble?

Une victoire acquise de justesse

« Victoire »? Mgr George Carey, archevêque de Cantorbury et chef *spirituel de la communion* anglicane, s'est gardé de tout triomphalisme en ce jour *« tellement historique »* et a *plaidé en faveur de* l'*« unité »* et de la *« réconciliation »*, sans donner l'impression de trop y croire. Il *sait*, *en effet*, *que* des prêtres traditionalistes vont quitter l'Eglise, parce qu'ils ne peuvent accepter cette quasi-révolution que va *constituer* – sans doute vers l'été de 1994, – l'arrivée dans les diocèses de femmes prêtres (quelque 1 300 *femmes diacres* attendent d'être ordonnées). Il souligne, comme pour conjurer les périls *qu'il sent monter*, qu'un vote à la majorité des deux tiers est *« un signe indiscutable d'unité et non de schisme »*. *Chacun, a-t-il estimé*, doit maintenant *« faire preuve de réflexion »*, éviter toute *« précipitation »*, après ce vote *« qui ne peut être contesté »*.

Indiscutable, le vote du synode l'est en effet, puisque, comme le voulait la règle, la « barre » des deux tiers a été franchie dans chacun des trois collèges (évêques, clergé *et laïcs*), le troisième étant, comme prévu, le plus réticent : 67 % de « oui » chez les laïcs, contre 70 % pour le clergé et 75 % pour les évêques. Mais victoire de justesse, acquise au total avec une majorité qualifiée de 5 voix (sur les 553 suffrages exprimés). Les débats qui ont précédé ce vote auront été empreints à la fois d'émotion, de sincérité et de tolérance, mais, *dans une querelle vieille de près de* deux décennies, aucun argument supplémentaire ne pouvait sans doute être versé au dossier.

Mgr Carey a choisi de faire lui-même pencher la balance en faveur de la modernité, soulignant : *« Nous sommes en danger de ne pas être entendus si les femmes exercent leur autorité dans chaque domaine de la vie sociale à l'exclusion de la prêtrise. »* Les doutes quasi immédiatement émis par Mgr Hope, évêque de Londres, allaient donner le ton au débat : *« J'ai de fortes hésitations et réserves à propos des buts et de l'effet d'une telle législation sur l'Eglise d'Angleterre. »* Faisant écho, de son côté, à la réaction rapide du Vatican, le cardinal Basil Hume, archevêque de Westminster, a *estimé que* la *réconciliation entre* les deux Eglises allait probablement être *« retardée pour longtemps »*.

LAURENT ZECCHINI

Un casse-tête théologique et œcuménique

par Henri Tincq

OUVERT au milieu des années 70 *dans les « provinces » anglicanes* des Etats-Unis, du Canada et de Nouvelle-Zélande, avec les *premières ordinations de femmes* prêtres, dramatisé par une menace constante de démissions et de schisme, *le débat* sur le sacerdoce féminin vient de *connaître son épilogue*, tumultueux et encore pour partie provisoire, dans l'Eglise mère *d'Angleterre. Celle-ci représente*, dans la communion anglicane, le plus grand poids historique, *symbolique et numérique. La moitié* des 70 millions d'anglicans dans le monde vivent dans les îles Britanniques.

Trois catégories d'arguments – théologiques, culturels et œcuméniques – opposent, depuis près de vingt ans, adversaires et partisans *de l'ordination des femmes*. Si la discussion devait être ouverte un jour officiellement dans l'Eglise *catholique, elle aurait lieu, tempérament* anglo-saxon mis à part, à l'identique. En effet, la conception sacramentelle et la *structure* des ministères sont les mêmes dans l'Eglise catholique (qui ne reconnaît pas la validité des ordinations *anglicanes depuis* une bulle *pontificale* de 1896) et dans l'Eglise anglicane depuis le vieux *Prayer Book* de 1662.

Le premier argument, et le *plus* déterminant, est d'ordre théologique. La conception du ministère du prêtre est la même chez les partisans et chez les adversaires de l'ordination des femmes. Le prêtre représente son « peuple » auprès du Christ *et il représente* le Christ auprès de son peuple. C'est lui qui célèbre l'Eucharistie et les sacrements. *Mais, à partir de là*, les positions divergent. Si le prêtre représente le peuple, disent les partisans *de l'ordination des femmes*, il est indifférent qu'il soit un homme ou une femme. Si le Christ s'est incarné *dans un homme*, *et* n'a choisi que des hommes pour apôtres, c'est au bénéfice de toute l'humanité, *hommes et femmes*.

Les adversaires de l'ordination des femmes font une autre démonstration. Non seulement ils invoquent la tradition *masculine* bimillénaire de l'Eglise catholique, *dont l'anglicanisme s'est séparé au* seizième siècle, mais, en outre, au prix d'une interprétation plus littérale *de la Bible*, ils estiment que, *si le* prêtre est le représentant du Christ, l'*« icône »* du Christ sur la terre, il ne peut qu'être homme comme lui.

Cette controverse théologique est *naturellement* influencée par des raisons culturelles. Elles tiennent à la conception du rôle de la femme, *historiquement* différente dans les pays anglo-saxons et dans les pays latins, ainsi qu'à *l'environnement protestant dans l'Europe du Nord*, plus favorable à l'éclosion des responsabilités de la femme que les *pays du Sud*. Or les *Eglises protestantes* (réformés, luthériens, méthodistes) n'ont pas la même conception sacramentelle du *ministère du* prêtre ou du pasteur que les anglicans, les catholiques ou les orthodoxes. *Le prêtre* ne fait qu'exercer une « fonction ». Il est indifféremment homme et femme, jusqu'à l'épiscopat chez les luthériens. Il y a quelques *mois*, *pour* la *première* fois, une femme a été élue évêque dans l'Eglise évangélique d'Allemagne.

Coups de semonce de Rome

Invoqués par les adversaires de l'ordination féminine en Angleterre, les risques de compromettre le rapprochement *œcuménique* avec les catholiques et les orthodoxes n'ont pas fait reculer, lors du vote historique de *mercredi à Londres, les partisans* du sacerdoce des femmes. La menace est pourtant réelle, et le Vatican a riposté immédiatement, pour condamner la décision de l'Eglise d'Angleterre. Mais chaque étape nouvelle dans la féminisation des ministères anglicans avait déjà été ainsi sévèrement accueillie par Rome. Après la nomination de la *première femme* évêque anglicane, Barbara Harris, aux Etats-Unis, le pape en personne avait critiqué, en 1988, cette *« décision unilatérale, qui pose de sérieux obstacles à la réconciliation réciproque »*.

Les coups de semonce n'avaient *pourtant jamais été* suivis d'effets. Cela fait dire aujourd'hui aux partisans *du rapprochement entre Rome* et Canterbury que la décision d'ordonner des femmes prêtres donnera sans doute des arguments à ceux qui *veulent retarder* la reconnaissance de la validité des ministères anglicans. En *revanche*, selon eux, elle ne devrait pas provoquer de rupture profonde dans le dialogue anglicans-catholiques ouvert après Vatican II. Celui-ci avait abouti *à des visites mutuelles du pape* et de l'archevêque de Canterbury et à la définition de terrains d'entente précisément au sujet des ministères et de l'Eucharistie. Seule la question de l'autorité (pape, hiérarchie, etc.) dans l'Eglise sépare encore sérieusement les deux confessions. Le dialogue anglicans-orthodoxes devrait être, à terme, plus gravement atteint.

D'une certaine manière, la balle *est aujourd'hui dans le camp de* l'Eglise catholique. De plus en plus de voix, par exemple en France dans les synodes diocésains, réclament l'ouverture du débat sur l'accès des femmes au sacerdoce. Tout indique pourtant – et le *nouveau catéchisme ne le démentira* pas – que les autorités romaines veulent maintenir le couvercle fermé sur cette question, comme sur celle *de l'ordination des hommes mariés*, pourtant tolérée dans des Eglises catholiques de rite oriental.

Selon Rome, l'égalité des droits *de l'homme et de la femme dans* l'Eglise, comme dans le reste de la société, n'implique pas forcément une identité de fonctions. Mais, devant la crise actuelle des vocations sacerdotales, jusqu'à quand un tel argument pourra-t-il être invoqué? *Dans un article très remarqué* de la revue *Etudes*, en septembre dernier, le Père Bernard Sesboüé, théologien, écrivait que, compte tenu de la diminution du clergé, une femme ou un homme marié exerce de plus en plus souvent, de fait, la *« fonction » du prêtre, celle de* « chef » de la communauté. Jusqu'à quand devra-t-il (ou elle) attendre pour que soit reconnu, y compris par le sacrement, son ministère?

« Un grave obstacle à la réconciliation »

déclare le porte-parole du Vatican

La décision de l'Eglise anglicane d'accepter l'ordination des femmes constitue *« un nouveau et grave obstacle à l'ensemble du processus de réconciliation avec l'Eglise catholique »*, a affirmé, mercredi 11 novembre, le porte-parole du Vatican, M. Joaquim Navarro-Valls.

« Pour des raisons théologiques fondées, a-t-il ajouté, *l'Eglise catholique estime ne pas avoir le droit d'autoriser une telle ordination. Le problème de l'admission des femmes au sacerdoce touche à la nature même du sacrement. »* Il a rappelé que cette position avait déjà été affirmée à plusieurs reprises par le Vatican, notamment à l'occasion d'échanges de lettres en 1975 entre Paul VI et Mgr Michael Ramsey, alors archevêque de Cantorbéry, et plus tard entre Jean-Paul II et Mgr Robert Runcie.

De son côté, le cardinal Lustiger, sur TF 1, a déclaré mercredi soir : *« L'Eglise anglicane est une Eglise hybride qui se dit catholique – mais c'est la reine qui est le pape – et elle est influencée par le protestantisme. »* Il a ajouté : *« Ce n'est pas la même chose d'être père ou mère, mari ou femme, frère ou sœur. Il y a des fonctions différentes dans l'égalité des droits et des pouvoirs. Religieusement, l'identification sexuelle dans la tradition catholique a une portée spirituelle. »*

[Même si l'Eglise d'Angleterre est une Eglise d'Etat, il n'est pas exact de dire, comme l'a fait Mgr Lustiger, que la reine d'Angleterre est le « pape » de l'anglicanisme, à moins de considérer que le président de la République française est le « pape » des Eglises concordataires d'Alsace et de Lorraine. La reine est « gouverneur » (premier laïc) des deux provinces de Canterbury et de York et n'intervient pas dans les autres juridictions. Si elle nomme l'archevêque de Canterbury, c'est en ratifiant le choix entre deux noms, toujours *dans* l'ordre proposé par le synode et soumis également à l'approbation du premier ministre. – *H. T.*]

Retour au dogme

Suite de la première page

Son objectif était en *effet de récapituler*, trente ans après le concile Vatican II, tout l'enseignement passé et actuel de l'Eglise, en matière de dogme, de liturgie, de vie morale et spirituelle.

Le concile n'avait pas voulu imposer un nouveau *catéchisme*, laissant, au nom de la décentralisation et de la « collégialité », la bride sur le cou aux conférences épiscopales nationales, nouvellement créées. Au synode extraordinaire de 1985, les évêques *devaient changer* d'avis et souhaiter la rédaction d'un unique instrument de référence et de vérification, pour *tenir compte*, disaient-ils, de l'*« exigence vivement ressentie, dans toute l'Eglise, d'une plus grande clarté et sûreté doctrinale »*.

L'intention est donc claire. Face aux contestations internes au catholicisme, à un enseignement religieux jugé laxiste par certains milieux de la Curie romaine, à la montée du scepticisme, de l'indifférence et de l'inculture religieuses, l'Eglise se dote d'un *« exposé systématique et incontestable de la foi catholique »*, actualisant l'ensemble de ses vérités et de ses préceptes moraux. Il est adressé avant tout aux évêques, aux responsables de l'enseignement religieux des enfants, aux parents et à tous ceux qui veulent s'informer *sur les* positions de l'Eglise catholique ou se référer à sa doctrine. La partie morale sera évidemment la plus commentée. *Si elle ne propose pas* de révélations spectaculaires, elle réaffirme, de la manière la plus nette, les *positions du magistère* romain sur toutes les questions nouvelles liées à la bioéthique, aux expérimentations médicales et scientifiques, à la morale du couple. Pour la première fois dans un tel catéchisme, elle traite aussi de sujets comme les nouvelles superstitions, le suicide, l'environnement, les droits de l'homme, la morale des hommes politiques ou le respect de l'étranger.

Cependant, par ses thèmes, son style et sa structure conforme aux catéchismes d'antan les plus traditionnels, le « catéchisme universel » de Jean-Paul II semble s'inspirer d'une volonté apologétique de défense et d'affirmation de la foi catholique plus que d'un souci de vouloir répondre aux requêtes de la culture contemporaine.

H. T.

□ **Manchester accueillera le « sommet de la Terre » 1993.** – Le ministre britannique de l'environnement, M. Michael Howard, a annoncé, mercredi 11 novembre, que la ville de Manchester accueillera le prochain *« sommet de la Terre »* des organisations non gouvernementales, en septembre 1993. Lors de la conférence de Rio, en juin dernier, le premier ministre, M. John Major, avait offert d'organiser au Royaume-Uni le prochain forum planétaire *des organisations non gouvernementales*. – (*AFP*, *Reuter*.)

□ **AUTOMOBILISME : Rallye de *Catalogne*.** – *L'Espagnol* Carlos Sainz (Toyota Celica) a gagné, mercredi 11 novembre, le Rallye de Catalogne avec 36 secondes d'avance sur le Finlandais Juha Kankkunen (Lancia Delta), et pris la tête du championnat du monde. Le Français Didier Auriol, victime d'une sortie de piste dans la deuxième étape, a dû se contenter de la dixième place. Carlos Sainz abordera le rallye britannique du RAC (22 au 26 novembre), l'ultime *épreuve du championnat* du monde, avec 2 points d'avance sur Juha Kankkunen et 3 sur Didier Auriol.

POINT / UN NOUVEAU CATÉCHISME

Le vade-mecum de la foi catholique

Le Catéchisme de l'Eglise catholique sera en vente, lundi 16 novembre, dans les librairies de France et des pays francophones (575 pages, éd. Mame et Plon, 139 F). Approuvé par le pape le 25 juin 1992, il sort en français avant même sa promulgation à Rome le 8 décembre. Le français fut la langue de travail des évêques, cardinaux et experts de la commission de rédaction. Présidée par le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, la commission a travaillé pendant six ans. Cet *«exposé synthétique et clair»* de la foi catholique avait été souhaité par les évêques lors du synode extraordinaire de 1985 à Rome ; 24 000 amendements ont été recueillis après consultation de toutes les conférences épiscopales.

Par sa portée «universelle», il s'apparente au *«catéchisme romain»* du concile de Trente, il y a quatre siècles. Toutefois, ce dernier n'était destiné qu'aux «pasteurs», alors que le catéchisme de Jean-Paul II, dans la tradition des «grands» catéchismes (à distinguer des «petits» pour les enfants), s'adresse à tous les évêques, aux responsables des catéchèses nationales, aux fidèles catholiques et aux incroyants «de bonne volonté».

Ce texte est composé de quatre parties : «La profession de la foi» (dogmes); «La célébration du mystère chrétien» (liturgie et sacrement); «La vie dans le Christ» (morale); «La prière chrétienne».

Le « roi des livres »

Les amateurs de mode «rétro» sont aux anges. Le «catéchisme» de l'Eglise catholique est arrivé. Catéchisme : un mot qui fleure bon le passé, le clocher de village, le presbytère du curé, les questions-réponses apprises par cœur, comme un moulin à prières. *«C'est le roi des livres»*, s'écriait le pape Pie XI. Et son successeur Pie XII renchérissait, en 1952 : *«Il a plus de valeur qu'une grande encyclopédie. C'est le livre de la sagesse, l'art du bien-vivre, la paix de l'âme, la sécurité dans l'épreuve.»*

Une génération de quadragénaires s'y reportera comme à un souvenir d'enfance ou à une sorte de Quid ou de Petit Robert de la religion catholique, vade-mecum officiel, labélisé, des vérités à croire et des commandements à observer. Les plus jeunes, qui n'ont pas reçu d'éducation religieuse *et n'ont pas de comptes* à régler, voudront aussi y trouver des points de repère et des sources sûres.

Déjà, le Catéchisme national pour adultes, publié en 1991 par les évêques de France – 150 000 exemplaires vendus en dix-huit mois, – et tous les condensés récents de la foi chrétienne (1) avaient connu des succès de diffusion, traduisant un appétit de savoir, un besoin de références incontestables, peut-être des raisons de croire. Et la sainte alliance, sans précédent pour un tel ouvrage, entre une maison spécialisée (Mame) et un groupe profane (Plon) laisse augurer pour le nouveau catéchisme, malgré le côté rébarbatif d'un document de 575 pages haché par les notes et les citations, un gros succès d'édition.

Habile à capter l'air du temps, Jean-Paul II a depuis longtemps investi ce besoin de références sûres et d'affirmation forte de l'identité catholique. Il le fait une fois de plus, quitte à dérouter les siens. L'intention de ce document universel risque, en effet, d'être mieux comprise à l'extérieur qu'à l'intérieur, au moins pour partie, des rangs catholiques, où l'histoire des catéchismes, depuis le seizième siècle, a toujours été sujette à conflits.

Une compilation plus qu'un abrégé

Les évêques en font pendant longtemps un privilège de juridiction. Jusqu'à Bossuet, qui, lui, en fait un objet littéraire. Napoléon est le premier à unifier, par son «catéchisme impérial», tous les manuels diocésains. En 1870, au premier concile du Vatican, s'empoignent déjà les partisans d'une doctrine sûre, universelle, certifiée conforme par le pape, et les évêques jaloux de leur indépendance, avocats d'un catéchisme plus adapté aux situations locales.

A la suite de Vatican II (1962-1965), la bataille repart de plus belle, menée par le bloc des conservateurs (le cardinal Ottaviani, Mgr Lefebvre), défendant, avec le latin et les chasubles dorées, la foi traditionnelle, le *«seul vrai catéchisme»* (celui de Pie X), contre les *«dérives»* nationales. Un Directoire catéchétique général paraît bien en 1971 à Rome, mais l'élan novateur est donné. Malgré les mises au point réclamées par le cardinal Ratzinger, venu spécialement à Lyon et à Paris en 1983 pour protester contre les méthodes françaises, l'enseignement religieux ne passe plus par l'imposition autoritaire d'un savoir systématique et mémorisable – un «catéchisme» – mais par une pédagogie – une «catéchèse» – adaptée aux âges, aux niveaux de connaissance, aux situations sociales et aux cultures locales.

Aussi l'effort réalisé aujourd'hui par Rome pour exposer, de manière synthétique et ordonnée, les vérités et les commandements de la foi catholique risque-t-il d'apparaître comme une marche arrière, une concession aux conservateurs, un «recentrage» sur des méthodes magistrales et des affirmations dogmatiques. Cette critique viendra de milieux libéraux et progressistes qui, au nom de l'«inculturation» (de la foi ou de rites imprégnés par les «cultures» locales), contestent le principe même d'un langage catéchétique universel.

Leurs craintes ne sont sans doute pas superflues. Depuis le lancement du projet, au synode extraordinaire de 1985 célébrant le vingtième anniversaire de Vatican II, le cahier des charges n'a cessé de grossir. D'un simple «compendium» ou résumé synthétique de la foi, on est passé à un «catéchisme universel». La structure choisie en quatre «piliers» (dogmes, sacrements et liturgie, morale, prière) est celle des grands catéchismes d'antan, traditionnels, à l'image de celui du Concile de Trente ou du «catéchisme à l'usage des diocèses de France» de 1937, révisé en 1947, qui comprenait déjà *«les vérités à croire, les commandements à observer, les sacrements à recevoir»*.

Si les références bibliques, patristiques et les emprunts à Vatican II sont multiples dans le nouvel ouvrage, cités par fragments entiers, ils sont rarement mis en perspective. C'est plus une compilation qu'un abrégé. On n'y retrouve pas le souffle des grands documents du dernier concile et d'encycliques récentes. Certes, un catéchisme obéit à un autre genre littéraire, mais celui-ci est trop codé pour être abordé comme un ouvrage d'initiation.

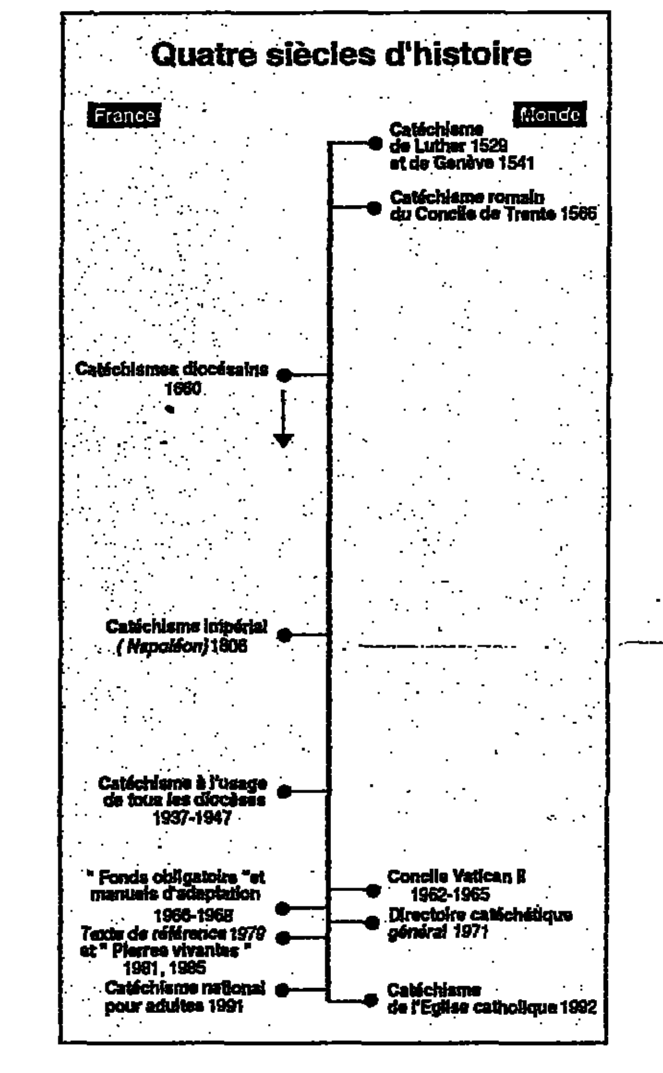
Sa partie morale, d'un grand classicisme, met l'accent sur les préceptes, exprimés de manière normative ou négative. *«Ce sont toujours des «tu dois»*, regrette un évêque français. *Or, une éducation morale ne devrait-elle pas commencer d'abord par des «tu peux?»* L'écriture y est traditionnelle. Ainsi qu'en témoignent les articles sur le péché originel, les anges, le Ciel ou l'Enfer, l'allégorie reste présentée comme vérité de foi. On est loin des requêtes de la culture contemporaine, marquée par la science, le progrès des savoirs, une culture de tolérance et de non-violence, qui rejette plus radicalement que ne le fait ce nouveau catéchisme la peine de mort ou l'arme nucléaire. *«L'affirmation de la vérité a pris le pas sur le dialogue avec la modernité»* : cette phrase de Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours, membre de la commission de rédaction, a le mérite de la clarté (2).

Mais le risque inverse serait de sous-estimer un tel effort de clarification et d'attestation, objective et rigoureuse, de *«ce que l'Eglise croit, célèbre, témoigne ou commande»*, car elle correspond à une demande de l'opinion, croyante et même incroyante. Des pays n'ont pas la tradition ni les moyens catéchétiques dont dispose par exemple l'Eglise de France. Et si l'ouvrage pèche par excès de dogmatisme, nombre de passages sont d'une fidélité absolue au dernier concile, notamment la partie christologique (la vie et de la mort du Christ), délivrée de toute trace, par exemple, de l'antisémitisme des manuels anciens. Les pages sur le mystère chrétien ou le commentaire du Notre Père sont proches des textes méditatifs de la tradition orientale, dans un ouvrage moins latin et occidental que ses prédécesseurs. *Et ce sont des commentaires* sur l'Evangile des Béatitudes, la dignité et la liberté de l'homme, qui ouvrent le chapitre, appelé à être le plus commenté, de la morale.

Ce catéchisme sera ce que ses principaux destinataires – évêques, responsables de catéchèse, parents – voudront bien en faire. Le danger serait de surestimer son importance, de le détourner de son objet principal – un outil de références et de vérification – pour en faire le pivot d'un nouvel édifice catéchétique. Malgré les déclarations du pape et du cardinal Ratzinger, pour qui le nouveau catéchisme ne doit pas se substituer aux instruments existants, les responsables de l'enseignement religieux en France n'ignorent pas, en effet, les pressions qui viendront demain pour opposer aux pratiques actuelles ce document combien plus normatif.

(1) Comme *la Foi de l'Eglise*, publié par la conférence épiscopale allemande en 1988.

(2) *La Croix* du 27 juin 1992.



Un coup d'édition

Le premier tirage en France du catéchisme de l'Eglise catholique sera de 150 000 exemplaires, avec une mise en place, dès le premier jour, de 130 000. Les droits d'édition ont été obtenus par Mame, du groupe Media-Participations (dit groupe Ampère), spécialisé dans la publication de missels, de catéchismes, de documents officiels de l'Eglise et de théologie (Rahner, Ratzinger, etc). Un accord de coédition a été signé avec un éditeur profane, Plon, du groupe des Presses de la Cité, pour un marché qui s'annonce conséquent.

Il n'y a pas eu d'appel d'offres pour la cession des droits. La société éditrice du Vatican a négocié directement avec des maisons sélectionnées dans chaque pays. L'épiscopat français était favorable au renouvellement de la formule du GIE (groupement d'intérêts économiques) d'éditeurs religieux comme le Cerf ou le Centurion, qui avait publié et diffusé le catéchisme national pour adultes. Mais son intervention n'a pas pesé lourd au Vatican. En proposant une formule unique, regroupant le processus éditorial, la fabrication, la diffusion, le lancement commercial, le marketing et la promotion, Mame avait sans doute une longueur d'avance, par rapport au GIE qui se répartissait les tâches.

Il va de soi, en fait, que le groupe Ampère, créé en 1985 par des personnalités catholiques comme Rémi Montagne et François Michelin pour *«s'engager, sans faiblir, derrière Jean-Paul II dans les réalités de la presse, de l'édition et de l'audiovisuel»* (lettre aux évêques de France de décembre 1987), a joué de ses bonnes relations romaines pour obtenir ce contrat.

Dogmes et commandements

Le catéchisme commence, selon la tradition, par l'exposé des *«symboles de la foi»*. Il reprend d'abord la déclaration du concile Vatican II sur la liberté religieuse pour dire que *«l'acte de foi a toujours un caractère volontaire»*. Dans les commentaires de chaque article du *Credo*, qui composent cette première partie dogmatique, les plus importants touchent au récit de la vie et de la mort du Christ, mais nous retenons ici quelques points de dogme parmi ceux qui ont été les plus débattus et les plus révélateurs d'une méthode puisant aux sources les plus traditionnelles, mais aussi au dernier concile.

• **Création** : Le catéchisme reprend le récit de la création d'un monde *«ordonné et bon»*, rapporté dans la Genèse. Il souligne toutefois que *«la question des origines du monde et de l'homme a fait l'objet de nombreuses recherches scientifiques qui ont magnifiquement enrichi nos connaissances sur l'âge et les dimensions du cosmos, le devenir des formes vivantes, l'apparition de l'homme»*.

• **Péché originel** : Le texte s'étend longuement sur le récit de la «chute» d'Adam et Eve. *«L'homme, tenté par le diable, a laissé mourir la confiance envers son Créateur et, en abusant de sa liberté, a désobéi au commandement de Dieu. C'est en cela qu'a consisté le premier péché de l'homme. L'homme s'est préféré lui-même à Dieu (...). Ignorer que l'homme a une nature blessée, inclinée au mal, donne lieu à de graves erreurs dans le domaine de l'éducation, de la politique, de l'action sociale et des mœurs.»* La vocation de l'homme à la rédemption est toutefois soulignée : *«Après sa chute, l'homme n'a pas été abandonné par Dieu au pouvoir de la mort. Au contraire, Dieu l'appelle et lui annonce de façon mystérieuse la victoire sur le mal.»*

• **Le jugement, le Ciel et l'Enfer** : *«Chaque homme reçoit sa rétribution éternelle dès sa mort en un jugement particulier, soit à travers une purification, soit pour entrer immédiatement dans la béatitude du Ciel, soit pour se damner immédiatement pour toujours.»* Le Ciel est *«la vie parfaite avec la Trinité, avec la Vierge Marie, les anges et tous les bienheureux (...), la fin ultime et la réalisation des aspirations les plus profondes de l'homme, l'état de bonheur et suprême et définitif»*. Quant à l'Enfer, *«l'enseignement de l'Eglise affirme son existence et son éternité. Les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel descendent immédiatement après la mort dans les enfers (...). La peine principale de l'Enfer consiste en la séparation éternelle d'avec Dieu»*.

• **Dialogue interreligieux** : A propos des chrétiens séparés, le catéchisme dit *«que ceux qui naissent dans des communautés issues des ruptures et qui vivent de la foi au Christ ne peuvent être accusés de péché de division et l'Eglise catholique les entoure de respect fraternel et de charité»*. (Par comparaison, dans le catéchisme du concile de Trente, l'Eglise se reconnaissait le droit de *«juger, punir, frapper d'anathème les infidèles, les hérétiques, les schismatiques et les excommuniés»).*

«L'Eglise reconnaît dans les autres religions la recherche du Dieu inconnu, mais proche.» Elle ne renonce toutefois pas à sa mission, qui *«implique un dialogue respectueux avec ceux qui n'acceptent pas encore l'Evangile»*.

Morale sexuelle et sociale

Le catéchisme énonce, dans sa troisième partie, les conditions d'un comportement responsable et moral. Autour des «dix commandements», il reprend les enseignements, parmi les plus controversés, de la tradition catholique et du magistère le plus récent.

• **Ethique politique** : Le document définit les conditions d'une morale politique, nationale et internationale, demandant notamment à l'autorité publique *«de respecter les droits fondamentaux de la personne humaine et les conditions d'exercice de sa liberté»*. Il reconnaît le droit à l'objection de conscience *«quand les préceptes des autorités civiles sont contraires aux exigences de l'ordre moral»*. Si *«la soumission à l'autorité et la coresponsabilité du bien commun exigent moralement le paiement des impôts, l'exercice du droit de vote, la défense du pays»*, le catéchisme souligne aussi que *«les nations mieux pourvues sont tenues d'accueillir l'étranger en quête de la sécurité et des ressources vitales qu'il ne peut trouver dans son pays d'origine»*.

• **Avortement** : Traitant du cinquième commandement *(«Tu ne tueras pas»)*, le catéchisme réaffirme l'interdiction de l'avortement : *«La coopération formelle à un avortement constitue une faute grave. L'Eglise sanctionne d'une peine canonique d'excommunication ce délit contre la vie humaine.»*

A propos de l'embryon, le catéchisme indique qu' *«il devra être défendu dans son intégrité, soigné et guéri dans la mesure du possible comme tout être humain»*. *«Moralement licite»*, le diagnostic prénatal est *«gravement en opposition avec la loi morale quand il prévoit l'éventualité de provoquer un avortement»*.

• **Euthanasie** : *«Quels qu'en soient les motifs et les moyens, l'euthanasie directe consiste à mettre fin à la vie de personnes handicapées, malades ou mourantes. Elle est moralement irrecevable.»* Toutefois, conformément à une position déjà exprimée depuis Pie XII, l'Eglise refuse l'acharnement thérapeutique : *«La cessation de procédures médicales onéreuses, périlleuses, extraordinaires ou disproportionnées avec les résultats attendus peut être légitime.»* De cette manière, *«on ne veut pas donner la mort, on accepte de ne pas pouvoir l'empêcher»*.

• **Suicide** : L'Eglise désapprouve le suicide *«gravement contraire au juste amour de soi, à l'amour du prochain, et à l'amour de Dieu»*. Toutefois, elle reconnaît que *«des troubles psychiques graves, l'angoisse ou la crainte grave de l'épreuve de la souffrance ou de la torture peuvent diminuer la responsabilité du suicidaire»*. Autrefois, un mort par suicide ne pouvait être reçu à l'église. La situation a changé : *«On ne doit pas désespérer*, dit le nouveau texte, *du salut éternel de personnes qui se sont donné la mort. Dieu peut leur ménager l'occasion d'une salutaire repentance.»*

• **Alcool, tabac, excès de vitesse et drogue** : Le catéchisme oppose la *«vertu de tempérance»* à *«toutes les sortes d'excès, l'abus de la table, de l'alcool, de tabac et de médicaments»*. Il ajoute que *«ceux qui, en état d'ivresse ou par goût immodéré de la vitesse, mettent en danger la sécurité d'autrui et la leur propre sur les routes se rendent gravement coupables»*. De même, la production et le trafic de drogue sont qualifiés de *«pratiques gravement contraires à la loi morale»*.

• **Contraception** : Le document reprend l'encyclique *Humanae Vitae* de 1968 : *«La continence périodique, les méthodes de régulation des naissances fondées sur l'auto-observation et le recours aux périodes infécondes sont conformes aux critères objectifs de la moralité.»* En revanche, est *«intrinsèquement mauvaise toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son déroulement, soit dans le développement de ses conséquences naturelles se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation»*.

• **Procréation médicale assistée** : Le sujet avait déjà été traité dans l'instruction *Donum vitae* de 1987 : *«Les techniques qui provoquent une dissociation des parentés par intervention d'une personne étrangère au couple (don de sperme ou d'ovocyte, prêt d'utérus) sont gravement déshonnêtes. Ces techniques (insémination et fécondation artificielle hétérologue) lèsent le droit de l'enfant à naître d'un père et d'une mère connus de lui (...). Pratiquées au sein du couple, elles sont peut-être moins préjudiciables, mais elles restent moralement irrecevables. Elles dissocient l'acte sexuel de l'acte procréateur.»*

• **Peine de mort** : Cet article a fait l'objet de quatre versions dans les travaux préparatoires. *«Préserver le bien commun de la société exige la mise hors d'état de nuire de l'agresseur*, dit le texte final. *A ce titre, l'enseignement traditionnel de l'Eglise a reconnu le bien-fondé de l'autorité publique légitime de sévir par des peines proportionnées à la gravité du délit, sans exclure dans des cas d'une extrême gravité la peine de mort.»*

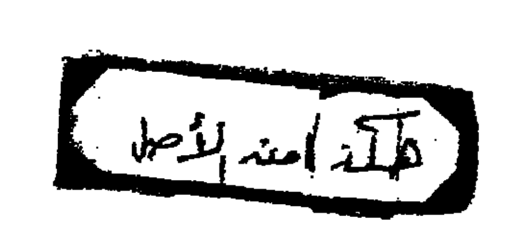
• **«Guerre juste»** : Conformément à l'ancienne doctrine de la «guerre juste», le catéchisme soumet le recours à la force militaire à de rigoureuses conditions de légitimité morale : *«Il faut que le dommage infligé par l'agresseur soit durable, grave et certain; que tous les autres moyens d'y mettre fin se soient révélés impraticables ou inefficaces; que l'emploi des armes n'entraîne pas des maux et des désordres plus graves que le mal à éliminer.»* L'Eglise reconnaît la légitimité du service militaire et des obligations nécessaires à la défense nationale et demande aux pouvoirs publics de *«pourvoir équitablement au cas de ceux qui, pour des motifs de conscience, refusent l'emploi des armes tout en demeurant tenus de servir sous une autre forme la communauté humaine»*. Sans condamner formellement la dissuasion nucléaire, elle renouvelle son opposition à l'accumulation et au commerce des armements.

• **Couple** : A propos du sixième commandement *(«Tu ne commettras pas d'adultère»)*, le catéchisme, parmi les péchés *«gravement contraires à la chasteté»*, cite *«la masturbation, la fornication, la pornographie, les pratiques homosexuelles»*. L'adultère et le divorce, la polygamie et l'union libre sont des *«offenses graves à la dignité du mariage»*. Le mariage à l'essai est condamné : *«L'union charnelle n'est moralement légitime que lorsque s'est instaurée une communauté de vie définitive entre l'homme et la femme. L'amour humain ne tolère pas l'essai. Il exige un don total et définitif des personnes entre elles.»*

• **Homosexualité** : *«Les homosexuels doivent être accueillis avec respect, compassion, délicatesse. On évitera à leur égard toute marque de discrimination injuste»*. Mais le catéchisme qualifie *«les actes d'homosexualité»* d' *«intrinsèquement désordonnés»*, *«contraires à la loi naturelle, car ils ferment l'acte sexuel au don de la vie. Ils ne procèdent pas d'une complémentarité affective et sexuelle véritable»*.

• **Environnement** : A propos du septième commandement *(«Tu ne commettras pas de vol»)*, le catéchisme rappelle enfin le pilier de la «doctrine sociale» de l'Eglise : *«la destination universelle de tous les biens»*, qui limite le droit à la propriété privée. Il y ajoute un accent nouveau : le respect de l'intégrité de la création. *«L'usage des ressources minérales, végétales et animales ne peut être détaché du respect des exigences morales*, dit-il. *La domination accordée par le Créateur à l'homme sur les êtres inanimés et les autres vivants n'est pas absolue; elle est mesurée par le souci de la qualité de la vie du prochain, y compris des générations à venir; elle exige un respect religieux de l'intégrité de la création»*.

DOSSIER RÉALISÉ PAR HENRI TINCQ



LE MONDE DES CARRIÈRES

A.D.E.F. RÉSIDENCES recherche pour une MAPAD (78 chbres) en rég. parisienne (77)

UN(E) DIRECTEUR (TRICE)

Expérience exigée. CAFDES ou équivalent souh. Pavillon de fonction Convention collective de 1951.

Env. lettre man. prét. CV, photo à ADEF RÉSIDENCE 16, rue du Plâtre, 75004 Paris.

Ecole collège lycée (1 400 élèves) à Paris recherche 1 SECRÉTAIRE PLEIN TEMPS confirmée ou débutante. Salaire 105 KF/an. Env. CV et photo à : M. Michel Nicolle, 31, rue de la Pompe, 75116 Paris. Dispo. imméd.

RECHERCHONS PROFESSEURS DE PORTUGAIS ET D'ARABE EN VACATION F2A formation continue. TÉL. 42-93-48-36

EDITEUR CHERCHE Economistes, politologues, confirmés EXP. PAYS ARABES pour rédaction dossiers Ecr. au MONDE PUBLICITÉ sous n° 8583 15-17, rue du Col-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche dans le cadre de son développement

CADRE PRINCIPAL

– Niveau DESCF ou équivalent ;
– Expérience révision d'au moins 4 ans en cabinet.

Ad. lettre manus. CV et prét. à SOCOFIDEC 60, rue des Rôdeseurs, 59400 CAMBRAI

EVRY 91 ÉCOLE D'INGÉNIEUR recherche un ATTACHÉ D'ADMINISTRATION Contrat d'un an. Niveau bac + 3. Tél. : 60-77-97-40. P. 105

ECOLE PRIVÉE sous contrat recherche pour classe CE1 INSTITUTEUR(trice) dipl. ou enseignant exp. (Bac + 2 min.) *Adresser C.V. :* 67, bd du Midi 93340 LE RAINCY.

URGENT : cherche personne sérieuse pour garder 1 enfant + ménage de 16 h 30 à 19 h en semaine. 15e ar. pr. gare Montparnasse. Tél. : après 19 h. 40-49-02-50.

VILLE DE MONTARGIS (Loiret) recrute par voie de mutation ou détachement pour la section jeunesse de sa bibliothèque municipale ASSISTANT TERRITORIAL (H/F) de conservation du patrimoine et des bibliothèques. Adresser lettre de candidature et CV à Monsieur le maire, 8, rue Gambetta, 45207 MONTARGIS CEDEX

AGENCE PHOTO du Sud rech. COMMERCIAL sur Paris ayant déjà travaillé pr la presse nationale. Tél. : (16) 90-86-33-11.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE SUPÉRIEUR ADMINISTRATEUR CIVIL – disponible à mi-temps.
PROPOSE : à une entreprise de tourisme social (dirigé vers les jeunes) la réalisation d'un projet porteur sur l'Afrique et les DOM-TOM. (Section BCO/JC 2310.)

ARCHITECTE – 27 ans – DESA + CEAA équipements culturels – 3 ans expérience en agence, travail sur PC, APS, APP, DCE (conception + exécution) – bon graphisme et perspective – maîtrise du logiciel Architrion 5.5 – trilingue français, anglais, arabe.
RECHERCHE : poste sur Paris et R.P. (Section BCO/JC 2311.)

RÉDACTEUR CRÉDIT:
RECHERCHE : poste autonome, gestion administrative tous secteurs – connaissance informatique, étude des risques, évaluation des garanties, réalisation, suivi des dossiers – précontentieux, relations clientèle – lieu Paris ou Suisse. (Section BCO/JC 2312.)

INGÉNIEUR MINES DE PARIS – 20 ans, expérience de direction d'équipes informatiques importantes en multinationale pétrolière et de redressement d'entreprise industrielle.
RECHERCHE : PDG à seconder ou à conseiller – anglais, espagnol – France – étranger. (Section BCO/JC 2313.)

DIRIGEANT EXPÉRIMENTÉ, formation ingénieur ayant exercé haute responsabilité en cabinet et industrie – spécialiste restructuration financière, commerciale, industrielle.
RECHERCHE : emploi consultant ou direction générale, accepterait missions spécifiques de redressement d'entreprises. (Section BCO/JJ 2314.)

PME-PMI Sociétés à filiales multiples.
Votre stratégie de développement vous amène à RECHERCHER un collaborateur. Vous souhaitez un homme d'action de commerce et marketing – ingénieur de formation.
Aime les challenges économiques – depuis 10 ans assure l'expansion de différents centres de profit.
COOPÉRONS et CONSTRUISONS ensemble votre succès. (Section BCO/JV 2317.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

JH 24 a. lib. de suite

CAP TELECOM

Permis B et C, cherche emploi. Tél. : 42-72-52-09.

PARIS via LAUSANNE JF 28 ans, MAITRISE TECHNIQUES D'INFORMATION et COMMUNICATION Français, anglais, espagnol, arabe, allemand (notions) ch. emploi d'assistance de communication. (Relations Presse/Publiques) à Lausanne ou à Genève. Exp. réussies dans entreprises privées et publiques Etudie toute proposition. 48-26-42-12 (Répondeur).

SPÉCIALISTE CONTENTIEUX ET RECOUVREMENT

Expérience largement confirmée dans la gestion des grands comptes

Parfaite maîtrise des procédures. Dynamisme, rigueur, performance, aisance relationnelle et sens de la négociation

Pratique de l'informatique

Recherche poste à responsabilités au sein d'un service important sur Paris ou sa région

(1) 42-08-58-92 (rép.)

Sup de Co. 22 ans, motivée par marketing et export cherche poste USA, Canada disponible rapidement. (16) 90-32-17-25 (ap. 18 h).

J.F., 22 A., sérieuse, secrétariat, saisie, bons contacts téléphoniques, 4 ans d'expérience, ch. poste stable de préférence Sud, Seine-et-Marne. Tél. (16) 86-88-06-24

J.F. polonaise, BTS secr.(WORD), études communication, cherche emploi. Tél. (1) 42-23-15-76

COMPTABLE II cherche poste stable EN COMPTABILITE GENERALE Expérience profess. 1 an Libre de suite. Tél. : 46-70-84-07

Ex-maître auditaire, maîtrise droit, 41 ans, désire s'orienter vers formation permanente, et rech. stage de formation formateur sur Paris (allocation, formation, reclassement). Tél. : 45-41-41-78 ou écrire : Luc Bennoun, 105, r. d'Alésia, 75014 Paris.

INGÉNIEUR CIVIL PONTS ET CHAUSSÉES, Vietnamien, offre collab. pour mission tech. ou ciale VIETNAM ou en ASIE SUD-EST. Anglais lu et parlé couramment. Ecrire sous réf. n° 8589 *LE MONDE PUBLICITÉ* 15-17, rue du Col-P.-Avia, 75902 PARIS Cedex 15.

J.F. BAC + 5, EXP. recrutement, rel. humaines, bilan de carrières, recherche emploi Paris. Écrire au Monde Publicité sous n° 8582 15-17, r. du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

J.H. 26 ANS, SUP DE CO Spécial. marché financier (obligation, SWAPS, FUTURES) et commerce inter., expérience Amérique latine et Grande-Bretagne. Cherche emploi France ou étranger. Tél. : 64-41-12-00

J. F. 39 ans rech. poste secrétaire administr. des ventes, notions TTX. Dépt. 75-92-94. Tél. : 47-26-03-45.

Spécialiste contentieux-recouvrement

CADRE

Avec expérience de 20 ans. Parfaite maîtrise des procédures. Rigoureux, efficace, sens du contact et de la négociation. Pratique de l'informatique. Capacité à gérer un gros service. Recherche poste à responsabilités dans entreprise dynamique. Tél. (1) 42-08-58-92 (répond.)

J.F. FRANÇAISE

DIPLOMÉE 6 ANS UNIVERSITÉ AMÉRICAINE

Washington D.C. : BUSINESS + relations internationales (Sc. Politiques + ECO et Sociales) Spécialisation Moyen-Orient + Amérique latine LANGUES COURANTES : ANGL., ESP., ITAL., ARABE RECHERCHE SITUATION DANS ORGANISME A VOCATION INTERNATIONALE dans les domaines communication, Relations publiques, Marketing. Lobbying.
- Dispon. rapidement
- Très mobile

Écrire au Monde Publicité sous n° 8586 15/17, r. du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt

SQ. TEMPLE. Imm. classé. Gd liv. + chb.. Poutres. Charme. 63 m², 3e étage. 1 300 000 F. S/place samedi 14 h/17 h. 9, r. Fontaine-Temple ou 44-78-86-81

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS Charmant et calme. 2 P. 55 m² 42-58-26-83

5e arrdt

RUE MOUFFETARD Appts neufs, 3 et 4 PIÈCES RARE A PARIS. Mais. 180 m² avec jardin 65 m². 42-58-26-83

LUXEMBOURG. Exceptionnel STUDIO pour investisseur, 2e étage dans bel immeuble pierre de t., très clair. Parfait état. A SAISIR. 490 000 F. 43-35-52-82.

Montagne Ste-Geneviève 2 P. 62 m² + cour/jard. 18 m². 1 800 000 F 42-58-26-83

MOUFFETARD, près sur cour arborisée privative, 78 m², succession. REVILLON. 48-25-61-71

Part. vd rue TOURNEFORT studio 30 m². Ancien, ravalé, vue dégagée, cuis., bns, cave. RDV. Tél. : 43-26-40-66. Prix : 820 000 F.

Vue unique s/jard. Luxembourg. Pierre de t. Superbe 5 P., 3e asc., balcs. Plein soleil. Prix marché. SERGE KAYSER. 43-29-60-60

6e arrdt

HORS DU COMMUN

RUE GUYNEMER

Récept. + chbre 60 m². Park. Vue superbe Luxembourg. VERNANGE. T. 45-55-29-15

7e arrdt

Mo VANEAU - 590.000 F CHARMANT STUDIO, entrée, séj., cuis. séparée, s. de bns, cave, bel imm. CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-01-00

PRÈS QUAI-D'ORSAY Charmant et calme. 2 P. 51 m² 42-58-26-83

8e arrdt

RUE LIÈGE Pierre de Tail. STAND CHBRE SERV./ 6e étage S/rue, eau chaude, WC, palier 160.000 F – 44-78-86-97

10e arrdt

RÉPUBLIQUE, RUE MALTE BEAU 2 PIÈCES sur rue. Cuis., s. de bns, wc. 2e étage. PX 530 000 F. 44-78-86-81

11e arrdt

RÉPUBLIQUE

Près Mo. 2 P., cuis., tt cft. 3e étage. Clair. Digicode. 418 000, créd. 43-70-04-64

ATELIER RUE CHARONNE Rez-de-chaussée sur cour (bon pour artiste, activités ciales ou habit.) 1.900.000 F Tél. : 49-23-01-15

13e arrdt

RUE PATAY

Grand 2 pièces tout confort, refait neuf. 550.000 F Immo. MARCADET 42-51-51-51

14e arrdt

Montparn. à saisir stand., soleil. 5 P. 105 m². A rafraîchir. Park. 2 400 000 F. 43-35-18-36

Pr. DENFERT. Ht de gamme, dern. ét. s/jard. 3/4 P. 128 m². Box. Plein soleil. 43-35-18-36

S/PARC MONTSOURIS

100 m², balcon, 2 park. Imm. stand. 45-89-49-34.

26, R. HENRI-REGNAULT Maison entièrement rénovée. Prix 3 900 000 F. 2 PCES, remis en état 40 m² environ. Visite samedi 14 à 17 h.

16e arrdt

AUTEUIL MAISON

Beaucoup de charme, 190 m² habitables à rénover + jard. + sous-sol aménageable 48-04-94-24 de 9 h à 18 h.

LAFONTAINE 4P Bel appt 115 m², liv. double 2 chbres, bur. dans imm. de standing, pierre de t. 1er étage asc., clair, très belle rénovation 3.100.000 F - 42-89-24-83

PROCHE TROCADÉRO Superbe imm. p. de t. 1900 270 m², triple réception, s. à manger, 5 chb. service. 48-04-94-24 de 9 h à 18 h.

19e arrdt

RÉALISATION

GESTIMM 15 STUDIOS DANS PARIS

DE 605 000 F A 695 000 F DE 32 A 37 M² MÉHAIGNERIE 1992 JN COMMERCIALISATION

40-35-68-97

91 - Essonne

A VENDRE MASSY

Près tous commerces, tous transports, RER. PRIX 650 000 F. TÉL. 47-70-46-83

92 Hauts-de-Seine

Part. vend Neuilly Roulé, 2 ch. de service 21 m², kitch., très claires, 6e ét. sans asc., faibles ch., 400.000 F à déb. 47-47-87-04.

SCEAUX VUE PARC

Appt 190 m², récept. 60 m² + terrasse 90 m², 5 chbres, 2 bains, 3 WC, cuis. 20 m², 2 boxes, 1 park. EXCEPTIONNEL 5.800.000 F. FONCIA SCEAUX 46-61-39-00

93 Seine-Saint-Denis

OPTIMISEZ

VOTRE INVESTISSEMENT

MÉHAIGNERIE 92

à NOISY-LE-GRAND VOTRE appart. ACHETÉ et LIVRÉ avant le

31 DÉCEMBRE 92

VOUS DONNE DROIT à une

RÉDUCTION D'IMPOT 1992

Résidence stand. prox. RER STUDIOS et 2 P. à partir de 12 900 F/m² FORTE RENTABILITÉ

42-89-04-06

94 Val-de-Marne

JOINVILLE

RESIDENTIEL 3 duplex grand standing style maison ville 140 m² + vastes terrasses, jardin plantés, 18.000 F le m². LIVRAISON IMMEDIATE Frais réduits 42-51-51-51

appartements achats

CABINET KESSLER

78, Champs-Elysées - 8e recherche de toute urgence beaux apparts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation gratuite sur demande. 48-22-03-80 - 43-59-66-04

Part. rech. appt/Paris 7e, 8e, 16e, 17e, env. 85 m². Maximum 1 500 000 F. Répondeur : 42-07-12-10 réponse assurée.

Recherche 2 à 4 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

BUT.-CHAUMONT. 2 P. 48 m² Clair. 6e étag. P. de t. Verdure, vue. 4 500 h.c. 39-55-06-24

Mo RAMBUTEAU Imm. neuf de standing 4 P. 112 m² - 13 450 F + 900 F charges + box. 3 P. 78 m² - 9 050 F + 605 F charges + box. 3 P. 82 m² - 9 000 F + 660 F charges + box. 2 P. 66 m² - 8 450 F + 590 F charges + box. 45-87-71-07.

MAISON DE LA RADIO

Imm. moderne, STANDING livg + 3 chbres REFAIT NEUF 122 m² + gd balc. 14.700 F + ch., SAGGEL VENDOME Tél. : 47-42-44-44

R. MONSIEUR. Beau studio 34 m², 5e asc. Vue Invalides. 3 700 F. 39-55-06-24

RUE CARDINET

Imm. bon stand. pierre de t., 4 P. 104 m² s/belle cour appt refait neuf 10.400 F + chges, GFF G. 49-02-35-37

ST GERMAIN DES PRES rare appt de réception 170 m² 4e étage pierre de t. 17.700 F PARTENA - 39-55-06-24

VILLAGE SUISSE, 110 m² env. tt cft, 5e ét. asc. chf. centr. 11 500 F + ch. 42-47-12-10

Région parisienne

CHARENTON Mo LIBERTÉ de résidence neuve de stand. 3 P. 67 m² à partir de 5 900 F + 536 F charges. 4 P. 97 m² à partir de 8 100 F + 778 F charges. 43-53-37-99 - 14 h à 18 h. 45-87-71-07.

MARAIS Entièrement rénové, studio 39 m². 4 875 F + 390 F ch. 3 P. 79 m². 9 480 F + 790 F ch. 45-87-71-07

échanges

Donne location gratuite, 2 PIÈCES, s. d. bs, tout conft, Montchanin. Golf. TGV, contre studio Paris, étud. Tél. : (16) 85-45-60-55

locations meublées offres

Paris

Mo VANEAU. BEAU 2 P. S. de bns, cuis. équip. Cave. Ds bel imm. très clair. Loyer 5 000, chg. c. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-01-00

maisons de campagne

AU SUD DE NEMOURS VALLEE DU FUSAIN 1 h Paris direct A6, à 15 km sortie autoroute SPLENDIDE MAISON au cœur du village ts comm. séj. rust. sal. biblioth. cuis. 3 chbres bns, WC, chf centr. + grange 100 m², beau terrain clos 2.100 m² paysagé

PX TOT. 490.000 F

Crédit 100 % possible Tél. : 38-92-72-32 ou (16) 38-85-22-92. 24 h/24

villas

ESPAGNE, proche BENIDORM province d'ALICANTE. Part. vend villa, récente. 135 m², séjour/salon, cuis. américaine, 3 chbres, 2 salles de bains, 2 wc, sur terr. arboré 750 m². Entièr. meublé. 580 000 F. Tél. : (16) 53-70-43-18

hôtels particuliers

Urgent pour client pressé, recherche très bel hôtel part. ou appart grand standing (env. 260/300 m²). KESSLER 46-22-03-80 - 43-59-66-04

chalets

CHALETS à LOUER MÉRIBEL 73

1 - LES ALLUES. 12/14 pers. Haut standing, espace, cheminée, parking, remontées mécaniques de 10 000 à 13 000 F/semaine.
2 - NANTGEREL. 10/12 pers. Haut standing, cheminée, de 8 000 à 10 000 F/semaine.
Tél. : 47-35-42-22 ou 79-00-58-52 LOCATION SAISON POSSIBLE.

fermettes

DELTA IMMOBILIER

SULLY-SUR-LOIRE (16) 38-36-44-02

90' PARIS SUD-LOIRET SULLY-SUR-LOIRE

A SAISIR

CORPS DE FERME EN U Comprenant : cuisine, séjour 35 m², chem., 2 chbres, s. de bains, wc, greniers aménageables. Potentiel habitable 240 m² + grange, remises, toits, sur terrain 1 800 m². 395 000 F frais d'ag. inclus. (16) 38-36-44-02

Province

LOI MÉHAIGNERIE

Garantie locative 3 ans
A partir de 295 000 F
GROUPE BAMA
CONSTRUCTEUR
45-38-66-81

Vente : Cannes 660.000 F (à débattre) 2 pièces, cuisine, salle de bains, état neuf, quartier Palm Beach, calme et résidentiel dans immeuble de standing, ascenseur, chauffage par immeuble, climatisation, 2e étage, exposition sud-ouest, 40 m² + terrasse. Ravalement fait, situé à côté de tous commerces, mer immédiate. Tél. : (16-1) 48-27-28-85 à partir de 20 h 30

DEAUVILLE Dans immeuble résidentiel, part. vd beau STUDIO, proch. Hôtel Royal, 150 m plage. 27 m² habit. 19 m² jard. privé. Park., cave, tt cft. Etat impecc. 43-59-89-74, matin.

SAINT-TROPEZ. Par. vend appt., IMMEUBLE RÉSIDENTIEL 46 m². Vue sur LE GOLFE. 1 600 000 F Tél. h. repas : (16) 94-73-42-36

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

CENTRE D'AFFAIRES

CARLTON PARIS

- bureaux prestigieux, entièrement équipés,
- prestations de service personnalisées,
- domiciliation, siège social,
- prix compétitifs.

Contactez Betina Meermans 42-94-60-00

« CARLTON » VOTRE 1er RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

et ts services. 43-55-17-50.

CBP
COMPTOIR DU BATIMENT ET DE LA PROMOTION
16, Av. de Messine - 8ème

NOUS ANALYSONS VOTRE RECHERCHE EN CONNAISSANCE DU MARCHÉ.

De 100 m² à 46.000 m²

TOUT PARIS ET COURONNE
VENTE ET LOCATION
(1) 40.76.04.00

fonds de commerce

Ventes

A vendre RESTAURANT-SNACK-TRAITEUR, rez.-de-chaussée et 1er ét., environ 180 m². Chiffre d'affaires annuel : 1 200 000 F. Contact : Centre serveur, 10, rue du Pavé, 97200 Fort-de-France. Tél. : 19-596-63-13-33 ou 19-596-75-19-03.

CAMPING ROYAN (17) 8 km MER Haut de gamme. CA en progrès. Clientèle étrangère. 10 500 000 F. EUROP'OCEAN, 46-05-42-59

A VENDRE Salon de thé, pâtisserie (neuf) à Rabat (Maroc), 425, av. Hassan-II, à côté hôtel Dercir. Facilités de paiement, en argent français ou marocain. Contacter au Maroc : Moulay Schriff (Fès), 233-14 ou 401-69 : M. Maji (Rabat), 770-46-58. En France : M. Farajallah, 47-00-63-86 (répondeur).

L'AGENDA

Cours

COURS DE PEINTURE SUR PORCELAINE Chez l'artisan dans son atelier 75017 Paris Tél. : 43-87-90-77 – 45-53-68-57

Gymnastique à domicile. Par professeur de culture physique diplômé d'État. Travail sérieux. Bonnes références Tél. : 52-39-04-93 (répondeur).

Décoration

DECORATION

Pour changer l'ambiance de votre intérieur, pensez « peinture décorative ». De la simple patine au trompe-l'œil élaboré, de nombreuses idées originales. Travail très soigné, conseils et devis gratuits. Prix étudié sans intermédiaire.

Jean-François Vaucourt artiste peintre décorateur Tél. : 43-81-76-20

Théâtre

Compagnie théâtrale avec spectacle programmé à Paris recherche production. TÉL. 47-51-17-18

Vacances, tourisme,

3 h de Paris par T.G.V.

JURA

pleine zone nordique (près Métabief) location studios 2 à 5 pers. Hôtel pension et 1/2 pension, cours de ski de fond par ancien sélectionné olymp. prêt matériel, salle remise en forme, sauna, etc. Tarifs suiv. saison. Rens. et réserv. au (16) 81-49-00-72.

SKI DE FOND

Haut-Jura 3 h Paris TGV Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme franc-comtoise du XVIIe, confortable, rénovée, chbres 2 pers. avec s. de bns, wc. Ambiance conviviale, détente, repos. Accueil 14 pers. maxi. tables d'hôtes. Cuisine mijotée (produits maison et pain cuit au vieux four à bois). Poss. rand. pédestres, patin à glace, tennis, VTT. Pens. complète + vin + matériel de ski + accompagnement 2 450 F à 3 050 F pers/semaine. Renseignements et réservations (16) 81-38-12-51 LE CRET-L'AGNEAU La Longeville- 25650 MONTBENOIT

automobiles

de 5 à 7 CV

A VENDRE LADA SAMARA GLX 1 500 1991 - 7 CV - 25 000 KM Garantie longue durée Équipement radio. Prix sous Argus : 30 000 F. TÉL. : 48-95-29-96

PART. VEND UNO 45 FIVE 5 portes. Modèle 89 BON ÉTAT GÉNÉRAL PRIX 15 000 F Tél. 43-08-26-62, après 18 h.

de 7 à 12 CV

Part. vend R25 GTX 1986. 1re main, blanche, excel. état. 79 000 km. Prix : 30 000 F. B. LETHUILLIER Tél. bur. : 48-88-68-40 Tél. dom. : 43-08-59-73 à partir de 20 heures.

boxes - parking

BOXES A LOUER 3e Mo RAMBUTEAU

RUE DU TEMPLE

P.O.G. 45-87-71-07

Le Monde PUBLICITE

Pour passer vos annonces :

46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
7e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 164 m², 2e étage	18, av. de La Bourdonnais AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	26 500 + 1 900 18 857
6 PIÈCES 141 m², 6e étage	90, bd Latour-Maubourg AGIFRANCE – 45-51-01-93 Frais de commission	18 694 + 3 270 13 302
8e ARRONDISSEMENT		
5-6 PIÈCES dont 3 chambres 110 m², 1er étage	44, rue du Colisée GCI – 40-16-28-69 Frais d'actes	11 575 + 680 477
11e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 62 m², 1er étage	45, av. Ph.-Auguste LOCARÉ – 40-61-66-00 + Frais de commission	5 300 + 808 4 664
13e ARRONDISSEMENT		
4 PIECES 90 m², 1er étage terrasse, parking	14, rue Ch.-Fourier GERER – 49-42-25-40 Frais de commission	9 620 + 800 5 480
14e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 69 m², 6e étage parking	82, rue de l'Abbé-Carton AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 510 + 700 5 344
5 PIÈCES DUPLEX 105 m², 6e étage parking	102, av. du Maine AGIFRANCE – 49-03-43-05 Frais de commission	10 859 + 1 292 7 728
4 PIÈCES 93 m², 4e étage 2 parkings	199-201, av. du Maine LOC INTER – 47-45-15-58 Frais de commission	10 737 + 788 8 190
15e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 109 m², 4e étage	18, rue Tiphaine LOCARE – 40-61-66-00 + Frais de commission	9 300 + 1 290 7 784
2 PIÈCES 61 m², 5e étage	11, rue Alexandre-Cabanel AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 500 + 950 5 337
3 PIÈCES 72 m², 2e étage parking	45, rue d'Alleray AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 500 + 1 335 5 377
2 PIÈCES 50 m², 4e étage balcon	17-19, rue Bausset CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 410 + 930 3 445
4 PIÈCES 78 m², 1er étage parkings	6 *bis*, place du Commerce GERER – 49-42-25-40 Frais de commission	9 200 + 800 10 224
16e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 70 m², 5e étage	7, rue Vital AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	8 035 + 887 518
3-4 PIÈCES *100 m², 5e étage* balcon	3, villa Patrice-Boudard *CIGIMO – 48-00-89-89* Honoraires de location	9 700 + 1 915 7 254
4 PIÈCES 145 m² possibilité parking	27, avenue Kléber CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	14 280 + 1 860 10 552
17e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 121 m², 2e étage	11, rue Faraday AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	12 500 + 1 850 8 895
3 PIÈCES *83 m², 5e étage*	9, rue des Dardanelles *GCI – 40-16-28-71* Frais d'acte	8 856 + 1 146 395
3-4 PIÈCES 86 m², 1er étage parkings	11, rue Galvani GERER – 49-42-25-40 Frais de commission	10 650 + 860 10 224
18e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES imm. moderne, 71 m² 1er étage, parking	40, av. de Saint-Ouen SAGGEL VENDÔME – 42-66-61-05 Frais de commission	5 601 + 1 282 4 032
19e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 55 m², 2e étage parking	74-84, rue Petit AGF – 44-96-45-45 Frais de commission	3 500 + 840 2 960
2 PIÈCES Bel imm. moderne 65 m², 3e étage	46 *bis*, rue de la Mouzaïa SAGGEL VENDÔME – 42-66-61-05 Frais de commission	5 550 + 798 3 996
2 PIÈCES. *Imm. neuf* 55 m², 8e étage possibilité parking	*84, rue de Crimée* CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 225 + 520 4 032
78 YVELINES		
MAISON DE VILLE 111 m², garage	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 20-22, rue Schnapper SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85 *Frais de commission*	7 227 + 639 *5 203*
3 PIÈCES 66 m², 1er étage parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 42, rue des Ursulines AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 248 + 790 3 735
91 ESSONNE		
PAVILLON 5 PIÈCES 109 m² garage jardin	DRAVEIL 30, allée des Erables SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36 Frais de commission	6 000 + 412 4 320
PAVILLON 6 PIÈCES 137 m² garage jardin	VERRIÈRES-LE-BUISSON *1, allée des Lilas* SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36 Frais de commission	8 750 + 570 6 300
4 PIÈCES 85 m², 4e étage parking	VERRIÈRES-LE-BUISSON 2, square des Ecrivains AGIFRANCE – 60-11-77-40 Frais de commission	4 992 + 1 347 3 907
92 HAUTS-DE-SEINE		
3 PIÈCES Immeuble neuf bon standing 76 m², 3e étage	ASNIÈRES 40, rue de l'Alma SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85 Frais de commission	5 500 + 608 3 960
4 PIÈCES 125 m², 2e étage parking	BOULOGNE 33-35, rue Anne-Jacquin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	13 564 + 2 820 9 652
2-3 PIÈCES 52 m², 6e étage parking	*BOULOGNE* 229, bd Jean-Jaurès GCI – 40-16-28-71 Frais d'acte	5 100 + 410 283
2 PIÈCES Immeuble moderne 50 m², 8e étage *parking*	CLICHY 9, impasse Barbier SAGGEL VENDÔME – 42-66-61-05 *Frais de commission*	3 500 + 1 112 2 520
5-6 PIÈCES 145 m², 4e étage terrasse possibilité parking	GARCHES 6, rue du Regard CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	12 900 + 1 420 9 558
2 PIÈCES 59 m², 3e étage parking	NEUILLY 22, bd du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'acte	7 080 + 807 376
6 PIÈCES DUPLEX 155 m² 6-7e étage	NEUILLY 5-7, av. Sainte-Foy AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	15 437 + 2 200 10 985
2 PIÈCES 50 m², 1er étage parking	PUTEAUX 1, rue Volta AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	3 500 + 615 *2 490*
STUDIO Immeuble récent *bon standing, 35 m²*, 7e étage, parking	SURESNES 29, av. Georges-Pompidou *SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85* Frais de commission	3 450 + 596 2 484
94 VAL-DE-MARNE		
3 PIÈCES 69 m², 3e étage parking	SAINT-MANDÉ 5, rue Fays LOC INTER – 47-45-16-09 Frais de commission	6 673 + 731 5 094
5 PIÈCES 95 m², 1er étage terrasse, balcon 2 parkings	SAINT-MANDÉ 25, avenue Joffre LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	*8 676* + 1 080 6 534
5 PIÈCES 112 m², 6e étage balcon *2 parkings*	SAINT-MANDÉ 4, avenue Joffre LOC INTER – 47-45-16-09 Frais de commission	10 500 + 1 198 7 830
4 PIÈCES 87 m², 7e étage *box*	LE KREMLIN-BICÊTRE 111-113, rue de Fontainebleau *AGIFRANCE – 46-72-90-17* Mme Thilloy Frais de commission	5 378 + 1 336 4 018
3 PIÈCES 79 m², 2e étage parking	VINCENNES 27, av. du Petit-Parc AGF – 44-96-45-45 Frais de commission	*7 220* + 888 5 137

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE



















CINÉMA

Le voyage d'hiver

La musique au cœur d'un récit d'apprentissage mélancolique et déconcertant

L'ACCOMPAGNATRICE
de Claude Miller

L'Accompagnatrice, le titre dit l'histoire tout entière. Un seul mot pour évoquer une personne, une fonction, une ambition. Luc Béraud a adapté ce court roman homonyme de Nina Berberova, une révélation lorsqu'il parut en 1985, et qui se déroulait en Russie, à Saint-Pétersbourg, en 1919.

Maintenant, nous sommes en France sous l'Occupation, on va prendre l'avant-dernier métro (on pourrait voir dans *l'Accompagnatrice* une variation en mineur du film de Truffaut) et entreprendre un voyage assez émouvant et frustrant, dans une étrange humeur de sympathie et de mélancolie mêlées, d'insatisfaction diffuse, peut-être voulue, après tout, par Claude Miller.

L'hiver 1942 est plus sombre que tous les autres et Sophie a vingt ans. Mais elle paraît hors du temps, à côté d'elle-même, dans l'attente terne et tendue d'une lumière informulable. La lumière va la frapper en plein cœur. C'est celle que dispense, de toute sa beauté simple, de toute sa cruauté saine, de tous ses talents enviables – talent de chanter, de vivre, d'être aimée, – la cantatrice Irène, dont Sophie va devenir l'accompagnatrice. Et plus encore, l'ombre, le reflet, l'esclave privilégiée.



Richard Bohringer, Elena Safonova et Romane Bohringer

Irène – le sourire, la souplesse, la grâce d'Elena Safonova – a du succès, un mari amoureux et collaborationniste (Richard Bohringer, impressionnant), un amant peu présent et gaulliste, et une amante aussi, exigeante, la musique. Sophie, elle, n'a rien. Qu'Irène. La fascination qu'exerce sur elle Irène, le désir éperdu de lui échapper et de lui appartenir.

Il y a des événements, des péripéties filmées sans imagination excessive, avec, parfois, un souci masochiste de se couler dans une facture conventionnelle, il y a – jalons obligés – des concerts triomphaux ; quoi qu'il arrive, où qu'on soit, la voix divine d'Irène séduit Allemands, vichystes, Anglais, est à elle seule un traité de paix, couvre le fracas des bombes, le bruit plus sournois des compromissions, les soupirs étouffés de la passion, et surtout les tonitruants silences de Sophie.

Paris sous la mauvaise graisse du marché noir, Vichy (une scène unique mais délectable pour Claude Rich), le passage de la ligne de démarcation, le Portugal, une traversée périlleuse sur un rafiot, et puis Londres, où tout se dénoue par une modeste tragédie personnelle submergeant le drame universel. La guerre finie, Sophie, étrangère à la liesse comme elle le fut au malheur, se retrouve seule, n'ayant rien appris et vivante à demi.

La musique est ici très justement, très intimement traitée, avec une sorte de respect, d'accord presque parfait entre les comédiens qui la «miment» et les musiciens (chant, Laurence Monteyrol, piano, Angeline Pondepeyre) qui la jouent. Le répertoire d'Irène, du *Laudate Dominum* à la *Missa solemnis* et à l'air du Miroir de *Thaïs*, de Massenet, suit, soutient, nourrit l'action. C'est assez remarquable. A ce propos, on ne peut que saluer une coïncidence heureuse. Récemment, trois beaux films français – très français – habités par la musique, *Tous les matins du monde*, de Corneau, *Un cœur en hiver*, de Sautet, et celui-ci, ont eu un seul et même producteur, Jean-Louis Livi. La passe de trois : on ne peut plus parler de hasard, mais bien de cohérence d'un projet, d'un discours.

Stérile nostalgie

Touchant, intrigant, dans *l'Accompagnatrice*, tout ce qui n'est pas dit, pas montré, des ellipses bizarres, des scènes gracieusement escamotées. Mais ce parti pris a ses limites, déconcertantes, décevantes. Comme si Miller, s'étant embarqué de bonne foi dans ce récit, s'en était fatigué, n'avait plus, à un certain moment, tellement aimé ses personnages, sauf celui de Richard Bohringer, auquel il semble s'identifier avec une délectation morose, le personnage le plus fragile, le plus vaincu dans sa force canaille, dans son désespoir qui l'absout.

L'Accompagnatrice aurait pu, aurait dû constituer le troisième volet d'une trilogie de l'apprentissage, après *l'Effrontée* et *la Petite Voleuse*, films en état de grâce, dont Charlotte Gainsbourg, sublime esquisse de femme, était le dénominateur commun. Charlotte avait trop grandi, ou autre chose, peu importe, elle n'est plus là mais a laissé sur *l'Accompagnatrice* la marque d'une stérile nostalgie.

Avec une apparente bonne volonté, Claude Miller a donc donné le rôle de Sophie à Romane Bohringer, que l'on vient de voir stupéfiante, sauvage, à la fois d'une ébouriffante jeunesse et d'une incroyable maturité, dans *les Nuits fauves*, de Cyril Collard. Elle est ici contrainte à l'absence, à l'immobilité, au comportement soumis d'un petit animal sidéré. Elle en souffre, le film aussi, qui, au lieu d'être un hymne à l'amour, est une œuvre en creux, le chant triste d'un adieu.

DANIÈLE HEYMANN

Le grand bazar

RIENS DU TOUT
de Cédric Klapisch

Paris s'éveille, le film de Klapisch commence. Il commence de fort jolie manière, en une mosaïque de visages, de gestes et de mots quotidiens. Ces gens surpris un instant, chez eux, dans la rue, un bus ou un métro, on les retrouve tous ensemble, ils forment le personnel d'un grand magasin. Ces Grandes Galeries vont mal ; débarque Fabrice Luchini, tout en brushing aérodynamique, lunettes d'écaille et discours « managerial », sommé de les remettre sur pied sous peine de fermeture avec licenciement collectif à la clé.

Riens du tout premier film du nouveau poulain de la «bande à Lazennec» (la société de production des Rochant-*Monde sans pitié*, Christian Vincent-*la Discrète*, Manuel Sanchez-*les Arcandiers*, Henri Herré-*Adit*), a un air de famille avec ses compagnons d'écurie : regard ouvert sur aujourd'hui et sens de la comédie. Laissons de côté Tati, indûment cité à tire-larigot à propos du film, le début invoque plutôt les mânes des *Temps modernes*, il cousine en fait avec *A nous la liberté*, de René Clair (dont s'inspira Chaplin), ce qui n'est pas rien (s). Il prouve, au passage, qu'une «comédie à la française» peut trouver d'autres voies que le vaudeville gras ou la répétition des recettes du café-théâtre – dont il conserve, en revanche, l'attention ironique aux tics et sabirs de l'époque.

Mais le réalisateur, manifestement tenté par une place de grande surface dans le cinéma français plutôt que par une position de petit commerçant, a de plus hautes ambitions : il tente, simultanément, deux gageures qui font honneur à son audace, même s'il finit par s'emmêler les rayons. Délaissant le mécanisme simple qui se dessinait autour d'un affrontement entre le directeur aux dents longues et le jeune tire-au-flanc Roger, représentant frondeur des employés, il prend le chemin d'un film choral, donnant un poids équivalent à une vingtaine de personnages (et d'acteurs peu ou pas connus). Parti-pris sympathiquement démocratique, mais qui souffre vite du manque d'épaisseur des rôles : on regrette rapidement Luchini, seul à donner richesse et complexité à son flandrin vitaminé à l'esprit d'entreprise.

En même temps, Klapisch refuse de résoudre le problème posé. Il multiplie les piques contre les gadgets du management moderne, mais ne manque jamais de signaler aussitôt que, aussi ridicules ou oppressifs soient-ils, si «l'opération Luchini» rate, le magasin fermera et que tout le monde se retrouvera au chômage. Judicieuse observation du cercle vicieux social, sans doute, mais où s'empêtre aussi la dramatisation de son scénario, qui finit dans un surplace dont le réalisateur tente de sortir par de peu convaincantes astuces.

On trouve ainsi un peu trop «de tout» dans *Riens du tout*, et c'est dommage. Mais, entre la hardiesse de la tentative et de multiples réussites au détour d'un plan, d'une réplique ou d'une séquence, rendez-vous est déjà pris pour le deuxième film de Cédric Klapisch.

JEAN-MICHEL FRODON

Initiation instantanée

CŒUR DE TONNERRE
de Michael Apted

«*Inspiré d'incidents réels*», selon la formule consacrée, *Cœur de tonnerre* a été réalisé par Michael Apted après qu'il eût terminé son documentaire *Incident à Oglala* (sortie en France le 18 novembre), consacré au militant indien Leonard Peltier, condamné à la prison à perpétuité pour un meurtre qu'il se défend d'avoir commis (*le Monde* du 18 juin). L'importance accordée par les Amérindiens à cette affaire explique le soutien qu'ils ont apporté à la réalisation de ce film de fiction.

Dans la fiction comme dans la réalité, sur la réserve (située, au Dakota), une organisation d'Indiens «collabos» terrorisent les militants radicaux. Les cadavres s'accumulent. Le FBI, chargé de toutes les affaires criminelles sur les territoires indiens, dépêche sur place Ray Levoi (Val Kilmer), jeune agent spécial à moitié sioux, même s'il renie farouchement son héritage. Il fait équipe avec Frank Coutelle (Sam Shepard), soudard fédéral des nouvelles guerres indiennes, grossier et malin, qui entreprend de faire l'éducation du « pied tendre ».

Les scènes d'exposition de *Cœur de tonnerre* sont remarquables : la découverte d'une réserve convulsée par une quasi-guerre civile (ce sont des Indiens qui tuent d'autres Indiens) et déchirée par la pauvreté et l'alcoolisme, et l'amorce de rapports très ambigus entre Kilmer et Shepard (qui profite magnifiquement de la part d'ombre de son personnage), promettent un beau film, qui n'arrivera jamais.

Cœur de tonnerre bascule très vite dans le cliché : le jeune agent du FBI guidé par un policier indien (Graham Greene, drôle, élégant, bavard, à contrepied des stéréotypes – *lire l'encadré*) entreprend de redécouvrir son vrai moi en trois jours.

A la fin du film, Levoi a des visions (ce qui est bien pratique pour une enquête de police). Comme un vrai brave (un Sioux est un Sioux), il démasque les traîtres et fait régner la justice sur la terre de ses ancêtres. Ce stage accéléré d'initiation n'épargne ni l'idylle avec la jeune institutrice indienne ni la découverte que la brute extrémiste (le chanteur John Trudell, très fidèle à lui même) est au fond un brave type. Autant d'évidences naïves soulignées par une mise en scène explicative et complaisante, et un lyrisme de carte postale lorsqu'il faut évoquer l'inconscient collectif sioux.

THOMAS SOTINEL

Greene, Indien, acteur

Graham Greene vient de couper sa queue de cheval. «*Je n'avais pas porté les cheveux courts depuis mon époque costume-cravate*», dit-il. Il était alors directeur exécutif du Centre des arts indigènes de Toronto. Auparavant, il avait aussi été dans le génie civil, ingénieur du son pour groupes rock, propriétaire d'un studio d'enregistrement. Son virage vers le cinéma ? «*Un copain insistait pour me faire interpréter un scénario qu'il avait écrit. Je refusais. On l'a joué aux cartes, j'ai perdu.*»

Greene a survécu au naufrage du *Révolution* de Hugh Hudson (avec Al Pacino), enchaîné sur *Powwow Highway*, de Jonathan Wacks, s'est fait connaître à la télévision. L'humour à froid qu'avec Tantoo Cardinal, actrice cree, il injectait dans le couple de «parents adoptifs» de Danse-avec-les-Loups, contribua à forger une nouvelle image de l'Indien dans le cinéma américain. Lorsque Michael Apted décida de lui attribuer le rôle de Walter Crow Horse, officier de police tribale, dans *Cœur de tonnerre*, il se rendit à Ottawa, où l'acteur jouait une pièce en tournée, et lui dit simplement : «*Je vous donne carte blanche pour modeler le personnage.*»

Cœur de tonnerre est le premier film de fiction dont les Amérindiens aient autorisé le tournage sur la réserve de Pine-Ridge. Né dans la réserve des Six-Nations, dans l'Ontario (Canada), et de nationalité oneida, Graham Greene n'y avait jamais mis les pieds. «*J'ai appris ce qui s'y était passé grâce à Billy Mills, coureur sioux, médaille d'or en 1964 aux Jeux olympiques de Tokyo, lorsqu'en 1982 il était venu nous rendre visite sur le plateau de* Running Brave, *un film télé qui lui était consacré.*»

Mais Greene avait son idée sur ce ce que doit être, ou ne pas être, un personnage d'Indien d'aujourd'hui au cinéma : «*Maintenant que nous ne sommes plus les «méchants» ou les «nobles» de service*, constate-t-il, *les réalisateurs se sentent presque tous obligés de faire de l'Amérindien un être mystique, forcément en quête de ses racines. Ils ne pensent jamais qu'on peut avoir de l'humour, ou être quelqu'un de très ordinaire.*» Syndrome que les acteurs noirs ont bien connu : à ses débuts, Sidney Poitier devait être rien de moins qu'un saint ou un Prix Nobel. «*C'est des conneries, c'est du passé*, dit Graham Greene. *Il y a parmi les nôtres des gens capables de tout jouer.*»

Il est conscient, cependant, qu'à tenter de faire carrière dans le cinéma nord-américain un acteur amérindien peut apparaître aux siens comme un déserteur. «*Mais tous les acteurs sont des déserteurs ! Ils fuient la réalité, s'évadent d'eux-mêmes pour devenir un autre.*»

HENRI BÉHAR

□ **Mort de l'acteur Chuck Connors.** – L'acteur américain Chuck Connors, héros de la série télévisée *l'Homme à la carabine* dans les années 60, est mort, le 10 novembre à Los Angeles, d'un cancer du poumon. Il était âgé de soixante et onze ans. Ancien champion de base-ball avant d'entamer une carrière cinématographique marquée par une trentaine d'interprétations, de *Mademoiselle Gagne-Tout* (George Cukor, 1952) à *Rattlers* (Alberto de Martino, 1984) en passant par *Bataillon dans la nuit* (Allan Dwan, 1956), *les Grands Espaces* (William Wyler, 1958) et *Y a-t-il un pilote dans l'avion 2?*, où son physique lui valut surtout des rôles de méchant.

VENTES

Toujours Matisse

Est-ce l'effet de la rétrospective Matisse organisée au Musée d'art moderne (MOMA) de New-York ? Pour la deuxième soirée consécutive, une œuvre de ce peintre crève le plafond des ventes aux enchères. Après *l'Asie*, enlevée la veille chez Sotheby's pour 10 millions de dollars (environ 54 millions de francs), *Harmonie en Jaune* a, en effet, été adjugée pour 14,5 millions de dollars (environ 78 millions de francs), mercredi soir 11 novembre, chez Christie's, à New-York, alors que la toile était estimée entre 5 et 7 millions de dollars. Cette peinture – une femme allongée sur un lit drapé de jaune, – exécutée en 1928, à Nice, fait d'ailleurs partie de l'exposition du MOMA. Aucune œuvre, depuis deux ans, n'avait atteint un tel prix sur un marché particulièrement déprimé.

La fin de la crise est-elle en vue? Au cours de la même soirée, une toile de Monet, *Bassin aux nénuphars*, a été acquise par un collectionneur privé américain pour 12,1 millions de dollars. *Le Palais des doges*, du même peintre, a été adjugé 3,1 millions de dollars. *Deux Danseuses*, de Degas, sont parties à 7,1 millions de dollars. En dépit de quelques déconvenues (un Picasso ravalé à 2,2 millions de dollars alors qu'il était estimé à près du double), les responsables de la firme anglo-saxonne étaient satisfaits : le total de la vente a dépassé les 70 millions de dollars (environ 378 millions de francs) et 22 % seulement des œuvres proposées n'ont pas trouvé acquéreur, alors que la veille, chez Sotheby's, 31 des 66 peintures et sculptures proposées étaient restées sur le sable.

E. de R.

CULTURE

MUSIQUES

Subtil raffinage

IMPRESSIONS DE PELLÉAS
au Théâtre des Bouffes du Nord

Si le mot « impressions » est lié dans votre imagination au clair-obscur des sentiments, au flou des contours, au mélange de réalisme et d'irrationnel, à une marge de liberté laissée à nos pensées, le titre choisi ici est trompeur. La réduction opérée par Peter Brook (metteur en scène) et par Marius Constant (arrangeur musical) de l'opéra de Debussy est une coupe au carré. Tous les épisodes transversaux (la grotte aux aveugles, Yniold et sa pierre) ont été supprimés du *Pelléas et Mélisande* que l'on connaît. D'autres ont été coupés en pleine chair des tableaux eux-mêmes (Yniold épiant sa *« petite mère »* perché sur les épaules de son père). L'exposition a été réagencée de telle sorte que la rencontre des futurs époux vienne s'insérer au milieu du récit de la lettre. De l'intronisation de la petite princesse au sacrifice de son amant, le parcours est désormais sans détours. Le drame devient plus banal, fatalement.

Tout concourt à le resserrer. Les murs à nu des Bouffes du Nord composent, en guise de décor, un très vraisemblable salon bourgeois avec tapis persans, fauteuils crapauds et pots d'hortensias. Un piano trône au milieu (un second résonne au loin, invisible). Les personnages sont plantés tout autour. Certes, la princesse insolite débarque par le côté, en kimono japonais. Mais l'illusion est donnée, d'emblée, d'une amicale soirée de musique à laquelle Debussy aurait convié Dukas-Arkel, Pierre Louys-Pelléas, un petit garçon trop sage, sa duègne-Geneviève, ainsi qu'une piquante jeune beauté extrême-orientale.

L'instrument du raffinage est d'abord, évidemment, la réduction pour deux pianos par Marius Constant (il est parti de la partition et n'est revenu à la version originale de Debussy pour piano et chant qu'après avoir terminé).

Une chose était, pour *Carmen*, il y a dix ans, de réduire l'orchestre de Bizet à une dizaine d'instruments : même simplifiée, la palette de timbres y était. L'accompagnement sonnait plus clair, plus frais. C'était bien. Autre chose est aujourd'hui d'oublier que *Pelléas* sans orchestre est un *Pelléas* dévitalisé, privé de sa sensualité, privé de corps. Que la trouvaille de Debussy auteur d'opéra, c'était peut-être ça : une tension insoluble, un point d'équilibre impossible entre un orchestre toujours prêt à submerger les voix et des voix s'efforçant de chanter un texte de manière compréhensible. Il faut peut-être que les mots de Maeterlinck jouent de ces effets de cache pour n'être ni pesants ni éventuellement ridicules.

Doigts de fée

Mardi 10 novembre, au soir de la première représentation, les jeunes chanteurs inconnus retenus par Brook et Constant avaient magnifiquement assimilé les dures réalités techniques de ce nouveau réalisme vocal. Vincent Le Texier, surtout, fut un Golaud à vif. Mais ce *Pelléas* où l'on comprend chaque phrase mot à mot, où les inflexions, les soupirs, les cris de désespoir modulent au plus près ceux du dialogue parlé, oui, ce *Pelléas* sans clair-obscur nous a donné, tout simplement, une impression de longueur. Contrairement à ce que nous écrivions (*le Monde* du 10 novembre), l'opéra a pourtant été écourté de cinquante minutes. L'enchaînement des tableaux, même amputés, s'y fait sans heurts ; un bout de voile, un projecteur déplacé, deux vasques d'eau, trois fleurs bâtissent de grands espaces imaginaires. Constant et Brook restent en cela des réducteurs aux doigts de fée.

ANNE REY

▶ Co-production de l'Opéra-Bastille « hors les murs » et d'établissements de Madrid, Zurich, Hambourg, Glasgow, Barcelone, Lisbonne, Vienne, Berlin et Francfort, *Impressions de Pelléas* est donné par trois distributions vocales et quatre pianistes en alternance jusqu'au 23 janvier (excepté du 20 au 28 décembre) aux Bouffes du Nord, 37 *bis*, bd de la Chapelle, 75010 Paris. A 20 h 30, matinée samedi à 15 heures, relâche dimanche et lundi, places de 60 F à 140 F. Tél. : 46-07-34-50.

Sans œillères

Les formations européennes dominent les Rencontres internationales de jazz de Nevers

NEVERS
de notre envoyé spécial

Inaugurant, mardi 10 novembre, les Rencontres internationales de jazz de Nevers, l'Italian Instabile Orchestra et la Compagnie Lubat ont donné le ton d'un festival en quête d'inattendu. Même allégresse, même souci du mouvement chez ces deux formations, qui puisent sans œillères dans les multiples aspects du jazz. Et, si la tendance européenne prime à Nevers, la présence du duo langoureux de Carla Bley et Steve Swallow, celle du guitariste John Abercrombie ou du saxophoniste Anthony Ortega rappellent que des aspirations similaires ont cours outre-Atlantique.

Présenté en France pour la troisième fois, l'Italian Instabile Orchestra multiplie les pièges pour ses instrumentistes, superpose aux traditions folkloriques de ses dix-huit musiciens une danse frénétique venue d'Orient ou une romance de comédie musicale, pour rebondir sur un ragtime ou une marche majestueuse. Tour à tour, les solistes-compositeurs dirigent l'orchestre, transformé alors en six formations distinctes. Pino Minafra, Carlo Actis Dato, Bruno Tommaso ou Giorgio Gaslini (*« père fondateur du jazz italien »*, comme aiment à le rappeler les membres de l'Instabile) eurent, ce soir-là, les faveurs du public.

La *Comedia del jazz* de Bernard Lubat mélange, elle, des éléments connus de sa musique (le « blues gascon », les improvisations chantées d'André Minvielle, Lubat accordéoniste, batteur ou au melodica, additionnés de quelques pétards et feux de bengale) à des histoires d'illusions ou de petits poissons contées par Laure Duthilleul, pour un spectacle inégal, où émerge un travail remarquable sur les voix. La force de Lubat reste son refus de se figer, et, à tant de musiques sans âme, on préférera toujours une *Comedia*, même malhabile.

Au soir du 11 novembre, le saxophoniste-clarinettiste Sylvain Kassap a proposé un clin d'œil de circonstance avec l'unique création du Festival, intitulée *Cessez-le-feu*. En prélude, dans la bonbonnière douillette du théâtre municipal, Anthony Ortega, très concentré, avait joué entouré d'une rythmique d'amoureux (Didier Levallet, Manuel Rochman, Jacques Mayieux). Puis le saxophoniste, d'un geste tendu, remerciait l'orchestre, et la salle conquise. Même accueil pour le sextet de Sylvain Kassap. Les solistes, encore touchés par la grâce des instants précédents, évoluent sur un nouveau répertoire, avant d'être rejoints par une vingtaine de jeunes élèves des écoles de musique de Clamecy ou de Nevers. Le *Cessez-le-feu* s'emballe en une fanfare héroïque, traversée de quelques-uns des thèmes d'Albert Ayler, comme *New Generation*, *Holly Spirit* ou *Omega*, sur lesquels Kassap a choisi de faire travailler ces apprentis-musiciens.

Ainsi préparé, Nevers attend l'Alpine Aspects du saxophoniste autrichien Wolfgang Puschnig, le chanteur gallois Phil Minton, puis le mégaoctet d'Andy Emler, une des plus belles façons de faire sonner huit musiciens comme un big band.

SYLVAIN SICLIER

▶ Sixièmes Rencontres internationales de jazz de Nevers, jusqu'au 14 novembre. Tél. : 86-57-00-25.

□ **Hugues Gall honoré à Genève.** – Le prix de la Fondation pour Genève, décerné *« à des personnes ou à des institutions dont l'activité a contribué au rayonnement international »* de la ville, est allé, cette année, à Hugues Gall, directeur général du Grand Théâtre. Cette distinction a été décernée quatre fois seulement depuis 1978. La cérémonie de remise des prix, au Grand Théâtre, le 16 novembre à 20 heures, sera suivie d'un concert d'hommage dirigé par Jean Laforge auquel participera le baryton-basse Samuel Ramey.

La respiration de la Terre

A la croisée de plusieurs cultures, le cycle des « Libérations » de Jean-Claude Eloy, au Festival d'Automne

A la fin de *Gaia*, le son électronique, jusqu'alors plutôt discret, volontairement anonyme, est comme traversé par une onde qui l'harmonise, qui l'accorde à une vaste fréquence planétaire. Le souffle de l'*Un* – le principe primordial – transforme le monde de la différence en un cosmos de l'ordre et de la hiérarchie. Jean-Claude Eloy, le plus oriental des compositeurs français, suggère ainsi une transcendance qui réduit la diversité à une identité harmonieuse.

Toute la démarche du compositeur semble motivée par la volonté de trouver ce qui relie les apparences les plus contrastées, les traditions divergentes, les cultures éloignées les unes des autres. Dans *Erkos*, une artiste japonaise pratique le chant *shomyo* (du nom de l'initiateur d'une école majeure du bouddhisme zen) sur des vers des *Upanishad* en sanscrit, avec fond électronique. Quel autre compositeur français aurait tenté et réussi de telles associations risquées ? *Erkos* est la deuxième pièce de ce volet des *Libérations* qu'a programmé le Festival d'Automne (la première partie a été créée, toujours dans le même cadre, en 1989, et un nouveau volet est en chantier). La bande enregistrée y évoque la respiration de la Terre (de cette Terre mère – Gaia – symbole de la femme devenue déesse, réceptacle et matrice de la vie, qui constitue le thème du cycle), comme un bruit intégrateur, ventre du commencement et refuge ultime.

Les deux musiques qui composent ce cycle de grandes dimensions ont une forme presque identique (trois larges sections assez différentes suivies du retour de la deuxième, quelque peu modifiée, et d'un crescendo électronique terrifiant).

La glorification de l'esprit féminin

Leurs significations se ressemblent aussi. Elles ont surtout en commun la glorification de l'esprit féminin, aussi bien, ici, dans la poésie américaine contemporaine et dans certains mouvements d'inspiration féministe que dans les textes sacrés de l'Inde immémoriale. A cela correspond logiquement, dans le cycle, l'utilisation de la seule voix féminine et de la bande magnétique, qui forment un ensemble à la fois riche, polymorphe et dépouillé. Et si, dans *Gaia*, le compositeur emploie une récitante et une soprano, qui interviennent à tour de rôle, c'est parce que la variété des techniques exigées *« rend très difficile l'exécution par une seule soliste, compte tenu des fortes spécialisations des techniques occidentales de chant »*, selon l'aveu du compositeur.

En revanche, dans *Erkos*, la même soliste chante et joue de la *satsuma biwa* (instrument traditionnel japonais, avec un timbre pauvre et saisissant à la fois et des possibilités de contrastes remarquables). Eloy a eu à sa disposition une artiste prodigieuse en la personne de Junko Ueda, à qui l'œuvre est destinée : voix chargée de mystère, hiératique et pourtant sensuelle ; jeu instrumental d'une étonnante précision dans la diversité ; sens éminent du cérémonial scénique.

La forme de ces œuvres est d'une géométrie labyrinthique, structure que suggèrent les sauts stylistiques imprévisibles, le statisme mouvementé du déroulement (comme si un parcours secret était imposé par quelque tradition mystérieuse) et les caprices du traitement vocal. Des techniques ornementales issues du baroque colorent, par exemple, une monodie chromatique au dessin modal figé (la voix de Anne-Lisa Nathan y a trouvé un emploi valorisant pour sa couleur terrienne et sa consistance particulière). Aucune juxtaposition n'est nécessaire, sans être gratuite non plus. On est loin, cependant, du surréalisme ; l'intention du compositeur est de ramasser la force développée par le choc des contrastes pour la projeter dans le monde du symbole et de la transgression métaphysique. Et les constantes d'ensemble, qui contrebalancent la variété du détail, retrouvent l'image du souffle créateur, de la pulsation cosmique périodique. Musique insaisissable. Musique éloquente.

COSTIN CAZABAN

▶ Prochains concerts du Festival d'Automne : portrait du compositeur portugais Emmanuel Nunes, le 16 au Théâtre du Rond-Point, le 17 au Théâtre des Champs-Elysées, les 19 et 20 salle Wagram. Tél. : 42-96-12-27.

THÉATRE

Mémoires confondues

Une rêverie de Znorko où se mêlent Alain-Fournier et les fantômes familiers du Cosmos Kolej

UN GRAND MEAULNES
au Théâtre des Célestins

LYON
de notre bureau régional

Ce grand Meaulnes-là est d'abord invisible, présent comme un vide sombre, *détouré*, dans un portrait de groupe de soldats égarés qui attendent la canonnade au fond d'un bois bourbeux ; comme un silence où résonnent leurs interjections triviales de gamins s'efforçant de couvrir le bruit de leur peur. Il est là, parmi eux, repérable comme le fut le lieutenant Fournier parmi les hommes de sa section, le 22 septembre 1914, et pourtant déjà mort.

Dans un instant, le groupe va se disperser : le personnage en creux sortira de l'ombre, fantôme reprenant couleur humaine pour hanter les décors d'un mythe littéraire – décors d'école villageoise, de fête champêtre, de campement de bohémiens. Dans un instant, l'acteur Patrick Le Mauff et ses compagnons d'occasion du Cosmos Kolej vont raconter *Un grand Meaulnes* moins remémoré que rêvé, réinventé par Wladyslaw Znorko.

Les spectateurs du Théâtre des Célestins, qui attendaient une adaptation du roman d'Alain-Fournier, sont un peu déroutés, forcément. Dans *la Cité Cornu*, déjà, création inspirée par *Pinocchio*, Znorko montrait quel usage il aime faire de ces héros que tout le monde connaît sans être sûr d'avoir vraiment lu leur histoire. Tous les spectacles du Cosmos Kolej, d'ailleurs, sont « rêveries à partir » de l'atmosphère d'un récit – emprunté à Maurice Pons, Alexandre Grine, Bruno Schulz, – quand les détails de l'action en sont oubliés.

Le récit d'une frustration

Un grand Meaulnes, pourtant, est plus fidèle qu'il n'y paraît à ses références premières, mais il s'agit de références mêlées : le héros du roman se confond avec son auteur, les faits biographiques s'entrelacent aux souvenirs de la fiction, et les images de cette double évocation laissent affleurer, comme les dessous mal recouverts d'un palimpseste, les figures récurrentes de la mythologie znorkienne, soldats errants, écoliers somnambuliques à la recherche d'on ne sait quelle demeure perdue, tziganes déviés de leur route pour tenir l'emploi de passeurs du pays des vivants au pays des morts.

On ne doit pas s'étonner, dès lors, si le visage attendu d'Yvonne de Galais se dérobe, remplacé par celui de *« la fille Peugeot »*, promue premier amour de Meaulnes-Fournier parce qu'elle brandit un vélo sur les réclames émaillées... Le désir d'écolier d'Alain-Fournier, qui fut passionné de bicyclette, rejoint celui de l'enfant Znorko. Et si, un peu plus tard, une Yvonne de dix ans se substitue à la femme espérée, c'est que tout grand roman du désir est le récit d'une frustration. Tant pis si les spectateurs amateurs de clichés sont, à leur tour, frustrés...

Tel quel, ce spectacle est sans doute le plus construit de tous ceux du Cosmos Kolej, dans une suite de séquences où se rejouent les scènes vécues et imaginées par le créateur d'Augustin Meaulnes, telles qu'il aurait pu les revoir, juste avant le noir final, dans ce petit bois près de Verdun. Bien sûr, le texte – car texte il y a, écrit par le metteur en scène à partir d'improvisations dirigées – a peu de rapports avec celui du *Grand Meaulnes*. Il intègre parfois un document authentique, comme la lettre de Rachilde aux membres du jury Goncourt qui viennent de préférer une histoire d'aventures maritimes au livre d'Alain-Fournier. Et il dérive, d'autres fois, du côté d'autres histoires mythiques : par exemple, celle du Capitaine Nemo, rejouée par Fournier adolescent pour ses condisciples de l'Ecole navale (version Znorko du lycée Lakanal) ...

Quand arrivent, dans la dernière séquence, ces Tziganes qui viennent chercher le soldat mort, pareils aux charretiers des brumes dans les légendes du Nord, on n'a plus envie de démêler fidélités et infidélités, netteté photographique et flou du souvenir. Et peu importe que ces bohémiens-là parlent le russo-polonais, comme dans les souvenirs d'enfance de Znorko, ou le patois berrichon. L'important, c'est la force symbolique de l'image, troublante comme celles des peintres anonymes de l'art brut, de l'art forain, qui sont en fin de compte les seuls vrais maîtres de Znorko.

BERNADETTE BOST

▶ Théâtre des Célestins, place des Célestins, 69002 Lyon. Tél. : 78-37-50-51. Jusqu'au 19 novembre, puis en tournée.

Les années de l'ennui

Une grand-mère « ordinaire » se souvient

ORDINAIRE ET DISGRACIÉ
au Théâtre de la Bastille

La mode est à l'autobiographie. Les gens racontent leur vie. Quand ils sont parvenus à un âge dit respectable, ils ont de quoi raconter. Paradoxalement, plus leur existence est banale, plus ils en livrent les détails. Ne sommes-nous pas le temps de la communication ? Voilà donc une grand-mère, trop saine pour être sélectionnée dans un *reality show*, mais qui aurait pu figurer dans une de ces émissions-confidences à tendance sociologique, où l'on disserte de sujets dits « tabous », par exemple de la sexualité.

Un capharnaüm invraisemblable

Non qu'elle s'adonne aux voluptés de la chair, mais enfin elle en parle et se souvient, attendrie, de la dernière fois où elle a fait l'amour avec son époux. Rien ne lui disait que ce serait la dernière. A la Bastille, la vieille dame « ordinaire » parle à ses souvenirs dans un capharnaüm invraisemblable. La scène, presque plus grande que la salle, est encombrée de tout ce que l'on peut entasser comme lits, appareils ménagers, armoires, etc. L'avantage du théâtre sur la télévision est qu'il ne cherche pas le réalisme. Que cherche ce texte de Claude Mollet, mis en scène par Hervé Pierre ? A première vue, le charme de la nostalgie. La vieille dame évoque sa jeunesse, le petit-fils bizarre, « disgracié », qu'elle a élevé. Les personnages apparaissent, vont de cour à jardin et vice versa, sautillent sur les lits, chantonnent des petits airs accompagnés au piano...

Comment rendre intéressante une vie ordinaire ? Par la poésie peut-être. Mais le texte, ambitieux, est souvent d'une grande platitude. Andrée Tainsy, la vieille dame, et Clotilde Mollet n'y peuvent rien. Pas plus que Gilles Privat et Philippe Lehembre, ni les enfants qui accomplissent soigneusement leur travail du soir.

C. G.

▶ Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 75011 Paris. Tél. : 43-57-42-14. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 h 30.

Un libéré en Kabylie

Une féerie algérienne signée par un ancien appelé

DJURDJURA
au Théâtre Ouvert

L'auteur de *Djurdjura*, François Bourgeat, fut du nombre des « appelés » en Algérie : de 1957 à 1959 il y accomplit son service militaire. Libéré, il rentre en France. Mais, dès les premiers jours, il ne sent pas d'y rester. Ce qu'il a vu, ce qu'il a vécu, là-bas, pendant ses deux ans d'incorporation, a suscité en lui un attachement aux Algériens (originaires). Il veut les connaître mieux, se retrouver parmi eux, pas seulement en face d'eux. Il est français, il ne songe pas à prendre les armes contre son pays. Il repart pour l'Algérie, et il y obtient un poste de professeur, en Kabylie, dans la ville de Dellys. Il commence ses cours en 1960, et il les assurera bien au-delà des accords d'Evian.

Cette fortune particulière, ainsi que la conscience, la passion, les épreuves et les partages qu'elle implique, donnent au poème-témoignage de François Bourgeat densité, gravité, chaleur. Des audaces aussi, la liberté d'action appelant les libertés. *Djurdjura* est une belle pièce.

Maghrébins et métropolitains, militaires et civils, nombreux sur scène, s'organisent, sous la conduite de Jean-Louis Jacopin, en une dynamique de rencontres, de dispersions, d'intersections. Et le poème se déploie, comme si les voix enjambaient les corps. Agnès Adam, Carine Baillod, Yves Beauget, Pascale Chemin, Elise Dubroca, et leurs camarades, donnent jeunesse et lumière à ce *Djurdjura* que François Bourgeat appelle une « féerie ».

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre Ouvert, 94, boulevard de Clichy, 75018 Paris. Tél. : 42-62-59-49. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 16 heures Jusqu'au 28 novembre.

ARTS

Mal du siècle

La leçon d'un artiste américain

JAMES ROSENQUIST
à la galerie Thaddaeus Ropac

Depuis une entrée tonitruante sur la scène artistique, lors d'une exposition à la Green Gallery en 1962, James Rosenquist fait partie des peintres américains portés par la vague du pop art. Tous, de Warhol à Lichtenstein, puisaient leurs sujets dans le quotidien le plus trivial, dans l'objet standardisé, mais chacun sut trouver une voie originale : Rosenquist, pour sa part, se singularisait par l'utilisation d'images fragmentées et recomposées sur de grands formats.

Ainsi, le tableau *Masquerade of the Military Industrial Complex Looking Down on the Insect World* est-il un immense panneau très coloré, dominé par la silhouette sombre, presque illisible, d'un de ces fameux bombardiers américains invisibles aux radars. On y trouve amalgamés certains symboles de notre société, qui prennent soudain une allure inquiétante : un faisceau de crayons tombe en pluie, comme un chapelet de bombes, quelques marques de lessives connues ironisent sur cette guerre que l'on disait « propre », un drapeau américain, comme incisé, trouve un graphisme proche du générique du film *la Guerre des étoiles*. Au milieu de ce tourbillon, une aile de papillon atomisée et des insectes qui, à notre image, grouillent inconscients, victimes, complices.

On l'aura compris, le publicitaire que fut Rosenquist – il peignait dans sa jeunesse de ces panneaux énormes qui émaillent les bordures d'autoroute aux Etats-Unis – ne déteste pas l'allégorie. C'est pourtant une autre figure de rhétorique, la synecdoque (1), qui marque la réussite de cette exposition : la série *The Serenade for the Doll after Claude Debussy*, autrement titrée *Gift Wrapped Dolls*, est un tournant important dans l'œuvre de Rosenquist et, par-delà un aspect fortement dérangeant, une surprise : l'image n'est plus fragmentée, et montre en gros plan, frontalement, des visages de poupées sous cellophane qui vous regardent de leurs grands yeux ouverts, interrogateurs. James Rosenquist, père d'une petite fille de deux ans, justifie ce thème par ce qu'il ressent lorsqu'il *« pense à l'enfant qui va devoir affronter la difficulté, en raison du sida, des relations amoureuses. Forcément tempéré et réfléchi, l'amour chez les jeunes sera l'antithèse même de la passion »*.

Figures terribles

La violence de l'œuvre, sous son apparente banalité, en fait une des démonstrations les plus convaincantes qu'ait proposées l'art d'aujourd'hui sur le mal du siècle. Les figures étonnantes et terribles paraissent à distance exécutées dans une facture hyperréaliste. A proximité, force est de constater qu'on a ici affaire à un peintre : l'image se brouille, dissoute par les couches successives et des coups de pinceau que ne désavouerait pas un expressionniste. Une leçon donnée par un artiste qui, à l'aube de la soixantaine, n'a rien perdu de sa pugnacité et, dans ce cas précis, parvient encore à forcer son talent.

HARRY BELLET

(1) *Figure de rhétorique qui consiste à prendre la matière pour l'objet, l'espèce pour le genre, le singulier pour le pluriel : les mortels pour les hommes, un fer pour une épée, une voile pour un bateau.*

▶ Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue de Belleyme, 75003 Paris. Tél. : 42-72-99-00. Jusqu'au 21 novembre.

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et *jours fériés de 10 h à 22 h.*

LAURE ALBIN-GUILLOT, ELI LOTAR. Galerie du forum. Jusqu'au 22 novembre.

L'ART D'AMÉRIQUE LATINE, 1911-1968. Grande galerie. Du 12 novembre au 11 janvier 1993.

L'ART EN JEU. Atelier des enfants. Jusqu'au 28 mars 1993.

IMAGINAIRES D'ILLUSTRATEURS EUROPÉENS. Salle d'actualités. Jusqu'au 18 janvier 1993.

CHARLOTTE SALOMON : VIE OU THÉATRE ? Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 3 janvier 1993.

L'UNIVERS DE BORGES. Amériques latines. Galerie mezzanine Nord. Du 12 novembre au 1 février 1993.

Musée d'Orsay

Place Henry-de-Montherlant, quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

HILL ET ADAMSON, LE PREMIER REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE, 1843-1845. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 janvier 1993.

LES PALAIS D'ARGENT, L'ARCHITECTURE *BANCAIRE EN FRANCE DE* 1850-1930. Exposition-dossier. Entrée : 31 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

PIERRE LAPIN AU MUSÉE D'ORSAY. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 janvier 1993.

SISLEY. Rez-de-chaussée. Entrée : 32 F, 45 F (billet jumelé musée-exposition). Jusqu'au 31 janvier 1993.

***UNE FAMILLE D'ARTISTES EN 1900 :* LES SAINT-MARCEAUX.** Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 17 janvier 1993.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h. Rencontre avec Peter Greenaway, sam. 5 décembre à 15 h *à l'auditorium du Louvre. Entrée libre.*

LE BRUIT DES NUAGES : PARTI PRIS DE... PETER GREENAWAY. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec Byzance). Jusqu'au 1 février 1993.

BYZANCE, L'ART BYZANTIN DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec le Bruit des nuages). Jusqu'au 1 février 1993.

DESSINS DE LIOTARD (1702-1789). Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (billet d'entrée du musée). Jusqu'au 14 décembre.

PANNINI (1691-1765). Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 15 février 1993.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

HANS-PETER FEDMANN. Mois de la photo. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

PARCOURS EUROPÉEN III : L'ALLEMAGNE. Qui, quoi, où ? Un regard sur l'Allemagne en 1992. Jusqu'au 17 janvier 1993.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ETRUSQUES ET L'EUROPE. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F (possibilité de billet jumelé avec Picasso : 60 F). Jusqu'au 14 décembre.

***PICASSO ET LES CHOSES.* Galeries** nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 36 F (possibilité de billet jumelé avec les Etrusques : 60 F). Jusqu'au 28 décembre.

RÉALITÉS NOUVELLES. 46e SALON. (42-56-45-14). T.l.j. de 10 h à 18 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 22 novembre.

RÉTROSPECTIVE ALFRED MANESSIER. Galeries nationales (44-13-17-17). *T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à* 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 4 janvier 1993.

SALON D'AUTOMNE. (42-56-45-10). T.l.j. de 11 h à 19 h 30, nocturne le 11 novembre jusqu'à 22 h. Entrée : 45 F. Jusqu'au 15 novembre.

MUSÉES

L'ALBUM PEAUX-ROUGES DU PRINCE ROLAND BONAPARTE. Mois de la photo. Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-72-72). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 30 novembre.

L'ART RENOUVELLE LA VILLE. Urbanisme et art contemporain. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 15 novembre.

LES BIJOUX DE TORUN. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F (gratuit avec le billet d'entrée du musée). Jusqu'au 3 janvier 1993.

CHINE CONNUE ET INCONNUE. Dix *années d'acquisitions.* Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun., les 11 novembre, 25 décembre et 1er janvier de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 février 1993.

CORPS CRUCIFIÉS. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 26 F. Du 17 novembre au 1 mars 1993.

LA COURSE *AU MODERNE.* France et Allemagne dans l'Europe des années vingt. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'Honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

LA DANSE, UNE FAÇON D'ÊTRE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. *sf mar. de 9 h 45 à* 17 h. Jusqu'au 18 janvier 1993.

EUGÈNE DELACROIX. Le voyage au Maroc. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (43-54-04-87). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 4 janvier 1993.

DES LIVRES ET DES ROIS. La bibliothèque royale de Blois. Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu *(47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h.* Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

DIGITAL PHOTOGRAPHY. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 4 janvier 1993.

L'ECHAPPÉE EUROPÉENNE. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. *sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Du* 12 novembre au 10 janvier 1993.

L'EPREUVE NUMÉRIQUE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 18 janvier 1993.

FIGURES DE PIERRE. L'art du guerrero dans le Mexique précolombien. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf *(45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés* de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 novembre.

FRAGONARD ET LE DESSIN FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 février 1993.

HÉRAKLÈS ARCHER. Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

HOMMAGE A MICHEL LEIRIS. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (groupes scol. et groupes adult. sur réserv. 42.71.70.84.) et de 12 h à 18 h (indiv.), dim. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 26 F, dim. : 14 F. Jusqu'au 30 novembre.

HOMMAGE A YVES BONNEFOY. Bibliothèque nationale, salon d'honneur, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

IIIe TRIENNALE DU BIJOU CONTEMPORAIN. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 20 décembre.

IMAGES D'UN AUTRE MONDE. La photographie scientifique. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 18 janvier 1993.

IMPRESSIONS DE CHINE. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 décembre.

MAX JACOB, LA PASSION EN PEINTURE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 décembre.

KALINA. Des Amérindiens de Guyane à Paris en 1892. Musée des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 4 janvier 1993.

MANTEAU DE NUAGES - KESA JAPONAIS. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F. Du 14 novembre au 15 février 1993.

MITTEL EUROPA, FIN DE SIÈCLES. Mois de la photo. Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès (40-03-39-03). T.l.j. sf lun. de 16 h à 21 h, sam. et dim. de 12 h à 21 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 4 décembre.

MONNAIES DE CHINE. Bibliothèque nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 décembre.

NADAR : L'IL LYRIQUE. Mois de la photo. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

LES NYMPHÉAS AVANT ET APRÈS. Musée national de l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 26 F. Jusqu'au 25 janvier 1993.

LA PHOTOGRAPHIE SCIENTIFIQUE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à *17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du* musée). Jusqu'au 18 janvier 1993.

LA PHOTO PICTORIALISTE EN FRANCE. Mois de la photo. Bibliothèque nationale, galerie de photographie - galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 15 novembre.

PORTRAITS D'UNE CAPITALE. De Daguerre à William Klein, les collections photographiques du musée. Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45, jeu. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

RAO-POLYNÉSIES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F. Jusqu'au 29 mars 1993.

MAN RAY. Les Années Bazaar, photographies de mode **1934-1942.** *Musée* des arts de la mode, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

REGARDS TRÈS PARTICULIERS SUR LA CARTE POSTALE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 janvier 1993.

LA RÉPUBLIQUE FÊTE SON BICENTENAIRE A LA MONNAIE. Hôtel de la monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h 30 à 18 h, mer. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 3 janvier 1993.

LE ROI SALOMON ET LES MAITRES DU REGARD. Art et médecine en Ethiopie. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 17 h 50. Entrée : 23 F. Jusqu'au 25 janvier 1993.

ROSSINI A PARIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40, jeu. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 décembre.

SCULPTURE GABONAISE CONTEMPORAINE. *Musée national des arts africains et océaniens,* 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 4 janvier 1993.

SIGNES ET ÉCRITS - PHOTOGRAPHIE. *Mois de la photo.* Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

***STARS EN UNIFORME.* Mois de la** photo. Musée de l'armée, hôtel national des Invalides, salle d'honneur, place des Invalides (45-55-37-70). T.l.j. sf jours de fêtes de 10 h à 17 h. Entrée : 30 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 6 décembre.

LE TEMPS DU SILENCE. La photographie espagnole des années 1950-1960. Mission du patrimoine photographique, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson *(47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45* à 17 h. Du 17 novembre au 31 janvier 1993.

TRÉSORS DE L'ÉCRIT. Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 janvier 1993.

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! 1792 - 1992. liberté - égalité - fraternité. Archives nationales, *hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-*du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40-27-62-18. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

LES VOITURES D'ATGET. Mois de la photo. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

CENTRES CULTURELS

4 X 1 PROJETS. Mois de la photo. Hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois (42-76-67-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 novembre.

ACCORD A CORPS. Collection du professeur Desbonnet, mois de la photo. Maison de La Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Entrée : Accès libre comprenant l'exposition les Grandes Lignes (jusqu'au. Jusqu'au 15 janvier 1993.

AKSELI GALLEN-KALLELA ET L'ÉVEIL DE LA FINLANDE. Du naturalisme parisien au symbolisme nordique. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 14 novembre.

AMÉRIQUES LATINES : ART CONTEMPORAIN. Hôtel des arts. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Du 17 novembre au 11 janvier 1993.

LES AMÉRIQUES LATINES EN FRANCE, DEUX SIÈCLES D'INFLUENCES CULTURELLES. Maison de *l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain* (49-54-75-35). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 25 novembre.

L'AMOUR ET L'ORIENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 janvier 1993.

ANIMAUX ET AUTRES CHOSES. Sculptures et dessins de Manuel Marin. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 28 novembre.

L'ARCHI S'AFFICHE, 24 ŒUVRES D'ARCHITECTES FRANÇAIS. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h et le sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 28 novembre.

L'ARCHITECTE ET LA MAISON : DU RÊVE A LA RÉALITÉ. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-85). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Du 12 novembre au 15 janvier 1993.

ARRABAL ESPACE. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 décembre.

L'ART ACTIF - ART WORKS. Ecole *nationale supérieure des Beaux-Arts,* 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.

ASPECTS DE LA PHOTOGRAPHIE PORTUGAISE. Fernando Lemos. Centre culturel portugais - Fondation Calouste Gulbenkian, 51, avenue d'Iéna (47-20-86-84). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 18 h. Du 12 novembre au 17 décembre.

ASPECTS DE LA PHOTOGRAPHIE PORTUGAISE. Mois de la photo. Espace Montmartre-Dali, 11, rue Poulbot (42-64-40-10). Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 novembre.

WALTER CARONE. Mois de la photo. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 19 novembre.

CARTE BLANCHE A REVUE NOIRE. Photographes africains. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 29 novembre.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PEINTURE FRANÇAISE DES MUSÉES NÉERLANDAIS. (XVIIe et XVIIIe siècle). Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Exposition ouverte le 11 novembre. Entrée : 20 F (comprenant l'exposition Muses de la Meuse). Jusqu'au 20 décembre.

AFFIF CHERFAOUI. Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert (45-54-95-31). T.l.j. sf sam. et dim. matin de 9 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

LA COLLECTION. Fondation Jean Dubuffet, 137, rue de Sèvres (47-34-12-63). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1 décembre.

COLLECTION DE LA FONDATION HUMBERT II ET MARIE-JOSÉE DE SAVOIE. Victor Emmanuel III, photographe : album de guerre 1915-1918. Mairie du XVIe arrondissement, 71, av. Henri-Martin (45-03-21-16). Tlj sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 novembre.

COLLECTION DE L'AGENCE SIGNUM DE PRAGUE. Cimetières juifs de Bohême, Moravie et Silésie. Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère (40-29-94-65). T.l.j. sf ven. et sam. de 11 h à 19 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 25 novembre.

COLLECTION DU MUSÉE CANADIEN DE LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE. Service culturel, ambassade du Canada, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 16 janvier 1993.

COLLECTION DU MUSÉE SZTUKI DE LODZ. Mois de la photo. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 19 h, mer. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 27 novembre.

LE CORBUSIER. Quatre projets d'architecture, genèse. Fondation Le Corbusier, *10, rue du Docteur-Blanche* (42-88-41-53). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Jusqu'au 15 décembre.

CARL DE KEYZER. Mois de la photo. FNAC Forum des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-41-40-00). T.l.j. sf lun. matin et dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 4 janvier 1993.

AIME ESPOSITO-FARÈSE ET LEE KYONG HONG. Centre culturel coréen, *2, avenue d'Iéna (47-20-84-16). T.l.j. sf* sam. et dim. de 9 h 30 à 18 h. Du 17 novembre au 27 novembre.

PAUL-ARMAND GETTE. Furkapass & glacier du Rhône. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Du 13 novembre au 17 janvier 1993.

MICHEL GOUERY, CHANTAL PETIT, ***MARC REBOLLO.*** Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, 3, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 décembre.

RENÉ GRBLI. Mois de la photo. Mairie du Xe, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin (42-40-10-10). T.l.j. de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 28 novembre.

HÉLIOPOLIS. *Le rêve du baron Empain.* Institut du monde arabe, 1, rue des Fos*sés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf* lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 22 novembre.

HOMMAGE A LUIGI GHIRRI. Mois de la photo. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

JANINE NIEPCE : FRANCE *1947-1992.* *Mois de la photo. Espace* Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 15 décembre.

YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITÉ. Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars 1993.

M.O.A. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 29 novembre.

MOIS DE LA PHOTO 92. Musées, galeries, centres culturels et autres lieux, point d'information FNAC Forum (40-41-40-89). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 15, rens. Minitel Ville de Paris : 3615 Capitale, Minitel FNAC : 3615 FNAC. Jusqu'au 27 novembre.

MUSES DE LA MEUSE, LA COLLECTION DE LA VILLE DE ROTTERDAM. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F (comprenant l'exposition Chefs-d'œuvre de la peinture. Jusqu'au 20 décembre.

OLAF NICOLAI. Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 15 décembre.

KATSUHITO NISHIKAWA. Carré des Arts, Parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar de 9 h 45 à 13 h et de 14 h à 16 h 45. Entrée : 5 F (entrée du parc). Jusqu'au 13 décembre.

NOMADES DU VERRE. *Adac, Mairie de* Paris, maison des ateliers, terrasse Lautréamont (angle rue Pierre-Lescot-Rambuteau (42-33-45-54). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 novembre.

NOUVEAUX ITINÉRAIRES. Les Alpes vues par les photographes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mer. de 14 h à 19 h. Du 13 novembre au 17 janvier 1993.

PEINTRES NAIFS TZIGANES DE HONGRIE. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf dim. et lun. de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h. Jusqu'au 21 novembre.

LA PHOTOGRAPHIE HUMANISTE, FRANCE 1930-1960 HISTOIRE D'UN MOUVEMENT. Bibliothèque historique de Paris, 22, rue Malher (42-74-44-44). T.l.j. *sf dim. et fêtes de 10 h à 18 h. Jusqu'au* 9 janvier 1993.

PHOTOGRAPHIES RUSSES (1858-1876). Mois de la photo. Société française de photographie, 9, rue Montalembert (42-22-37-17). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 novembre.

SERGE PLAGNOL. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital *(45-70-27-27). T.l.j. de 10 h à 18 h 30.* Jusqu'au 15 novembre.

RAYON LINGERIE. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 28 novembre.

CHRISTER STRÖMHOLM - ETRE LA. Mois de la photo. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 29 novembre.

TRANS-VOICES. American Center, 51, rue de Bercy (44-73-77-77). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 15 novembre.

(TROIS CARRÉS), ECHEC ET MAT. Hôpital Ephémère, 2-4, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.

VERS UNE ATTITUDE PHOTOGRAPHIQUE. Collection d'œuvres photographiques. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 31 décembre.

VISAGES, PHOTOGRAPHIES DE GOTTFRIED HELNWEIN. Mois de la photographie. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 16 décembre.

VISION D'OCÉANIE. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mars 1993.

YEMEN. *Architecture millénaire.* Institut *du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-*Bernard (40-51-38-38). T.l.j. *sf lun.* de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 janvier 1993.

STEFF ZTMULDER. Mois de la photo. *Mairie du VIIIe, 3, rue de Lisbonne* (42-94-08-08). T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h, sam. de 9 h à 12 h. Jusqu'au 27 novembre.

GALERIES

CÉCILE ANGELLE, FRANÇOIS DUTEURTRE, CHRISTIANE MALVAL. Galerie la Ferronnerie, 40, rue de la Folie-Méricourt (48-06-50-84). Jusqu'au 21 novembre.

ATTERSEE. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 21 novembre.

JIMÉNEZ SALAGUER. Peintures de volumes, de reliefs et de masses. Galerie Lina Davidov, 210, boulevard Saint-Germain (45-48-99-87). Jusqu'au 5 décembre.

JEAN BAZAINE. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 5 décembre.

ANDRÉ BEAUDIN. Galerie Framond, *3, rue des Saints-Pères* (42-60-74-78). Jusqu'au 15 décembre.

MICHAEL BIBERSTEIN. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 28 novembre.

JULIEN BLAINE. Galerie Lara Vincy, *47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au* 30 novembre. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 14 novembre. Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix (48-04-71-31). Jusqu'au 28 novembre.

DAVID BNO. Galerie des Archives, 1, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 17 décembre.

GIORDANO BONORA. Mois de la *photo. Galerie Jean-Pierre Lambert,* 3, place du Marché-Sainte-Catherine (42-78-62-74). Jusqu'au 21 novembre.

BOTERO. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 30 janvier 1993.

LE BOULCH, DENIS RIVIÈRE, ANTONI TAULE. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 28 novembre.

***LOUISE* BOURGEOIS.** Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 30 janvier 1993.

VÉRONIQUE BOUTINOT. Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Jusqu'au 14 novembre.

BRUNO BREITWIESER. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 13 novembre.

JAMES BROWN. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 21 novembre. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 28 novembre.

CLAUDE CAHUN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 26 novembre.

CHAN KAI-YUEN. Galerie Bellefroid, 8, rue Debelleyme (42-72-09-33). Jus*qu'au 14 novembre.*

PY. CLOUIN. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Du 12 novembre au 19 décembre.

JEAN-LOUP CORNILLEAU. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 19 décembre.

BERNARD COUSINIER. Galerie Jorge Alyskewycz, 14, rue des Taillandiers (48-06-59-23). *Jusqu'au 28 novembre.*

CRAGG, DORNER, LAIB, MESSAGER, MEYER, SCHUTTE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 28 novembre.

RICHARD DAVIES. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Du 17 novembre au 31 décembre.

DIVERSITÉ LATINO-AMÉRICAINE. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 26 novembre.

DRUESNES. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 9 janvier 1993.

JEAN-PIERRE DUBORD. Galerie Wally Findlay, 2, av. Matignon (42-25-70-74). Jusqu'au 20 novembre.

GÉRARD DUCHÊNE. Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon (42-38-63-12). Jusqu'au 28 novembre.

HAROLD EDGERTON. Le temps arrêté. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 5 décembre.

ENDO. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 21 novembre.

MAX ERNST. Les sculptures de Saint-Martin-d'Ardèche. Galerie Eric Touchaleaume, 54, rue Mazarine (43-26-89-96). Jusqu'au 12 décembre.

HELMUT FEDERLE. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 14 novembre.

CHOHREH FEYZDJOU. Galerie Patricia Dorfmann, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 5 décembre.

JL FISHER, MARKUS RAETZ, DANIEL TREMBLAY. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 28 novembre.

ALAIN FLEISCHER. Mois de la photo. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 28 novembre.

GIUSEPPE GALLO. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 21 novembre.

GASIOROWSKI. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Du 14 novembre au 16 janvier 1993.

SIGRID GLÖEERFELT. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 14 novembre.

THOMAS GRUNFELD. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 28 novembre.

HECTOR GUIMARD ET LE FER. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 14 novembre.

SIMON HANTAI. Galerie Katia Granoff, 13, quai Conti (43-54-41-92). Jusqu'au 12 décembre.

HOMMAGE A LUIGI GHIRRI. Mois de la photo. Galerie Contrejour, 96, rue Daguerre (43-21-41-88). Jusqu'au 24 décembre.

FABRICE HYBERT. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 2 janvier 1993.

RONALD JONES. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 21 novembre.

KALFAS. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 28 novembre.

JEAN KAPERA. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Jusqu'au 17 novembre.

IMI KNBEL. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 30 novembre.

JUTTA KTHER, LAURENT JOUBERT. Galerie Leage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 28 novembre.

FRANS KRAJCBERG. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). *Du 12 novembre au 16 janvier 1993.*

JEAN LAMORE ET FRANÇOIS LAMORE. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 26 novembre.

PIERRE LANNELUC. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 6 janvier 1993.

ELIANE LARUS. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 28 novembre.

CHRISTIAN LEFEVRE. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 28 novembre.

PETER LINDBERGH. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 15 décembre.

WILLIAM MACKENDREE. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-08-05). Jusqu'au 24 décembre.

ALBERTO MAGNELLI. Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 20 novembre.

LOUISE MAISONS. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 8 décembre.

MALEVITCH et FILONOV. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 12 décembre.

CHRISTIAN MARCLAY. The Wind Section. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 28 novembre.

MATIÈRE - LUMIÈRE, BOGART, LEROY, MARFAING, SOULAGES. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 28 novembre.

CORINNE MERCADIER. Mois de la photo. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 5 décembre.

RICARDO MOSNER. Galerie loft, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Du 12 novembre au 31 décembre.

UGO MULAS. FNAC Montparnasse, 136, rue de Rennes (49-54-30-00). Jusqu'au 2 janvier 1993.

NACCACHE. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Du 17 *novembre au 15 décembre.*

BRIGITTE NAHON. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 28 novembre.

LES NAIFS IMAGINAIRES. Galerie Naïfs et Primitifs, 33, rue du Dragon (42-22-86-15). Du 12 novembre au 30 décembre.

AURÉLIE NEMOURS. Le nombre et le hasard. *Galerie Denise René, 22, rue Char*lot (48-87-73-94). Jusqu'au 15 janvier 1993.

KATSUHITO NISHIKAWA. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 19 décembre.

MIMMO PALADINO. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 21 novembre.

PANAMARENKO. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 18 décembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 13 NOVEMBRE

« Exposition Odilon Redon », 14 heures, Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (Mme Cazes).

« Saint-Germain-des-Prés, l'abbaye. Les existentialistes. Les caves. Juliette Gréco. Le Musée Delacroix », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés, sortie église (M. Brumfeld).

« Le cellier gothique du Collège des Bernardins », 14 h 30, métro Cardinal-Lemoine (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels du Pré-aux-Clercs », 14 h 30, métro Solférino (Paris pittoresque et insolite).

« L'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« Versailles : L'hôtel Richaud et son apothicairerie », 14 h 30, 1, rue Richaud (Office de tourisme).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les riches heures de Blois, ou l'âge d'or de la Librairie royale. Manuscrits et enluminures. De Lancelot du Lac au roman de Jason ». 14 h 30, 58, rue de Richelieu (I. Hauller).

« Picasso, sa vie, son œuvre, à l'hôtel Salé » (limité à trente personnes), 14 h 45, 5, rue de Thorigny (Monuments historiques).

« L'Observatoire, témoin du Grand Siècle », 14 h 30, 61, avenue de l'Observatoire (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale », 15 h 15, 33, quai d'Orsay (M.-C. Lasnier).

Le Monde

ASSOCIATIONS

Partenaires et non substituts

Il y a d'heureuses coïncidences. Cette année, le Salon des associations (DEVCOM 92) aura lieu au même endroit et quasiment en même temps que le congrès de l'Association des maires de France : au Palais des Congrès de la porte Maillot, à Paris, du 18 au 20 novembre de 9 heures à 19 heures pour le premier, du 17 au 19 pour le second. Qui sait? Des élus trouveront, peut-être, le temps de rendre visite aux représentants de la société civile qui, décentralisation oblige, deviennent leurs partenaires, notamment dans le secteur social. Ils pourront alors constater qu'il y a même des responsables d'association sérieux qui ne demandent qu'à s'informer sur les méthodes de gestion, le droit, la fiscalité... et donnent à leur Salon une raison d'exister en y venant nombreux. Sept mille visiteurs sont attendus pour cette troisième édition.

Un atelier au moins devrait intéresser les élus : celui sur l'évaluation. Depuis que les collectivités publiques ont donné un coup d'arrêt aux subventions-rentes dont bénéficiaient certaines associations, les contrats deviennent la règle. La plupart du temps, ceux-ci sont renouvelables. Mais le renouvellement dépend de la façon dont l'accord initial a été rempli, ce qui pose la question de l'évaluation. Une affaire sur laquelle les différentes parties peuvent discuter indéfiniment si elles le souhaitent.

Notons que, cette année, Thématica, l'agence conseil spécialisée dans le secteur associatif, organisatrice du Salon, a eu l'heureuse initiative d'accueillir les organisations humanitaires et de développement en leur offrant une table ronde sur les travaux de leur dernier forum qui a eu lieu fin octobre à Agen. Il est en effet temps de briser le processus de ségrégation mutuelle dans laquelle se sont mis certains groupes d'associations car, à y regarder de près, leurs préoccupations se ressemblent comme des sœurs jumelles.

Conséquence de la décentralisation pour les unes, conséquence de l'intrusion tonitruante et directe de l'Etat dans l'humanitaire pour les autres, aujourd'hui, des représentants de différents secteurs associatifs réclament une mise au point sur leurs rapports avec les pouvoirs publics (Etat, collectivités locales, etc.) qui les financent. Traditionnellement, les associations fleurissent là où les services publics font défaut. L'initiative de l'intervention leur appartenait jusqu'à présent. Depuis quelques années, sous la pression de la demande sociale et des rigueurs budgétaires, les responsables politiques éprouvent la tentation de renverser la vapeur et d'utiliser les organisations pour pallier leurs incapacités. En France, ils les appellent, notamment, au secours de l'emploi ; à l'extérieur, ils aimeraient en faire des substituts à la politique étrangère.

Personne ne nie qu'il y ait nécessité à regrouper et concentrer les efforts. Cependant, des responsables d'association refusent d'être cantonnés au rôle d'exécutants et demandent une juste concertation sur les actions à entreprendre. Ils soulignent également que tout le monde y perdrait si cette « rationalisation de l'efficacité » laissait sur le bas-côté ces petites fourmis associatives qui, de tout temps, ont joué un rôle de précurseur en offrant des réponses adéquates à des besoins qu'ils détectent. D'une certaine façon, la période est propice à des éclaircissements. Les grandes certitudes politiques ont des « bleus », et chacun a besoin de l'autre. Même les banques découvrent, en cette période de vaches maigres, que les associations ont du charme !

C'est qu'ils se déchaînent ces « bénévoles ou militants associatifs ». La France, toujours prompte à battre sa coulpe, pointe son égoïsme. Le mouvement de solidarité lors de la maladroite (parce qu'elle fut mal expliquée et mal organisée) opération « Un kilo de riz pour la Somalie », ou celui en faveur des enfants bosniaques, comme les nombreuses offres de bénévolat font un pied de nez aux avides de clichés. Les Français veulent agir. Mais ils ne savent pas toujours comment et où. Un mouvement, celui du comité de la Charte, leur propose un échantillon d'organisations qui manifestent un véritable souci de clarté financière. Ce groupe, aujourd'hui, ne demande qu'à s'élargir. Parallèlement, ne serait-il pas possible de créer une bourse au bénévolat où tous ceux qui ont un savoir faire et/ou du temps, pourraient rencontrer ceux qui ont besoin de bras? Il y aurait moins de perte d'énergie. Il ne s'agit bien sûr pas de panacée, mais de débuts de réponses à de très vastes interrogations.

CHRISTIANE CHOMBEAU

La solidarité internationale à l'étroit dans l'humanitaire

Les ONG se regroupent sous la bannière de la solidarité et veulent donner leur avis sur la politique de coopération

L'ÉPOQUE tiers-mondiste des années 70 est décidément bien révolue dans le vaste milieu des organisations non gouvernementales (ONG). Après des années placées sous la bannière de la démarche « anti-économique » et la volonté systématique de rester « à distance » des Etats – lieux de la compromission politique –, les responsables de l'aide *humanitaire souhaitent depuis maintenant plus de deux ans* mettre en place un nouveau partenariat avec les pouvoirs publics. De leur côté, les différents ministères associés à l'aide publique au développement (APD) estiment que les fonds dirigés vers les pays du Sud doivent trouver de *« nouveaux relais »*, plus proches de la réalité, et voient dans les ONG les partenaires privilégiés de cette nouvelle *« solidarité »*.

« Définir une nouvelle coopération avec le tiers-monde et la mise en œuvre de l'aide publique par les ONG avec de nouveaux instruments » : tel est l'esprit qui présidait déjà lors de la création du Comité de liaison des organisations de solidarité internationales (CLOSI), en septembre 1990 (1). Un CLOSI qui regroupe aujourd'hui huit collectifs nationaux représentant 250 organisations. Auparavant, les quelque 700 ONG françaises – certains parlent de 3 000 – n'avaient pas vraiment su élaborer de véritable unité.

La terminologie a suivi ce changement progressif de *« philosophie »*. On préfère à présent parler d' « associations de solidarité internationale » plutôt que d'ONG. La formulation permet d'aller au-delà de la traditionnelle distinction entre les « urgenciers » (Médecins sans frontières, Médecins du monde etc., associations considérées comme « humanitaires ») et les « militants » du développement. Elle correspond aussi au souci des ONG se consacrant exclusivement aux *projets* de développement de mieux traduire, avec le mot *« solidarité », la notion de « partage »* des contraintes économiques liées à *leurs actions. C'est également* une façon d'être plus à l'unisson avec la politique de coopération française, pour qui l'efficacité de la « solidarité » doit prendre le pas sur la condescendance de l'idéologie « humanitaire ».

Ce lien plus étroit entre les « associations » de l'aide au développement et les pouvoirs publics trouve une première expression dans l'évolution récente du financement des organisations. Selon la dernière enquête biennale de la Commission de coopération et du développement (COCODEV) (2), *les moyens financiers* des ONG comprennent une part de plus en *plus* importante de « ressources publiques » (3). En 1989, ces dernières représentaient 22 % du financement total des organisations. Et *« ce chiffre est sans doute aujourd'hui plus proche de 30 % »*, précise Bernard Holzer, secrétaire général du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) et ancien président du CLOSI – le nouveau, Jean-Paul Vigier, a été élu mercredi 4 novembre.

Dans le financement global des *ONG – 2,1 milliards de francs en* 1989, – l'aide des organisations internationales *s'est sensiblement accrue* au cours des dernières années. La part de l'Etat français *(43,67 % des* ressources publiques des ONG en *1989)* diminue en effet au profit des aides allouées par la Communauté européenne et les institutions des Nations unies (PNUD, HCR...). *« Ce qui a changé*, souligne Bernard Holzer, *ce n'est pas le volume des aides publiques internationales, mais la capacité des associations à rechercher le bénéfice de ces fonds. »*

Autre signe d'un rapprochement *des ONG et des pouvoirs publics* : la volonté affichée depuis maintenant plus d'un an – à la fois par le CLOSI et les ministère concernés – d'aboutir au plus vite à une redéfinition des « structures » à partir desquelles la France pourrait collaborer plus étroi*tement* avec les associations. En septembre 1991, à la demande de la *COCODEV*, un rapport est transmis aux pouvoirs publics. Il situe précisément les problèmes et les enjeux (4).

OLIVIER PIOT

Lire la suite page 22

(1) CLOSI : 27, rue Blomet, 75015 Paris. Tél : 40-56-97-78.

(2) COCODEV : 27, rue Blomet, 75015 Paris. Tél : 47-83-50-46.

(3) *Argent, associations, tiers-monde*, 1988-1989, COCODEV.

(4) *Recherche pour la diversification et la contractualisation des rapports entre les ONG et les institutions publiques*. Rapport de Bernard Husson, septembre 1991, Documentation française.

Les nouvelles donnes de la décentralisation

Dix ans après les lois Defferre, les associations recherchent toujours une légitimité locale

DEPUIS dix ans, la vie *associative connaît*, en France, un profond *renouvellement*. Entre 40 000 et 70 000 asso*ciations sont créées chaque année*. Nombre d'entre elles sont devenues, *pour faire face à la crise*, des associations spécialisées dans le traitement de nouvelles demandes sociales (l'insertion professionnelle des jeunes, la précarité de l'emploi *ou le chômage). Ces associations* sont dépendantes, pour une grande part, des subventions octroyées par les instances locales. Mais, parce qu'elles sont les représentantes de la *société civile et des citoyens* dans la démocratie locale, elles revendiquent un partage *légitime* de pouvoir, respectueux de leur indépendance et de leur spécificité.

La décentralisation, qui a eu bien du mal à s'imposer dans la *culture politique française, tant il* est difficile de penser la légitimité *d'une pluralité de pouvoirs*, a depuis dix ans directement pesé sur cette interrogation. M. Pierre Worms, député de Saône-et-Loire et président de France Initiative Réseau, profondément attaché à la notion de décentralisation, a rap*pelé*, au cours du colloque organisé par le CNVA (Conseil national de *la vie associative, placé* auprès du premier ministre), les 5 et 6 octobre dernier, l'histoire des relations entre le monde associatif et le pouvoir.

Avant les principales lois de décentralisation, ce monde était *organisé en grandes fédérations* nationales. Permanents et centres *de décision se trouvaient à Paris.*

VALÉRIE PERREY

Lire la suite page 20





ASSOCIATIONS

POINT DE VUE

Pour une éthique des rapports entre pouvoirs et citoyens associés

par Frédéric Pascal

LA volonté de fixer des règles du jeu claires entre pouvoirs politiques et citoyens associés n'est pas nouvelle de la part des associations. La DAP (Association pour le développement des associations de progrès), animée par François Bloch-Lainé, *s'y était* déjà essayée en janvier 1981 en définissant *« de nouvelles règles du jeu social »*. Le CNVA (Comité national de la vie associative) a ouvert des perspectives vers une reconnaissance d'intérêt général, à l'occasion de travaux effectués en 1989 et 1990 sur l'évolution possible du financement des associations.

Les pouvoirs publics, pourtant partie prenante à ces travaux, n'ont pas encore donné de suite favorable. Aujourd'hui, cette clarification apparaît à la FONDA (lieu de réflexion pour la promotion de la vie associative) comme une urgente nécessité. Des milliers d'animateurs d'association œuvrent sur le terrain pour rendre la vie sociale plus solidaire, pour renforcer un tissu social qui trop souvent se délite. Ils attendent *avec de plus en plus d'impatience* cette clarification des règles du jeu. Deux raisons majeures doivent inciter les forces politiques à prendre position.

La première tient au fait que le marché, sorte de dieu caché, ne *peut pas répondre à tous les* besoins, et notamment à ceux qui sont difficilement quantifiables. La fonction des associations d'intérêt général ne se réduit pas à révéler et à satisfaire la demande sociale. Elles ont une fonction citoyenne qui consiste à permettre aux personnes d'être coauteurs d'un projet collectif, une fonction créatrice de lien social. Face aux enjeux auxquels la société est confrontée aujourd'hui – chômage, montée des extrémismes, individualisme, – cette fonction est importante pour la démocratie.

La seconde raison résulte de la décentralisation. La nouvelle répartition de compétences entre Etat, régions, départements et communes, instaurée en 1982, n'a pas prévu celles réservées aux citoyens et aux associations qu'ils constituent. Les quelques mesures relatives à l'information et à la participation des citoyens, accordées par la loi du 6 février 1992 sur l'administration territoriale de la République, sont une réponse très imparfaite à la question. Or ni l'Etat ni les collectivités territoriales n'ont le monopole de l'intérêt général.

A côté de la légitimité représentative, issue du suffrage universel, il y a une autre légitimité qui ne se situe pas sur le même plan, mais qui est aussi importante que la première et doit avoir toute sa place. Il s'agit de la légitimité participative, qui s'exprime notamment par la voie associative. Le fameux principe de subsidiarité, dont on a tant vanté les mérites dans le débat européen, devrait bien pouvoir s'appliquer jusqu'à l'échelon du citoyen. Quel est *le point d'équilibre à trouver pour* tenir compte de la diversité des points de vue? Comment trouver un minimum de consensus dans la communauté? La tendance de tous les pouvoirs, quelle que soit la majorité politique, est de considérer les associations comme des courroies de transmission et de vouloir les instrumentaliser. Autant les élus ont la responsabilité de bien dépenser les impôts qu'ils lèvent, autant ils ne peuvent pas prétendre apporter directement toutes les réponses aux problèmes qui se posent.

La démarche contractuelle négociée est la voie souhaitée. Elle implique de la part des pouvoirs publics des règles financières à réviser : pluriannualité, respect des délais de paiement, prise en compte des coûts réels du fonctionnement associatif, notamment des fonctions fédératives. Mais elle implique aussi, de la part des associations, une réelle démarche d'authentification de leur légitimité à participer à l'intérêt général.

Trois critères de base

Trois critères de base pourraient permettre aux associations de se reconnaître et d'être reconnues comme porteuses d'intérêt général :

– un projet social qui dépasse la somme des intérêts particuliers des membres eux-mêmes et sert le bien commun, exprimé comme tel par une société donnée à un moment *donné ;*

– un fonctionnement associatif démocratique qui repose sur l'engagement volontaire des associés en vue de réaliser le projet de l'association, sur une véritable communication interne, sur des instances où sont précisées les responsabilités individuelles et collégiales des membres et des dirigeants, sur une transparence financière et une rigueur de gestion ;

– une production sociale, qui est la plus-value de l'apport associatif à la collectivité et dont les indicateurs d'appréciation doivent être affinés et mesurés, non seulement en termes économiques, mais aussi en termes de valeurs qu'une société se donne.

Cette reconnaissance vaudrait aux associations l'accès à des conditions fiscales améliorées et à des contrats pluriannuels.

Il reste à déterminer l'instance qui, au regard de ces critères, garantirait de façon impartiale la contribution de ces associations à l'intérêt général. Serait-elle générée par les associations elles-mêmes? La question n'est pas tranchée.

Une telle démarche implique de la part du mouvement associatif de renforcer sa cohérence et sa représentativité aux différents niveaux territoriaux et d'affirmer clairement son indépendance.

Les collectivités territoriales doivent, quant à elles, faire un choix clair : entre la démultiplication de leurs interventions directes ou la reconnaissance des associations qui œuvrent sur le terrain. L'alternative est entre le faire des élus et le faire faire par des citoyens responsables.

Le rôle de l'Etat, enfin, n'est-il pas, au-delà des services publics indispensables fondés sur l'égalité des droits et sur la solidarité obligatoire, de reconnaître et de soutenir les mouvements de participation active des citoyens? Une démocratie vivante est celle qui permet aux élus du suffrage universel de respecter et d'encourager toutes les initiatives des personnes et des groupes qui veulent s'engager dans la recherche d'un monde plus juste et plus fraternel.

▶ **Frédéric Pascal est président de la FONDA.**

Les dernières mesures gouvernementales

Le ministre des affaires sociales et de l'intégration, M. René Teulade, a annoncé à l'issue du conseil des ministres, le mercredi 4 novembre, une série de mesures en faveur de la vie associative :

– reconduction pour un an de l'exonération des cotisations patronales de sécurité sociale pour l'embauche d'un premier salarié ;

– déconcentration du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP), dont le rôle est renforcé par un relèvement du financement de ses postes à 45 000 F et par la création de cinq cents postes supplémentaires en faveur des associations travaillant à la mise en œuvre du RMI ;

– octroi au Fonds national de la vie associative (FNVA) d'un programme pluriannuel de formation des administrateurs élus et bénévoles des associations, financé par le Fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale (FFPPS), à hauteur de 5 millions de francs ;

– création d'un Fonds d'assurance formation sectoriel expérimental pour les administrateurs bénévoles du « tourisme associatif », bénéficiant d'une contribution des pouvoirs publics de 2 millions de francs sur 1993-1994 ;

– possibilité à un plus grand nombre de bénévoles d'associations effectuant des tâches d'intérêt général d'être pris en charge par une nouvelle assu*rance volontaire souscrite à titre* collectif contre le risque d'accident du travail ;

– clarification du régime fiscal des associations, par une distinction entre leurs activités relevant du marché et celles de l'objet social associatif, afin de ne plus permettre l'interprétation restrictive des régimes fiscaux qui englobaient l'activité de l'association à celle de ses filiales commerciales ;

– augmentation du seuil d'imposition de la taxe sur les salaires pour les associations (il était de 8 000 F en 1992, il sera de 12 000 F en 1993, puis augmentera jusqu'à 20 000 F en 1996), devenue nécessaire depuis la baisse de l'impôt sur les sociétés (à laquelle les associations ne *sont pas soumises) et la hausse* de la taxe sur les salaires (à laquelle est soumis tout employeur) ;

– réduction de la charge financière due aux délais de versement des subventions publiques par la création d'un Fonds de garantie des créances des associations, doté de 10 millions de francs dans un premier temps.

Les nouvelles donnes de la décentralisation

Suite de la page 19

De grandes missions de service public leur étaient confiées par l'Etat *(en matière de tourisme* social par exemple), et des fonctionnaires, directement payés par l'administration, pouvaient être mis à la disposition du réseau. Comme le remarque M. Michel Tachon, coauteur avec MM. Gérard Masson et François Ménard d'un rapport publié par la FORS (anciennement Fondation pour la recherche sociale) sur le thème « Décentralisation et associations », *« les instances centrales des réseaux associatifs étaient devenues des groupes de pression produisant du savoir-faire et négociant directement avec le centre politique ».*

La décentralisation, en transférant les compétences et la capacité de financement, a rendu les associations plus dépendantes des autorités locales. Elles ont dû redéfinir leur système de négociation et reconquérir leur légitimité. Cela d'autant plus que les élus n'étaient pas toujours prêts à partager avec des représentants de la société civile les prérogatives qui venaient de leur être confiées par l'Etat. Les responsables associatifs se sont attachés à leur faire comprendre que, bien que de statut privé et volontaire, une association peut participer au service public.

Des projets associatifs ont réussi à rencontrer la volonté des élus locaux. Mme Bernard, directrice adjointe de la Fédération départementale des associations rurales et familiales de Vendée (qui regroupe 150 associations et près de 3 500 bénévoles), souligne qu'elle travaille en étroite collaboration avec les élus départementaux et régionaux. Un véritable partenariat s'est institué, concrétisé par la mise en place dans deux cantons d'animateurs salariés locaux.

Une concertation difficile

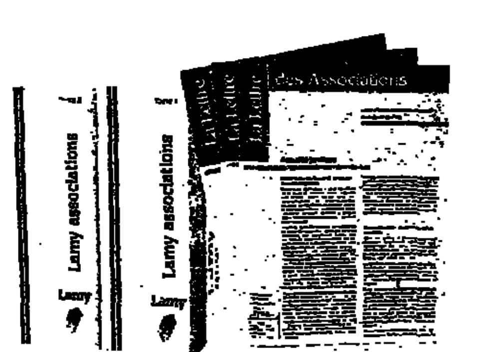
Cependant, depuis dix ans, même si des réussites indéniables existent, la concertation reste difficile. Les associations constatent leurs difficultés techniques à s'associer aux décisions des assemblées politiques. Elles contestent parfois les décisions unilatérales d'hommes politiques dont la représentativité leur semble limitée. Des commissions ont été mises en place, mais, de l'avis général, les décisions prises restent purement formelles. Les associations aspirent à la création de lieux où pourraient s'élaborer *des politiques territoriale et associa*tive cohérentes avec l'expression multiple des attentes de la population.

Les associations se sentent menacées. Les municipalités, qui, de plus en plus, sont amenées à déléguer leurs missions, tentent d'exercer un contrôle très serré. Il y a une dizaine d'années, les autorités locales essayaient régulièrement d'obtenir des élus aux conseils d'administration. Aujourd'hui, de multiples associations para-municipales se sont développées, dont un certain nombre sont présidées par les maires. Ce fait est dénoncé. Du coup, les autorités locales essaient de tenir en tutelle les associations par de nouvelles pratiques liées à la contractualisation. Les appels d'offres, par exemple, se développent. Les associations se voient ainsi privées de toute initiative et mises en concurrence avec d'autres organismes (l'exemple le plus significatif en la matière étant celui des entreprises de formation). Elles ne trouvent plus leur place entre les associations municipales et les associations commerciales. Comme le souligne Mme Jacqueline Mengin, vice-présidente du CNVA, *« au niveau local, l'association est de moins en moins reconnue avec ses spécificités et tend de plus en plus à devenir un prestataire de services. »*

La concertation passe également par une renégociation des procédures évaluatives. Celles-ci sont la condition pour la reconduction des subventions et pour la survie même des associations qui vivent très mal l'ingérence des élus locaux, dans la mesure où les termes mêmes de l'évaluation n'ont pas été définis. Elles veulent être associées à la gestion de cette dernière en collaboration avec la collectivité locale et un intervenant extérieur.

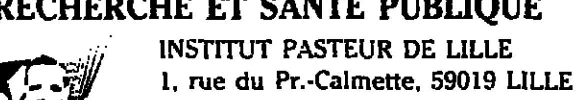
La décentralisation mise en place depuis dix ans pousse le mouvement associatif à résoudre de nouveaux problèmes. Celui-ci doit déterminer désormais les conditions politiques et sociales de sa légitimité au niveau local. En clarifiant ce que sont ses responsabilités et en cherchant à assurer sa survie, tout en continuant à jouer le rôle d'un véritable acteur de la démocratie locale.

VALÉRIE PERREY









ASSOCIATIONS

Même les banques y trouvent leur intérêt

En cette période de vaches maigres, les associations deviennent attractives pour les établissements financiers

LONGTEMPS délaissées ou considérées comme quantité négligeable, les associations deviennent au fil des ans des clients de plus en plus intéressants pour les banques. Une découverte – et parfois une redécouverte – qui est une conséquence directe des difficultés économiques du moment. En cette période de vaches maigres où les banques sont prises en étau entre, d'un côté, des parts de marché à préserver et, de l'autre, des risques toujours plus grands, l'économie sociale en général et les associations en particulier semblent faire partie d'un monde protégé.

A condition d'investir du temps et des hommes pour mieux comprendre comment fonctionne la nébuleuse associative, certains banquiers se rendent compte qu'ils peuvent dénicher des « perles », c'est-à-dire des clients disposant d'une surface financière considérable et présentant des risques très faibles. *« Compte tenu de leur spécificité, il n'est pas rare dans le sanitaire et le social, l'enseignement, le culturel et même les comités d'entreprise de rencontrer des associations qui disposent de financements assurés et possèdent par-dessus le marché des trésoreries de dizaines, voire de centaines de millions de francs... un rêve »*, explique le responsable de l'économie sociale d'un grand réseau bancaire.

Pour pallier le manque d'informations et de statistiques sur les associations, les banques multiplient les enquêtes et les études de marché. *« L'absence de renseignements statistiques ne veut pas dire que le marché n'existe pas, au contraire : les grands experts s'entendent pour considérer que la famille associative aurait atteint le chiffre de 700 000. Sur cet ensemble, les associations gestionnaires, gérant des salariés, et soumises à la TVA, sont estimées entre 80 000 et 150 000, représentent un million de salariés avec une masse salariale de l'ordre de 100 milliards de francs et un revenu total annuel proche de 150 milliards de francs »*, explique la note interne d'une banque. On comprend mieux que, dans la conclusion du texte, l'auteur ajoute : *« La clientèle des associations présente pour la banque des points forts spécifiques que peu d'établissements ont mis en lumière de peur d'attirer l'attention. »*

Le message est clair. Bon nombre de réseaux sont parvenus à la même conclusion, et, dans un marché considéré encore comme étant en friche, quelques banques commencent à l'explorer systématiquement en tentant de mettre sur pied des produits et, plus encore, des procédures adaptées. Le Crédit agricole, le Crédit mutuel ou les caisses d'épargne ont mis ainsi en place des structures spécifiques aux niveaux national, régional et départemental. Ces trois réseaux, plus le Crédit coopératif et, dans une moindre mesure, les Banques populaires, représentent, par tradition, les établissements de pointe dans les relations avec les associations.

Fait symptomatique du changement de climat et de la découverte par les financiers de la *« face cachée de l'économie »*, l'agence de notation Euronotation vient, au début du mois d'octobre, de relever ses appréciations des émissions d'obligations du Crédit coopératif, *« compte tenu de ses engagements dans le secteur de l'économie sociale »*. C'est d'autant plus remarqué qu'elle ne cesse par ailleurs, et depuis plusieurs mois, de réviser en baisse les notes attribuées à la plupart des banques du fait de la crise immobilière.

Si le monde associatif est enfin considéré comme un interlocuteur digne d'attention, il n'éveille pas pour autant l'intérêt de toutes les banques. Comprendre ce monde associatif et se plonger dans un mode de gestion particulier réclame de la part des banques un investissement qu'elles ne jugent pas toutes rentable et ne sont pas toutes prêtes à faire. Les « trois vieilles », par exemple (BNP, Crédit lyonnais et Société générale), se désintéressent ouvertement des associations, à l'exception de créneaux bien précis et bien balisés comme les associations culturelles de haut niveau pour le Lyonnais. En outre, les risques représentés par l'économie sociale sont certes plus faibles que ceux des entreprises, notamment grâce aux garanties fréquemment accordées par les collectivités locales, mais il y a des exceptions. Il est par exemple aujourd'hui difficile d'obtenir des crédits bancaires pour des associations touchant au sport professionnel et au tourisme social. Deux secteurs d'activité où les faillites et les problèmes de gestion se sont multipliés.

« Frapper à la bonne porte »

Toutes les banques ne sont pas prêtes à faire des efforts de compréhension. *« L'important, c'est de frapper à la bonne porte et de trouver un interlocuteur pour qui vous comptez et qui ne vous appliquera pas les critères de gestion retenus pour évaluer une PME du bâtiment ou un cabinet d'avocats ; sinon vous êtes partis pour un vrai dialogue de sourds »*, explique le trésorier d'une association. Et puis la « professionnalisation » de la gestion des associations est en marche, mais il y a encore des progrès à faire. Les Banques populaires viennent d'éditer un guide à l'usage des gestionnaires d'association, où sont évoqués les problèmes de fiscalité, de TVA, de charges sociales, d'obligations juridiques vis-à-vis des salariés, d'assurances, de financement par dons et legs et enfin de placement.

« L'utilité sociale ne doit pas exclure la rigueur dans la gestion », reconnaît le président d'une association. *« Il y a encore trop d'amateurisme, mais nous nous formons petit à petit, et les associations les plus importantes se comportent, elles, de façon professionnelle. Elles disposent de plusieurs banques et ont compris qu'il faut les mettre en concurrence »*, ajoute-t-il. Voilà une attitude nouvelle pour le monde associatif, souvent frileux vis-à-vis de l'argent et finalement très conservateur, hésitant à changer de banquier. Les choses sont en train de se modifier doucement, et le choix d'une banque se fait et se fera de plus en plus sur la qualité du service et du conseil offerts.

Pour ce qui est du financement et de la gestion des ressources, il y a aujourd'hui peu de différences d'un établissement à l'autre, en dépit de titres ronflants donnés à certains produits *« étudiés spécifiquement »*. Les règles d'octroi de crédits et les conditions varient finalement relativement peu. *« Tout au plus, si des délais de versement de subventions entrent en ligne de compte, il vaut mieux avoir un interlocuteur qui a l'habitude »*, estime un trésorier. Pour ce qui est de l'utilisation des ressources, c'est-à-dire les placements, l'essentiel est d'adapter le produit choisi à l'horizon du placement et à la sécurité voulue. Mais les Sicav conçues pour répondre aux besoins des associations n'offrent la plupart du temps rien de plus que les produits courants monétaires ou obligataires. Seule la destination des investissements peut être un véritable critère, et le choix de placements dits éthiques se justifie pleinement. Mais, là encore, il convient de les faire en parfaite connaissance de cause et de préférer les formules dites de partage des dividendes et des plus-values plutôt que d'investir des fonds dans des activités non polluantes ou sans liens avec l'industrie d'armement.

En matière de choix d'un établissement bancaire et de sélection des produits, les associations commencent aujourd'hui à mieux apprécier leurs besoins. Et, de l'autre côté de la barrière, certaines banques « apprennent » les associations et veulent gagner leur confiance. On peut commencer à parler de maturité dans les relations banques-associations.

ERIC LESER

L'histoire chaotique des crédits municipaux

LE *15 juin 1992*, la loi relative aux caisses de crédit municipal est promulguée. Cette réforme des anciens monts-de-piété vise à supprimer le réseau qu'avaient constitué ces vingt et une caisses pour les rattacher chacune à leur ville d'origine. La loi met fin à un groupe, à peine plus gros que deux ou trois caisses régionales du Crédit agricole, qui avait voulu un temps concurrencer les établissements bancaires.

Retour donc à la cité. Chaque municipalité doit désormais se prononcer pour dire si elle garde ou non son établissement de crédit. S'il ne fait aucun doute pour des villes comme Paris, Lille, Dijon, le sort est plus incertain pour Lyon. A Toulouse, la municipalité a décidé à la fin du mois d'octobre de ne garder que les activités sociales de son Crédit municipal, c'est-à-dire le prêt sur gages et de vendre aux caisses d'épargne les activités purement bancaires.

Les grandes caisses, sûres de leur devenir, peaufinent leur stratégie en attendant que les décrets d'application de la loi soient publiés au *Journal officiel*. Celles qui garderont leurs activités bancaires réfléchissent au moyen de collecter de nouveaux dépôts pour pouvoir développer leurs activités de prêt.

L'une des possibilités est d'attirer les associations. Jusqu'en 1984, les crédits municipaux avaient le droit de prêter de l'argent aux associations ou plus exactement de faire des *« avances sur subvention »*. Lorsque leurs statuts ont été réformés et qu'ils sont entrés dans le champ de la loi bancaire, la commission bancaire leur a indiqué que cela leur était interdit.

Huit ans plus tard, la nouvelle loi, transformant de nouveau leurs statuts, autorise, dans son article premier, non seulement l'octroi de crédits *« aux personnes physiques »* mais aussi *« aux établissements publics locaux et aux associations régies par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association dont l'activité s'exerce dans la zone d'activité habituelle de la caisse et dont l'objet présente un intérêt social ou culturel »*.

« Prêter aux associations est très risqué et ce n'est pas le rôle des petites structures », entend-on chez les détracteurs de telles initiatives. A Lille cependant, pas question de renoncer à ce projet, qui pourrait à terme représenter le quart de l'activité (*le Monde* du 11 février). *« Nous nous sommes préparés et avons formé du personnel à cela »*, explique M. Jean-Pierre Duez, directeur adjoint de la Caisse de crédit municipal de la capitale des Flandres. *« Nous avons des dossiers sous le coude, et ils sont bien bordés. »*

A Paris, le crédit municipal s'est lui aussi lancé sur la piste des associations, leur proposant d'ouvrir un compte et de le gérer en offrant quelques services selon les besoins. *« Dans ce cas nous nous approchons du mécénat en faisant éditer un catalogue, en donnant des ballons pour l'arbre de Noël d'une association, ou en prêtant des salles pour des réunions »*, explique Mme Laurence Nutrel, chargée des relations avec la mairie de Paris. En moins de deux ans, trente-cinq associations sportives, culturelles ou sociales ont ainsi ouvert un compte rue des Francs-Bourgeois.

La mine que compte exploiter les caisses de crédit est avant tout les associations recevant des subventions municipales. Elles offrent ainsi une certaine garantie financière, ce qui ne les met cependant pas à l'abri d'accidents. Mais la gestion future en ce domaine se veut avant tout prudente. Pas question de partir à l'aventure ni de se transformer en machines à distribuer des subsides.

DOMINIQUE GALLOIS

Transformer le droit au logement en réalité

Pour loger les défavorisés, des associations se sont regroupées autour d'une société immobilière

CHOMEURS, jeunes, migrants, ex-drogués ou ex-détenus : plus encore que pour d'autres, le logement est pour eux un problème majeur. Tous voient le parc immobilier à loyers bas se rétrécir avec les rénovations ; ils sont bien souvent écartés des logements sociaux – rejetés en banlieue par les prix du foncier – faute de revenus réguliers ou suffisants. Les associations travaillant vers ces populations savent que l'insertion passe autant par le logement que par l'emploi, qu'il conditionne bien souvent. C'est d'ailleurs ce qui a incité nombre d'entre elles à créer des structures *ad hoc*, soit en gérant directement des chambres ou des appartements, soit en montant des fonds qui garantissent aux propriétaires le paiement des loyers.

Le droit au logement est pourtant inscrit depuis 1990 dans l'article premier de la loi dite Besson, qui en fait un *« devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation »*. Cette loi introduit notamment le bail à réhabilitation, pour résoudre le cas des logements dégradés. Un propriétaire confie pour douze ans au moins son bien à un organisme agréé (HLM, société d'économie mixte, association agréée par le préfet) pour y loger des personnes défavorisées, à charge pour l'organisme de payer une redevance, et surtout de rendre l'immeuble, ou l'appartement, rénové (grâce aux aides publiques) et libre.

Un dispositif mal connu

Séduisant en théorie pour des propriétaires incapables de faire face aux travaux, ce dispositif est en fait mal connu et peu appliqué : les propriétaires se méfient des populations concernées, hésitent à immobiliser longtemps leur bien, craignent une fiscalité dissuasive en sortie de période (double imposition, des travaux assimilés à des loyers, et de la plus-value totale).

Ces constats, faits en commun avec de grandes associations, ont poussé la banque privée BIMP (Banque industrielle et mobilière privée) à catalyser les bonnes volontés autour d'un instrument financier original qu'elle gérera, la SCI Investissements solidaires pour l'habitat (ISH), qui devrait voir le jour ce mois-ci. Les parts de cette société civile immobilière « éthique » seront souscrites essentiellement par des organismes à but non lucratif : le CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement), le Secours catholique, les Fondations Abbé Pierre et Bersabé (Petits Frères des pauvres), l'association PMI (qui regroupe les familles fondatrices de la BIMP) ont déjà donné leur accord, d'autres devraient suivre. Ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas souscrire directement (c'est le cas des Fondations de France et Bettencourt) verseront des apports, des dons ou des subventions à une association *ad hoc*. Partenaires d'ISH (1), qui elle-même soucrira des parts. Les institutions et même les particuliers pourront également utiliser ce circuit.

Constituer un parc d'immeubles

Avec l'argent mobilisé, ISH achetera des immeubles en centre-ville, et en confiera certains en bail à réhabilitation à des associations d'insertion spécialisées, comme Logement pour tous ou Bail pour tous. Dans un premier temps, ISH vise 50 à 100 millions de francs collectés. De quoi acheter au moins cinq immeubles de 1 000 mètres carrés, soit une centaine de logements après réhabilitation, et gérer le maintien de quatre-vingts familles dans leur quartier.

La solidité de l'investissement repose sur la propriété, sa rentabilité – plus risquée – sur la plus-value à terme, grâce aux travaux effectués avec des subventions estimées à 50 %. Mais le but est surtout de constituer un parc d'immeubles qui permette une gestion sociale souple des familles locataires.

L'un des problèmes à résoudre est en effet la « sortie » du dispositif. Si les associations devaient, pour rendre libres les biens, « mettre à la porte » les occupants, elles failliraient à leurs buts. Mais elles s'engagent à utiliser le bail pour organiser le relogement ailleurs. Bernard Huart, directeur à la BIMP, espère en outre passer des accords de revente à terme avec des organismes (type HLM, Caisse des dépôts ou collecteurs du 1 %) qui prendraient le relais. Enfin, certains immeubles pourraient rester dans le giron de l'association « sœur » d'ISH, grâce aux fonds recueillis.

Au-delà de ses objectifs financiers et sociaux, ISH s'assigne aussi une mission pédagogique auprès du public. Les associations fondatrices pourraient mener des collectes de dons spécifiques et des titres associatifs pourraient être émis d'ici quelques années.

Comme le constate Michel Mery, de Logement pour tous, *« les initiatives pour le logement des défavorisés sont lentes et insuffisantes. Le bail à réhabilitation n'est pas appliqué sur des marchés immobiliers tendus, comme la région parisienne. Il est important de montrer que les solutions privées, ou semi-privées, peuvent contribuer à amplifier les moyens institutionnels, accélérer les décisions, assouplir les procédures, saisir des occasions intéressantes »*.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) Partenaires d'ISH, 39, rue d'Anjou, 75008 Paris. Tél : 40-17-02-65

Quand la politique se mêle de l'humanitaire

L'action humanitaire, déjà employée comme outil de politique étrangère, devient un palliatif à l'impuissance de la diplomatie

LES responsables des organisations humanitaires s'interrogent sur les mutations du mouvement humanitaire dans le contexte international de l'après-guerre froide. Nouveaux acteurs sur le terrain, nouveaux types d'actions, et une opinion publique plus sceptique, les conditions d'exercice du « devoir humanitaire » ont changé.

Depuis le retrait des deux Grands, l'humanitaire se heurte à une « libanisation » du terrain. Comme l'expliquait M. Jean-Christophe Ruffin, vice-président de Médecins sans frontières, lors d'un récent colloque organisé par le *Nouvel Observateur*, dès que disparaissent les *« sanctuaires humanitaires »*, les guérillas puisent leurs ressources dans le pillage et les trafics régionaux et leurs factions se morcellent et se radicalisent (à l'exemple des Tigres tamouls ou du PKK kurde qui refusent tout contact avec les représentants des associations).

Les acteurs également ont changé : l'Etat ne se contente plus d'aider les associations (les subventions publiques représentent entre 30 % et 60 % de leurs recettes) et participe à l'action, même si ses terrains d'intervention sont limités par les intérêts nationaux. La controverse naît lorsque l'Etat s'érige en « super-ONG », dominant les autres par ses moyens financiers et logistiques. L'armée est en effet mise à contribution pour des actions variées à travers le monde : évacuation de ressortissants, intervention lors de catastrophes naturelles, assistance à la population à des fins sanitaires et alimentaires, aide logistique aux associations humanitaires privées (*le Monde* du 7 novembre). Certains regrettent une polarisation sur l'urgence, laissant de côté la politique « naturelle » de coopération.

La définition de l'urgence a été l'une des résolutions successives adoptées par l'Assemblée générale des Nations unies depuis quatre ans sur le problème humanitaire. Déjà inscrit dans les conventions de La Haye et les protocoles de Genève, le droit humanitaire est aujourd'hui complété par des résolutions prises, notamment, à la suite des guerres dans le Golfe et en Yougoslavie : principe de libre accès aux victimes, embargo sélectif, couloirs d'urgence humanitaire. Cependant il apparaît que, parfois, la codification des principes freine les progrès, même si elle marque les acquis : le concept de *« souveraineté nationale »*, inscrit dans l'article 2 de la Charte des Nations unies et considéré comme intangible, a été contourné par celui de *« sécurité régionale »* afin de justifier l'*« ingérence humanitaire »* au Kurdistan à la fin de la guerre du Golfe. Or, selon M. Rony Brauman, *« l'ingérence humanitaire est le travail habituel des ONG »*.

Des effets pervers

Il regrette que des *« résolutions non contraignantes soient mises en place pour évacuer les protocoles contraignants qui défendent les victimes »*. Mais la principale critique à l'encontre de l'humanitaire d'Etat porte sur son utilisation comme alibi à l'impuissance diplomatique ou militaire. *« Même si l'on reprochait autrefois à l'ONU ses interventions, elle menait des actions d'interposition. Aujourd'hui, en Yougoslavie, face aux tanks serbes, on place des ambulances, face aux obus, des caisses de médicaments, et ceci avec bonne conscience »*, estime M. Claude Malhuret, ancien secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme et maire de Vichy. Alors que l'action humanitaire était indépendante (*« neutre »* selon certains, *« impartiale »* selon d'autres) dans des conflits atypiques (hors du champ d'affrontement Est-Ouest), elle serait aujourd'hui organisée par l'Etat ou l'ONU sur des terrains où elle n'interférerait pas avec les intérêts étatiques. Et pourtant, l'engouement de l'opinion pour l'action humanitaire, même critique, se poursuit. Olivier Roy, chargé de recherche au CNRS, analyse cet engouement en France par l'absence de discussion publique sur la politique étrangère de la France, qui ne fait actuellement l'objet d'aucun débat au Parlement.

Certains acceptent d'ores et déjà l'humanitaire comme un des outils de la politique étrangère, justifiant cette instrumentalisation par un souci de légitimité. Ce besoin de légitimité ne s'explique plus cependant lorsqu'à l'instar de M. Gilles Brucker, président de Médecins du monde, on considère que *« les organisations non gouvernementales agissent sur les échecs du politique. La place de l'humanitaire d'Etat est dans la prévention. Il vaut mieux déminer que poser des prothèses »*.

HERVÉ BRASSELET

La solidarité internationale à l'étroit

Suite de la page 19

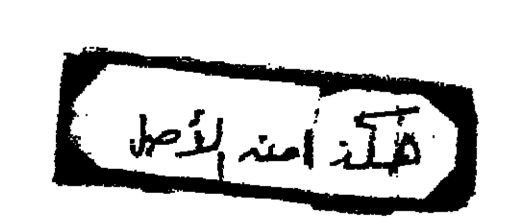
Deux conclusions sont mises en avant. D'une part les flux financiers en provenance des pouvoirs publics français sont relativement faibles *comparés à certains pays* ; d'où la revendication des ONG de voir passer leur part du financement public français à 10 % des 0,7 % du produit national brut prévu (PNB) que les autorités comptent consacrer à l'APD en l'an 2000. D'autre part il faut *« diversifier »* les formules de cofinancement de l'Etat français dans les projets présentés par les ONG – jusqu'ici le maximum de 50 % de la part publique a été principalement appliquée –, d'où la notion avancée par le rapport d'une plus large *« contractualisation »* des associations.

Dès la publication de ce rapport, un groupe de travail a été constitué à la COCODEV afin de définir des propositions concrètes pour délimiter les contours de ce partenariat. Ce groupe comprend quatre représentants des pouvoirs publics et quatre des associations. Après plusieurs mois de « négociations », un texte a finalement été élaboré qui souhaitait notamment la création d'une « Agence » mixte et paritaire dont la vocation serait d'associer plus systématiquement les ONG à la définition de la politique française de coopération.

A ce stade pourtant, le partenariat semble buter sur des désaccords. Au cours de l'été, le texte s'est soudain avéré moins consensuel. *« Nous souhaitons bien bénéficier d'une aide plus importante de l'Etat*, précise Bernard Holzer. *Mais le gouvernement doit aussi nous associer aux discussions de fonds sur sa politique de coopération pour la part du budget qui passe par les ONG. »* Côté ministère de la coopération et du développement, le discours est un peu différent : *« La coopération hors l'Etat doit mobiliser la société civile des pays du Sud*, explique Jean-Claude Faure, directeur du développement. *Les ONG sont des partenaires privilégiés pour transmettre leur savoir-faire aux acteurs des pays en voie de développement. »*

A l'exemple des récentes déclarations de M. Marcel Debarge, ministre délégué à la coopération et au développement, lors de la présentation à l'Assemblée du budget de son ministère, les responsables des associations confirment bien que l'accord *« est en bonne voie »*. Reste que les nouveaux partenaires doivent encore s'entendre clairement sur un clivage essentiel : les associations peuvent-elles à la fois s'associer plus étroitement aux pouvoirs publics – financièrement et sur le choix des projets – sans devenir pour autant les « courroies de transmission » de l'Etat ?

OLIVIER PIOT



Apprivoiser les jeunes

Les projets J offrent aux jeunes un financement rapide de leurs plans

ILS ont fleuri cette année, avec un J qui veut dire jeunesse. Et une idée, un concept simple : les jeunes, pour réaliser leurs projets, n'ont pas nécessairement le réflexe associatif. Mis au point par le ministère de la jeunesse et des sports, les projets J constituent une voie nouvelle : la possibilité de trouver sans intermédiaire, en s'adressant directement aux services décentralisés de la jeunesse et des sports, un financement rapide (jusqu'à 30 000 francs), et surtout immédiat, pour réaliser un rêve, un voyage ou une invention, entreprendre une action, culturelle ou humanitaire, relever un défi, sportif essentiellement.

La « mécanique » promue par Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, a choqué certains mouvements d'éducation populaire et de jeunesse, ayant été perçue, dans un premier temps, comme une manœuvre tentant de les court-circuiter. *« Ce n'est pas avec 20 000 projets J que l'on bâtit une politique de la jeunesse »*, avait fait savoir la Fédération Léo Lagrange ; *« ni sur des coups médiatiques qui ne s'ancrent pas sur le tissu associatif »*, précisait la Ligue de l'enseignement.

Le succès des projets a cependant été immédiat. 14 000 ont été acceptés depuis le début de l'année (20 000 sont prévus pour 1992), ce qui représente 140 000 jeunes mobilisés et 120 millions de francs distribués au total. Projets collectifs pour les trois quarts d'entre eux, les projets J sont porteurs de fortes ambitions sociales, en partie atteintes : 80 % des participants n'ont pas dépassé le niveau du certificat d'aptitude professionnel (CAP), plus de 20 % habitent dans des quartiers relevant de conventions DSQ (développement social des quartiers), et près de la moitié des projets ont visé la participation à la vie locale.

Fortement intuitive au départ, la nouvelle politique, axée sur un mode de communication directe avec les jeunes, a été confortée par les résultats d'un récent sondage analysant les comportements des 13-25 ans face aux activités collectives, informelles ou associatives. Si, globalement, l'image des associations reste plutôt positive, plus d'un tiers des jeunes estiment cependant qu'ils y sont *« insuffisamment écoutés »*.

Incontournables pour la pratique du sport et pour les plus jeunes, qui ont un besoin plus affirmé d'encadrement, les associations ne semblent plus répondre correctement aux attentes et aux besoins des jeunes. La moitié des plus de 20 ans (contre 43 %) et 44 % des 17-20 ans (contre 49 %) estiment qu'il n'existe pas près de chez eux d'association, de club ou de mouvement ayant de quoi satisfaire précisément leurs attentes (1).

Sur le terrain, la mécanique des projets J, et plus encore celle des J sports (ces installations sportives de proximité (2) développées dans les quartiers défavorisés avec l'aide des collectivités locales et sur lesquelles ont été formés des jeunes des quartiers afin de les animer), a ainsi révélé, parfois crûment, le décalage qui existe entre l'offre des associations et la demande des jeunes. Autrement dit la présence de « trous » dans le tissu associatif destiné aux jeunes.

« Il est vrai que dans certains quartiers chauds, reconnaît Mme Edith Arnoult, présidente de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ), *les associations d'éducation populaire n'ont pas été présentes. » « Plus axées sur le sport et les loisirs*, poursuit M. Jean Aucouturier, directeur régional de jeunesse et sports en Provence-Alpes-Côte d'Azur, *certaines d'entre elles n'étaient manifestement pas toujours adaptées à l'insertion sociale et professionnelle. »*

Est-ce là l'amorce d'un déclin ? *« Pas du tout*, explique Mme Arnoult. *En tout cas pas du secteur associatif puisque les J Sports eux-mêmes réinventent à leur manière le concept d'association. Un quartier, une installation sportive, un animateur formé pour animer le lieu, des jeunes qui le fréquentent et se réunissent : tous les ingrédients sont là pour la constitution d'une association. »* Les exemples multiples sur les pistes de skateboard ou les terrains de basket qui ont fleuri cet été autour du « Dream Team » des JO de Barcelone le prouvent.

Logique partenariale

Les directions départementales de la jeunesse et des sports ont souvent trouvé, chez leurs partenaires associatifs habituels – associations locales d'éducation populaire en tête, – des interlocuteurs piqués au vif par le nouveau dispositif. En Seine-Saint-Denis, par exemple, ceux-ci ont naturellement participé, en amont, aux commissions d'instruction des 700 projets J reçus et, en aval, en « accompagnant » la majeure partie des 400 projets retenus ainsi qu'en jouant les intermédiaires financiers. *« Le jeune a de toute manière besoin d'un processus d'accompagnement »*, estime à ce propos le directeur départemental de la jeunesse et des sports de Saône-et-Loire, où l'implication en ces terres rurales de la Fédération des œuvres laïques (FOL), des Francas ou des Foyers ruraux a été immédiate.

Chemin faisant, la logique partenariale s'est donc imposée. Consolidée aujourd'hui par le discours ministériel. Ainsi Mme Bredin a-t-elle rappelé, le 8 octobre dernier, aux membres du Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse (CNEPJ) son attachement au travail d'accompagnement mené par le tissu associatif, et défini les nouvelles règles du jeu qu'elle entend instaurer entre l'Etat et les associations qu'il subventionne.

Des conventions triennales, signées d'ici à décembre, devraient désormais se décliner autour de trois types d'aide spécifique : aide au fonctionnement associatif légitimée par le projet global de l'association, aide à la mise en œuvre du programme annuel de l'association et financements ponctuels accordés pour la réalisation des priorités politiques du ministère. C'est là le coup de pouce donné à la participation aux projets J, aux J sports ou encore à la constitution de points J (points d'accueil et d'information destinés aux jeunes).

Reste que si la forme change, le fond demeure. *« Notre survivance militante, au sein des associations d'éducation populaire, est à recultiver*, explique à la FUAJ Mme Edith Arnoult. *Nous devons prendre en compte la démarche d'autonomie des jeunes et inventer de nouvelles méthodes afin de les approcher. »*

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Etude BVA réalisée en septembre sur un échantillon de 997 personnes âgées de treize à vingt-cinq ans.

(2) Mille J sports ont été réalisés depuis 1991 et cinq cents autres réalisations ont été budgétées pour 1993 à hauteur de 100 millions de francs.

Trois ans de transparence

Après une période expérimentale, le comité de la charte de déontologie s'ouvre à de nouvelles candidatures

LE comité de la charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public, comité qui jusqu'à présent représentait un groupe limité d'une vingtaine de poids lourds de la charité et de la vie associative (1), vient d'annoncer qu'il s'ouvrait à de nouvelles candidatures. A cette occasion, M. François Bloch-Lainé, président du comité, a dressé le bilan des trois années passées depuis la création de la charte, à la fin de l'année 1989, trois années qui ont constitué une période d'observation et de discussion, notamment avec les pouvoirs publics. Cette charte, dite de la transparence, a en effet rencontré la volonté des élus, désormais soucieux de moraliser les flux visibles ou invisibles d'argent public ou privé, et qui se sont exprimés à travers la loi du 7 août 1991, concernant la collecte de fonds au profit des associations à but non lucratif.

Longtemps attendue par une majorité d'organismes qui se voyaient pénalisés par les indélicatesses d'un petit nombre de brebis galeuses, la loi d'août 1991 n'a cependant pas comblé toutes les lacunes de la loi de 1901, qui donne sa structure au réseau associatif français. Devancés par une série d'articles relatifs aux congés de représentation, les articles concernant *« le contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique »*, même complétés par un décret du 17 septembre 1992, ont continué d'apparaître à bien des égards insuffisants et vagues. Ceux-ci se limitent à une déclaration préalable et à l'établissement d'un compte d'emploi précisant l'affectation des dons par type de dépense, consultable par tous, et notamment par la Cour des comptes.

Les signataires de la charte de déontologie, qui se trouvent liés par un engagement contractuel, vont bien au-delà de la seule exigence de transparence financière, transparence qui doit concerner aussi les publications diffusées auprès des donateurs. *« Compréhensibles »*, *« clairs »*, *« synthétiques »*, ces documents comptables doivent avoir pour corollaire la *« qualité »* des messages ou des actions visant à collecter les fonds. Il s'agit de faire en sorte que les donateurs sachent précisément à quoi seront affectées les sommes versées. Cette recherche de fonds doit bien évidemment répondre à toutes les dispositions légales ou réglementaires, parmi lesquelles celles liées à la commission nationale « informatique et libertés » Au contrôle interne des associations est enfin ajoutée une vigilance mutuelle, formalisée entre les signataires par l'échange de censeurs.

Un label implicite

Le document initial prévoyait la création d'un label, garantissant aux yeux du public l'appartenance de chaque association au comité de la charte. L'idée en a cependant été pour le moment écartée, le label risquant d'induire dans l'esprit du public une idée de garantie allant au-delà du principe de la charte.

Même s'ils adhèrent sur le fond à la déontologie définie dans le texte, tous les organismes nés de la loi de 1901 ne souhaitent pas ou ne sont pas en mesure d'en appliquer les principes à la lettre. Ainsi, si l'on trouve Médecins du monde parmi les associations fondatrices, Médecins sans frontières a préféré conserver son autonomie. De même, trois des fondatrices ont préféré se retirer pour des raisons diverses (la FNARS, l'UNAPEI, la Croix-Rouge). *« Les organisations qui font appel à la générosité du public présentent entre elles des différences dont il faut tenir compte avec discernement »*, soulignent d'eux-mêmes les membres actuels du comité.

De fait, les fédérations rencontrent souvent des problèmes liés à la pluralité des organismes qui les composent. A l'inverse, la plupart des petites associations n'ont tout simplement pas les moyens de se doter des structures qu'exige la signature de la charte. Sur ce plan, certaines d'entre elles redoutent d'ailleurs que le label, induit malgré tout de fait par l'existence de la charte, ne renforce la prédominance de ce qu'elles considèrent parfois comme les « grands prédateurs » de l'action humanitaire.

Au demeurant, signataires ou non de la charte, les associations et fondations, qui ont tout intérêt à la plus exacte transparence pour conserver leurs donateurs, se trouvent en revanche confrontées à nombre de difficultés pratiques. Il est relativement simple à un organisme qui n'a pour vocation que la redistribution des fonds collectés de présenter ses comptes. Le problème est plus complexe dès lors que l'organisme est lui-même directement engagé dans les actions pour lesquelles il collecte. Il est plus difficile encore pour les associations qui bénéficient, d'une part, de subvention d'Etat pour des actions spécifiques, et collectent, d'autre part, des fonds, soit pour compléter les subsides de l'Etat, soit pour d'autres types d'action.

Dans l'esprit du public, donc des donateurs, l'idée d'association reste souvent liée à un bénévolat qui tend à exclure toute forme de salariat. Nombreux sont les donateurs qui ne peuvent donc comprendre qu'une partie de leurs dons servent à payer la gestion associative ni, dès lors, à payer l'organisation même des collectes. Dans la réalité, le bénévolat et le don sont deux formes de ressources complémentaires pour des organismes dont la pérennité et la qualité reposent largement sur le travail de professionnels rémunérés. A cet égard, les objectifs du comité de la charte de déontologie sont autant de clarifier les règles du jeu que de contribuer, à travers ces règles, à une pédagogie des dons. C'est, en effet, à terme la condition du rétablissement de la confiance.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) *Par exemple : Action internationale* contre la faim (AICF), l'Association française contre les myopathies (AFM), la Fondation de France, les Petits frères des pauvres, les Restaurants du cœur, le *Secours populaire*, l'UNIOPSS, la Ligue nationale contre le cancer, etc.

La charte de déontologie

Les organisations signataires s'obligent vis-à-vis des donateurs au respect des engagements suivants :

– emploi des fonds collectés conformément aux buts annoncés ;

– transparence financière sur l'emploi des ressources ;

– respect de certaines exigences en matière d'appel à la générosité ;

– rigueur dans leurs relations avec les prestataires de services.

Le comité de la charte ne se prononce pas sur l'opportunité des missions, ni sur l'efficacité des actions engagées par ses membres. Le donateur reste seul juge dans ce domaine.

Chaque organisation désigne un censeur, personne indépendante de ses instances dirigeantes, chargé d'établir chaque année un rapport soumis à la commission de surveillance du comité de la charte.

Cette commission apprécie, de manière indépendante, impartiale et régulière, le respect des prescriptions de la Charte et rend compte de sa mission au comité, qui peut alors se prononcer sur l'admission des membres ou le renouvellement des adhésions.

► **Adresse du secrétariat : 21, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris. Tél. : 49-28-54-25.**

ASSOCIATIONS

Certains y font carrière

Dans cette période morose du marché de l'emploi, le secteur associatif se montre accueillant

LES visages des responsables associatifs se ferment plus que ne s'étonnent à la question, un peu provocante, sujet d'une conférence lors du Devcom 92 : « *Peut-on faire carrière dans les associations ?* » Leurs réponses portent toujours l'empreinte de leur désarroi : pour garantir les carrières, certains demandent des *mesures législatives pérennes*, d'autres une aide financière, d'autres enfin souhaitent avant tout la reconnaissance d'un statut particulier (notamment sur le plan fiscal). *L'Etat se trouve en position centrale* pour chacune de ces revendications.



M. Benassayag, délégué général à l'innovation sociale et à l'économie sociale, est donc en toute première ligne. Pour ce qui concerne les aides de l'Etat, il estime que « *les associations doivent rechercher des ressources autres que les subventions publiques – elles en dépendent aujourd'hui à 80 %. Un renforcement de leurs fonds propres, par exemple par la relance du titre associatif, doit leur permettre de développer une activité pérenne* ». C'est M. Jean Gatel, député socialiste et ancien secrétaire d'Etat à l'économie sociale, qui avait lancé ce titre associatif en 1984. Son objectif *était de drainer l'épargne populaire* vers les associations. Or l'épargne s'est raréfiée, et la promotion du titre est passée quasiment inaperçue. La carence, selon M. Gatel, *vient d'abord de l'Etat, qui n'a* « *pas suffisamment renvoyé l'ascenseur en contrepartie du rôle qu'ont toujours joué les associations dans la formation des jeunes ou la résorption du chômage. Les héros sont fatigués.* »

Fatiguées les associations ? Elles sont un des rares pôles créateurs d'emplois, avec un taux de croissance entre 3 et 6 % chaque année depuis le début des années 80, selon des sources exploitées par l'INSEE. Celles-ci chiffrent, en 1989, à près de 950 000 (dont 50 000 saisonniers) les emplois au sein de plus de 80 000 associations. Dans les régions désertées par les entreprises institutionnelles, comme en Lorraine, elles sont les derniers employeurs, à tel point que s'y organisent des « chasseurs de têtes associatifs ». Et ce ne sont pas des îlots exemplaires, partout les associations continuent d'embaucher : les offres d'emplois venant des associations sont de plus en plus nombreuses dans les petites annonces, et la reconnaissance de leur spécificité est parfois telle qu'elles y sont séparées des annonceurs « classiques ».

La spécificité des associations naît de leur confrontation directe avec la demande : elles la repèrent *et la concrétisent plus vite que l'administration*, engluée dans une lenteur héréditaire, ou que les entreprises, à la recherche constante du profit immédiat. « *L'attitude des pouvoirs publics a souvent été de réduire les associations à de simples prestataires de services alors qu'elles sont à l'origine des innovations majeures de notre société : retraite, santé, sécurité sociale...* », rappellent des responsables d'associations.

La réinsertion des chômeurs

Ils craignent que les pouvoirs publics considèrent leurs activités comme un secteur où les capacités d'emplois encore inexploitées seraient beaucoup plus importante, qu'elles ne le sont en réalité. Si l'Etat souhaite que les associations poursuivent leur rôle de pionniers, il doit garantir leur solvabilité et non celle des clients potentiels des services (comme il l'a fait jusqu'à présent, au nom de la concurrence nécessaire), répètent les dirigeants associatifs.

Car, en même temps qu'il leur demande un effort d'innovation sociale, l'Etat s'adresse prioritairement aux associations dans le traitement social du chômage : hier il inventait les travaux d'utilité collective (TUC), aujourd'hui le ministre du travail lance les contrats emploi-solidarité (CES) conformément au vœu du premier ministre, lors de son discours d'investiture, de redonner un travail à tous les chômeurs de longue durée. Si les associations se disent prêtes à participer à la réinsertion de 400 000 ou 500 000 personnes socialement en difficulté, elles craignent que cette initiative reste sans lendemain. En effet les CES ne sont signés que pour quelques mois, et leur renouvellement est limité. Au-delà, les associations n'ont pas toujours les moyens financiers et l'encadrement nécessaires au maintien du salarié dans l'équipe. Elles assument environ 40 % des CES, sachant que leur rôle sera limité à aider le travailleur à retrouver une « employabilité ».

L'emploi associatif n'offre de véritables carrières qu'au personnel d'encadrement. A la nuance près que ces carrières ne peuvent se concevoir qu'en fonction de « passerelles », même si elles restent à construire. Il existe par exemple pour le secteur sanitaire et social plus de vingt conventions collectives, dont au moins cinq pour les seules aides à domicile. Par ailleurs, les types d'emplois varient beaucoup entre les structures fédérales, où dominent les emplois à temps plein et à durée indéterminée, et les organismes où tous les types de temps partiel existent et où la majorité des emplois ont une durée déterminée.

Le mimétisme entre les emplois associatifs et les emplois en entreprise est de plus en plus flagrant, la carrière « à l'ancienne » se heurtant à l'avantage de la diversité des *expériences. C'est dans cette optique* de diversification que des jeunes cadres « dynamiques » partent à l'assaut des associations. Au sein de leur « plan de carrière », ils *intègrent une expérience associative*, qu'ils estiment de plus en plus valorisante.

D'autres cadres sont attirés par une carrière purement associative. Mais, pour ceux-ci, informaticiens, gestionnaires, juristes, comptables, etc., la technicité prime, et le caractère associatif ne vient qu'en complément. Ils sont intéressés par des pouvoirs et des rapports humains différents de ceux de l'entreprise et acceptent une décote des salaires qui peut atteindre environ un tiers. Leur vie professionnelle est entièrement intégrée au monde associatif.

Le monde associatif est donc moins exotique qu'on pourrait le croire, et les idées reçues doivent être corrigées. Même si les associations conservent leur capacité d'innovation, on observe une dérive de leurs statuts, recherchés pour leur souplesse, et de leur rôle, lorsque leur objectif social s'assimile à une délégation des pouvoirs publics.

HERVÉ BRASSELET

Le marché des bénévoles

Le bénévolat souffre d'une inadéquation entre les offres de service et les demandes

« EST *bénévole toute action qui ne comporte pas de rétribution financière.* » Cette définition large, citée par Dan Ferrand-Bechmann (1), permet de regrouper environ *quatre millions* de Français aussi divers qu'un trésorier de club de pétanque et un médecin sans frontières. Demandes et offres continuent de croître, mais, en l'absence de véritable « agence de bénévolat », les contacts se font « au petit bonheur la chance ».

Comme la plupart des quelque trois cents associations d'aide aux hôpitaux répertoriées par l'Assis*tance publique*, la Fondation Claude Pompidou cherche toujours des bénévoles : « *Nous manquons de gens pour écouter des personnes malades*, explique Mme Françoise Ochin, responsable du volontariat à l'hôpital. *C'est un travail exigeant, ni exotique ni spectaculaire.* »

A Lyon, Mme Véronique Valty, responsable de la communication de l'association Equilibre, regrette éga*lement un manque de volontaires* pour les actions quotidiennes, comme le tri de vêtements ou de médicaments ou le travail de bureau : « *Nous avons de multiples candidatures de personnes prêtes à partir lorsqu'il y a des événements exceptionnels comme la Roumanie ou le Kurdistan, mais sur ce genre de missions nous envoyons presque uniquement des gens qui possèdent une compétence professionnelle adaptée à l'intervention prévue.* »

Au Secours populaire, le président, M. Julien Lauprêtre, cherche à tempérer ces constats de désolation : « *Contrairement à beaucoup d'autres associations, nous n'avons pas de problèmes de recrutement, sauf pour des personnes possédant des qualifications particulières, comme des avocats ou des médecins diététiques.* » Ainsi, le bénévolat ne souffre pas tant d'un manque de bonnes volontés que d'un ajustement entre les offres de service et les demandes. La situation débouche sur une perte d'énergie et d'efficacité.

Engagement minimum d'un an

« *Sur dix futurs bénévoles qui se présentent dans mon bureau*, reprend Mme Ochin, *il n'y en aura au maximum que trois ou quatre qui pourront effectivement visiter les malades trois heures par semaine pendant une durée minimum d'un an. Nous écartons les personnes qui peuvent être fragiles psychologiquement. d'autres se rendent compte après un entretien qu'elles ne disposent pas du temps nécessaire à cette activité.* » Dans d'autres associations, comme SOS Amitiés, les entretiens, dignes d'un recrutement d'entreprise, permettent d'écarter des personnes qui ne satisferaient pas entièrement aux exigences de l'écoute téléphonique.

Les personnes ainsi écartées sont souvent renvoyées vers d'autres organismes, où elles pourront davantage exprimer leurs talents. Parfois, le Centre national du volontariat (CNV) (2) sert d'intermédiaire. Installé dans cinquante villes en France, ce groupement d'associations se charge de recevoir toutes les personnes qui voudraient utiliser leur temps au service des autres, mais qui ne savent pas à qui s'adresser. « *On recherche beaucoup de comptables ou de secrétaires*, explique Mme Myriam Arles, déléguée générale du CNV. *Des retraités pourraient occuper ces fonctions, mais très souvent ceux-ci ne désirent pas continuer dans une association l'activité qu'ils avaient dans leur vie professionnelle.* »

Selon les responsables nationaux du centre, les plus de cinquante-cinq ans ne représentent plus que 35 % des offres de services. En revanche, de plus en plus de chômeurs viennent se renseigner. Ils représentent 10 % des demandes.

Mais l'engagement des sans-emploi n'est pas sans risque. L'association peut toujours être à la merci d'un départ du chômeur si celui-ci retrouve un emploi. « *Nous ne sommes pas réticents à les engager*, dit Mme Ochin, *mais nous avons une action sur la durée. Il faut au moins six mois pour qu'un bénévole puisse s'habituer à un service d'hôpital. Alors, s'il nous quitte au bout de trois mois...* » Pour prévenir ce risque, un engagement minimum d'un an est demandé à tous les bénévoles.

L'excès inverse, c'est-à-dire l'incrustation des bénévoles dans une association, est également dénoncée. « *Certains sont là depuis dix-sept ans*, remarque Mme Ochin. *C'est trop. On a besoin de* turnover *pour se remettre en cause.* » D'ailleurs, toutes les associations observent un phénomène nouveau : la planification de bénévolat. De plus en plus de volontaires décident de changer d'organisme ou d'affectation au bout de quelques années : le désir de recherche personnelle semble vouloir remplacer l'obligation d'œuvre charitable.

Il y a parfois des malentendus avec les nouveaux bénévoles : « *Nous avons souvent des problèmes avec des cadres retraités*, observe Mme Arles. *Ils étaient souvent habitués à avoir un téléphone, une secrétaire, et ont du mal à comprendre que dans les associations les conditions de travail sont différentes.* »

Fort heureusement, les responsables d'association ont aussi beaucoup d'histoires heureuses de bénévolat à raconter. Ainsi, Equilibre se réjouit d'avoir engagé un chauffeur routier à la retraite, qui achemine maintenant des convois d'aide humanitaire. Le CNV se rappelle avoir fourni un interprète de japonais à une association qui en avait besoin. Enfin, celui qui s'attendait le moins à partir à l'étranger est un adhérent alsacien du Secours populaire. Travailleur immigré d'origine turque, il a été d'une grande utilité lors du dernier tremblement de terre en Anatolie.

GUILLAUME CLÉMENT

(1) *Bénévolat et solidarité*, de Dan Ferrand-Bechmann, Syros-Alternatives, 1992, 120 F.

(2) *Centre national du volontariat*, 132, rue des Poissonniers, 75018 Paris. Tél : 42-64-97-34.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

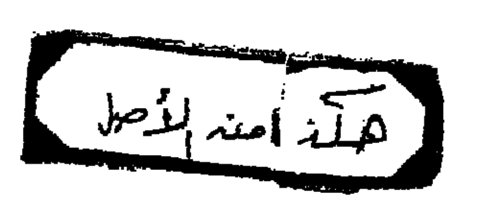
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél (1) 40-65-25-25
Télécopieur 48-80-30-10



ÉCONOMIE

BILLET

Relance à l'américaine

Le déficit budgétaire des Etats-Unis a dépassé 330 milliards de dollars au cours de l'exercice 1991-1992. Il devrait encore se situer entre 320 et 340 milliards de dollars l'année prochaine, c'est-à-dire au cours de l'exercice budgétaire allant du 1er octobre 1992 au 30 septembre 1993. Malgré ces trous vertigineux qui représentent quelque 5,5 % du produit national et posent des *problèmes à toute la* communauté internationale, M. Bill Clinton avait annoncé durant la campagne électorale qu'il relancerait l'activité économique en accroissant les dépenses publiques, notamment sous forme de grands travaux.

On comprend qu'un candidat à la présidence des Etats-Unis ait pu faire des promesses à la limite de l'imprudence dans un pays touché depuis deux ans par le marasme économique. On ne conquiert pas le pouvoir en entretenant le pessimisme de toute une nation. La partie fiscale du programme Clinton prévoyait bien de récupérer un peu d'argent en taxant davantage les sociétés étrangères installées aux Etats-Unis. Mais les recettes à attendre d'une telle mesure ne sont pas très importantes. Il est donc surprenant de voir la Réserve fédérale conforter la stratégie Clinton dans la mesure où la Fed est censée surveiller en priorité les déficits.

Pour être tout à fait exact, la Fed n'a pas pris collectivement position sur une relance de l'économie, pas plus que son président, M. Alan Greenspan. Mais deux membres de la Réserve fédérale, MM. Richard Syron (district de Boston) et Jerry Jordan (district de Cleveland), dont la position est jugée représentative, se sont publiquement déclarés favorables au plan de relance de *M. Clinton. Un programme* ambitieux qui prévoit d'injecter 220 milliards de dollars de crédits publics au cours des quatre ans à venir, notamment dans de grands travaux (infrastructures, transports, télécommunications) mais aussi dans le recyclage des déchets et dans les énergies propres..

Il est clair que pour M. Clinton la croissance économique est plus importante que la réduction du déficit budgétaire. Le problème est maintenant de savoir ce que va faire la Fed. Estime-t-elle, en toute indépendance, que les espoirs de reprise sont trop faibles ou trop lointains ? Et si tel était le cas, la relance budgétaire programmée par M. Clinton n'empêcherait-elle pas une baisse des taux d'intérêt à court terme mais plus encore à long terme en inquiétant les opérateurs financiers ? Poser la question, c'est s'interroger sur la crédibilité d'une politique économique qui fait tout de *même trop l'impasse sur les* déficits fondamentaux de l'économie américaine : faiblesse du dollar, déséquilibre des comptes publics et des balances extérieures.

ALAIN VERNHOLES

A la lumière de la crise monétaire récente

La Bundesbank renouvelle ses avertissements sur la mise en œuvre du traité de Maastricht

A la lumière de la récente crise monétaire et alors que se déroule en Allemagne la procédure de ratification parlementaire, les membres du directoire de la Bundesbank multiplient les remarques et les mises en garde sur le traité de Maastricht. Les critiques visent la mise en œuvre du traité, mais aussi, c'est plus nouveau, le fond.

FRANCFORT

de notre correspondant

La Bundesbank prend soin de réaffirmer, à toute occasion, qu'elle ne s'oppose pas au traité d'Union européenne. Par définition, la décision de faire disparaître le mark au profit de l'écu ne peut pourtant pas réjouir l'institution gardienne de la monnaie allemande. *Mais elle* obéira en bonne citoyenne. La Bundesbank avait posé l'an dernier, lors des négociations du traité, ses exigences. Elles ont été satisfaites : l'indépendance de la future Banque centrale européenne est inscrite dans le texte, la priorité est donnée à la lutte contre l'inflation et les pays candidats doivent adopter des programmes drastiques de «convergences» économiques. Pourtant, les membres du directoire multiplient les critiques et les mises en garde.

Leur principale préoccupation, partagée par beaucoup d'Allemands, est que l'Europe de Maastricht ne fasse *pas preuve de suffisamment* de rigueur anti-inflationniste. Le texte est satisfaisant, mais qu'en sera-t-il de son application ? M. Helmut Schlesinger, président de la Bundesbank, dans un discours à Amsterdam, jeudi 5 novembre, a ainsi émis des doutes, en particulier sur la faculté des onze pays à nommer des représen*tants véritablement indépen*dants des gouvernements au sein de la future banque centrale. Citant nommément le président Mitterrand, qui avait affirmé sur TF 1, lors de la campagne du référendum, que les responsables de la Banque centrale, devront *«appliquer les décisions»* des chefs d'Etat et de gouvernement, M. Schlesinger a rejeté cette *«interprétation»* contraire au principe même du traité. Elle nourrit le danger que les politiques veuillent assouplir la lutte contre l'inflation par électoralisme.

M. Schlesinger estime à ce propos que l'un des critères de convergence – celui qui *doit limiter le déficit* budgétaire des pays à 3 % de leur produit national brut – est à ses yeux insuffisamment sévère. Son collègue au directoire, le professeur Otmar Issing, éminent économiste considéré comme un «faucon» de l'orthodoxie monétaire mais très écouté, était allé plus loin, le 26 octobre, dans un discours prononcé à Madrid. Il regrettait que les sanctions envisagées contre un gouvernement qui laisse filer son déficit budgétaire, soient insuffisantes. Or c'est d'autant plus grave, a-t-il expliqué, qu'avec une monnaie unique les dettes publiques seront *«communautarisées»*. Un seul dépense et onze paient : ce système de dilution des responsabilités risque d'encourager les gouvernements dispendieux plutôt que de les punir. Il faudra donc être très vigilant durant la période de transition, selon M. Issing, qui croit *«hautement improbable»* que l'union monétaire puisse intervenir dès 1997. La résorption des déficits budgétaires (on pense à *l'Italie) forcera à attendre* la date butoir de 1999.

Et encore... Fort de ces doutes, M. Issing émet deux critiques sur le bien-fondé de l'Union monétaire. La première est externe : la Communauté, a-t-il expliqué le 10 novembre à Bonn, doit s'ouvrir aux pays de l'Est, sous peine de voir affluer des millions de réfugiés. Cette perspective – d'actualité en Allemagne – lui fait dire que l'élargissement de la CEE est *«une condition préalable de son approfondissement»*. Les stratèges de Maastricht ont plutôt pensé l'inverse : l'UEM doit permettre de renforcer nos liens avant d'accueillir les autres.

Faire avancer l'union politique

L'autre critique est «interne». La crise monétaire, durant laquelle la gardienne du mark fut durement attaquée, a sans doute aussi durci les enjeux et leur perception par les membres du directoire. M. Issing a rappelé, à Madrid, combien les réalignements monétaires étaient des instruments inévitables pour répondre aux chocs externes ou aux divergences des économies. En clair, les différences d'évolution de l'inflation entre, d'un côté, l'Allemagne, le Benelux et la France et, de l'autre, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grande-Bretagne, avaient rendu nécessaire une dévaluation des monnaies «faibles». Demain, avec une monnaie commune, c'est-à-dire un système de changes fixes, les dévaluations seront impossibles. La variable du change disparaît. L'ajustement passera par les salaires et le marché du travail. Un pays qui aura une économie malade, du fait d'une inflation en hausse ou d'une compétitivité en chute, devra, dans l'Europe de Maastricht, voir ses salaires baisser relativement aux autres.

Est-ce possible en Europe où, contrairement aux Etats-Unis, les salaires sont rigides ? Citant l'économiste américain Martin Feldstein, qui avait utilisé cet argument pour dénoncer les erreurs de Maastricht, M. Issing estime que réfuter la critique *«n'est pas facile»*. En tout cas, il en tire la conclusion que la monnaie unique européenne, contrairement aux espoirs de certains, ne peut pas être une machine à égaliser les salaires et les revenus. Au contraire, *«si les hausses de salaires sont excessives, s'il y a alignement sur le plus haut* [pays], *alors l'Europe va se diviser plutôt que s'unir»*.

La seule façon d'amortir les divergences et les chocs serait de procéder, pour compenser, à de forts transferts de revenus des plus compétitifs vers les retardataires, des riches vers les pauvres. Mais cela supposerait d'avoir un budget central très élevé à Bruxelles, ce que M. Delors avait demandé mais qui lui est refusé. M. Issing vient épauler ici le président de la Commission européenne en affirmant que la logique de l'UEM est une course en avant : si l'on veut une Europe unie et sociale, il faut une Europe fédérale. Une monnaie unique dans l'Europe des nations présente un fort risque de divergences sociales.

Cette démonstration vaut d'être soulignée au moment où les hommes politiques, alarmés par les inquiétudes de leurs électeurs telles qu'elles sont apparues lors des votes au Danemark et en France, n'ont que le principe de subsidiarité à l'esprit. Une monnaie unique est un premier pas vers le fédéralisme. Il en impose d'autres.

D'où l'insistance de la Bundesbank à faire progresser en parallèle l'union politique. A eux seuls les mécanismes économiques sont incapables d'assurer la cohésion de l'Europe. *«Les avantages purement économiques d'une union monétaire sont mineurs, s'ils existent»*, va jusqu'à dire M. Issing. Il faut que la construction avance sur deux pieds : l'économique et le politique. Sinon rien ne permet d'affirmer que *«la monnaie unique apportera de la cohésion plutôt que de devenir un engin explosif»*.

ÉRIC LE BOUCHER

Diminution de 0,25 point du taux d'intervention

La Banque de France assouplit à nouveau le crédit

Chose promise, chose due, la baisse des taux garantie aux Français par le gouvernement s'ils votaient «oui» au référendum sur Maastricht prend forme. A peine dix jours après une première baisse symbolique, mais jugée timide, de 0,25 point de ses taux d'intérêt *(le Monde* du 3 novembre), la Banque de France récidive, jeudi 12 novembre. L'institut d'émission a annoncé dans la matinée une diminution de même ampleur (0,25 point) des taux directeurs. Le taux d'intervention (ou des appels d'offre) est ramené de 9,35 % à 9,10 % et le taux des prises en pension passe de 10,25 % à 10 %. Le taux des appels d'offre avait été ramené le 2 novembre de 9,60 à 9,35 % et celui sur des prises en pension de cinq à dix jours de 10,50 à 10,25. Ce dernier avait été porté à 13 % au plus fort de la tourmente monétaire de septembre.

«Cette nouvelle baisse est permise par la solidité de notre monnaie et par l'évolution favorable sur nos marchés de taux d'intérêt», a expliqué M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, jeudi 12 novembre. *«Elle constitue un signe de confiance dans notre économie et dans notre monnaie et contribuera à réduire le coût du crédit aux ménages et aux entreprises»*, a-t-il ajouté.

Le message est clair. Il avait déjà été donné, mercredi 4 novembre, par le premier ministre. M. Pierre Bérégovoy avait indiqué à l'Assemblée nationale que le gouvernement entendait saisir toutes les opportunités que lui fournit le retour à la solidité du franc pour retrouver un écart *«normal»* de taux d'intérêt avec l'Allemagne estimé à un quart de point. Mais il procède par petites touches afin d'éviter de rallumer la spéculation contre le franc.

Il s'agit aussi et avant tout de sortir l'activité économique de la morosité, en abaissant au final pour les particuliers et les entreprises le coût du crédit. La première diminution de ses taux directeurs par la Banque de France, le 2 novembre, avait d'ailleurs été suivie par une *baisse de 0,20 point*, de 9,85 % à 9,65 % du taux de base bancaire. Le franc ne semblait pas affecté jeudi matin par la baisse des taux et s'inscrivait en légère baisse à 3,38 francs pour un deutschemark.

E. L.

Les problèmes de la filiale commune de Peugeot et de Renault

Nouveaux licenciements prévus chez Chausson

Le comité central d'entreprise du constructeur automobile Chausson (4 200 salariés), filiale commune de Peugeot et de Renault, se prononcera le 24 novembre sur un projet de 1 285 licenciements touchant les usines de Creil et de Gennevilliers (*le Monde* du 4 novembre). Conséquence de l'arrêt de la production de la Peugeot 205 à Creil (Oise), ce plan social – le septième en dix ans – révèle les difficultés de cohabitation entre les deux actionnaires d'une société *dont l'avenir apparaît de plus en plus sombre*.

Une entreprise peut-elle survivre lorsque ses deux actionnaires-clients sont des groupes concurrents ayant noué des alliances à l'étranger pour affronter les rigueurs du marché automobile ? L'équation à laquelle est *confrontée la société Chausson* ressemble à la quadrature du cercle. De toute évidence, le développement – si ce n'est la survie – de cette société fondée en 1909 n'apparaît plus compatible avec la stratégie des deux constructeurs français, détenteurs chacun de 48,83 % du capital depuis huit ans.

Le constat n'est pas nouveau. Chausson, qui comptait 17000 salariés en 1980, en comptera bientôt moins de 3000. Spécialisée dans la réalisation de véhicules utilitaires légers après avoir cédé à Valeo son secteur thermique (radiateurs) en 1986, l'entreprise a subi un premier coup dur en 1978 avec l'accord Peugeot-Fiat. En donnant naissance à deux usines italiennes assurant la *fabrication d'un véhicule utilitaire*, cette collaboration a logiquement amené Peugeot à cesser en 1991 la fabrication de ses camionnettes C 35 et J 9 dans les ateliers de sa filiale française. Ces dernières années, tous les autres espoirs de Chausson ont été déçus : l'usine Renault de Batilly (Meurthe-et-Moselle) qui fabrique le Master, un gros utilitaire, réalisera également l'Excel, élaborée en commun avec DAF. Quant à la production additionnelle de Renault Espace, elle a été attribuée à l'usine de Dieppe alors que Chausson était sur les rangs après avoir été écarté du montage de la Chrysler Voyager au profit de l'Autriche. Seuls les camionnettes Renault Trafic, quelques Peugeot 205 et 504 pick-up sortent encore des lignes.

Une manifestation le 18 novembre

La décision de Peugeot de rapatrier à Sochaux – où se succèdent les journées de chômage partiel – le quota de 205 assuré à Creil est directement à l'origine du projet de réduction des effectifs. Celui-ci touche Creil (1 104 licenciements), la tôlerie de Gennevilliers (161 licenciements) et le siège social d'Asnières (20 licenciements). Alors que les précédents plans sociaux s'étaient opérés «en douceur», celui-ci ne pourra éviter les licenciements «secs». Le retrait de Peugeot a été jugé *«scandaleux»* par M. Jean Anciant, député-maire socialiste de Creil qui *«ne peut tolérer»* que, parallèlement, PSA *«bénéficie des aides de l'Etat»* pour construire à Valenciennes une nouvelle usine avec Fiat (*le Monde* du 29 octobre) et créer 3 500 emplois.

Chez Peugeot, on rétorque que le *véhicule construit à Valenciennes* sera un monospace, que Sochaux est en sous-emploi et qu'il serait incorrect de produire un modèle concurrent de l'Espace dans un établissement appartenant pour moitié à la firme au losange. Mais les dirigeants de Renault ne paraissent pas davantage apprécier ce désengagement. En effet, le coût du plan social 1992, évalué à 179 millions de francs, ne pourra être entièrement financé grâce à la vente des terrains libérés à Meudon (Hauts-de-Seine) par la fermeture d'une ancienne usine Chausson.

Renault serait donc contraint de participer aux dépenses liées à une décision unilatérale de son coactionnaire. Déjà, en 1991, l'entreprise nationale avait cofinancé le plan social lié à l'arrêt de la production des C 35 et J 9 Peugeot (une opération qui avait fait l'objet d'un différend entre les deux firmes). A Billancourt, on se refuse à toute déclaration mais la perspective de devenir le seul client de Chausson avec le Trafic (les jours de la Peugeot 504 pick-up fabriquée à Creil sont comptés) n'enchante apparemment personne...

«Les deux actionnaires vont nous laisser mourir à petit feu. Si PSA ne veut pas assumer ses responsabilités, le déficit cumulé de l'entreprise va dépasser le seuil fatidique de 50 % du capital et la voie sera ouverte pour la mise en liquidation», assure M. Bernard Masséra, délégué central CFDT de Chausson qui, avec les autres syndicats, manifestera le 18 novembre devant le siège parisien de PSA.

JEAN-MICHEL NORMAND

Annonçant une prochaine réunion à Washington

La CEE décide de reprendre les négociations avec les Etats-Unis sur le GATT

Moins d'une semaine après l'annonce des mesures de rétorsion américaines contre certaines exportations de la CEE – sanctions qui devraient s'appliquer dès le 5 décembre si aucune solution ne permet d'ici là de mettre un terme au conflit entre la CEE et les Etats-Unis sur les oléagineux, – la Commission européenne a annoncé, mercredi 11 novembre, qu'elle avait décidé que les discussions avec les Etats-Unis sur le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) *«devraient reprendre aussi vite que possible»*. Cette décision est intervenue quelques heures après que le commissaire européen à l'agriculture, M. Ray McSharry, ait accepté de reprendre son mandat de négociateur, charge qu'il avait abandonnée le mercredi 5 novembre à la suite de l'échec des discussions de Chicago (*le Monde* du 7 novembre).

Le vice-président de la Commission, M. Frans Andriessen, commissaire européen aux relations extérieures, et M. McSharry ont donc été chargés de prendre contact *«le plus vite possible»* avec les négociateurs américains, M. Edward Madigan, ministre américain à l'agriculture, et Mme Carla Hills, la représentante du président George Bush pour le commerce international. *«Un nouvelle rencontre* (...) *pourra vraisemblablement avoir lieu la semaine prochaine à Washington»*, a indiqué, mercredi 11 novembre, le porte-parole de la Commission.

«Je suis optimiste quant aux chances d'aboutir rapidement à un accord», a déclaré le 11 novembre M. McSharry. Alors que la date de la prochaine réunion de Washington n'a pas encore été précisée, le directeur général du GATT, M. Arthur Dunkel, se rendait à Bruxelles, jeudi 12 novembre, où il devait rencontrer les deux commissaires européens négociateurs des Douze sur le GATT.

M. Dunkel a été officiellement mandaté, mardi 10 novembre, par les représentants des cent huit Etats membres du GATT pour intervenir afin de mettre un terme au conflit sur les oléagineux qui oppose les Etats-Unis et la CEE et risque de faire sombrer les négociations de l'Uruguay Round. Par la suite, M. Dunkel se rendra, lundi 16 novembre, à Washington, où il rencontrera Mme Carla Hills. Précisant, le 10 novembre, les termes de son mandat, M. Dunkel a indiqué qu'il n'entendait pas agir en tant que médiateur entre les Douze et les Américains, mais comme porte-parole *de l'ensemble des cent huit* Etats engagés dans les négociations de l'Uruguay Round.

ÉCONOMIE

L'agonie du charbon français

Production en millions de tonnes

1860 1913 1929 1938 1951 1960 1970 1980 1990 1991

Source : Charbonnages de France

Le Journal officiel *du mercredi 11 novembre a publié, par avance, l'avis de décès : le 1er janvier 1993, après quarante-six ans d'existence, des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais (HBNPC). De fait, sur le bassin qui employait au lendemain de la dernière guerre près de 30 000 salariés, plus aucun puits de mine n'est exploité. Le dernier – le 10 d'Oignies – a fermé ses portes en décembre 1990. Les Houillères du Nord disparues (celles de Lorraine ne suivront que vers 2010), leur parc immobilier et foncier sera transféré aux Charbonnages de France (CdF), précise le décret. C'est une défaite indéniable mais attendue pour les collectivités locales qui, pendant des années, auront bataillé ferme auprès des pouvoirs publics pour mettre la main sur les 78 000 logements de mineurs et les 7 milliards de francs qu'ils représentent. Seule la propriété des friches industrielles sera transférée aux collectivités locales.*

ÉTRANGER

Alors qu'une nouvelle législation est en préparation

Les menaces sur l'installation des banques étrangères en Russie se précisent

« *Les banques russes ont besoin d'être protégées pendant au moins cinq ans pour pouvoir lutter contre les banques étrangères ; en conséquence, nous allons faire pression sur le gouvernement et le Parlement pour interdire toute nouvelle installation de banques étrangères pendant ce délai.* » Cette déclaration, jeudi 5 novembre, de M. Pavel Neumivakin, président de la fédération des banques russes, a de nouveau fait souffler un vent sinon de panique, du moins de grande inquiétude dans le cercle restreint des représentants des banques étrangères à Moscou.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Le président de la banque centrale russe, M. Victor Gerachtchenko, a démenti qu'il était dans son intention d'interdire toute nouvelle installation de banques étrangères pendant cinq ans. Il a toutefois clairement laissé entendre aux banquiers qu'ils devraient accepter certaines concessions et qu'une loi serait présentée dans les prochains mois afin de davantage réguler leurs activités en Russie.

Tout a commencé début novembre lorsque plusieurs banques russes avaient lancé une campagne de presse virulente pour dénoncer les avantages dont jouissaient, selon elles, leurs concurrentes étrangères et exiger une protection accrue. Elles demandaient au Soviet suprême (Parlement) de Russie, objet de toutes les pressions du «lobby» bancaire, d'adopter rapidement une loi très ferme à l'encontre des banques étrangères. Si le Parlement n'a pas, pour le moment, accédé à cette demande, ce n'est donc que partie remise.

Quelle que soit la législation mise en place, cette campagne aura, de toute manière, eu un résultat : celui de rendre encore plus prudents les banquiers occidentaux dans leurs perspectives d'installation en Russie. Pour le moment, en effet, seules deux banques, le Crédit lyonnais et l'Austria Bank, ont reçu les licences nécessaires pour travailler en Russie. Mais leurs résultats sont, pour l'heure, bien timides, compte tenu notamment de l'investissement très important qu'elles ont dû assumer pour leur installation. En décidant d'ouvrir sa première filiale à Saint-Pétersbourg, le Crédit lyonnais a, certes, réalisé une belle opération de prestige mais se trouve totalement éloigné de Moscou, où se traitent près de 75 % des transactions en devises de toute la Russie. Les dirigeants de la banque française souhaiteraient maintenant s'installer dans la capitale mais les remous provoqués par le lobby russe rendent cette installation plus aléatoire.

Eclosion

En fait, tout n'est pas perdu pour le Crédit lyonnais puisqu'il est partie prenante d'un consortium groupant banques étrangères et banques russes, l'IMB, qui se taille la part du lion dans les transactions internationales de la Russie. Les autres candidats ne se pressent pas outre mesure. La BNP, en association avec la Dresdner Bank, a déposé une demande de licence pour Saint-Pétersbourg, la Société générale attend, de même qu'une banque finlandaise et la Bank of China.

Après quelques années à peine d'existence, le réseau bancaire russe est encore totalement embryonnaire, ce qui pourrait justifier, de l'avis même des experts occidentaux, une certaine protection à l'égard des banques étrangères. *« Si une société russe fait des affaires et gagne de l'argent, il n'y a aucune raison qu'elle aille placer cet argent dans une banque russe, dont elle se méfie, plutôt que dans une banque étrangère »*, commente un banquier européen.

La libéralisation de l'économie a entraîné une éclosion de nouvelles banques. Si la Russie abritait sept banques en 1988, ce chiffre est passé à plus de deux cents en 1989 et à près de quatre mille aujourd'hui. *« Mais qu'est-ce qu'une banque russe ? »*, se demande un expert européen. Du manque de cadres compétents à l'absence de tout contrôle sérieux en passant par des systèmes comptables qui ne sont pas harmonisés, il est en effet difficile, pour le moment du moins, de trouver une quelconque cohérence dans un écheveau inextricable.

Car, ici, tout le monde veut créer sa banque : les grandes entreprises, les régions, les coopératives de commerçants . *« C'est souvent une manière de trouver de l'argent facilement puisque les entreprises s'« autodonnent » des crédits par l'intermédiaire de leurs propres banques »*, explique un expert. Quant aux banques « généralistes », là où l'on trouve le plus de « moutons noirs », elles servent souvent à couvrir des opérations peu orthodoxes, notamment le pillage qui se produit *en ce moment de toutes les ressources* naturelles de la Russie.

Les autorités pourraient donc profiter de la mise au point d'une loi réglementant les activités des banques étrangères pour tenter de mettre un minimum d'ordre dans un système bancaire intérieur en pleine ébullition et dont la réussite conditionne, aussi, l'avenir économique de la Russie.

JOSÉ-ALAIN FRALON

INDUSTRIE

Pour doper sa filiale Mercury

Le britannique Cable and Wireless s'allie au canadien BCE

Le groupe britannique de télécommunications Cable and Wireless a annoncé, mercredi 11 novembre, une *« alliance majeure »* avec le géant canadien des télécoms BCE qui va prendre 20 % du capital de Mercury, *filiale* de Cable and Wireless et seule rivale de British Telecom en Grande-Bretagne pour le téléphone par lien fixe. Après plusieurs mois de recherche et de nombreux espoirs déçus (notamment avec le géant américain ATT), Cable and Wireless est donc parvenu à trouver un partenaire à sa convenance. L'alliance stratégique qui se profile entre les deux groupes permettra à Cable and Wireless de réduire pratiquement à zéro l'endettement de Mercury, et surtout d'étendre les opérations de sa filiale de téléphone en Grande-Bretagne, via notamment les opérations de télévision par câble britanniques de BCE. BCE paiera 480 millions de livres (3,7 milliards de francs) pour la participation de 20 % dans Mercury et, en retour, Cable and Wireless prendra pour 30 millions de livres (246 millions de francs) une part de 12 % dans les opérations de télévision par câble de BCE en Grande-Bretagne, qui pourra être portée à 20 % par la suite.

Dans le cadre de sa restructuration

Philips réduit de moitié les effectifs du siège de la division « composants »

LA HAYE

de notre correspondant

Amorçant la nouvelle phase de sa réorganisation (*le Monde* du 7 novembre), Philips a annoncé, mercredi 11 novembre, la suppression de 230 des 440 emplois occupés au siège de la division «composants» à Eindhoven (60 départs, 40 postes laissés vacants et 130 mutations). Cette annonce fait suite à la publication, la semaine dernière, des plus mauvais résultats opérationnels trimestriels jamais enregistrés par la multinationale (462 millions de francs de perte entre juillet et septembre). Les divisions «composants» et «électronique grand public» affaiblies par l'atonie du marché étaient, depuis, promises à la restructuration.

Par ailleurs, mais cette fois dans le souci de mieux maîtriser ses coûts de production, la division «éclairage» a annoncé la suppression de 100 emplois sur 800 dans son unité de production de Terneuzen (sud des Pays-Bas) : l'assemblage manuel des lampes dites économiques sera transféré l'an prochain en Pologne où Philips a repris l'an dernier l'entreprise Pila (*le Monde* du 12 mars 1991).

Ch. C.

Adoptée à Bruxelles par le conseil des ministres de la Communauté

L'Agence européenne du médicament sera opérationnelle le 1er janvier 1995

L'harmonisation des politiques européennes concernant les autorisations de mise sur le marché (AMM) des médicaments a franchi une nouvelle étape, mardi 10 novembre à Bruxelles, avec l'adoption par le conseil des ministres des Douze d'une proposition déposée par la Commission des communautés en 1990 pour la création d'une agence européenne du médicament. La future instance, qui n'a pas encore de lieu où siéger, devrait être opérationnelle le 1er janvier 1995. Ses quelque cent cinquante membres seront chargés d'enregistrer les nouveaux produits pharmaceutiques, et pour ce faire, de coordonner les travaux des trois mille experts répartis dans l'ensemble de la Communauté. En cas de litige sur la qualité ou l'efficacité d'un médicament, l'Agence jouera également les arbitres.

Le passage par l'Agence sera obligatoire pour les médicaments relevant de la biotechnologie (insuline humaine, hormones de croissance) et optionnel pour les autres, qui relèveront normalement des agences nationales (en France, la commission d'autorisation de mise sur le marché). Les fabricants pourront voir leurs produits simultanément mis en vente sur le marché communautaire en demandant à l'Agence, dans le cas de médicaments innovants, un visa valable dans tous les Etats membres, ou, dans les autres cas, en suivant une procédure dite «décentralisée» fondée sur le principe de la reconnaissance mutuelle des AMM nationales.

INDICATEURS

JAPON

• **Excédent commercial : + 51,3 % en octobre.** – L'excédent commercial du Japon en octobre a atteint 10,89 milliards de dollars (environ 58 milliards de francs) en données brutes, soit une progression de 51,3 % par rapport à octobre 1991, selon les statistiques douanières rendues publiques *jeudi 12 novembre* par le ministère des finances. D'après les experts, ce chiffre annonce un excédent d'environ 130 milliards de dollars pour l'année 1992, encore supérieur à l'excédent record de 1991 (103 milliards).

COMMUNICATION

Une étude sur les habitudes des Français

La télévision est le média le plus regardé et le plus exclusif

Si les Français ne peuvent comme les Japonais lire en toute légalité les journaux au début de leur journée de travail, ils le font malgré tout, mais de façon parcimonieuse : selon l'enquête « Budget-temps Multimédia» réalisée par le Centre d'études des supports de publicité (CESP) (1), le temps passé dans l'entreprise est consacré pour 4 % à la lecture de la presse – surtout entre 10 heures et midi – et pour 15,8 % à l'écoute de la radio.

Les Français consacrent en moyenne un peu plus de six heures par jour aux médias, que ce soit une activité exclusive ou parallèle à une autre – repas ou déplacements. Paradoxalement, ils en usent plus en semaine (6 h 16 en moyenne), que le samedi (6 h 02), traditionnellement consacré aux courses et aux loisirs, et même que le dimanche (6 h 13). La télévision occupe plus de la moitié du budget-temps dévolu aux médias en semaine, avec une pointe dominicale de quatre heures. La radio vient en second rang, avec une écoute d'environ deux heures (davantage en semaine que le dimanche), tandis que la presse écrite, qu'elle soit quotidienne ou périodique, requiert trente-six minutes d'attention quotidienne.

57,4 % des personnes interrogées sont en contact quotidien avec les trois médias à la fois. Mais ce sont la télévision et la presse qui se partagent pour l'essentiel la vie quotidienne des Français : en semaine, 85,1 % d'eux sont en contact quotidien avec la presse écrite, et 89 % avec le petit écran, tandis qu'ils ne sont que 73,7 % à entretenir un lien au jour le jour avec la radio. Ces trois médias constituent pour 80 % des personnes interrogées une activité domestique, même si la radio fait bande à part, un tiers de son écoute ayant lieu à l'extérieur de la maison. La télévision est sans doute celle qui monopolise le plus l'attention exclusive des Français : 62,3 % la regardent sans rien faire d'autre. La presse est une activité exclusive pour 36,2 %, le reste la partageant avec le repas, l'écoute de la radio et de la télévision, etc. Enfin, la radio reste le média d'accompagnement par excellence : 2,9 % n'écoutent qu'elle.

Y.-M. L.

(1) Echantillon de 18 040 personnes représentatif de la population de 15 ans et plus, interrogées par des interviews en face en face à domicile, du 15 avril 1991 au 15 avril 1992.

□ **M. Laurent Gilardino succède à M. Michel Bassi à la tête du *Méridional*.** – M. Laurent Gilardino, directeur de la rédaction du quotidien *le Méridional* (Marseille), vient d'être nommé PDG de ce titre qui dépend depuis 1971 du quotidien marseillais *le Provençal*. Ces deux journaux, ainsi que *le Soir* et *Var-Matin* (Toulon), ont été acquis par le groupe Hachette en 1987, après la mort de leur ancien propriétaire, Gaston Defferre. M. Gilardino, qui conserve ses fonctions de directeur de la rédaction, succède à M. Michel Bassi, qui en était le PDG depuis cinq ans et qui occupe désormais le poste de délégué général du Comité français des expositions. *Le Méridional*, qui diffusait en moyenne 60 913 exemplaires selon l'Office de justification de la diffusion (OJD) en juin 1992, soit 500 exemplaires de plus qu'en 1991, est traditionnellement et fortement marqué à droite.

SOCIAL

Selon un sondage

42 % des salariés se déclarent prêts à voter aux élections prud'homales

Selon un sondage publié jeudi 12 novembre par le mensuel *Liaisons sociales*, 42 % des salariés se déclarent *« tout à fait sûrs »* de participer aux élections prud'homales du 9 décembre. Alors qu'en 1987 le taux de participation aux élections prud'homales avait atteint 46 %, ce sondage réalisé auprès d'un échantillon national de 851 personnes entre le 30 septembre et le 7 octobre indique que 13 % sont *« assez sûrs »* d'aller voter, 18 % *« peu sûrs »* et 24 % *« pas sûrs du tout »*. Selon *Liaisons sociales*, la CGT obtiendrait 33 % des intentions de vote contre 25 % pour la CFDT, 20 % pour FO, 9 % pour la CFE-CGC, 8 % pour les syndicats autonomes et 5 % pour la CFTC.

Parmi les personnes interrogées, 18 % seulement connaissaient le nom du secrétaire général de la CFDT (au moment de l'enquête, il s'agissait de M. Jean Kaspar) ou de Force ouvrière (M. Marc Blondel). Le pourcentage tombe à 12 % pour le président de la CFE-CGC, M. Paul Marchelli, à 10 % pour le secrétaire général de la CGT, M. Louis Viannet, et à 2 % pour celui de la CFTC, M. Alain Deleu.

Après la démission du docteur Beaupère

Le docteur Claude Maffioli a été élu à la présidence de la CSMF

Le docteur Claude Maffioli a été élu, mercredi 11 novembre, à la présidence de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), première organisation de médecins libéraux. Gastro-entérologue à Reims, le docteur Maffioli, cinquante et un ans, succède au docteur Jacques Beaupère, démissionnaire le 19 octobre après avoir été désavoué par le bureau à la suite de la signature de l'accord sur la maîtrise des dépenses de santé.

Hostile au *« libéralisme débridé »* et défenseur de la *« liberté du choix du médecin tout en tenant compte des contraintes socio-économiques »*, le nouveau président a été élu au second tour par le conseil confédéral de la CSMF en recueillant 35 voix contre 24 au docteur Jacques Maes, généraliste et président de la chambre syndicale des médecins du Nord.

Le docteur Maffioli a tenu à préciser que son organisation ne se livrera pas à un *« rejet global »* du projet de loi sur la maîtrise des dépenses de santé mais a affirmé son intention d'en combattre certains *« points inacceptables »*. Ainsi, il souhaite que le dispositif de régulation prévu par la loi ne porte que sur les remboursements de l'assurance-maladie et non sur la totalité des dépenses de santé, que le codage des actes soit contrôlé par une *« structure indépendante »* et que les futures unions professionnelles de médecins – chargées de veiller à l'évolution des dépenses – comportent un collège unique regroupant généralistes et spécialistes.

VIE DES ENTREPRISES

A la demande de la Commission européenne

Gillette devra céder sa participation dans Wilkinson Sword

La Commission de Bruxelles a ordonné, mercredi 11 novembre, au fabricant américain de rasoirs Gillette de céder sa participation de 22 % dans Eemland Holdings NV, maison-mère de Wilkinson Sword, qui se trouve être son principal concurrent sur le marché européen des rasoirs à main et des produits dérivés. Saisie par des groupes concurrents, la Commission a justifié sa position en expliquant, dans un communiqué, que le géant américain *« occupe une position dominante sur le marché des produits de rasage humide dans la CEE et que, par son implication dans Wilkinson Sword, Gillette abuse de cette position »*.

Le groupe américain détiendrait, en effet, selon les services de la Commission, plus de 50 % de chacun des douze marchés nationaux composant la Communauté. La compagnie néerlandaise Eemland Holdings NV avait repris Wilkinson Sword, il y a trois ans, au groupe suédois Stora AB, avec l'appui et grâce à des prêts de Gillette. Outre l'entrée dans le capital et les prêts, l'accord, compliqué, prévoyait que Gillette reprenait les activités – marques comprises – de Wilkinson Sword dans tous les pays en dehors des Etats-Unis et des Douze, et que l'américain pourrait acheter des produits Wilkinson Sword à Eemland pour les revendre hors de la Communauté. La Commission a vu dans ces prêts et ce partage géographique des motifs supplémentaires pour s'opposer à l'accord, estimant qu'ils permettaient à Gillette d'influencer la politique commerciale de son rival.

C'est pourquoi, dans son avis, la Commission demande aussi à Eemland Holdings NV, pourtant lourdement endetté, de rembourser les prêts qui lui ont été consentis et de racheter, dans un délai fixé, toutes les activités de Wilkinson Sword dans les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE), ainsi que dans les Länder de l'ancienne Allemagne de l'Est, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Turquie et dans l'ex-Yougoslavie. Une première, puisque les exigences de la Commission vont bien au-delà des frontières de la Communauté.

Gillette a fait connaître son mécontentement, insistant sur le fait que sa participation dans Eemland était sans droit de vote et que certains créditeurs, beaucoup plus fortement engagés auprès du groupe néerlandais, étaient à même d'exercer auprès de celui-ci une influence beaucoup plus grande. Le groupe américain a fait savoir qu'il envisageait de porter l'affaire devant la Cour européenne de justice.

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACQUISITION

□ **United Biscuits rachète l'australien CCA Snacks à Coca-Cola.** – Le groupe agro-alimentaire britannique United Biscuits a annoncé, mardi 10 novembre, le rachat de CCA Snacks, la branche biscuiterie-confiserie de l'australien Coca-Cola Amatil, filiale à 51 % de Coca-Cola. La transaction porte sur quelque 195,5 millions de livres sterling (1,6 milliard de francs). L'opération vise à donner à United Biscuits une position de force dans la région Asie-Pacifique, CCA Snacks (401 millions de dollars australiens de chiffre d'affaires, soit 1,5 milliards de francs) ayant des usines en Australie, Malaisie et Papouasie-Nouvelle-Guinée et d'importantes parts de marché en Nouvelle-Zélande, en Thaïlande, à Singapour et à Taïwan. En Europe, CCA possède une usine dans le sud de l'Allemagne. Grâce à cette acquisition, United Biscuits devrait contrôler un quart du marché italien de la biscuiterie-confiserie.

BOURSE

□ **HSBC émet plus de 80 millions d'actions à Londres et à Hongkong.** – La HongKong and Shanghai Banking Corp. (HSBC) a émis, mercredi 11 novembre, plus de 70 millions d'actions nouvelles à Londres et 10 millions à Hongkong au prix unitaire de 64,46 dollars Hongkong (44 F). Le placement des titres devrait permettre de lever entre 3,84 milliards et 5,12 milliards de dollars HK (1,6 et 2,2 milliards de francs). Ces fonds sont destinés à rembourser les emprunts à court terme que la HSBC a contractés pour acquérir la banque britannique Midland Bank, en juin.

PALMARES

□ **Coupe de *l'Expansion* et lauréats de *l'Usine nouvelle*.** – La coupe de *l'Expansion* 1992 a été remise, mardi 10 novembre, à M. Bernard Dumon, président du groupe Saint-Louis. Cette coupe récompense l'entreprise la plus performante sur la base de ses résultats financiers au cours de l'exercice précédent. Saint-Louis a réalisé en 1991 un bénéfice net de 765 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 10,4 milliards de francs. En 1992, après la consolidation de sa participation dans Arjo Wiggins Appleton, le chiffre d'affaires du groupe dépassera 35 milliards de francs. De son côté, *l'Usine nouvelle* a notamment distingué dans son palmarès 1992, qui résulte d'une analyse sur cinq ans des performances des entreprises françaises, LVMH dans l'industrie agro-alimentaire, L'Oréal dans les biens de consommation, Ecia dans le secteur automobile-aéronautique-armement, et Alcatel Cables dans les équipements électriques et électroniques.

RAPPROCHEMENT

□ ***« Pas de fusion Renault-Volvo dans un proche avenir »*, selon M. Louis Schweitzer.** – M. Louis Schweitzer, président de Renault, a affirmé, mardi 10 novembre à Stockholm, qu'il n'envisageait pas *« de fusion entre Volvo et Renault dans un proche avenir »*. *« Je crois que nous devons accroître la coopération entre les actionnaires actuels »*, a-t-il dit, soulignant que Renault ne souhaite pas dans l'immédiat investir dans des actions. *« L'argent que nous possédons, nous voulons l'investir dans la production. »* Par ailleurs, M. Schweitzer, invité à une conférence sur le marché de l'automobile au palais des expositions de Stockholm, a estimé que *« le marché français de l'automobile devrait offrir de moins en moins de bénéfices aux constructeurs »*, mais les exportations vers les autres pays européens devraient cependant augmenter. – *(AFP.)*

ÉLECTION

□ **M. Michel Freyche élu président de l'Association française des Banques (AFB).** – M. Michel Freyche, président de la Banque française du commerce extérieur (BFCE), a été élu, mardi 10 novembre, à la présidence de l'Association française des banques (AFB), où il succède sans surprise *(le Monde* du 11 novembre), pour un mandat de deux ans renouvelable deux fois, à M. Dominique Chatillon. M. Chatillon a été nommé président d'honneur. La nomination de M. Freyche, inspecteur des finances depuis 1960, met fin à plusieurs mois de désaccord parmi les huit membres du bureau de l'AFB et à une vacance de la présidence d'un mois.

CRISE

□ **La maison de courtage japonaise Yamaichi Securities réduit le salaire de ses cadres supérieurs.** – Yamaichi Securities, qui a quadruplé ses pertes au cours des six derniers mois, va réduire à partir de décembre le salaire de quelque 250 cadres supérieurs. C'est la première fois que le personnel de l'un des quatre grands courtiers nippons est affecté par des *mesures de diminution de salaire*. Jusqu'ici, seuls quelques membres du directoire avaient été touchés dans un « acte de contrition » lors des scandales de l'an dernier. Mais l'effondrement des volumes d'échanges à la Bourse, laminant ses commissions, a fait perdre au premier semestre 19,3 milliards de yens (838 millions de francs) à Yamaichi (le plus petit des quatre), soit 257 % de plus qu'au cours de la même période de 1991 (avril à fin septembre). Les 250 directeurs et gérants d'agences Yamaichi verront la partie supérieure de leur salaire (correspondant à leur statut de cadre supérieur) amputée de 20 %.

□ ***Société bordelaise du CIC* : protestations syndicales.** – Les cinq fédérations SNB-CGC, CFDT, CFTC, CGT et FO de la banque se sont fermement opposées, mardi 10 novembre, au dispositif proposé, le 13 octobre, par la Société bordelaise du CIC et visant à instaurer une *« contribution salariale de solidarité pour l'emploi »* *(le Monde* du 15 octobre). Dénonçant une *« approche économique fallacieuse »* et *« l'odieux chantage à l'emploi présenté par la direction »*, les organisations syndicales ont demandé à la direction du Trésor d'*« imposer un retrait »* du dispositif.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 12 novembre ↑

Grâce aux taux

Bien qu'attendue depuis plusieurs jours, la nouvelle baisse d'un quart de point des taux directeurs de la Banque de France est appréciée jeudi à la Bourse de Paris. En hausse de 0,83 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 franchissait une heure plus tard la barre des 1 % et se maintenait à 1,45 % en début d'après-midi. Le CAC 40 s'établissait à 1 823,91 points peu avant l'ouverture de Wall Street. La semaine précédente, *la Bourse avait gagné plus de 2,5 % au* lendemain de l'annonce d'une première détente monétaire. Les investisseurs apprécient donc que la promesse faite par le gouvernement avant le référendum sur Maastricht soit enfin tenue. Ils *avaient redouté* pendant un temps que cette détente soit sans cesse reportée en raison des turbulences monétaires récentes.

Pour la deuxième fois donc en dix jours, la Banque de France a réduit jeudi matin ses *deux taux directeurs (9,10 %* pour le taux des appels d'offres et 10 % pour celui des prises en pension). Cette diminution du loyer de l'argent apporte un ballon d'oxygène au marché des actions qui en raison des résultats *semestriels médiocres des entreprises* envisageait plutôt des « scénarios catastrophes ». Mais, estiment les analystes, cette baisse des taux qui se fait par petites touches n'est pas suffisante pour relancer la machine économique. Seul un recul significatif des taux allemands pourrait inverser la tendance.

Dans ces conditions, sur le marché à règlement mensuel, les plus fortes hausses étaient emmenées par LVMH, Hachette, Spie Batignolle. En baisse on notait *Olipar, UIS et UIF*.

NEW-YORK, 11 novembre ↑

Reprise

Wall Street a récupéré mercredi 11 novembre ses pertes de la veille, les valeurs pharmaceutiques menant la tendance, à l'issue d'une séance très active. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 240,33 points en hausse de 14,86 points soit une progression de 0,46 %. Le volume des transactions a été très élevé avec quelque 241 millions de titres échangés. Le nombre de titres en hausse a été presque deux fois plus élevé que celui des valeurs en baisse : 1 185 contre 644, alors que 524 actions sont restées inchangées.

Des analystes ont attribué la hausse des valeurs pharmaceutiques à un article paru dans le *Wall Street Journal*, selon lequel la réforme du système de santé préconisé par le nouveau président élu, M. Bill Clinton, aura lieu de façon graduelle. Ainsi, Bristol Myers a gagné 2-1/4 à 68-1/2, Merck 2-1/8 à 44-7/8 et Warner Lambert 1-7/8 69-3/8. Les titres pharmaceutiques ont également progressé sur le marché secondaire, Anergen a pris 2-1/8 à 72-7/8 et Synergen 1-1/4 à 57-1/2.

VALEURS	Cours du 10 nov.	Cours du 11 nov.
Alcoa	67 5/8	67 1/2
ATT	44 3/8	45 5/8
Boeing	35 5/8	34 7/8
Chase Manhattan Bank	25 5/8	25 7/8
Du Pont de Nemours	46 3/8	46 7/8
Eastman Kodak	41 3/8	40 7/8
Exxon	58 7/8	58 1/2
Ford	38 5/8	38 3/8
General Electric	77 1/4	78 3/8
General Motors	30 5/8	30 1/4
Goodyear	89 1/4	89 3/4
IBM	65 7/8	65
ITT	65 3/4	68 1/4
Mobil Oil	60 3/8	60 1/8
Pfizer	74 5/8	77 1/8
Schlumberger	63 1/2	62 5/8
Texaco	59 7/8	60
UAL Corp. ex-Allegis	126 1/2	125 5/8
Union Carbide	14 5/8	14 3/4
United Tech.	45	45
Westinghouse	12 5/8	12 3/4
Xerox Corp.	75 1/8	76 1/2

LONDRES, 11 novembre ↓

Recul

Les valeurs sont restées orientées à la baisse mercredi 11 novembre à la Bourse de Londres, amplifiant leur recul vers la fin de la journée sur un marché qui manquait d'une véritable direction. L'indice Footsie des cent grandes valeurs du Stock Exchange a *terminé à 2 696,8 points*, en baisse de 17,8 points, au-dessous de la barre des 2 700 points, soit un repli de 0,6 %. Le volume des échanges est resté modeste avec 543,2 millions de titres échangés contre 612,9 *millions mardi*.

Le marché continue d'anticiper une baisse des taux d'intérêt jeudi ou vendredi matin, mais la plupart des analystes estiment qu'elle sera limitée à un point au lieu des deux points réclamés par les syndicats et l'organisme patronal CBI.

TOKYO, 12 novembre ↑

Légère hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère hausse, jeudi 12 novembre, après avoir quitté ses plus bas niveaux initiaux grâce à une reprise en *fin de séance. Au terme des transactions*, le Nikkei a terminé en hausse de 58,78 points, soit 0,36 % à 16 376,93 points.

Des rachats du découvert sur les futures et des ajustements de positions avant *la liquidation*, vendredi, d'options sur indices d'actions ont déclenché un courant acheteur. Pourtant, les investisseurs hésitent à s'engager plus avant. « Des propos de responsables souhaitant une baisse des taux courts ont déclenché des rachats du découvert de fonds d'investissements », a déclaré un opérateur.

VALEURS	Cours du 11 nov.	Cours du 12 nov.
Ajinomoto	1 230	1 210
Bridgestone	1 110	1 100
Canon	1 290	1 290
Fuji Bank	1 780	1 780
Honda Motors	1 270	1 250
Matsushita Electric	1 100	1 090
Mitsubishi Heavy	508	501
Sony Corp.	3 820	3 810
Toyota Motors	1 380	1 370

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4624	4600	Immob. Hôtelière	1001	1001
B.A.C.	23 70	....	Interm. Computer	125	130
Boiron (Ly)	495	476	I.P.B.M.	43	42
Boisset (Lyon)	225	....	Locamic	130 60	135 10
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	820	820	Matra Comm.	295 70	295 70
Calberson	180	180	Molex	140	165
Cardif	738	....	N.S.C. Schlumberger	780	....
C.E.G.E.P.	158	158	Publ.Filipacchi	380	380
C.F.P.I.	249 90	249	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
C.N.I.M.	916	920	Select Invest (Ly)	78	78
Codetour	267	....	Serbo	146	146
Conforama	....	....	Sopra	297	297
Creeks	104	104 10	TF1	337	336
Dauphin	162	160	Thermador H. (Ly)	345	345
Delmas	970	970	Viel et Cie	100	....
Demachy Worms Cie	385	386	Y. St-Laurent Groupe	630	624
Devanlay	941	980			
Deville	99	100			
Dofisos	107	109			
Editions Belfond	200	....			
Europ. Propulsion	170	170			
Finacor	110	110			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.I.M.	445	445			
Gravograph	131	131			
Guintoli	720	....			
I.C.C.	152	152			
Idianova	48 30	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 novembre 1992
Nombre de contrats estimés : 101 767

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,92	111,60	111,88
Précédent	110,80	111,64	111,92

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 92	Mars 93	Déc. 92	Mars 93
111	0,30	1,45	0,41	0,91

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 9 686

COURS	Nov. 92	Déc. 92	Janv. 93
Dernier	1 819	1 833	1 827
Précédent	1 805	1 818,50	1 832

CHANGES

Dollar : 5,3595 F ↓

Le dollar était en net repli jeudi 12 novembre à 5,3595 F, au cours des échanges entre banques à Paris, contre 5,3950 F à la clôture des échanges interbancaires de mardi et 5,3975 F selon le cours indicatif de la Banque de France. Le franc s'échangeait à 3,3750 F pour un deutschemark.

FRANCFORT	11 nov.	11 nov.
Dollar (en DM)	1,5845	1,5875
TOKYO	*11 nov.*	*12 nov.*
Dollar (en yens)	123,80	124,13

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (12 nov.)	9 5/16-9 7/16 %
New-York (11 nov.)	2 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	10 nov.	11 nov.
Valeurs françaises	102,80	Clos
Valeurs étrangères	84,98	Clos
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	472,19	Clos
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 798,46	Clos

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	10 nov.	11 nov.
Industrielles	3 225,47	3 240,33

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	10 nov.	11 nov.
100 valeurs	2 714,60	2 696,80
30 valeurs	2 016,50	2 003
Mines d'or	65,20	66,80
Fonds d'Etat	95,46	95,54

FRANCFORT

	10 nov.	11 nov.
Dax	1 519,06	1 512,21

TOKYO

	11 nov.	12 nov.
Nikkei Dow Jones	16 318,15	16 376,93
Indice général	1 248,33	1 246,88

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

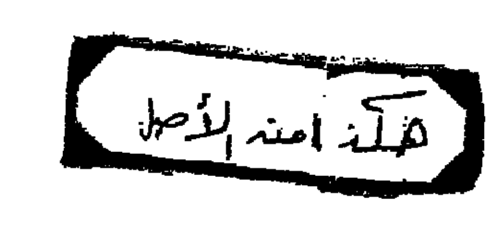
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3350	5,3380	5,4095	5,4155
Yen (100)	4,3048	4,3080	4,3642	4,3703
Ecu	6,6196	6,6288	6,6071	6,6216
Deutschemark	3,3755	3,3760	3,3771	3,3800
Franc suisse	3,7320	3,7368	3,7533	3,7613
Lire italienne (1000)	3,9401	3,9454	3,8895	3,8980
Livre sterling	8,1492	8,1592	8,1981	8,2139
Peseta (100)	4,7158	4,7202	4,6560	4,6670

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16
Yen (100)	3 3/4	3 7/8	3 5/8	3 3/4	3 1/2	3 5/8
Ecu	10 1/8	10 1/4	10	10 1/8	9 9/16	9 11/16
Deutschemark	8 7/8	9	8 13/16	8 15/16	8 7/16	8 9/16
Franc suisse	6 3/4	6 7/8	6 3/4	6 7/8	6 5/8	6 3/4
Lire italienne (1000)	13 7/8	14 3/8	14	14 3/8	13 9/16	13 15/16
Livre sterling	7 1/8	7 3/8	6 7/8	7	6 3/8	6 1/2
Peseta (100)	14 1/4	14 1/2	14	14 1/4	13 7/8	14 1/8
Franc français	9 1/4	9 3/8	9 1/4	9 3/8	8 15/16	9 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

□ **La France et l'Italie donnent le coup d'envoi du TGV Lyon-Turin.** – M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, du logement et des transports, a précisé mardi 10 novembre le projet de TGV Lyon-Turin qui mettra *« au début de la décennie prochaine »* Lyon à 1 h 40 de Turin au lieu de 4 heures actuellement. Le temps de parcours Lyon-Milan sera de 2 h 25 au lieu de 5 h 20 et Paris-Turin de 3 h 10 au lieu de 6 h 10. Ce projet, inscrit dans le schéma directeur national des liaisons ferroviaires à grande vitesse, devrait orienter vers le rail une partie importante du transport de marchandises, soit à terme presque l'équivalent du trafic routier actuel par les tunnels du Mont-Blanc et de Fréjus qui concerne 1,5 million de poids lourds par an, selon le ministère. Des études portant sur le franchissement des Alpes par un tunnel seront examinées dès le début de l'année 1993 par un comité de pilotage, qui associera les Etats, les réseaux ainsi que les collectivités territoriales françaises et italiennes concernées.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 12 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4890	C.N.E 3%	4950	4961	4950	....
802	B.N.P. T.P.	808	806	806	- 0 25
796	Cr.Lyon. T.P.	815	807	815	....
1685	Renault T.P.	1615	1612	1610	- 0 31
1645	Rhone Poul. T.P.	1673	1670	1651	- 1 32
1019	Saint Gobain T.P.	1024	1035	1033	+ 0 88
790	Thomson T.P.	752	736	736	- 2 13
530	ACCOR	585	593	592	+ 1 20
735	Air Liquide	749	763	759	+ 1 47
635	Alcatel-Alsthom	663	669	670	+ 1 06
1440	Als.Superm.	1420	1430	1430	+ 0 70
240	A L S P I	254	252 30	251	- 1 18
410	AGF Sté Centrale	411 10	415	412	+ 0 22
124	Avenir H. Média	103 50	102 80	100	- 3 38
815	Axa (ex Cie Midi)	880	885	899	+ 2 18
147	Bafip	151	146 50	146 50	- 2 98
80	Bail-Equipem.	65	65 10	65 10	+ 0 15
610	Bail Investiss.	650	625	628	- 3 38
370	Bancaire	364 50	370	376	+ 3 16
690	Bazar H.-V.	620	620	621	+ 0 16
1210	Berger (M)	1225	1230	1230	+ 0 41
390	Bertrand Faure	401	400	380	- 5 24
855	Bic	900	905	894	- 0 67
1050	B.I.P.	1075	1075	1075	....
184	BIS	144	147	148 90	+ 3 40
355	B N P (CI)	368 90	372 50	374 90	+ 1 63
525	Bollore Tech.	508	510	509	+ 0 20
3060	Bongrain	3100	3100	3110	+ 0 32
470	Bon-Marché	473	470	480	+ 1 48
485	Bouygues	513	519	524	+ 2 14
86	BP France	95 50	98	94 50	- 1 05
965	B S N	993	1005	998	+ 0 50
990	Canal Plus	1039	1048	1066	+ 2 60
170	Cap Gem.S.	168 90	169 90	166 10	- 1 66
171	Carnaudmetalbox	183	184 80	186	+ 1 64
2350	Carrefour	2440	2450	2496	+ 2 30
150	Casino	143 50	143 50	144 70	+ 0 84
93	Casino ADP	94	93 20	94	....
435	Castorama D.I.	452	460 10	453 10	+ 0 24
198	C.C.F.	207	207 10	210	+ 1 45
33	CCMC Ly.	33 50	33	32 50	- 2 99
325	C.D.M.E.	367 50	365 60	367	- 0 14
138	C.E.G.I.D.	139	140	140	+ 0 72
39	Centrest (Ny)	45 50	45 40	45	- 1 10
270	C.E.P. Comm.	281	283	284	+ 1 07
77	Cerus	81 80	81 30	83 50	+ 2 08
850	Cetelem	883	876	881	- 0 23
189	CF Im.	189	....	....	....
230	CGI Info.	235	242	238	+ 1 28
890	C G I P	1016	1025	1026	+ 0 98
620	CGP	620	....	....	....
1220	Chargeurs S A	1237	1240	1242	+ 0 40
290	Christian Dior	252	252 60	256	+ 1 59
520	C I C A (M)	525	525	525	....
285	Ciments franc.	298	295	298	....
480	Clarins	497	497	480	- 3 42
380	Club Medite.	380 90	380	384 80	+ 1 02
670	Colas	747	750	754	+ 0 94
194	Cpt. Entrep.	217 50	215 10	212 50	- 2 30
1140	Compt Mod.	1160	1155	1178	+ 1 55
194	CPR (Paris Rée.)	221	225	228	+ 3 17

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
845	Créd. Foncier	905	915	930	+ 2 78
300	Crédit Loc France	319 70	321	324 50	+ 1 50
420	Cr Lyon.(CI)	392	400	394	+ 0 51
1020	Credit Nat.	1075	1065	1074	- 0 09
355	CSEE	394	390	400	+ 1 52
2950	Damart	2960	3000	3035	+ 2 53
345	Dassault Aviation	371	371	375	+ 1 08
157	Dassault Electr.	178	178	180 40	+ 1 36
1470	De Dietrich	1492	1499	1495	+ 0 20
470	Degremont	475	476	476	+ 0 21
52	Dév.P.d.C.(LI)	51 35	50	50	- 2 63
67	Dév.R.Sud-Est	67	66	65 10	- 2 84
275	D M C	285	286	283	- 0 70
395	Docks France	394	386	401 50	+ 1 90
140	Dynaction	94	94	93	- 1 06
1950	Eaux (Gle)	2018	2029	2030	+ 0 59
800	E.B.F.	790	790	790	....
305	Ecco	355	357	351	- 1 13
360	Elf Aquitaine	369	372	376	+ 1 90
1090	ElfSanofi(ExSanofi)	1108	1118	1097	- 0 99
246	Essp-Elf (Certif)	253 20	255	259 50	+ 2 49
630	Eridania-Beghin	589	594	587	- 0 34
345	Essilor	398	390	395	- 0 75
167	Essil.Int.(DP)	182	180	184	+ 1 10
730	Esso	794	790	792	- 0 25
1030	Eurafrance	1120	1135	1142	+ 1 96
445	Euro RSCG	437	438	454	+ 3 89
74	Eurodisneyland	80 05	80 30	81 10	+ 1 31
860	Europe 1	819	836	823	+ 0 49
30	Euromarché	29 80	30	29 65	- 0 50
1450	Exor	1450	1450	1450	....
100	Finextel	105	102	104	- 0 95
240	Fives Lille	269 60	273	272	+ 0 93
....	Fougerolle	788	787	787	- 0 13
3250	Fromager. Bel	3400	3380	3399	- 0 03
1800	Gal.Lafayette	1950	1905	1905	- 2 31
285	G.A.N.	298	292	284 40	- 4 56
425	Gascogne (B)	387	387	387	....
1000	Gaz et Eaux	1157	1157	1185	+ 2 42
650	Geophysique	565	580	565	....
890	Groupe André SA	880	875	880	....
435	Groupe Cité	437	435	438	+ 0 23
265	GTM-Entrep.	283 40	287	288 10	+ 1 66
1510	Guyenne-Gas.	1580	1580	1580	....
107	Hachette	92 50	92 10	96	+ 3 78
410	Havas	434	440	446 50	+ 2 88
230	Idia	232	....	....	....
280	Imétal	301	301	304	+ 1 00
100	Immob. Phénix	121	117 50	115 20	- 4 79
88	Ingénico	95 90	99 20	102 30	+ 6 67
7390	Inst. Mérieux	6790	6800	6900	+ 1 62
380	Interbail	401	402	405	+ 1 00
410	Intertechnique	370	374	388	+ 4 86
690	J. Lefebvre	720	720	745	+ 3 47
460	Klepierre	468	474 90	471 80	+ 0 81
510	Labinal	535	534	534	- 0 19
300	Lafarge	310 50	314 50	317	+ 2 09

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
315	Labon	278	273	273	- 1 09
3750	Legrand	4020	4070	4113	+ 2 31
2030	Legrand (DP)	2205	2205	2334	+ 5 85
162	Legris Industries	142 40	141 80	142 50	+ 0 07
660	Locindus	680	680	679	- 0 15
3780	L.V.M.H.	3692	3650	3710	+ 3 29
465	Lyon.Eaux/Dumez	486	488	491 80	+ 1 19
43	Majorette Ly.	37	....	....	....
265	Mar. Wendel	269	271 90	268 10	- 0 33
196	Matra	198	195	195 50	- 0 26
68	Metaleurop	73	72	71 60	- 1 92
31	Métrologie In.	31 45	30 60	30 65	- 2 54
180	Michelin	193 70	195	195	+ 0 67
82	MMB	82	81	81 95	- 0 06
81	Moulinex	85 05	85 50	83	- 2 41
800	Navig. Mixte	770	770	784	+ 1 82
105	Nord-Est	117	119	119	+ 1 71
215	Nordon (Ny)	210	210	210	....
73	Olipar	51	51 90	48 05	- 5 78
980	Oréal	987	995	998	+ 1 11
330	Paribas	346 20	350	351 50	+ 1 53
192	Pechiney Int.	198 20	199	201 50	+ 1 86
235	Pechiney (CIP)	252	252	254 50	+ 0 99
405	Pernod Ricard	425	435	432	+ 1 65
520	Peugeot	495	496	493	- 0 60
305	Pinault	303	303	307	+ 1 32
740	Plastic-Omn.	790	792	795	+ 0 63
180	Poliet Ex.Lamb.Fr.	200	200 50	206 50	+ 3 25
740	Primagaz	805	805	804	- 0 12
780	Printemps	710	702	715	+ 0 70
585	Promodes	565	574	587	+ 3 89
290	Radiotechn.	293 90	295	290	- 1 33
5850	Redoute (La)	6100	6040	6230	+ 2 13
156	Rémy Cointreau	157	157	155	- 1 27
520	R. Poulenc CIP	521	526	521	....
46	Rochette(La)	46 40	47	45 90	- 1 08
410	Roussel Uclaf	430	430	425 10	- 1 14
2790	R. Impé.Ly *	2750	2800	2800	+ 1 82
152	Sade (Ny)	149	150	150	+ 0 67
2050	Sagem	2066	2067	2068	+ 0 10
470	Saint Gobain	535	530	522	- 2 43
1060	Saint Louis	1086	1088	1100	+ 1 29
1300	Salomon Ly	1335	1321	1355	+ 1 50
270	Salvepar (Ny)	261	265	260	- 0 38
1520	S A T	1600	1490	1490	- 0 67
215	Saul. Chât.	257	260	260 10	+ 1 21
865	Saupiquet (Ns)	883	884	883	....
525	Schneider	564	571	583	+ 3 37
10 60	SCOA	10 70	10 65	10 40	- 2 80
300	Scor s.a.	324	315 10	315 10	- 2 75
325	S.E.B.	354	345	367	+ 0 65
410	Sefimeg	419	420	417	- 0 48
120	Selectibanque	123 10	123	123 20	+ 0 08
114	Sextant A.	123 30	125 50	127 10	+ 3 08
850	S F I M	586	587	587	+ 0 17
141	S.G.E.	161	161	163 50	+ 1 65
405	Simco	433 90	426	429 50	- 1 01

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
570	Sk. Rossignol	718	718	719	+ 0 14
290	Sligos	260	260	255	- 1 92
560	Société Géné.	542	545	556	+ 2 58
36	Sodecco(B)	38	37	37	- 2 63
78	Sodero(Ns)	77 50	76	79 70	+ 2 84
930	Sodexho	1049	1034	1040	- 0 78
75	Sogenal(Ny)	78 10	78 10	77 30	- 1 02
480	Sogerap	501	506	512	+ 2 20
1070	Som-Allib.	1065	1075	1077	+ 1 13
370	SOPHIA	375	374	373	- 0 53
815	Souac	892	898	898	+ 0 67
235	SPEP	255	255	250	- 1 96
215	Spie-Batignol.	271 90	275	283	+ 4 08
500	Strafor Facom	560	565	572	+ 2 14
230	Suez	249 50	251 40	255 50	+ 2 40
1090	Synthelabo	1146	1150	1160	+ 1 22
113	Thomson CSF	126 50	128	129	+ 1 98
235	Total	236 10	239 50	240	+ 1 65
143	- (certif.)	145 10	147	148	+ 2 00
168 50	Tralliest Fin.	205 90	202	207	+ 0 53
410	U.A.P.	407 10	410	412 50	+ 1 33
184	U F B Locab.	168	171 10	170	+ 1 19
150	U.G.C. DA (Robur)	130	130	127	- 2 31
450	U I C	448	460	447	- 0 22
430	U I F	490 50	465	461	- 6 01
700	U I S	775	749	731	- 5 68
370	Unibail	422	420	413	- 2 13
640	Valéo	667	670	685	+ 2 70
118	Vallourec	116 30	119	118	+ 1 46
210	Via Banque	218	222	222	+ 1 83
240	Worms et Cie	215	214	217 50	+ 1 16
1230	Zodiac	1233	1225	1231	- 0 16
855	Elf Gabon	857	857	858	- 0 12
83	Amax	93 80	90 80	90 80	- 3 20
155	Amer. Barrick	155	152	153	- 1 29
104	Amer. Express	112 80	114 90	114 80	+ 1 77
215	A.T.T.	239 50	243 50	244 10	+ 1 92
98	Anglo Amer.C.	96	95 50	95 50	- 0 52
189	Amgold	173 30	173	173 50	+ 0 12
179	Banco Santander	192	190	193 40	+ 0 73
720	B.A.S.F.	701	702	701	....
865	Bayer	875	867	880	+ 0 57
42	Blenheim Plc	41	40 35	40	- 2 44
25	Buffelsfont.	23 65	24	24	+ 1 48
121	Chase Manh.	135	138 50	139 10	+ 3 04
1690	Daimler Benz	1766	1795	1810	+ 2 49
60	De Beers	59 25	62 50	62 80	+ 5 99
2280	Deutsche Bank	2243	2255	2270	+ 1 20
1240	Dresdner Bank	1205	1173	1170	- 2 90
40	Driefontein	33 90	34 50	34 40	+ 1 47
235	Du Pont-Nem.	263 70	264 40	254 40	- 3 53
215	Eastman Kodak	220	217 60	217 30	- 1 23
9 50	East Rand	8 85	8 90	8 75	- 1 13
28	Echo Bay	27	26 20	26 50	- 1 85
144	Electrolux	150 10	....	....	....
101	Ericsson	115	112 50	112 50	- 2 17
315	Exxon Corp.	319 50	315 30	315 20	- 1 35

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
198	Ford Motor	215	209 70	209 70	- 2 47
27	Freegold	25 40	25 65	25 50	+ 0 39
11 50	Gencor	10 50	11	11 25	+ 7 14
390	Gén. Elect.	418 40	418 80	418 10	- 0 07
165	Gén. Motors	169 50	164	164	- 3 24
290	Gén. Belgique	294 80	303	295 10	+ 0 17
33	Gd. Métropol.	34 70	33 80	33 80	- 2 59
45	Guinness	42 95	42 80	42 40	- 1 28
19	Hanson PLC	18 50	18 50	18 30	- 1 08
10	Harmony Gold	8	8 45	8 30	+ 3 75
280	Hewlett Packard	314	317 50	317 50	+ 1 11
30	Hitachi	31 05	30 50	30 90	- 0 48
800	Hoechst	794	781	799	+ 0 63
63	Homestake	60 10	58 20	58 70	- 2 33
86	I.C.I.	86 50	86	86	- 0 58
350	I.B.M.	364	352 10	352 60	- 3 13
330	I.T.T.	365	366 20	367	+ 0 55
156	Ito Yokado	160	162 50	158 10	- 1 19
48	Matsushita	47 15	46 35	46 35	- 1 70
215	Mc Donald's	245	250 60	252	+ 2 86
210	Merck	232	239 30	242	+ 4 31
515	Minnesota M.	588	....	....	....
35	Mitsubishi	37	....	....	....
320	Mobil corp	334	....	....	....
315	Morgan J.P.	345	338 50	338 50	- 1 88
3780	Nestlé	3967	3945	3876	- 2 29
111	Norsk Hydro	107	108 10	108 90	+ 1 78
64	OFSIL	55 30	55	55 70	+ 0 72
1180	Pétrofina	1310	1332	1276	- 2 60
395	Philip Morris	416 10	416 50	415 50	- 0 14
60	Philips	58 55	57 75	57 70	+ 2 03
60	Placer Dome	59 20	58 50	58 40	- 1 35
265	Procter Gamble	283 20	290 50	292	+ 3 11
153	Quilmès	154	....	....	....
14 50	Randfontein	12 90	13 10	13 10	+ 1 56
240	Rhone Poul. Rorer	265 50	264 50	266 50	+ 0 38
430	Royal Dutch	439	436 50	442 10	+ 0 71
52	R T Z	50 95	50 20	50 65	- 0 59
12 50	Saat.& Saatchi	12 45	12 45	12 70	+ 2 01
19 50	St Helena	19 80	19 25	19 30	- 2 53
340	Schlumberger	341	335 10	335 10	- 1 73
44	Shell transp.	43 40	45	44 65	+ 2 88
1890	Siemens	1885	1901	1930	+ 2 39
173	Sony	166	164 80	163	- 1 81
70	Sumitomo Bank	70 50	72 30	72 30	+ 2 55
139	T.D.K.	138	141 20	141 20	+ 2 32
44	Telefonica	46 80	46 50	47 70	+ 1 92
23	Toshiba	25	25 30	25 25	+ 1 00
560	Unilever	554	551	553	- 0 18
230	Unit.Techn.	244 80	240 30	240 30	- 1 84
158 •	Vaal Reefs	144 40	145	142	- 1 66
915	Volkswagen	925	945	920	- 0 54
210	Volvo	240 80	243 50	240	- 0 33
83	West. Deep	54 50	55	54 10	- 0 73
395	Xerox Corp.	402 70	....	....	....
105	Yamanouchi	105 50	105	105	- 0 47
3 62	Zambia Cop.	3 40	3 31	3 20	- 5 88

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	3 30
10,80% 79/94	....	2 04
Emp.Etat 13,4% 83	104 90	11 97
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	....	6 89
OAT 10% 5/2000	111 35	4 63
OAT 9,9% 12/1997	107 98	9 08
OAT 9,8% 1/1996	104 96	7 68
PTT 11,2% 85	107 90	9 72
CFF 10,30% 86	105 60	7 52
CFF 10,25% nov 90	110 46	6 79
CNA 10 % 1979	101 30	6 56
CNB Bques 5000F	99 45	3 12
CNB Paribas 5000F	97 80	3 12
CNB Suez 5000F	....	3 12
CNI 1/82 5000F	99 25	3 12
CNT 9 % 86	100	4 86
CRH 10,90% déc.85	112	8 52
CHARB FCE 3% 100	153	....
CNCA	1016	....
Cans	2161	....
Alcatel 6 % janv. 89	668	....
Ly. Eaux cv 6,5%	792	....
Thoms. cv 9,2% 86	720	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1540	1576
Arbel	435	....
Bains C.Monaco	900	900
B.Hypoth.Europ.	300	....
B.N.P. Intercont.	310	308 10
Bénédictine	2270	....
Bidermann Intercont.	480	....
Blanzy Ouest	1100	....
B T P	30 50	30 50
Cambodge	855	890
Carbone Lorraine	299	300
Case Poclain	3 40	....
C.B.C.	225 40	242 50
C.E.G.F (Frigor.)	713	713
Centenaire Blanzy	284 40	298
Caragen	24 90	....
Champex Ny	29 90	....
CIC (CIP)	121 80	120 10
C.I.M.	816	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2506	....
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3720	....
Cpt Lyon Alemand	300	295
Concorde	505	538
Constr.Méc.Prov.	13	....
Crédit Gén.Ind.	105 10	....
Cr Universel (Cie)	380	....
Darblay	650	....
Delmas Vieljeux	1960	....
Didot Bottin	600	....
Eaux Bassin Vichy	3000	3000
Ecia	250	252 50
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eridania-Béghin CI	489	478
Fidei	377	377
Finalens	330	....
F.I.P.P.	69 55	48 70
F.N.A.C.	1645	1640
Foncière (Cie)	459 90	460
Fonc.Lyonnaise	520	546
Foncina	309	....
France I.A.R.D.	319	....
France SA (La)	1209	1225
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	360	370
Gazelec	253	258
Gévelot	540	....
G.F.C.	355	350 20
Groupe Victoire	889	888
G.T.I (Transport)	220	229
Immobail	328	320
Immobanque	820	520
Im.Marseillaise	4300	....
Invest.(Ste Cle.)	3120	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	930	924
Locafinancière	442	464
Louis Vuitton	720	....
Louvre	2087	2035
Lucia	297	....
Machines Bull	19 60	20
Mag.Uniprix	172	170 10
Magnant	640	....
Métal Déployé	360 10	....
Mors	41 20	42 50
Navigation (Nle)	172	172
Optorg	231 50	230
Oréal (CI)	522	550
Origny-Desvroise	450	....
Palais Nouveauté	1210	1205
Paluel Marmont	500	500
Parfinance	156	158
Paris France	238	....
Paris Orléans	180	....
Parisiene Invest.	370	370
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	823	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	290	292
Promodès (CI)	380	380
Publicis	521	516
Rochefortaise	118	118
Rosario	126 20	130
Rougier	220	209
S.A.C.E.R.	517	....
S.A.F.A.A.	210	....
S.A.F.I.C Alcan	160	....
Saga	354	354
Saint Dominique (F.)	117	115
Salins du Midi	534	526
Savoisienne M.	142	....
S.C.A.C.	890	....
Senelle	511	511
S.Eaud.Part. (M)	130	....
Silic	521	520
Sinvim	92 45	90
S.I.P.H.	110 10	110 10
S.M.C.I.	68	....
Sofal	480	....
Soffo	181	....
Sofical	1020	1020
Sofiouo (ex Sanam)	68	....
Sofragi	2201	2299
Soudure Autogène	600	592
Sovabail	270	....
Seml	550	....
Taittinger	2020	2048
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	211	....
Ufiner	1010	1020
Vicat	480	450
Viniprix	1500	1500
Vizat	110	....
Maroc Sté Brasserie	500	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	510	....
Akzo Nv Sico	406 50	403 50
Alcan Aluminium	88 20	....
American Brands	221 40	....
Arbed	440	....
Asturienne Mines	80 10	....
Banco Popular Espa.	448 10	450
B.Reglements Int.	21600	20680
Can.Pacifique	62 10	62 25
Chrysler Corp.	143 10	....
C I R	3 97	....
Commerzbank	802	805
Dow Chemical	292 50	280
Fiat	15 15	....
GBL (Brux Lamb.)	432	435
Gevaert	826	....
Glaxo Holdings Ltd	69 80	68 40
Goodyear Tire	358	....
Grace and Co (WR)	174	....
Honeywell Inc. Im.	321 40	....
Johannesburg	48	....
Koninklijke Pakhoed	74	....
Kubota	23	....
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	78 50	74 60
Olivetti priv.	4 55	4 55
Pfizer Inc.	386	410 10
Ricoh	25	....
Robeco	283 50	283 40
Rodamco NV	131 30	130 30
Rolinco	278 30	277
Saipem	4	....
Sema Group	23	....
SKF Aktiebolaget	52 20	....
Tenneco Inc.	179	....
Toray Ind.	25	....
West Rand Cons.	4 30	4 20

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	650	....
Calciphos	74	....
C G H Cogenhor	7 25	....
Copatex	587	587
Drouot Assurances	....	....
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	80	....
Europ Soufres Ind.	12 20	....
Gachot S.A.	42 50	43
Guy Degrenne	355	....
Lecteurs du Monde	167	167 10
Nicolas	1050	1060
Particip. Perrier	300	...
Quadrant	40	....
Romeo N.V.	238	239
St-Gobain-Emballage	1620	1612
Schlumberger Ind.	540	540
S.E.P.R.	1440	...
S.M.T. Goupil	1	...
S.F.R. act. B	226 10	..
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 12/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 397	....	5 1	5 6
Ecu	6 824	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 660	....	327	347
Belgique (100 F)	16 420	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 130	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 957	....	3 5	4 2
Danemark (100 krd)	88 100	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	8 177	....	7 7	8 5
Grèce (100 drachmes)	2 605	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	375 220	....	364	384
Suède (100 krs)	89 840	....	85	93
Norvège (100 k)	82 950	....	78	86
Autriche (100 sch)	47 985	....	46 6	48 6
Espagne (100 pes)	4 723	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 795	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 270	....	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 341	....	4 2	4 4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/11
Or fin (kilo en barre)	57600	57800
Or fin (en lingot)	57600	57950
Napoléon (20f)	332	332
Pièce Fr (10 f)	440	405
Pièce Suisse (20 f)	335	333
Pièce Latine (20 f)	335	331
Souverain	435	432
Pièce 20 dollars	2170	2270
Pièce 10 dollars	1030	1030
Pièce 5 dollars	650	650
Pièce 50 pesos	2140	2140
Pièce 10 florins	341	340

SICAV (sélection) 10/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Acélion	192 80	187 64
Amén-gan	7589 14	7278 02
Amplitude	613 23	595 37
Associc	1151 58	1151 58
Atout Futur	406 69	396 77
Auracic	1082 20	1050 68
Avenir Alizes	1723 52	1689 73
Axa Capital	178 38	173 18
Axa Court Terme	8300 14	8300 14
Axa Cro.Ex.Dr.Jeve	893	866 99
Axa.Ep.Fr.Ex Agepsrg	773 07	750 55
Axa Europe	124 42	120 80
Axa Investissements	106 52	103 42
Axa NPI	115 60	112 23
Axa Ob.Fr.Extrans	147 47	143 17
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	134 43	130 51
Axa Prem.Ex.Agepre	120 81	117 29
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	146 55	142 28
Axa Valeurs PER	118 46	115 01
Cadence 1	1064 52	1043 65
Cadence 2	1053 11	1032 46
Cadence 3	1064 04	1043 18
Capimonétaire	6558 80	6552 25
Capioblig	6770 72	6637 96
Capiacic	1386 82	1386 33
Cogens	1388 63	1354 76
Comptavalor	3664 57	3659 08
Convertimmo	324 07	317 72
Crediner	431 33	418 77
Credit Mutuel Capital	1342 25	1315 93
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	698 51	698 51
Cred.Mut.Ep.Indus.	93 05	90 56
Cred.Mut.Ep.J.	72563 02	72563 02
Cred.Mut.Ep.long.T.	191 36	186 24
Créd.Mut.Ep.Monde	1108 78	1079 10
Cred.Mut.Ep.Quatre	1111 08	1081 34
Diezé	1315 54	1283 45
Drouot France	825 50	801 46
Drouot Sécurité	226 01	219 43
Ecocic	1058 52	1027 69
Ecupar	125 79	122 13
Ecureuil Capitalisation	2694 43	2657 75
Ecureuil Géovaleurs	2323 90	2256 21
Ecureuil Invest.	149 14	144 80
Ecureuil Monépremière	70101 18	70101 18
Ecureuil Monétaire	41081 49	41081 49
Ecureuil Trésorerie	2533 23	2533 23
Ecureuil Trimestr.	2075 05	2054 50
Elanciel	108 16	105 01
Energia	266 10	254 03
Eparcic	3761 72	3761 72
Eparcourt-Sicav	4518 05	4506 78
Epargne Associat.	26471 31	26169 91
Epargne Capital	11310 75	11198 76
Epargne Croissance	1669 80	1625 11
Epargne Obligat.	204 48	199 01
Epargne Premiere	15043 40	14931 41
Epargne-Unie	1271 74	1240 72
Epargne Valeur	429 80	418 30
Eufi Cash capi.	8252 19	8252 19 •
Eufiovest capi.	579 30	562 43 •
Eurco Solidarité	1072 24	1061 62
Eurocic Leaders	983 66	955 20
Eurodyn	1109 80	1082 73
Euro Gan	5848 95	5623 99
Europe Nouvelle	501 98	479 22 •
Fonsicav	15085 52	15085 52
France-gan	9433 56	9070 72
France Garantie	273 29	272 74 •
France Obligations	495 43	490 52
Francic	434 73	422 07
Francic Pierre	94 97	92 20
Francic-Regions	1077 88	1046 49

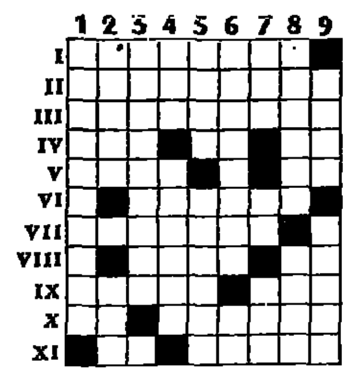
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	36 72	36 72
Fructi-Capi	44 37	43 71
Fructidor	238 62	235 08
Fructifrance action C	878 55	857 12
Fructifrance action D	858 62	837 68
GAN Rendement	5224 11	5148 91
Gestilion	15553 68	15476 30
Gest.Associations	170 43	166 68
Horizon	1223 07	1187 45
H.L.M Monétaire	14550 23	14550 23
Indicia	1008 45	988 53
Indust.Fse.Court.T.	1536 81	1536 81
Interépar	107300 68	104175 42
Interoblig	14633 15	14346 23
Intersélection Fce	512 71	502 66
Japacic	139 52	135 46
Jeunepargne	294 85	290 49
Latitude	2348 23	2344 71
Leumi C.T.	13088 03	13088 03
Leumi L.T.	6733 24	6537 13
Lion Association	11783 23	11783 23
Lion Institutions	31235 73	31157 84
Lionplus	1037 36	1017 02
Lion Trésor	2236 20	2214 06
Lion 20 000	27334 21	27334 21
Livret Bourse Inv.	551 39	535 33
Livret Portefeuil.	693 89	673 68
Méditerranée	159 56	154 91
Mensuel CIC	10216 97	10115 81
Monedon	71140 53	71140 53
Mone.J	37835 67	37835 67 •
Monévalor	85633 12	85633 12
Mutualité dépôts	14198 78	14170 44
Natio Court Terme	296864 00	296864
Natio-Epargne	18596 52	18412 40
Natio-Ep. Ret.	123 06	119 77
Natio Eparg.Trésor	8199 28	8182 91
Natio-Fras.index	978 04	951 86
Natio-Imm.	1069 90	1041 27
Natio-Inter.	1488 49	1446 71
Natio-Monétaire	26354 59	26354 59
Natio-Opportunités	965 36	939 52
Natio-Patrimoine	1337 58	1301 79
Natio-Perspectives	1008 77	981 77
Natio-Placements	66926 69	66926 69
Natio-Revenu	1060 75	1050 25
Natio Sécurité	12562 70	12562 70
Natio-Valeurs	844 71	822 10
Nippon-Gan	4577 31	4401 26
Nord Sud Dévelop.	1637 32	1634 05
Obli-Associations	181 86	180 26
Oblicic-Mondial	2694 68	2654 86
Oblicic-Régions	1062 83	1047 12
Oblifutur	2994 98	2921 94
Oblig. tres coté	183 18	180 45
Oblilion	1422 37	1408 29
Oblisécurité Sicav	13486 98	13486 98
Oraction	1025 27	1000 26
Orvalor	7249 76	7107 61
Paribas Capitalisation	1588 31	1564 84
Paribas Opportunités	122 94	117 93
Paribas Patrimoine	570 11	546 87
Patrimoine Retraite	234 19	229 60 •
Parvalor	612 77	600 75
Placement A.	1447 92	1419 53 •
Placement J.	7542 96	7527 90 •
Placement M.	70013 79	69874 04 •
Placement Nord	889 09	871 66 •
Plénitude	134 48	130 54
Poste Croissance	22741 40	22718 68
Poste Gestion	68739 92	68739 92
Première Oblig.	11117 20	11106 09
Prévoy. Ecureuil	116 48	115 33

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	30704 64	30704 64
Proficius	978 07	954 21
Quartz	131	127 80
Réalvalor	689 27	675 75
Rentacic	161 18	158 80
Revenus Trimestr.	5449 95	5395 99
Revenu-Vert	1163 86	1135 47
St Honoré Vie & Santé	967 28	923 42 •
St Honoré Bons du Tr.	11699	11640 80 •
St Honoré Global	224 30	214 13 •
St Honoré Invest	750 58	716 54 •
St Honoré Pacifique	582 38	555 97 •
St Honoré PME	472 78	451 34 •
St Honoré Real	15831 17	15568 89 •
Sécuricic	1814 80	1814 80
Sécuri-Gan	13408 07	13145 17
Sécuritaux	1450 69	1450 69
Sicavdon	718 52	707 80
Sicav Associations	1922 61	1922 61
SFI-CNP Assur.	646 37	627 54
S.G. Fr. oppor. C et D	1073 15	1052 11
Sicav 5.000	431 92	420 36
S.I. Est	1303 17	1265 21
Silvafrance	666 42	648 58
Silvam	386 02	375 69
Silvarente	217 15	212 89
Silvinter	422 59	411 28
S.N.I.	1069	1037 86
Sogenfrance C et D	1090 59	1069 21
Sogépargne	307 33	301 30
Sogevar	928 80	910 59
Soginter	1251 67	1227 13
Soleil Investissements	575 21	553 09
Solstice	2240 78	2235 19
State Street Act. Eur.	8865 36	8372 33 •
State Street Act. Fce	9877 28	9589 59 •
St. Str. Act.Japon	9970 65	9633 48 •
State Street Emer. Mkt	11591 95	11034 65 •
St.Street OAT Plus	10889 34	10675 82 •
Stratégie Actions	820 11	788 57
Stratégie Rendement	1479 58	1433 02
Technocic	990 59	961 74
Techno-Gan	5495 37	5284 01
Thesora	691 61	684 96
Trésor Plus	1360 57	1347 10
Trésor Trimestriel	1040 40	1030 10
Trésoricic	135787 87	135787 87
Trilion	5257 38	5189 91
UAP Investissement	418 94	403 80
UAP Actions France	568 03	547 50
UAP Act. Select.	600 12	578 43
UAP Aedificandi	522 90	504
UAP Alizé	208 29	200 76
UAP Alto Sicav	165 59	159 60
UAP Moyen Terme	147 66	142 32
UAP Premiere Car.	11406 35	10994 07
Uni-Associations	127 69	127 69 •
Uni-Foncier	1169 94	1141 40
Unifrance	564 04	550 26
Uni Régions	1211 07	1181 53
Univar	245 29	245 29 •
Univers Actions	1206 86	1177 42
Univers Obligations	1829 85	1785 22
Valorg	2137 33	2135 19
Valreal	55829 28	55801 48

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5910



HORIZONTALEMENT

I. Un bon bordeaux. – II. Sac où l'on peut mettre des bouquins. – III. Un homme qui sait bien diriger – IV. Crie comme un porteur de bois. Symbole. Note. – V. Peinture et sculpture. Partie de plaisir. – VI. A une allure de marquise. – VII. Etendue sur le sol. – VIII. Passe à Chartres. Pas payé. – IX. La petite est une bagatelle. Pas vilaine, autrefois. – X. S'oppose à Baal. Une grande barre. – XI. Note. Il est devenu rare d'en voir la queue d'un.

VERTICALEMENT

1. N'est pas bien quand il est en place. – 2. Regarder comme un œuf. Pronom. – 3. Un arbre à aiguilles. – 4. Crie. Couture dans un tissu précieux. – 5. Vulgaire, n'est qu'une affection de jeunesse. Engrais qui vient de la mer. – 6. Endroit rempli de salpêtre. Brillait en Egypte. – 7. Utile pour le golfeur. Adverbe. Un rien vulgaire. – 8. Qui a de jolis bagages. Reproché à un mauvais juge. – 9. Un ensemble de pulsions. L'Europe occidentale et l'Amérique du Nord.

Solution du problème n° 5909

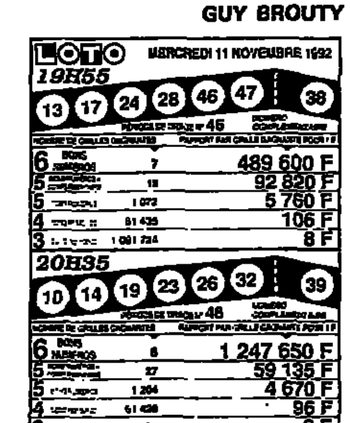
Horizontalement

I. Ascenseur. – II. Piétaille. – III. Indécente. – IV. Cor. Enée. – V. Une. Ri. – VI. Florin. – VII. Tôlier. Eu. – VIII. Emues. Bus. – IX. Ures. Bari. – X. Ri. Thouet. – XI. Caen. S.E.

Verticalement

1. Apiculteurs. – 2. Sinon. Omri. – 3. Cèdre. Lue. – 4. Eté. Fiesta. – 5. Nacelles. Hé ! – 6. Sien. Or. Bon. – 7. Elne. Bau. – 8. Ultérieures. – 9. Rée. Inusité.

GUY BROUTY



CARNET DU Monde

Naissances

– **Régine MONFRONT**
et
Jean Eudes MONCOMBLE,
Aurélien, Raphaël et Jocelyn,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Elsa,

le 6 novembre 1992.

22, rue Jules-Guesde,
92240 Malakoff.

– **Mario ZINDEL** et **Stéphanie**, née **Mithois**,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Luca,

le 25 octobre 1992, à Zurich.

– **M. Olivier DELCOUR** et Mme, née **Nathalie Legrain**,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Thibault,

le 9 novembre 1992.

26400 Cobonne.

Décès

– Nous apprenons avec la plus vive douleur, le décès survenu à Bratislava, le 23 octobre 1992, de

Anna DOLEZALOVA,
chercheur au département
des études asiatiques
de l'Académie des sciences slovaque
en littérature chinoise.

La cérémonie funéraire a eu lieu au columbarium de Bratislava le 30 octobre.

Ses amis
Et collègues français.

– Lyon. Paris.

Jacques Duprilot,
Myriam et Jean-Pierre Duprilot
et leurs enfants,
Marie-Noëlle et Bernard Emery
et leur fille,
Françoise et Etienne Mougeotte
et leurs enfants,
Les familles Duprilot, Metiffiot, Bresson
Et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Paul DUPRILOT,
née **Francette Metiffiot**,

survenu à Lyon, le 5 novembre 1992, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'*inhumation*, a été célébrée le 9 novembre, en union avec le souvenir de son époux

Paul DUPRILOT,

rappelé à Dieu, le 2 août 1992.

45, avenue Barthélemy-Buyer,
69005 Lyon.

– Le professeur André Goosse,
Les membres africains, asiatiques, canadiens, européens, maghrébins et québécois du Conseil international de la langue française,
ont le regret de faire part du décès du

professeur Joseph HANSE,
de l'Académie royale de langue
et de littérature françaises de Belgique,
président d'honneur
du Conseil international
de la langue française.

11, rue de Navarin,
75009 Paris.

– Le professeur Charles Muller,
Et les membres du conseil d'administration de la banque de données orthographiques du CILF (3615 ORTHOTEL),
ont le regret de faire part du décès de leur président, le

professeur Joseph HANSE.

– Les professeurs Jacques Chaurand et Gérald Antoine,
codirecteurs de la revue *le Français moderne*,
ont le regret de faire part du décès du

professeur Joseph HANSE,
président du Conseil international
de la langue française,

le 7 novembre 1992.

(Le Monde *du 11 novembre.*)

– La famille Kolz,
Et l'ensemble des collaborateurs de la SOPEXA,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Lieselotte KOLZ,

survenu le 1er novembre 1992.

La cérémonie a eu lieu au crématorium de Huy, Belgique, le 5 novembre, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ceux qui l'ont connue garderont son souvenir dans leur mémoire.

Hans Jurgen Kolz,
2400 Lübeck, RFA,
Overbeckstrasse 13.
SOPEXA,
43, rue de Naples,
75008 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Octavia LECOT-FEDOROFF,

survenu le 1er novembre 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

84210 Pernes-les-Fontaines.

– Mme Alain Buffet,
M. et Mme Charles Melchior,
Les docteurs Bertrand et Pascale Melchior
et leurs enfants,
Alain et Sophie Quinet
et leur fils,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès subit, à l'âge de trente ans, d'une crise cardiaque de

François MELCHIOR,
ancien élève de l'Ecole polytechnique
(X 83),
ingénieur de l'armement,

survenu le 31 octobre 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris-4e, le vendredi *13 novembre, à 10 h 30.*

L'inhumation aura lieu le même jour, à Boury-en-Vexin (Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Seigneur, c'est toi qui, à la terre, donnes en dépôt notre terre, celle que tu as façonnée de tes mains et qui fais revivre à nouveau (...) ce qui en nous est mortel et difforme. »
Grégoire de Nysse.

6, rue de Lesdiguières,
75004 Paris.

– *Mme Odette Pasquier*,
sa mère,
Christophe Llinares,
M. et Mme Lionnel Pasquier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude PASQUIER,

survenu le 10 novembre 1992, à l'âge de trente-cinq ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 14 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Eustache, rue du Jour, Paris-1er.

Ni fleurs ni couronnes.

CARNET DU MONDE

Renseignements :

40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 96 F
Abonnés et actionnaires ... 85 F
Communicat. diverses .... 100 F
Thèses étudiants .... 55 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Semaine de la bonté

Cas n° 38. – M. D., étudiant, vit seul à Paris. Il voudrait terminer son doctorat d'histoire, mais de graves problèmes de santé l'ont empêché de présenter sa thèse. De ce fait, la bourse d'études a été supprimée. L'obtention du diplôme permettrait à M. D. d'avoir un poste de documentaliste dans une bibliothèque spécialisée. M. D. a un loyer élevé pour ses modestes ressources – il exerce un service partiel dans un musée et fait de sérieux efforts pour mener de front études et travail. Pour l'aider à terminer l'année scolaire dans de meilleures conditions, 4 000 francs seraient nécessaires.

► **Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.**

Anniversaires

– *Le 5 novembre 1942*,

Vidal SAÜL,

Mazaltov SAÜL,
née Guerchon,

Suzanne SAÜL,
dix-sept ans,

Léon COHEN,

Boena COHEN,
née Saül,

tous natifs de Salonique.

Benjamin COHEN,
sept ans,

Eliane COHEN,
trois ans et demi,

nés à Paris, de nationalité française, arrêtés par la police française lors de la rafle des juifs grecs, rejoignirent

Michel SAÜL,
vingt et un ans,

interné à Drancy depuis le 20 août 1941.

Ils ont tous été livrés par le gouvernement de Vichy aux nazis.
Convoi n° 45 du 11 novembre 1942 pour Auschwitz.

Aucun d'eux n'est revenu.

Nous n'oublions pas.

Remerciements

– *Paris, Ermont, Coutances.*

Mme Georges Savary
Et ses enfants,
Toute la famille,

M. Claude Boyer
Et sa fille Céline,

profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Mme Marie-Thérèse BOYER,
née Savary,

survenu samedi 7 novembre 1992 et de

M. Georges SAVARY,

survenu mercredi 4 novembre 1992,

frère et sœur,

vous prient de croire à l'expression de leurs très sincères remerciements.

– Infiniment touchés par la chaleur et la sincérité des nombreux témoignages de sympathie, d'affection, d'amitié de tous ceux qui se sont associés à leur immense douleur,
soutenus et réconfortés par l'active solidarité qui se manifeste,
Les parents
Et les enfants de

Simon et Françoise MARTI-CAMPREDON,

tiennent à adresser à tous, de tout cœur, l'expression de leur profonde reconnaissance.

Conférences

– Conférence d'André Comte-Sponville, samedi 14 novembre 1992, à 15 h 30, amphithéâtre Guizot de la Sorbonne : « Je ne suis pas philosophe : Montaigne et la philosophie. »
Société internationale des amis de Montaigne, BP Paris Bourse 913, 75073 Paris Cedex 02.

Communications diverses

– Colloque : « De Gaulle et les médias, structures et pratique (1944-1969) ».

Au Centre Panthéon, 16, rue de l'Estrapade, *Paris-5e, les 19, 20* et 21 novembre 1992, à partir de 9 h 30, avec la participation de collaborateurs du général de Gaulle, de journalistes, d'historiens.

Renseignements à l'Institut Charles-de-Gaulle. Tél. : 45-55-12-60.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du mercredi 11 novembre :

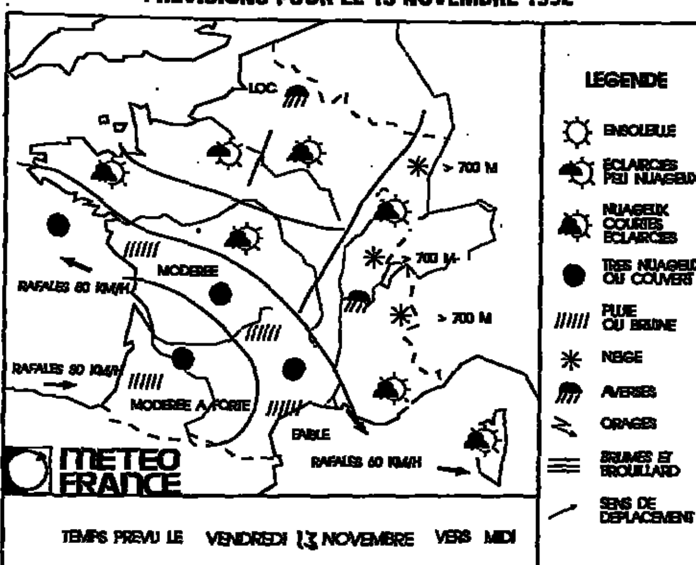
UN ARRÊTÉ

– du 29 octobre 1992 modifiant l'arrêté du 17 juillet 1987 relatif au régime d'études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 NOVEMBRE A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 13 NOVEMBRE 1992



Vendredi. – Le matin, le ciel sera très nuageux sur un grand quart nord-est avec des averses fréquentes. Il neigera au-dessus de 700 mètres à 1 000 mètres.

Sur le Sud-Ouest et les côtes sud de la Bretagne, il pleuvra. Les pluies seront soutenues sur l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées. Elles seront modérées sur Poitou-Charentes et le littoral breton.

Sur les autres régions, nuages et éclaircies alterneront. Le soleil dominera sur l'extrême Sud-Est et sur la Corse.

En cours de journée, de belles éclaircies se développeront sur la Normandie, le Centre, l'Ile-de-France, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Champagne, les Ardennes et la Bourgogne. L'instabilité persistera sur les Vosges, le Jura et le nord des Alpes.

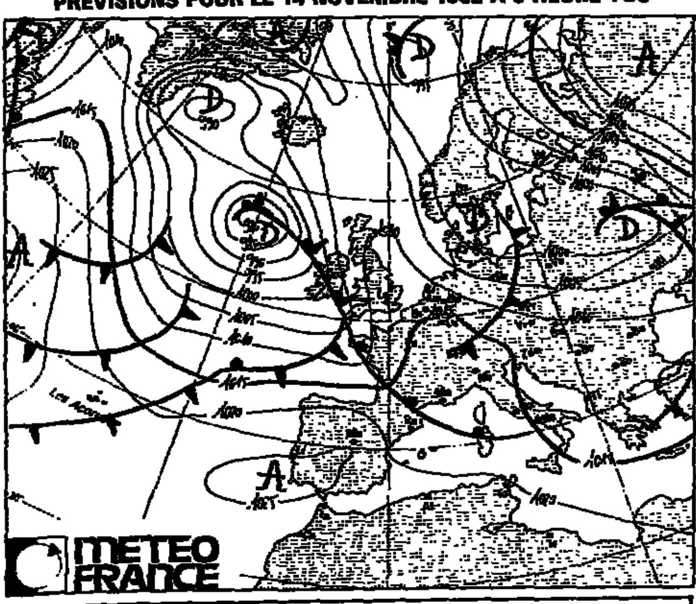
Plus à l'ouest, les pluies gagneront le sud de la Bretagne et des Pays de Loire, le Limousin et le Languedoc-Roussillon. Les pluies seront faibles sur le Languedoc-Roussillon.

Le vent de sud-est soufflera à 50 kilomètres/heure sur les côtes sud de la Bretagne en soirée, le vent d'ouest atteindra 70 kilomètres/heure sur le Pays basque, 60 kilomètres/heure sur le littoral. Les températures seront assez fraîches.

Le matin, il fera de 2 degrés à 5 degrés sur une grande partie du pays, localement 5 degrés à 8 degrés dans le Sud-Est, et 7 degrés à 10 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 8 degrés à 10 degrés sur une majeure partie du pays, 14 degrés à 16 degrés dans le Sud-Ouest et près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 14 NOVEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-11-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-11-1992 à 18 heures TUC et le 12-11-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	18	16	N
BIARRITZ	17	12	N
BORDEAUX	16	8	C
BOURGES	14	5	N
BREST	13	8	N
CAEN	15	6	D
CHERBOURG	14	7	N
CLERMONT-FER	17	5	N
DIJON	13	5	C
GRENOBLE	18	6	N
LILLE	16	5	D
LIMOGES	12	4	N
LYON	12	4	D
MARSEILLE	16	9	D
NANCY	14	6	C
NANTES	16	6	N
NICE	18	14	D
PARIS-MONTS	16	7	N
PAU	15	9	N
PERPIGNAN	19	13	N
POINTE-A-PITRE	31	21	D
RENNES	15	6	D
ST-ETIENNE	16	3	D
STRASBOURG	14	6	N
TOULOUSE	14	9	D
TOURS	15	5	D

ÉTRANGER

ALGER	21	10	D
AMSTERDAM	13	5	N
ATHÈNES	18	14	C
BANGKOK	28	20	N
BARCELONE	18	9	N
BELGRADE	9	7	P
BERLIN	10	7	N
BRUXELLES	14	5	D
LE CAIRE	24	16	D
COPENHAGUE	7	4	P
DAKAR	30	23	N
DELHI	31	12	D
GENEVE	11	6	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	11	4	D
JÉRUSALEM	16	8	D
LISBONNE	19	15	N
LONDRES	11	4	D
LOS ANGELES	19	9	D
LUXEMBOURG	12	4	C
MADRID	18	7	N
MARRAKECH	25	10	D
MEXICO	21	11	P
MILAN	12	1	B
MONTRÉAL	9	– 1	D
MOSCOU	– 2	– 9	C
NAIROBI	23	16	C
NEW-YORK	13	8	A
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ	20	13	N
PÉKIN	14	2	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	20	16	N
SEVILLE	22	11	N
SINGAPOUR	24	23	C
STOCKHOLM	7	3	P
SYDNEY	18	11	A
TOKYO	19	10	D
TUNIS	25	14	D
VARSOVIE	4	2	D
VENISE	11	9	B
VIENNE	11	8	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

La fin des « areus »

DANIEL SCHNEIDERMANN

DEPUIS quelques années, être bébé n'est plus un état. C'est un métier à plein temps. Certains jours, on est content que cette étape hasardeuse soit derrière nous depuis quelques lustres. Comme pour les maths modernes, on se demande si l'on serait encore au niveau. A « La marche du siècle », Jean-Marie Cavada avait réuni un certain nombre d'éminents spécialistes – anciens bébés eux-mêmes pour la plupart, ce qui constituait une garantie de sérieux. Ils détaillèrent longuement tout ce que notre ère AP-FD (après Françoise Dolto) attend des fœtus et des nouveau-nés. *In utero*, le bébé doit distinguer Brahms de Schubert, et la voix de maman de celle de tante Adèle. Après la naissance, il doit tourner la tête vers un coton imbibé de lait maternel plutôt que vers le premier lait longue conservation venu. Pleinement conscient de son statut de « personne », il doit dès les premières heures manifester *« une capacité de se vivre de manière distincte et différenciée »* – un débat s'engagea toutefois sur ce point, certains invités tolérant que cette capacité n'apparaisse qu'à l'âge de trois mois.

A l'âge de quelques heures, il doit pouvoir déployer toute sa palette ultérieure : sourire, tristesse, surprise, etc. A trois jours, il lui faut écouter sans rire une psychanalyste pour bébés lui expliquer les soins dont il est l'objet à la maternité. On assista à la scène : *« Alors tu vois, Maxime, si on t'a enlevé la sonde ce matin... »* Maxime fut parfait, très professionnel. Il doit assumer harmonieusement et dépasser une *« période névrotique »*. Aux alentours de deux ans, à la crèche, il doit être capable de se concentrer vingt minutes sur un spectacle calibré pour lui, à base de miam-miam et de dodo, et de signer le Livre d'or à la fin.

A la vérité, être père n'est pas plus reposant. Il importe de procéder au nombre réglementaire de harangues et de chants vespéraux devant le ventre de la future mère. Assister à l'accouchement est un minimum, immortaliser la naissance au caméscope est mieux encore. Il est aussi essentiel d'éviter de répéter les erreurs du passé. Après quelques millénaires de négligence coupable, le « areu areu » ou le « gouzou gouzou » sont à proscrire, si l'on ne tient pas à fabriquer des arriérés complets.

Au premier rang du public, Cavada avait invité un certain nombre de fœtus, venus en compagnie de mesdames leurs mamans. Hélas, par manque de temps sans doute, on oublia de leur demander leur sentiment à la fin de l'émission.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 12 novembre

TF 1

20.45 Téléfilm : Honorin et la Loreleï. De Jean Chapot.
22.25 Documentaire : Prostitution. De Mireille Dumas. 1. Travestir.
23.25 Divertissement : Le Bébête show.
23.30 Journal, Météo et Bourse.
23.40 Série : *Chapeau melon et bottes de cuir.*
0.35 Série : Intrigues.

FRANCE 2

20.45 Magazine : Envoyé spécial. *De Paul Nahon et Bernard Benyamin.* La Guerre des lâches ; Sages-femmes ; Le Grand Combat d'Ahmedabad.
22.00 Téléfilm : Le Sang du pavot. Film d'Alastair Reid (1re partie).
23.50 Journal, Météo et Visages d'Europe.

FRANCE 3

20.45 La Dernière Séance.
20.55 ▶ 1er film : Le Shérif. ■ Film américain de Robert D. Webb (1956).
22.25 *Dessins animés.* Hound Hounters ; Red Hot Rangers.
22.55 *Journal et Météo.*
23.25 2e film : Une fille très avertie. ■■ *Film américain de Charles Walters* (1959) (vo).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Jusqu'au bout du monde. ■ Film franco-germano-australien de Wim Wenders (1991).
23.20 Flash d'informations.
23.30 Cinéma : Les Clés du paradis. □ Film français de Philippe de Broca (1991).
1.05 Cinéma : Les Branches de l'arbre. ■■ Film franco-indien de Satyajit Ray (1990) (vo).

ARTE

20.40 *Soirée thématique : Jérusalem, ville sainte, ville cruelle.* *Soirée conçue et présentée par Karin Alles.*
20.41 Documentaire : *L'Attente éperdue du Messie.* La quête de Jérusalem. De Karin Alles.
21.55 *Documentaire :* Les Chrétiens dans la Ville sainte. De Karin Alles.
23.05 Documentaire : La Force des mots. *Des écrivains s'engagent pour une nouvelle* Jérusalem. De Karin Alles.

M 6

20.45 *Cinéma : Le Cavaleur.* ■■ Film français de Philippe de Broca (1978).
22.40 *Téléfilm :* Meurtres au « Crépuscule ». *De Michael Tuckner.*

FRANCE-CULTURE

20.30 *André Frédérique* ou l'Art de la fugue (2).
21.30 *Profils perdus.* *Etienne Decroux (2).*
22.40 Les Nuits magnétiques. *Ma vie, c'est un roman... (3).*
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 mai à Toulouse) : Prélude et fugue pour orgue en fa mineur BWV 534, *Orgelbuchlein, les six derniers chorals*, de Bach ; Partita pour orgue, de Boehm ; Cantate BWV 82, Partita BWV 768, Ricercare à six voix, de Bach, par l'Ensemble Domaines Baroques, dir . Georges Guillard ; Michael Radulescu, orgue ; Monique Zanetti, sorpano ; M. D'Yvoire, flûte *traversière.*
23.09 Ainsi la nuit. *Sonate pour violon et piano n° 40 en si* bémol majeur K 454, de Mozart ; Quatuor à cordes n° 61 en fa mineur op. 55, de Haydn ; Trio pour piano, violon et cor en mi bémol majeur op. 40, de Brahms.
0.33 L'Heure bleue.

Vendredi 13 novembre

TF 1

15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.10 Club Dorothée.
17.25 Jeu : Une famille en or.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.20 *Côté enfants* (et à 22.30).
18.25 Feuilleton : Santa Barbara.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. *Invité : Claude Lelouch.*
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.40).
20.00 Journal et Météo.
20.45 *Magazine : Les Marches de la gloire.* Présenté par Laurent Cabrol. A bicyclette ; Un ballon, fou, fou, fou : Chasse gardée ; Vol d'essai.
22.25 Que faire ce week-end ?
22.35 Magazine : Ciné stars. *Présenté par Michel Drucker.* Invitée : Michèle Morgan.
23.40 Arthur, émission impossible. Invités : Mathilda May, Joan Jett and the Blackhearts.
0.45 Journal, Météo et Bourse.
0.55 Série : Mésaventures.

FRANCE 2

15.20 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. En avant la musique.
16.15 *Jeu :* Des chiffres et des lettres.
16.40 Feuilleton : Beaumanoir.
17.10 Magazine : Giga.
18.30 Le Jeu ! Animé par William Leymergie.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 *Téléfilm : Turbulences.* D'Elisabeth Rappeneau.
22.25 Magazine : Sportissimo. Présenté par Gérard Holtz et Sophie Davant.
23.40 Journal des courses, Journal, Météo et Visages d'Europe.
0.00 Cinéma : La Petite Véra. ■■ Film soviétique de Vassili Pitchoul (1988) (v.o.).
2.10 Jeux paralympiques (rediff.).

FRANCE 3

15.35 Série : *La croisière s'amuse.*
16.20 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. *Roland Barthes*, de Patrick Mauriès.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 ▶ Magazine : Thalassa. Hugo Pratt : La Ballade de Corto, de Loïc Etévenard, *Patrick Millerioux et Michel* Reiss.
21.45 *Magazine : Caractères.* Présenté par Bernard Rapp. Invités : Georges Balandier *(le Pouvoir sur scène)* ; Luc Ferry *(le Nouvel Ordre écologique)* ; Jean-François Sirinelli *(Histoire des droites en France)* ; Alain Touraine *(Critique de la modernité).*
22.50 Journal et Météo.
23.10 ▶ Traverses. L'Histoire oubliée, d'Alain de Sédouy et Eric Deroo. 1. Les tirailleurs sénégalais.
0.05 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.50 Musique : Portée de nuit. *Valses nobles et sentimentales*, extraits, de Ravel.

CANAL PLUS

15.15 Documentaire : J.-F. Kennedy, l'assassinat d'un rêve. De Lol Creme et Kevin Godley.
16.00 Cinéma : Shirley Valentine. ■ Film britannique de Lewis Gilbert (1989).
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Le Top. Révélations du nouveau top LP.
19.20 *Magazine : Nulle part ailleurs.* Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Raymond Devos.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : L'Ombre du cobra. De Mark Joffe.
22.20 Documentaire : Les Allumés. Catherine Destivelle, balade à Devil's *Tower.*
22.45 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Fenêtre sur Pacifique. ■ Film américain de John Schlesinger (1990).
0.40 Cinéma : Pump up the Volume. ■ Film américain d'Alan Moyle (1990) (v.o.).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Téléfilm : L'Homme aux oranges. De Jonas Cornell (rediff.).
19.00 Documentaire : Les Routes de la lumière. De Henry Colomer. 2. Au bout de l'arc-en-ciel.
19.55 Série : Monty Python's Flying Circus.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 *Magazine : Transit.* De Daniel Leconte. Les petits et grands événements de la semaine commentés par une famille allemande et une famille française. Documentaires français et allemands.
22.10 *Téléfilm : Made in Britain.* De David Leland et Alan Clarke.
23.25 Documentaire : Boulevard du Crépuscule. D'Edgardo Cozarinsky.

M 6

14.45 Magazine : Destination musique.
17.00 *Jeu : Zygopolis.*
17.30 Série : Campus Show.
18.00 Série : Equalizer.
19.00 Série : *Les Routes du paradis.*
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 *Magazine : Capital.*
20.45 Téléfilm : La Chute d'Al Capone. *De Michael Pressman.*
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.30 Magazine : Emotions.
0.05 Informations : Six minutes première heure.
0.10 Magazine : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Jacques Audiberti.
21.30 Musique : Black and Blue. Elvis Presley. Avec Maurice Cullaz.
22.40 *Les Nuits magnétiques.* Ma vie, c'est un roman... (4).
0.05 *Du jour au lendemain.* Dans la bibliothèque de... Marcelin Pleynet.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Radio-France) : Concertino pour piano et orchestre de Honegger ; Malborough s'en va-t-en guerre, d'Auric ; Rhapsodie nègre, de Poulenc ; Six Symphonies pour petit orchestre, de Milhaud, par les membres du Chœur de Radio-France, *l'Orchestre philharmonique de* Radio-France, dir. Philippe de Chalendar ; Catherine Coumot, piano ; Jean-Marc Salzmann, baryton.
23.09 *Jazz club.* *Par Claude Carrière et Jean Delmas.* En direct du Jazz Club Lionel Hampton à Paris : le groupe du saxophoniste Kenny Garrett avec Etienne Stadwisk, claviers, Nathaniel Reeves, basse, Marc Templeton, piano, Rudolph Bird, *percussions*, Ricky Wellman, batterie.
1.05 Papillons de nuit. *Par David Jisse.*

Le Monde

Le scandale Wachtler ou comment le plus haut magistrat de l'Etat de New-York est devenu fou

NEW-YORK

correspondance

Après les émotions de l'élection présidentielle, le grand public new-yorkais se détend en suivant avec curiosité l'affaire Wachtler, appelée à devenir sûrement un des meilleurs feuilletons de la télévision. Le 7 novembre, un détachement motorisé d'une petite armée de quatre-vingts agents du FBI accompagnait, toutes sirènes hurlantes, le juge Sol Wachtler de son domicile à son bureau. Mais il ne s'agissait pas d'une escorte ni d'une manifestation d'égards envers le président de la cour d'appel, la plus haute instance judiciaire de l'Etat de New-York. Sortis de leur voiture, les policiers arrêtèrent le juge.

L'honorable père de famille de quatre enfants, âgé de soixante-deux ans, l'éminent juriste républicain bon teint, souvent cité comme un candidat potentiel au poste de gouverneur de l'Etat de New-York, voire à la Cour suprême des Etats-Unis, a été brièvement attaché par sa cheville au lit d'un hôpital psychiatrique, remis en liberté surveillée et doit comparaître devant un tribunal de première instance. Il a démissionné mardi 10 novembre de toutes ses fonctions.

Il est accusé de harcèlement et de tentative d'extorsion de fonds par Mme Joy Silverman, une plaisante et riche héritière, très connue des milieux républicains (ils appréciaient beaucoup ses contributions à la caisse du parti), dont il avait été l'amant. Les psychiatres se demandent pourquoi l'étrange juge a compromis un bel avenir par une sordide tentative de chantage. Apparemment, ce n'est pas l'appât du gain mais la jalousie, l'envie de se venger de la femme qui, l'an dernier, avait rompu sa liaison, qui ont déterminé le juge.

Au cours des derniers mois, il harcelait Joy Silverman d'appels téléphoniques et de lettres anonymes envoyées de tous les endroits où il se trouvait. Il lui demandait 20 000 dollars en échange de photographies et d'enregistrements compromettants pour Mme Silverman et celui qui lui avait succédé dans les faveurs de l'aimable quadragénaire. Ses lettres étaient d'une violence et d'une étrange grossièreté, notamment celles adressées à la fille de son ancienne maîtresse âgée de quatorze ans, menacée d'être kidnappée faute d'un paiement de 200 000 dollars. Bref, le comportement d'un homme à la double personnalité, évoquant les tribulations du bon docteur Jekill transformé en monstrueux Mr. Hyde.

Joy Silverman entretenait d'étroites relations avec l'administration Bush, notamment avec M. Sessions, directeur du FBI, d'où peut-être l'extraordinaire mobilisation policière menant à l'arrestation de « Son Honneur ». Les autorités policières la considèrent entièrement justifiée étant donné le haut rang social du personnage et le précédent récent d'un directeur d'une compagnie enlevé et tué le printemps dernier.

Quant à Mme Joy Silverman, elle avait déjà fait parler d'elle en 1989. Le président Bush l'avait nommée ambassadrice à la Barbade. Mais le Sénat avait rejeté cette nomination en considérant que sa contribution de 300 000 dollars à la campagne électorale des républicains n'était pas une qualification suffisante pour une jeune femme n'ayant jamais fréquenté l'université.

HENRI PIERRE

En Ile-de-France

Un décès sur cinq chez les hommes âgés de 25 à 44 ans est dû au sida

A Paris, un décès sur trois chez les hommes âgés de 25 à 44 ans est dû au sida, et un sur cinq en Ile-de-France, selon une étude réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) publiée dans le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* (BEH) de la direction générale de la santé daté du 12 octobre.

Entre 1983 et 1990, l'infection par le virus du sida a augmenté le taux de mortalité générale dans cette tranche de la population de 50 % à Paris, de 20 % dans les départements dits de « la petite couronne » et de 10 % dans ceux de la « grande couronne ». Après Paris, le département le plus touché est les Hauts-de-Seine : 20 % des décès d'hommes entre 25 et 44 ans y sont imputables au sida. Viennent ensuite la Seine-Saint-Denis (17 %), le Val-de-Marne (15 %), l'Essonne (11 %), la Seine-et-Marne et les Yvelines (9 %), et, enfin, le Val-d'Oise (7 %). Sur la même période, le sida a été déclaré « cause principale de décès » pour 4 366 personnes domiciliées en Ile-de-France, ce qui représente plus de la moitié de l'ensemble des décès par sida dans toute la France (8 121 décès entre 1983 et 1990).

L'étude souligne cependant que *« la part de la mortalité par sida, par rapport à la mortalité générale toutes causes, a augmenté régulièrement dans le temps, mais reste encore relativement faible pour l'ensemble de la population d'Ile-de-France »*. En 1990 en effet, seulement deux décès sur cent dans la région ont été attribués à l'infection par le virus du sida. La même année, dans la capitale, l'infection est à l'origine de 7 % des décès enregistrés dans la population masculine.

En Ile-de-France, 9 décès sur 10 dus au sida concernent des hommes. Chez les hommes âgés de 25 à 64 ans morts du sida dans la région, 16 % sont des ouvriers, 54 % appartiennent aux professions intermédiaires, et 20 % aux professions supérieures. Sur l'ensemble des décès féminins dans la tranche d'âges 25-44 ans en Ile-de-France, 7 % seulement sont consécutifs à cette infection, et 1 sur 10 à Paris, ce qui ne représente pour la totalité des décès féminins dans la capitale que 1 %.

A Berlin

Le procès de M. Honecker a été suspendu peu après son ouverture

Le procès de l'ancien numéro un communiste est-allemand Erich Honecker, jugé pour sa responsabilité dans les tirs au mur de Berlin (*le Monde* du 12 novembre), a été suspendu, vingt minutes après son ouverture, jeudi 12 novembre à Berlin, et doit reprendre lundi.

M. Honecker, quatre-vingts ans, atteint d'un cancer du foie, s'est assis sur le banc des accusés aux côtés d'autres ex-dignitaires de la RDA, dont son ancien collaborateur, le patron de la police secrète (Stasi) Erich Mielke. Mais l'accusé Willi Stoph, ex-premier ministre, âgé de soixante-dix-neuf ans, atteint de douleurs aiguës à l'estomac, n'était pas présent, ce qui a motivé la suspension. Devant le tribunal, une vingtaine de manifestants de gauche ont réclamé la libération immédiate de Erich Honecker et Erich Mielke, avec des banderoles proclamant notamment : *« Justice de classe du quatrième Reich »*. – (AFP, Reuter.)

Accident ou « bavure » des services spéciaux ?

Le témoignage d'un ancien officier relance l'affaire Saint-Aubin

La vérité sera-t-elle bientôt faite sur l'accident de voiture qui coûta la vie à Jean-Claude Saint-Aubin et à sa fiancée, Dominique Kaydasch, le 5 juillet 1964, sur une route du Var ? Ce jour-là, au lieu-dit « les Esclapes », entre Puget-sur-Argens et Fréjus, la Volvo de Jean-Claude Saint-Aubin, un jeune homme originaire de Dijon, avait été précipitée contre un arbre par un camion militaire. Les gendarmes avaient conclu à un banal accident. Les parents du jeune homme ont toujours affirmé que leur fils et sa compagne avaient été victimes d'un attentat visant quelqu'un d'autre, dans le cadre de la lutte que se livraient encore services secrets et anciens de l'OAS après la guerre d'Algérie. Relevant les multiples incohérences du dossier, ils n'ont cessé d'évoquer une « bavure » des services spéciaux français.

En vingt-six ans, de 1964 à 1990, ils ont engagé neuf procédures judiciaires contre l'Etat. En vain. En 1990, le médiateur de la République, M. Paul Legatte, estimant que *« l'institution judiciaire avait mal fonctionné »* mais ne s'exprimant pas sur le fond de l'affaire, avait finalement obtenu que l'Etat accorde 500 000 francs à cette famille (*le Monde* du 14 septembre 1990).

Or, aujourd'hui, l'affaire pourrait rebondir. Un magistrat, M. Hubert Dujardin, actuellement premier juge d'instruction à Créteil (Val-de-Marne), a affirmé, lors d'un entretien accordé à France 3 Bourgogne et diffusé mardi 10 novembre, avoir reçu les confidences d'un officier supérieur entérinant la thèse de *« l'accident volontaire »*, ce qui confirmerait la version défendue par les époux Saint-Aubin. M. Dujardin connaît bien le dossier pour l'avoir suivi en 1981, alors qu'il était conseiller auprès du ministre de la justice de l'époque, M. Robert Badinter.

Vingt-huit ans après le drame, il fait donc état d'un témoignage déterminant, recueilli le 2 avril 1992, à l'occasion d'une visite de magistrats à l'Etablissement cinématographique des armées, à Ivry. Interrogé par *le Monde*, M. Dujardin confirme les propos tenus sur France 3 : *« Un officier supérieur, ancien conseiller technique au ministère de la défense, m'a spontanément confié, devant témoins, avoir eu connaissance du dossier détenu par ce ministère. Cette personne, dont je me suis engagé à ne pas révéler l'identité, a précisé qu'il s'agissait d'un acte volontaire et d'une méprise sur la personne. J'ai très vite informé M. et Mme Saint-Aubin et rédigé une attestation qu'ils pouvaient utiliser en toute liberté. »*

Les démarches aussitôt entreprises par les parents auprès du ministre de la défense pour *« connaître la vérité »* sont restées vaines. Ils ont donc décidé de rendre public ce nouvel élément. L'affaire étant considérée comme close sur le plan judiciaire, seule une initiative du ministère de la défense pourrait permettre de relancer le débat. Encore faudrait-il que l'officier en question soit disposé à confirmer ses « confidences ».

Ph. Br.

□ **Demande de levée d'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente).** – L'Assemblée nationale a été saisie, mardi 10 novembre, d'une demande de levée d'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron, député (non inscrit) de la Charente, ancien maire socialiste d'Angoulême, par le procureur de la cour d'appel de Bordeaux.

L'affaire du sang, « l'Evénement du jeudi » et « Le Monde »

« Un relatif interdit »

Sous le titre « Le scandale du sang, *l'EDJ, le Monde* et l'information volée », le directeur de *l'Evénement du jeudi*, Jean-François Kahn, consacre un long article à la controverse suscitée par la publication, la semaine dernière, dans cet hebdomadaire, d'extraits d'une conversation téléphonique entre un collaborateur du *Monde* et l'avocat de Michel Garretta, principal condamné dans l'affaire du sang contaminé. Selon *l'EDJ*, la conversation avait été *« piratée »* par *« un reporter américain »*, et *l'Evénement du jeudi*, sans nommer alors *le Monde* ni son collaborateur, avait cru devoir en extraire quelques phrases accréditant, selon lui, la *« compréhension »* du journaliste à l'égard de son interlocuteur.

Nous avions à cette occasion dénoncé la *« dérive »* des méthodes d'enquête journalistique aux Etats-Unis et en France, l'écoute téléphonique illégale restant, jusqu'à nouvel avis, une méthode relevant de la basse police. D'autre part, nous indiquions que notre collaborateur n'avait fait en l'occurrence que son travail de recherche d'informations. Aujourd'hui, Jean-François Kahn, reconnaît avoir *« enfreint un relatif interdit »* et juge la réaction du *Monde « bien compréhensible »*. Cette compréhension nous rassure...

Sur le fond, *le Monde* n'ignore pas l'existence de la théorie exposée par le directeur de *l'Evénement du jeudi*, selon laquelle *« une grande partie de l'information se vole »*. Dans notre société dite de « communication », il est certain qu'il existe non seulement de larges zones d'opacité mais des techniques et des métiers destinés à protéger les différents pouvoirs de la curiosité des médias. Nous persistons à croire que le respect du droit et de la déontologie est l'une des armes les plus efficaces au service de l'information.

Br. F.

Selon un sondage de la SOFRES

La confiance des Français dans la profession médicale a été peu entamée

La mise au jour des dysfonctionnements du système transfusionnel français, à l'origine de la contamination par le virus du sida de nombre d'hémophiles et de personnes transfusées, a, semble-t-il, peu discrédité la profession médicale. Un sondage réalisé par la SOFRES pour la société Editel (1) à l'occasion du congrès Euromédecine 92, qui a lieu à Montpellier du 11 au 14 novembre, révèle qu'après l'affaire du sang contaminé, 89 % des Français ont *« peu »* ou *« pas du tout »* perdu confiance dans leur médecin habituel. Comparée aux résultats d'une enquête similaire effectuée en janvier dernier pour *le Nouvel Observateur*, la cote des médecins des hôpitaux publics se maintient (62 % des sondés ont encore confiance en eux, contre 61 % en janvier) et celle des médecins spécialistes a même tendance à augmenter (77 % contre 74 %).

Si 59 % des personnes interrogées (contre 56 % en janvier) ont *« peu »* ou n'ont *« pas du tout »* retiré leur confiance au système de santé français pris dans sa globalité, l'affaire a en revanche largement entamé le crédit des responsables politiques (65 % des sondés leur font moins confiance) ainsi que celui des centres de transfusion sanguine (58 %). La perte de confiance dans les politiques est plus marquée chez les hommes que chez les femmes (43 % contre 41 %) et affecte principalement les ouvriers (50 %), les partisans des Verts (51 %), ceux qui se réclament de la droite en général (54 %) et ceux du Front national en particulier (76 %).

Le degré de satisfaction des Français à l'égard des médecins reste par ailleurs plutôt stable. 49 % des sondés se déclarent aujourd'hui *« assez satisfaits »* ou *« satisfaits mais sans plus »* de leurs relations avec la profession, contre 47 % en janvier. Sur le plan de la responsabilité médicale, 40 % des Français qui estimeraient avoir été mal soignés ne feraient *« rien de spécial »*, 22 % alerteraient le conseil de l'Ordre des médecins, 16 % intenteraient un procès, 6 % demanderaient une indemnisation, et 16 % sont sans opinion sur la question.

(1) Sondage réalisé les 6 et 7 novembre par téléphone et selon la méthode des quotas auprès d'un échantillon de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus.

□ **KENYA : sept morts et deux blessés lors de rassemblements de l'ex-parti unique.** – Sept personnes ont été tuées à l'occasion d'incidents survenus entre des membres de la KANU (ex-parti unique) qui n'étaient pas d'accord sur les candidatures aux élections générales du 7 décembre, a annoncé, mercredi 11 novembre, la presse locale. Cinq de ces sept victimes ont été tuées par la police dans le district de Meru (Nord-Est). Une sixième a été poignardée, mardi, dans le district de Kisii, au cours d'un rassemblement de la KANU. La dernière victime est un écolier écrasé par un camion alors qu'il tentait d'échapper à l'échauffourée. – (AFP.)

SOMMAIRE

DÉBATS

Télévision : « Confier aux journalistes une chaîne de l'information », par Jean Schwoebel ; « TVHD : produire ou mourir », par Igor Barrère, Jacques Barsac et Ronald Blunden 2

ÉTRANGER

Israël : la tension à la frontière libanaise 3
Grande-Bretagne : l'affaire des livraisons d'armes à l'Irak 4
La Croix-Rouge bosniaque a interrompu les évacuations à Sarajevo.. 4
La visite du président Eltsine en Hongrie 5
Chine : important remaniement dans l'armée et rumeurs de crise politique 6

POLITIQUE

L'assemblée générale annuelle des Verts 8
Les cérémonies du 11 Novembre : M. Mitterrand fait déposer une gerbe sur la tombe de Pétain et de sept autres maréchaux de la Grande Guerre 9

SOCIÉTÉ

M. Pierre Botton est entendu par le SRPJ de Lyon dans le cadre d'une enquête préliminaire 10
POINT/Un nouveau catéchisme.. 12

CULTURE

Cinéma : *l'Accompagnatrice*, de Claude Miller ; *Riens du tout*, de Cédric Klapisch ; *Cœur de tonnerre*, de Michael Apted 15
Musiques : le cycle des « Libérations », de Jean-Claude Eloy, au Festival d'automne ; « Impressions de Pelléas », de Peter Brook et Marius Constant 16
Théâtre : *Un grand Meaulnes*, de Wladyslaw Znorko, au Théâtre des Célestins, à Lyon 17

ASSOCIATIONS

● La solidarité internationale à l'étroit dans l'humanitaire ● Les nouvelles donnes de la décentralisation ● Même les banques y trouvent leur intérêt .... 19 à 24

ÉCONOMIE

La Bundesbank renouvelle ses avertissements sur la mise en œuvre du traité de Maastricht... 26
Les menaces sur l'installation des banques étrangères en Russie se précisent 27
La vie des entreprises 28

LIVRES ◆ IDÉES

● Le feuilleton de Michel Braudeau : « Frère de l'autre » ● Histoires littéraires, par François Bott : « Le pape, l'évêque et le vicomte » ● Dossier : la IVe finissante ● D'autres mondes, par Nicole Zand : « Magicienne des fifties » .... 33 à 42

Services

Abonnements 2
Annonces classées ... 13 et 14
Carnet 30
Loto 30
Marchés financiers .... 28 et 29
Météorologie 31
Mots croisés 30
Radio-télévision 31
Spectacles 18

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 33 à 42

Le numéro du « Monde » daté 12 novembre 1992 a été tiré à 378 272 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans Visa » : Quito, l'équateur en toutes saisons

Quito est une ville toute en creux et en bosses, en ravins, en collines, surmontée de sommets neigeux, de volcans actifs ou mal éteints. Une ville accrochée au bord de son haut plateau, à 2 800 mètres d'altitude, au pied du Pichincha, culminant à 4 696 mètres, et qui l'a détruite à plusieurs reprises. Quito, capitale de l'Equateur.

« Espace européen » : la nouvelle diplomatie de Bonn

L'Allemagne, géant entravé, par Luc Rosenzweig ; Klaus Kinkel, le Souabe au franc-parler ; Tribune : « Nous nous faisons du souci pour l'Allemagne... », par Richard von Weizsacker ; « L'Europe doit affirmer ses idéaux », nous déclare M. Karl Lammers ; Maastricht sans enthousiasme.

Le Monde

DES LIVRES

D'Annunzio, l'histrion hyperbolique

Paolo Alatri suit pas à pas, scrupuleusement, « l'animal le plus bizarre de la littérature italienne ». Qui laisse, finalement, l'image d'un personnage complexe, génial mais ridicule, et jamais émouvant

GABRIELE D'ANNUNZIO
de Paolo Alatri.
Traduit de l'italien
par Alain Sarrabayrouse,
Fayard, 630 p., 198 F.

Gabriele D'Annunzio : comment s'en débarrasser? Telle est la question qui, depuis trois quarts de siècle, traverse en profondeur la littérature italienne, revenant par intermittence à la surface, sans que ni ses détracteurs ni les perplexes partisans du poète puissent ou veuillent apporter une réponse de nature à entraîner une conviction durable.

Lorsque l'éminent Mario Praz, grand connaisseur du *« décadentisme »*, fit paraître, il y a près de trente ans, une volumineuse anthologie de l'écrivain, Giorgio Manganelli se demandait, non sans anxiété, si l'heure était vraiment venue de relire D'Annunzio. Et si l'on était en train d'assister à l'émouvante métamorphose en *« classique »* de *« l'animal le plus bizarre de la littérature italienne »*.

Avec des scrupules de lettré, Manganelli, d'une part, définissait sa poésie comme *« languide et à la fois présomptueuse »*, ne lui accordant que *« des armatures fictives, des mythologies sardanapalesques, une éroticité digne d'un* latin lover *qui aurait lu les classiques »*. Et, d'autre part, il observait que ce n'était pas la valeur communicative de la page qui intéressait D'Annunzio, mais, seule, la machinerie des mots. Après quoi, paradoxal, il concluait : *« C'est pourquoi ses sentiments sont postiches, ses idées de quatrième ordre, ses visions un prétexte et... sa littérature excellente »* (1).

Et si l'on regardait l'homme de plus près? Gabriele D'Annunzio est né à Pescara, dans les Abruzzes, en 1863. A seize ans, alors qu'il publie son premier recueil de poèmes, il ébauche un autoportrait auquel, pour l'essentiel, il ressemblera toujours : *« J'ai au fond de mon cœur un désir démesuré de savoir et de gloire (...) Je ne tolère aucun joug (...) Ardent amateur de l'art nouveau et des belles femmes (...) très singulier dans mes goûts (...) prodigue jusqu'au gaspillage, jusqu'à la folie. »*

Trois ans plus tard, un nouveau livre de poèmes sous le bras, le voilà à Rome, qui, dit-on, accueille l'adolescent aux boucles blondes comme l'enfant sublime que Chateaubriand saluait en Victor Hugo. Adulé par les hommes, choyé par les femmes, qui se le disputent, il ne tarde guère à déclarer : *« Je vis voluptueusement (...) affaibli par l'amour et par la vie horizontale. »* Sa poésie? Rien moins, à ses yeux, qu'une *« transsubstantiation de sa pensée et de ses sentiments, peu différente de la transmutation du pain et du vin dans le corps sacré »*.


FRANCESCO PAOLO MICHETTI

D'Annunzio en 1883 : le chantre du surhomme en paillettes.

Au lycée de Florence déjà, il avait écrit des nouvelles inspirées de Zola, jusqu'au plagiat passionné, selon certains ; et, plus tard, des récits dont il avait trouvé le canevas chez Maupassant. Mais son véritable passage à la prose n'allait s'effectuer qu'avec *l'Enfant de volupté*, le premier de ses romans – et le seul de ses ouvrages encore disponible en français (2).

Enfin, avant d'entamer la trentaine, D'Annunzio découvre Nietzsche – à travers un article paru dans *la Revue blanche* et des « morceaux choisis », en français. Dès lors, accommodé par lui à la sauce amphigourique, le mythe du surhomme devient la base même de laquelle vont s'élancer et sa littérature et sa vie, dont, au demeurant, il entend faire une œuvre d'art.

Le dénigrement de la démocratie

Or, se plaçant presque à l'opposé de l'idéal messianique de Nietzsche, le surhomme, selon D'Annunzio, apporte pêle-mêle le panache et le Moyen Age, les oripeaux et les cathèdres, les tombes et une Byzance de pacotille, et, en toutes choses, le cabotinage. Sans oublier le culte de la mort et de la douleur – le *« dolorisme »*, disait Savinio, – qui accorde à son œuvre juste ce semblant de profondeur requise par l'époque.

Persuadé que la civilisation ne peut être qu'un phénomène individuel, alors qu'elle est toujours un phénomène de perspective, et décidé à devenir un meneur d'hommes, l'histrion hyperbolique prend d'assaut les journaux pour y dénigrer la démocratie. A l'entendre – et il crie fort, bien sûr, – ce système ne prône que *« l'abaissement systématique des supériorités légitimes et acquises »*. D'Annunzio ne serait rassuré que par un avenir où *« à la race supérieure qui s'est élevée par la pure énergie de sa volonté, tout sera permis; et à la race inférieure, rien ou peu »*.

Entre-temps, il continue d'alterner romans et recueils de poèmes. Jusqu'au moment où, en 1895, a lieu la *rencontre – capitale – entre* le chantre du surhomme en paillettes et Eleonora Duse, l'actrice qui, à l'école d'Ibsen et de Gordon Craig, avait démodé à jamais la déclamation et la gestuelle emphatiques. Tout le contraire, en somme, de la boursouflure de D'Annunzio, qui voit davantage, dans sa liaison avec la Duse, un moyen pour épater les foules qu'une source d'inspiration, si pâmée que soit sa maîtresse.

Hector Bianciotti

Lire la suite page 42

(1) In *la Littérature comme mensonge*, Gallimard, coll. « L'Arpenteur », 1991.

(2) Le Livre de poche, nº 7357, et en « Presses-Pocket ».

Le savant, le peuple et l'Histoire

Et si les historiens des Annales n'avaient rendu la parole aux « masses » que pour mieux la leur confisquer ? Jacques Rancière, dans un livre-brûlot, interroge le statut scientifique de l'histoire « non événementielle »

LES MOTS DE L'HISTOIRE
Essai de poétique
du savoir
de Jacques Rancière.
Le Seuil, coll. « La Librairie du XXe siècle », 215 p., 85 F.

Voici un petit livre, mais si dense, tissé tellement serré et de manière si obstinée que sa taille modeste ne l'empêche pas d'être un projectile d'une efficacité redoutable. On imagine que Jacques Rancière, philosophe sorti du moule althussérien, aurait pu consacrer à son sujet un vaste traité, bourré de notes érudites et de références recherchées. Le choix d'une forme brève et percutante s'inscrit à l'évidence dans une stratégie de méfiance à l'égard des formes canoniques du discours savant que l'on retrouve dans son propos lui-même.

Il s'agit en effet pour Rancière de soumettre à une critique à la fois littéraire, politique et épistémologique le discours par lequel l'histoire telle que la revendiquent et la pratiquent les historiens des Annales rejette l'histoire dite « événementielle » que pratiquaient ses prédécesseurs pour devenir tout à la fois, dans le cadre démocratique moderne, histoire « des masses » et, échappant au récit littéraire des aventures individuelles des rois, histoire « scientifique ». Dans une très belle analyse de la préface et des dernières pages de *la Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Rancière montre comment Fernand Braudel, par une série de procédés stylistiques, évacue comme lettre morte l'histoire des rois. Mais il ne s'agit pas seulement, nous dit-il, de procédés rhétoriques : il s'agit d'une poétique du savoir, dont il analyse les formes – notamment l'homogénéisation, dans une même phrase, des marques du récit (qui raconte ce qui se passe) et de celles du discours (qui donne l'explication savante) – et dont le but est de donner un statut de vérité scientifique à une démarche qu'on voudrait tenir à l'écart des tentations de la fiction.

Mais est-ce à dire que les pères de la « nouvelle histoire », s'étant débarrassés de la chronique royale, vont remplacer le roi déchu par le peuple, qui occupe désormais le devant de la scène historique? En apparence, la réponse est « oui ». Depuis Michelet et sa vision romantique et exaltée, que Rancière désigne comme le père – utile dans ses excès mêmes et dans son pathos littéraire – des historiens d'aujourd'hui, le peuple est bien l'objet de l'histoire des mentalités, des cultures, des mouvements économiques et politiques. Mais il n'en est pas devenu pour autant le sujet. En effet, dit Rancière, à peine est-il convoqué par l'historien que le peuple est en même temps révoqué comme étant incapable de comprendre ce qui lui arrive. On l'exhibe en même temps qu'on le rend muet. Celui qui prend la parole, à la place de ces gens au bavardage désordonné, profus, encombrant et finalement aveugle, c'est l'historien lui-même, détenteur savant du sens de ce qui est advenu aux autres.

Du récit au commentaire

On voit bien comment cette charge, d'autant plus féroce qu'elle est appuyée sur un solide travail conceptuel et menée par un hussard aussi subtil qu'habile cavalier, participe d'une démarche philosophique qui a pour objet de réinscrire dans le mouvement de la pensée les laissés-pour-compte de la production intellectuelle. Les principaux ouvrages de Rancière s'intitulent *la Nuit des prolétaires*, *le Philosophe et ses pauvres*, *le Maître ignorant* (1) et *Courts voyages au pays du peuple* (2). A s'en tenir là, l'écrivain n'aurait fait que montrer un défaut constitutionnel de l'édifice, une incapacité de la science historienne à ne pas réifier, pour employer la terminologie marxiste, ce peuple dont elle affirme dire l'histoire. Ce qui n'est pas, déjà, une mince affaire.

Mais Rancière va beaucoup plus loin. C'est le statut scientifique de l'histoire « non événementielle » qu'il fouille de ses analyses pointues. Peut-on écrire une histoire qui n'arrive à personne et dont personne n'est l'acteur? L'histoire comme pure science ne se condamne-t-elle pas à sa propre disparition? Lisant avec pertinence l'ouvrage d'Alfred Cobban sur *le Sens de la Révolution française*, le philosophe affirme qu'à ne pas vouloir saisir la Révolution comme un événement, à la définir même comme un non-événement, *« une illusion de faire la Révolution qui naît de l'ignorance de ce que la Révolution est déjà faite »*, certains de ces historiens qu'on qualifie de « révisionnistes » tuent l'histoire avec son objet. Quand il n'y a plus de récit et qu'il ne reste que du commentaire, l'histoire se résorbe en historiographie. *« Le terme de la croyance historienne savante*, écrit Rancière, *est l'abolition de l'histoire, devenue sociologie ou science politique. »* Un fameux brûlot.

Pierre Lepape

(1) Tous trois chez Fayard.

(2) Seuil, 1990.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Frère de l'autre

La famille avait, au tournant du siècle, émigré de l'Inde aux Antilles. Le grand-père était manœuvre agricole, le père parvint à devenir journaliste. Les fils? L'aîné décrocha une bourse pour l'Angleterre. Il s'installa à Oxford et commença une brillante carrière littéraire. L'un de ses cadets suivit, quinze ans plus tard, le même chemin et se mit à écrire, lui aussi. Masochisme? Il se le demanda longtemps. Car il s'appelait Shiva Naipaul et était le « frère de l'autre », le grand V. S. Naipaul, régulièrement cité pour le prix Nobel. Shiva mourut en 1985, toujours dans l'ombre de l'aîné. Et pourtant... *Lucioles*, son premier roman, écrit en 1970 et enfin traduit en français, le démontre avec éclat : son talent était égal à celui de « l'autre ».

Page 34

HISTOIRES LITTERAIRES

par François Bott

Le pape, l'évêque et le vicomte

André Breton, toujours, voulut être entouré d'une *« famille »*, *entendez de gens* qui partageaient les mêmes rêves. Il fallait se fréquenter *« entre soi »*. Ainsi plaça-t-il dans une anthologie, à partir de 1937, quelques-uns de ses proches, morts ou vivants. Il y avait là Sade et Swift, Fourier et Baudelaire, Rimbaud et Jarry, Prévert et Picasso... Mais pas Jacques-Bénigne Bossuet, ni François-René de Chateaubriand. Pourtant, à relire certains des textes du deuxième tome des *Œuvres complètes* de Breton, qui paraît dans la « Bibliothèque de la Pléiade », le cousinage n'est pas douteux.

Page 34

DOSSIER

La IVe finissante

Voici enfin, plus de vingt ans après la deuxième, la troisième et dernière partie de la monumentale *Histoire de la IVe République*, de Georgette Elgey. Deux hommes la dominent : Pierre Mendès France et Guy Mollet.

Pages 38 et 39

LUCIOLES
de Shiva Naipaul.
Traduit de l'anglais par Lisa Rosenbaum.
Editions de l'Olivier, 454 p., 179 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau


JERRY BAUER

Shiva Naipaul : un talent égal à celui de son aîné.

Frère de l'autre

QUAND on est le seul garçon d'une famille, même très content de ses sœurs, on se plaint parfois de n'avoir pas de frère. Est-ce bien raisonnable ? Ce n'est pas toujours facile d'avoir un frère. Il en est de toute sorte, les « grands » qui vous épaulent ou vous écrasent, les « petits » que l'on protège ou martyrise, et les « faux » qui ne déçoivent jamais et que l'on trouve aussi bien hors de la famille. Même dans le cas des jumeaux, il est rare que l'identité soit parfaite. A plus forte raison pour les frères qui ne sont pas jumeaux : plus jeunes ou plus beaux, plus forts ou moins doués, les frères sont condamnés à être nous, notre sang, sans pouvoir éviter d'être autres. A tout prendre, mieux vaut trouver ses frères parmi ses amis plutôt qu'au berceau, d'abord parce qu'on a un choix plus vaste, et ensuite qu'on n'a pas eu à élever les même parents.

Ainsi nous connaissons bien Vidiadhar Surajprasad Naipaul, auteur de *la Maison de M. Biswas, le Masseur mystique, Guérilleros, A la courbe du fleuve, l'Enigme de l'arrivée*, etc. Régulièrement cité parmi les candidats possibles au prix Nobel de littérature, V. S. Naipaul est né en 1932 à Trinidad, dans les Antilles, au sein d'une famille de sept enfants, dont Shiva, son cadet de treize ans, qui allait devenir lui aussi écrivain. Leur grand-père avait quitté l'Uttar-Pradesh en Inde avant la première guerre mondiale, pour venir à Trinidad comme manœuvre agricole sous contrat, prolétaire des champs que l'Empire britannique pouvait déplacer à son gré d'une plantation de canne à une autre. Leur père avait réussi à devenir journaliste au *Trinidad Guardian* et à s'installer à Port-of-Spain, la capitale de l'île, pour y fonder une famille.

Les perspectives d'avenir à Trinidad étaient alors pour le moins étroites. Un jeune homme pauvre, s'il avait quelque ambition, devait décrocher une des quatre bourses annuelles d'études pour Oxford en Angleterre. Vidia, l'aîné, y parvint et s'installa à Londres où il commença une brillante carrière littéraire. Shiva, qui n'avait que cinq ans et demi au moment du départ, de l'« abandon », de son grand frère, suivit quinze ans plus tard le même chemin et se mit à écrire lui aussi. Il se demanda plus d'une fois pourquoi il avait choisi cette vocation masochiste où l'ombre de son frère occupait déjà une grande place. N'aurait-il pas mieux fait d'être pompier, ingénieur, agent de la circulation ? Sûrement pas, et la meilleure preuve en est son premier roman, *Lucioles*, paru et couronné en Angleterre en 1970, enfin traduit en français (après deux récits de voyage aux éditions du Rocher, *Au nord du Sud* et *le Voyage inachevé*), une œuvre d'une rare puissance et d'une maîtrise étonnante.

TOUT commence par un mariage à Trinidad. Un mariage sans amour, bien sûr, puisqu'un mariage réussi et une vie de bonheur ne constituent pas des sujets de roman valables : *« Pour Baby, c'était un mauvais mariage, mais il ne lui serait jamais venu à l'esprit de se plaindre ou de refuser d'épouser Ram. »* De plus, un mariage inégal entre Baby Khoja, qui appartient à une riche famille de propriétaires terriens, et Ram Lutchman, simple conducteur de bus à Doon Town, dans la banlieue de Port-of-Spain. Baby se marie parce qu'on lui a dit que c'était comme ça, point à la ligne. Quant à Ram, l'enjeu est beaucoup plus important : *« A ses yeux, épouser une Khoja, c'était l'occasion de s'élever au-dessus des illustres inconnus qui peuplaient Doon Town, de sortir de l'anonymat qui avait mené les Lutchman au bord de l'extinction sociale. »* Le maître-mot est lâché, dès la deuxième page de ce vaste et fourmillant roman : l'individu n'est rien hors de la famille, et l'extinction sociale peut signifier beaucoup plus que l'anonymat, une véritable mort psychique.

Pour autant, Ram n'aime pas son épouse au joli nez. Au besoin, quand il a bu un verre de trop ou retour du bordel, il ne dédaigne pas de lui flanquer une petite torgnole. Sa belle-famille n'est guère hostile aux châtiments corporels, surtout lorsqu'ils sont exercés sur de plus faibles et sans motif. Hyper-traditionalistes, les Khoja ont une vision du monde *« d'une limpidité exemplaire : les riches étaient automatiquement bons ; les pauvres devaient faire des efforts pour rester vertueux. Et les règles s'appliquant à ces derniers avaient elles aussi été simplifiées. Ils devaient manger avec leurs doigts et non pas avec des couverts ; dire « pranam » au lieu de « bonjour » ou « au revoir » ; ils ne devaient consommer ni bœuf ni porc ; les enfants devaient être battus régulièrement et brutalement ; on ne devait pas avoir honte de s'enduire la peau et la chevelure de généreuses quantités d'huile de noix de coco »*. Baby intercède néanmoins auprès de M. Khoja, chef de la famille, pour obtenir un emploi décent à son Ram de mari, qui se trouve bombardé dans un ministère à un obscur poste de fonctionnaire tortilleur de trombones, ce qui lui donne beaucoup d'importance.

Ils ont deux garçons, Bhaskar et Romesh, vivent chacun de leur côté, de plus en plus, prennent du poids. Et puis un jour Ram voit débarquer dans son bureau une femme pas très belle mais seule, blanche, qui vient l'interroger sur les Khoja. Ils vont dans un snack, elle lui explique qu'elle est anthropologue, qu'elle veut écrire un livre sur les hindous de Trinidad, etc. Très vite, elle drague ouvertement Ram en lui parlant du caractère variable des tabous sociaux, ainsi l'inceste qui est parfois sacré dans certaines sociétés, et l'adultère, parfaitement toléré dans d'autres, et Ram a beau n'être pas une lumière, ces histoires d'inceste dans les mers du Sud lui mettent la puce à l'oreille. Parce qu'il est un grand romancier dans la tradition de Dickens, Shiva Naipaul prend la peine de nous donner les antécédents de cette Doreen James, ses fantasmes de fiançailles (sept fiancés déjà éconduits au dernier moment), et fait de cette silhouette de second plan un vrai personnage-clé en la plaçant dans le rôle de l'anthropologue : au sein d'une société multiraciale et multireligieuse, le sujet supposé dominer les oppositions de castes, parler le langage de la science. Hélas, on n'entend que la voix de l'hystérie...

ON n'en dira pas plus sur les multiples intrigues qui nouent la trame de *Lucioles*. Il y a de superbes morceaux de bravoure, comme la cérémonie du *cattha* qui rassemble chaque année, pour une semaine, tout le clan des Khoja, et pendant laquelle M. Khoja prononce de verbeux discours rousseauistes tandis que l'on bat les enfants à tour de bras ; où ce repas de Noël au cours duquel la frêle Baby règle ses comptes avec un supérieur de son mari. La discrète Baby est l'héroïne principale de cette longue chronique du déclin de la maison Khoja. Elle survit à la mort de Ram, au départ de ses malheureux fils, quitte le clan. Elle se retrouve à la fin seule et veuve dans la cannaie, comme une esclave. Elle n'est plus personne.

V. S. Naipaul a raconté, il y a dix ans de cela, comment son père, qui se piquait d'écrire un peu plus que du journalisme, avait été contraint, sous menace de mort, par la communauté hindoue, de sacrifier une chèvre à la déesse Kali, et qu'il en était devenu fou, ne voyait plus son image dans le miroir. V. S. Naipaul fait remonter à cet épisode sa propre angoisse et sa vocation. Il faut croire que le message était passé au petit frère, malheureusement mort d'une crise cardiaque à Londres en 1985. Shiva, à lire *Lucioles*, possédait un talent égal à celui de son aîné, avec le même sens aigu de l'ironie qui permet à l'écrivain mieux qu'à son anthropologue de regarder de loin les convulsions cruelles de l'île natale.

ŒUVRES COMPLÈTES
tome II
d'André Breton.
Edition établie et présentée par Marguerite Bonnet, avec la collaboration de Philippe Bernier, Etienne-Alain Hubert et José Pierre.
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 942 p., 390 F jusqu'au 31 décembre, 440 F ensuite.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Le pape, l'évêque et le vicomte

ANDRÉ BRETON n'aimait pas la réalité ordinaire. C'était un homme qui voulait réconcilier les antinomies : la vie et la mort, le réel et l'imaginaire, le haut et le bas, l'intérieur et l'extérieur, le merveilleux et le quotidien, le passé et le présent, le présent et le futur, le futur et le passé. Cela revenait à militer pour la concordance des temps. Le programme semblait considérable, mais André Breton avait de l'énergie et de l'ambition. Il se servait de la littérature pour accomplir ses desseins. Il laissait croire, aussi, que sa métaphysique était une méthode d'existence... Ses amis et lui étonnèrent longtemps les familles françaises, qui se demandaient ce que signifiait le mot « surréaliste » lorsque le fils aîné s'affublait de cet adjectif et quittait brusquement la table, parce que personne ne comprenait rien... D'ailleurs, André Breton existait-il ? On affirmait que sa mère avait été couturière, et son père gendarme, et qu'il était né en 1896, à Tinchebray, dans le département de l'Orne. Mais lui-même hésitait sur sa date de naissance. Il penchait tantôt pour le 19 février, tantôt pour le 18, alors que l'état civil optait pour le 19. Et cette incertitude sur le jour de sa naissance finissait par faire douter de celle-ci.

L'autre trait d'André Breton, c'est qu'il se cherchait une famille, désespérément. Non pas une famille comme celles que nous connaissons d'habitude, mais une espèce de *secte*. Il fallait, d'après lui, se retrouver *« entre soi »*. Fréquenter des gens qui partageaient les mêmes rêves d'amour fou et de Grand Soir, et qui adoptaient les mêmes façons de marcher dans Paris. André Breton et ses amis se réunissaient dans les arrière-salles des cafés. Et leurs rendez-vous ressemblaient à des complots, car ils dédaignaient les plaisirs de la belote. Ils employaient leur temps autrement. Ils conspiraient contre la banalité de l'existence...

A partir de 1937, André Breton a mis quelques-uns de ses proches (les morts et les vivants) dans une anthologie. C'était une manière commode de les avoir auprès de soi. Il y avait notamment Jonathan Swift, le marquis de Sade, Georg Christoph Lichtenberg, Charles Fourier, Thomas de Quincey, Edgar Poe, Charles Baudelaire, Lewis Carroll, Frédéric Nietzsche, Isidore Ducasse, Tristan Corbière, Arthur Rimbaud, Alfred Jarry, Raymond Roussel, Guillaume Apollinaire, Pablo Picasso, Franz Kafka, Marcel Duchamp, Jacques Vaché, Benjamin Péret et Jacques Prévert. Tous des rêveurs ou des utopistes notoires, qui croyaient ou avaient cru à la magie des rencontres, malgré le scepticisme de leur voisinage. Rue Fontaine, dans le 9e arrondissement, André Breton faisait l'Europe du lyrisme et de l'humour noir (celui-ci étant le complément indispensable de l'amour fou)... Cependant, on est très sourcilleux et très exigeant lorsqu'on veut rester « entre soi ». On est obligé d'exclure ceux qui commettent le moindre écart ou la moindre négligence. Par exemple, ne pas se promener dans Paris comme il faut ou rêver d'une façon parcimonieuse. Les morts étaient, en général, tranquilles. Mais les autres subissaient les anathèmes d'André Breton. Cet anticlérical prit des manières de pape, comme le rappelle Roger Nimier. Et les excommunications furent une pratique courante au cœur du 9e arrondissement.


BERENICE CLEEVE

René Daumal, qui connut le sort des « hérétiques », reprochait à André Breton moins son *« rigorisme »* que son *« classicisme »*. L'auteur de *Nadja* s'était-il trompé de famille ? Le voici, en tout cas, dans « la Pléiade », pas très loin de Bossuet. Le premier volume de ses *Œuvres complètes* regroupait les écrits des années 1911-1930 : *Mont de piété, les Champs magnétiques, Clair de terre, les Pas perdus, Poisson soluble, Nadja, Ralentir travaux*, les deux *Manifestes du surréalisme* et *l'Immaculée Conception*. Ce deuxième volume comprend les textes des années 1931-1941 : *Misère de la poésie, le Revolver à cheveux blancs, les Vases communicants, Qu'est-ce que le surréalisme ?, Point du jour, l'Air de l'eau, Position politique du surréalisme, l'Amour fou*, le *Dictionnaire abrégé du surréalisme*, l'*Anthologie de l'humour noir* et *Fata Morgana*. Il faut ajouter à tout cela les « écrits épars » et plusieurs inédits... Qu'est-ce qu'une « période » ? Ce n'est pas seulement un espace de temps dominé par le rose ou le vert, la chance ou la malchance, les grands froids ou les grandes chaleurs... C'est aussi le nom de certaines phrases très amples, que l'on admire pour leur tournure ou leur allure majestueuse, comme les robes (et les dames) des présentations de mode. On a parlé des périodes de Cicéron, de Bossuet ou de Chateaubriand. Et lorsqu'on relit André Breton pendant cet automne qui déprime les fumeurs de la République française, on est frappé de voir comme il se rattache à la tradition de l'évêque de Meaux et du vicomte François-René.

Regardez l'*Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre* : *« De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine ; et cette origine est petite. Leurs années se poussent successivement comme des flots ; ils ne cessent de s'écouler ; tant qu'enfin, après avoir fait un peu plus de bruit et traversé un peu plus de pays les uns que les autres, ils vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnaît plus ni princes ni rois (...) »* Ou regardez les *Mémoires d'outre-tombe* : *« L'homme n'a pas besoin de voyager pour s'agrandir ; il porte avec lui l'immensité. (...) Asseyez-vous sur le tronc de l'arbre abattu au fond des bois ; si dans l'oubli profond de vous-même, dans votre immobilité, dans votre silence, vous ne trouvez pas l'infini, il est inutile de vous égarer aux rivages du Gange. »* Et comparez avec le premier *Manifeste du surréalisme* : *« Tant va la croyance à la vie, à ce que la vie a de plus précaire, la vie réelle s'entend, qu'à la fin cette croyance se perd. L'homme, ce rêveur définitif, de jour en jour plus mécontent de son sort, fait avec peine le tour des objets dont il a été amené à faire usage, et que lui a livrés sa nonchalance, ou son effort (...) »* Le cousinage ne paraît pas douteux, même si André Breton n'a fait entrer dans son club privé ni Jacques-Bénigne Bossuet ni François-René de Chateaubriand. Tout le monde peut se méprendre sur sa famille d'esprit.

A la fin des années 20, André Breton avait abandonné Simone pour vivre avec Suzanne, mais il se sépara de Suzanne, au début des années 30, et prit l'air en Bretagne avec Valentine... Ce n'était pas du libertinage, car il était le meilleur spécialiste des coups de foudre. En juin 1934, il quitta Lila après avoir rencontré Jacqueline. Dessinatrice et peintre, celle-ci faisait *« un numéro de natation dans un music-hall »*, afin de gagner sa vie. Elle *« avait l'air de danser sous l'eau »*, comme le dit André Breton dans *l'Amour fou*. Il se maria tout de suite avec Jacqueline, et leur fille, Aube, naquit le 20 décembre 1935. Ils s'exilèrent tous les trois à New-York six ans plus tard. Et André Breton baisa la main d'Anaïs Nin dans un autobus de la Ve Avenue...

L'homme-orchestre

Alain Gerber ne cesse de changer de décor, de varier son inspiration. Pourvu que, toujours, la musique soit présente

UNE CITADELLE DE SABLE
d'Alain Gerber.
Robert Laffont, 252 p., 98 F.

De la musique avant toute chose. Des rythmes, des tempos, des climats. Alain Gerber ne saurait écrire sans cela. Il entend d'abord, puis il voit. *« Une vieille tunique crasseuse, la poussière. »* Il ne travaille pas comme un romancier mais comme un cinéaste. *« Peu à peu, les personnages viennent habiter les vêtements et se dire des choses. C'est à partir de là que se créent les romans. »*

Musique-images-mots-romans : de cet enchaînement fécond ont découlé, en quelque dix-sept ans, plus d'une quinzaine d'ouvrages salués par une critique fidèle et une belle brassée de prix. Des livres chaque fois différents par leur décor et leur inspiration, Gerber travaillant, dit-il, *« comme un John Ford ou un Howard Hawks ; à la commande. Un jour un western, un jour un pleplum. après un polar... »* Un jour, une famille ouvrière dans le Belfort des années 30 et 40 (*le Faubourg des coups-de-trique, Une sorte de bleu*) ; un jour, les violences d'une dictature sud-américaine (*le Verger du diable*) ; une autre fois, la société aztèque du début du seizième siècle (*le Jade et l'Obsidienne*) (1). C'est lui-même, bien sûr, qui se passe commande. Lui qui décide des champs nouveaux à explorer. Comme si le « vrai romancier » devait promener son miroir sur des routes toujours plus lointaines, comme si c'était *« le plus loin de lui »* qu'Alain Gerber se sentait à l'aise.

Nul étonnement donc qu'il s'épanouisse ici dans un pays imaginaire, la Salarée, qui fournissait déjà le cadre de son dernier roman, *Mylenya ou la maison du silence* (2). Cette terre poudreuse, que l'on pourrait situer dans un Orient proche – elle rappelle un peu la Grèce ou la Turquie du début du siècle, – vit sous la domination d'une puissance étrangère. Toute tentative de soulèvement y est noyée dans le sang par les troupes d'occupation du capitaine Kosmakis chargé de pacifier la région. L'homme est dur et cynique, fidèle à sa doctrine : *« Garder toujours une longueur d'avance sur le pire. »* Dans son ombre, le jeune lieutenant Joshka Porenkho, tout juste sorti de l'école de guerre, s'initie à ses méthodes avec une piété fervente jusqu'à ce que, lors d'une permission, la rencontre de Sonia Kimov vienne tout bouleverser. Laissant Joshka déchiré entre l'idéal et la passion.

Rapports filiaux

Telle est grossièrement la trame d'un roman qui ne se prête pas facilement aux réductions tant est serré l'écheveau des thèmes qui le sous-tendent, celui des rapports filiaux, par exemple, qui jalonne toute l'œuvre de Gerber. Si Kosmakis n'est pas le père de Joshka, il le remplace : *« Peu importe ce qui s'est passé quand tu portais la culotte courte*, lui dit-il, *tu resteras un fils toute ta vie. »* Homme-père, homme-fils, faux adultes traînant derrière eux les lambeaux de leur jeunesse perdue : derrière cela se cache le drame de deux êtres vulnérables paralysés par leur impossibilité de grandir. D'où l'inébranlable candeur de Joshka, l'éternel adolescent imperméable aux malheurs du monde, et l'attitude de Kosmakis, capable de *« se damner sur terre pour préserver une parcelle d'innocence »*. Alain Gerber suggérerait-il que l'on peut devenir un salaud par excès de pureté ? De proche en proche, le livre conduit à ces questions. Comment résister à l'obscénité de la guerre, à la fascination de faire le mal *« simplement parce qu'on a été un homme bien mais un homme déçu ? Y a-t-il un seul être au monde qui puisse dire lucidement : ça ne m'arrivera pas ? »*

Il est vrai que nous sommes bien peu doués pour saisir le bonheur qui s'offre ! Voilà une autre idée majeure d'Alain Gerber : dans *le Jade et l'Obsidienne*, ses Aztèques nous enseignaient déjà que *« si ce monde est bon, il ne nous est que prêté, et il nous sera repris »*.

Pour Joshka, la rencontre de Sonia va de pair avec l'idée de la perte. Est-ce parce qu'il est guidé par un héroïsme absurde, un « don quichottisme » ou un « cyranoïsme », dirait Alain Gerber, qui lui soufflent que *« c'est plus beau lorsque c'est inutile »* ? En voulant défendre l'honneur de Kosmakis, Porenkho renonce à Sonia et se condamne à la déchéance. Au fond, la mère de la jeune fille a le mot de la fin : *« S'il faut sacrifier quelque chose, c'est le bonheur qu'on sacrifie en premier lieu. »*

Il faudrait pouvoir développer beaucoup d'autres thèmes – l'obsession du vide, le néant de l'existence, l'obstination des êtres à vouloir être aimés ; le choix de la fidélité à des hommes ou à des idées : le sentiment d'absurdité qui s'insinue sans qu'on y prenne garde ; et une certaine élégance des personnages dans cette société pourtant décadente d'avant 1914. Il faudrait évoquer aussi cette fin bouleversante où Porenkho, au plus profond de son échec, voit s'avancer vers lui l'homme qui va le remplacer et qui, très probablement, échouera lui aussi. Il faudrait enfin signaler la fluidité, la musicalité de l'écriture d'Alain Gerber. On pense à la définition que donne Kundera du roman : *« La grande forme de la prose où l'auteur à travers des ego expérimentaux (personnages) examine jusqu'au bout quelques grands thèmes de l'existence. »* Comment se fait-il en effet, alors qu'elles sont à mille lieues de nous, que les histoires d'Alain Gerber nous parlent, sans qu'il y paraisse, si gravement, mais si justement, de la vie ?

Florence Noiville

(1) Tous chez Robert Laffont, sauf *le Verger du diable* (Grasset).

(2) Après *Mylenya ou la maison du silence*, *Une citadelle de sable* constitue le deuxième volet d'un cycle qui comprendra cinq romans.

★ Signalons la parution en Livre de poche (nº 4389) du *Verger du diable*, prix Interallié 1989.

La vie au pays des morts

POING MORT
de Nina Bouraoui.
Gallimard, 102 p., 70 F.

« Clouée au sol, le front bas, les genoux couverts de bosses », la gardienne du cimetière est là, *tapie dans l'ombre*, recroquevillée sur une pierre tombale. *Le cimetière, jardin* funèbre aux allées bien ordonnées, aux sépultures surchargées d'ornements biscornus, lui appartient. Elle s'y complait dans la solitude et dans l'accomplissement obsessionnel d'une infinité de menus gestes, ratisser, arroser, tasser, fleurir, tailler...

Est-elle fillette, vieillarde ? Avec sa silhouette menue et informe, elle n'est plus qu'un *« paquet d'années »* depuis que le *« petit âge »* lui a fait faux bond et que, à dix ans, elle a scellé un pacte avec la *« femme en habit d'os »* – pour ne pas être *surprise par la mort, pour* ne pas voir grandir et changer son corps d'enfant (comme la sœur de *la Voyeuse interdite* (1) serrant sa poitrine dans un corset de bandelettes).


MAL-LUCAS

Nina Bouraoui : dur comme du granit

La gardienne des morts rappelle l'essaim des souvenirs d'une enfance rageuse : les poupées mutilées, *l'oiseau* étouffé, le compas planté dans une paume – l'écolière révoltée ne trouvant que le désir de destruction comme issue à sa furieuse vitalité et provoquant la haine apeurée des autres *enfants et des vieilles femmes.*

Depuis, la *« méchante petite fille aux doigts pleins de sang »* a choisi de marcher à l'envers, à *reculons, jusqu'à « l'enclos du rien »* qui est devenu son territoire. Funambule de mauvais augure, en équilibre instable entre vie et mort, elle tâtonne, trébuche, bégaie, boitille, mais observe la danse macabre comme une drôle de fête.

On entend, *« au loin, un violon briser à coups d'archet le souffle rectiligne d'une seule corde pincée »*. Avec une écriture incisive et baroque, Nina Bouraoui bâtit sans concession une œuvre visionnaire. Qu'on rejette ce petit livre dur comme du granit, crispé comme un *« poing mort »*, ou qu'on soit fasciné par sa cruauté minutieuse et exaltée, il confirme l'âpre et singulier talent d'une très jeune romancière.

Monique Petillon

(1) Gallimard, prix Livre Inter 1991

La mémoire d'Aden

ADEN
d'Anne-Marie Garat.
Seuil, 236 p., 95 F.

Aden Seliani est bien un héros d'Anne-Marie Garat, qui, dans ce sixième roman (1), continue son travail littéraire autour de son thème favori : ce qu'il advient d'une existence quand une fracture brutale ou une fêlure insidieuse remettent tout en cause.

Informaticien de talent, le meilleur « analyste programmeur » de l'ASI (Agence de services informatiques), Aden, au cours d'un séjour professionnel à New-York, entre, indûment, dans le système central d'un ordinateur, auquel seul Owen, « l'opérateur système », pouvait prétendre accéder. Il y découvre, bien sûr, des informations qui ne lui étaient pas destinées. Cette irruption dans une mémoire informatique va conduire Aden, cet homme douloureux ayant mis tant d'énergie à essayer de ne pas se souvenir, à un pénible et indispensable voyage.

Trouver son héritage

C'est sa propre mémoire, intime, enfouie, qu'Aden doit tenter de retrouver pour continuer à vivre, allant et venant, de taxis en métros et trains de banlieue, d'une ville à une autre, de l'histoire de l'Europe contemporaine et de ses déchirures à son propre destin de fils d'immigrés, de sa femme irlandaise – dont il vit *séparé et* qui, soudain, demande le divorce – à son collègue *américain*, à la jeune Coline et au responsable de l'ASI, Lewert.

Dans ce périple aux côtés d'Aden, on croise tout ce qu'on aime chez Garat : cette manière d'évoquer une ville, un quartier en une description impeccable ; ces rencontres improbables comme celle d'Aden et de son vieux professeur, retiré tristement dans une maison de retraite, Les Bleuets. Iana, la mère d'Aden, depuis longtemps négligée par lui, est mourante, à l'hôpital, après un accident. Sur le visage de cette femme inconsciente, à travers cette agonie à laquelle il voudrait ne pas croire, et en retournant dans la banlieue de son enfance, Villeneuve-Saint-Georges, dans l'appartement d'Iana, Aden tente de découvrir ce que, devenu adulte, il n'a toujours pas compris. De trouver, enfin, son héritage.

D'où vient alors qu'on s'égare un peu dans *Aden*, au point de s'y ennuyer parfois, saisi par une certaine lourdeur, inconnue jusqu'alors chez Anne-Marie Garat ? On ne retrouve dans le personnage d'Aden – insomniaque et taciturne, au prénom trop symbolique (un « Aden » aussi loin de Rimbaud que de Nizan) – ni la folie somptueuse, le défi scandaleux de Thomas Sommaire (le héros du *Monarque égaré*), ni le trouble et le malaise, qui, à travers la famille Marechal, hantent *Chambre noire*. Peut-être Anne-Marie Garat a-t-elle poursuivi un projet encore trop ambitieux pour elle, tentant de mêler Histoire et mémoire individuelle. Mais avoir lu tous ses autres romans produit probablement une lecture biaisée, trop « comparative ». Un lecteur neuf verra, à juste titre, dans *Aden* un beau roman sur cette fin de siècle hésitante, chaotique.

Josyane Savigneau

(1) *Les cinq premiers sont publiés* chez Flammarion.

Le tsar du Vatican

Dmitri l'Imposteur, qui gouverna en 1605, fut-il une créature des jésuites ? Vladimir Volkoff plonge, guilleret, dans l'histoire russe

LES FAUX TSARS
de Vladimir Volkoff.
Ed. de Fallois-L'Age d'homme,
480 p. 130 F.

Révélé au public en 1979 par un roman d'espionnage, *le Retournement*, Vladimir Volkoff, né à Paris en 1932 d'émigrés russes, officier français ayant quitté l'armée pour la littérature, résidant aux Etats-Unis et s'apprêtant à rentrer en France, a brossé dans une quinzaine de romans une fresque mouvementée de notre temps. On y a vu des agents du KGB agir en plein Paris (*le Retournement*, *le Montage*, 1982), un colonel pâtir de la guerre d'Algérie (les quatre tomes des *Humeurs de la mer*, 1980), un haut fonctionnaire aux prises avec la criminalité urbaine (*le Bouclage*, 1990)...

Nous retrouvons aujourd'hui cet écrivain fécond plongé dans l'histoire russe. Il consacre une trilogie romanesque au « Temps des troubles », période aussi sombre que celle de nos guerres de religion, qu'elle suit d'ailleurs de près puisqu'elle va de la mort d'Ivan le Terrible (1584) à l'avènement, en 1613, du premier des Romanov, une dynastie qui durera jusqu'à la révolution de 1917. *Les Hommes du tsar*, publié en 1989, en constitue le premier volet, qui relate la germination de la crise : dernières années d'Ivan le Terrible, début du règne de Fédor, son fils. Voici le second, intitulé *les Faux Tsars*, qui se situe entre 1599 et 1606. Il recouvre, en sa première partie au moins, le règne de Boris Godounov (1598-1605), avec lequel l'opéra de Moussorgsky, tiré de la tragédie de Pouchkine, nous a plus ou moins familiarisés. Vladimir Volkoff ne chausse pas les bottes de n'importe qui, même s'il les déforme.

Il faut rappeler les faits. En 1605, après la mort de Boris Godounov, un certain Dmitri est proclamé tsar et règne près d'un an sur la Russie, avant d'être chassé par une émeute et assassiné (mai 1606). Les dictionnaires le connaissent sous le nom du « premier faux Dmitri » (il y en aura un second) et l'appellent « l'Imposteur ». Dmitri se fait passer pour le troisième fils d'Ivan. Or ce rejeton tardif, à peine reconnu par son père, épileptique et tôt relégué dans un apanage de province, est mort à neuf ans, la gorge tranchée, en 1591, sous le règne de Fédor, dernier des Riurikides qui ont dominé la Russie depuis sept cents ans. Une première rumeur a attribué cette mort à un assassinat voulu par Boris, à qui Dmitri barrait le pouvoir. La seconde rumeur est pire. Elle monte à partir de 1601, portée par une longue famine. On prétend que Dmitri a échappé au meurtre – par substitution d'enfant, à moins qu'il ne soit ressuscité, – et qu'il entreprend de reconquérir son trône.

La « légitimité du pouvoir »

C'est l'ascension irrésistible de ce tsarévitch assassiné, les intrigues de boyards qui la préparent, les batailles qu'elle suscite, les tentatives de meurtre qui s'y opposent, la conspiration et le soulèvement populaire qui mettront fin à ce règne éphémère que Vladimir Volkoff, sur un ton à la fois épique et guilleret, nous raconte.

Parce qu'il en fait un roman à sa manière, avec agents secrets, tireurs de ficelles, conversion religieuse, faux témoignages, reniements, virages d'opinion, Vladimir Volkoff tire au clair une des affaires les plus ténébreuses du passé russe, aujourd'hui encore discutée. Il ne prétend pas résoudre une énigme historique mais laisser courir sa liberté de romancier, son goût du jeu et de la manipulation. Il risque néanmoins une hypothèse que son agilité d'esprit sait rendre cohérente.

Il ne nie pas l'imposture de Dmitri. Il propose une nouvelle identité de l'imposteur, resté mystérieux. Celui-ci n'est plus le moine défroqué ivrogne et sorcier – Grichka Otrepiev – que la tradition et Pouchkine ont retenu. Vladimir Volkoff voit en lui un aristocrate, fils d'un prince russe connu, qui était passé, sous Ivan, au service de la Pologne. Grandi dans l'exil, ce Dmitri voudrait *rentrer dans son pays avec un* rang digne de lui. Quand le pape *Clément VIII*, pour ramener la Russie orthodoxe dans le sein de l'Eglise romaine, souhaite un tsar papiste, les Jésuites pensent à ce Dmitri. Ils le forment superficiellement, le convertissent, lui procurent le soutien des nobles polonais, profitent de ses amours. Nous assistons à un gigantesque complot ourdi par le Vatican où l'Orient et l'Occident s'affrontent, l'orthodoxie et la catholicité, le vrai et le faux, la fiction et l'histoire.

On ne fait plus aujourd'hui de chansons de geste, on écrit des romans d'espionnage ou des policiers qui traduisent notre mythologie. L'originalité de Vladimir Volkoff est de mêler les trois genres. Il met en scène directement les innombrables épisodes de cette histoire. Nous sommes tantôt à Rome, tantôt dans la Pologne-Lituanie, aux mœurs plus policées, tantôt au cœur de ce Kremlin couronné de bulbes d'or où, dans les cabinets sombres, les conspirations se trament. Nous suivons les longues cérémonies orthodoxes où ne manquent ni les chants, ni les cierges, ni les cloches. Nous parcourons ces paysages craquants de gel, blancs de neige ou émaillés de fleurs quand le printemps survient.

C'est pour toutes ces images, *tantôt douces, tantôt* sauvages, que le roman sera apprécié. Mais derrière ce *combat entre un usurpateur* et un imposteur, se poursuit *une réflexion. « Elle a trait à la légitimité du pouvoir, notion mystérieuse qui requiert la filiation, l'onction, le consensus populaire et la continuité. »* Vladimir Volkoff ne présente aucunement *les Faux Tsars* comme un roman à clés. *« Il illustre*, dit-il, *le malheur dans lequel un peuple peut tomber quand cette légitimité vient à lui manquer, comme maintenant. »*

Traversé par maintes figures féminines qui satisfont leur ambition ou exercent l'attrait de leur sexe, son livre se termine sur l'image d'une jeune fille qui, au fond d'un couvent, prie pour la Russie.

Jacqueline Piatier

La nostalgie du shtetl

Sous un autre titre, « Olam » fut un succès aux Etats-Unis... voici quarante ans. Controversé, ce « portrait du shtetl » bénéficie aujourd'hui d'une parfaite édition critique

OLAM
Dans le shtetl d'Europe centrale avant la Shoah
de Mark Zborowski et Elisabeth Herzog. Préface d'Abraham Joshua Heschel, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Didier Pemerle et Françoise Alvarez-Pereyre, revu pour l'édition française par Sylvie Anne Goldberg. Plon. coll. « Terre humaine », 555 p., 180 F.


D.R.
Un monde aujourd'hui disparu...

Il était une fois une modeste bourgade où les juifs, entre eux, vivaient heureux : nous vous parlons d'un lieu qui ne figure plus sur aucune carte, d'un temps arrêté, où le fracas de l'Histoire n'est pas encore passé...

Mark Zborowski et Elisabeth Herzog auraient pu commencer ainsi. Mais un livre d'anthropologie n'est pas un conte, tout le problème est là. Car c'est bien d'une enquête savante qu'il s'agit. Issue d'un projet élaboré en 1943, quand l'école culturaliste américaine, autour de Ruth Benedict, décidait de se tourner vers l'étude des cultures européennes afin de contribuer à la *« propagande ou à la formation des hommes qui seraient parachutés derrière les lignes nazies »*, elle fut lancée au lendemain de la guerre par la célèbre anthropologue et son équipe de l'université Columbia. L'objectif était d'étudier, sans autre finalité cette fois, à partir de récits et témoignages, et avec les outils conceptuels élaborés pour les sociétés traditionnelles, les communautés juives d'Europe orientale qui, désormais, n'existaient plus.

« Ce portrait du shtetl », selon l'expression de Margaret Mead – à qui revint la direction du projet après la disparition de Ruth Benedict – entend donc restituer les traits d'une culture, par-delà les spécificités locales et les aspérités événementielles. Avec un réel pouvoir d'évocation, il dépeint la vie quotidienne, matérielle et spirituelle des juifs, son rythme, ses fêtes, ses rituels, la paix du shabbat et l'âpreté de la semaine, les moments de recueillement et l'effervescence des jours de marché. Et avec une indéniable précision, il détaille les manières d'être, les codes de conduite, la place du savoir et celle de l'argent, la hiérarchie des valeurs et celles des êtres – ceux qu'on appelle les « beaux juifs », vertueux et érudits, et les juifs « ordinaires » –, le rôle de l'homme et celui de la femme dans ce qui apparaît ici comme une société intégrée, un microcosme *« où chacun est responsable pour tous et où tous sont responsables pour chacun »*. Mais cette communauté vivante et animée est en même temps étrangement immobile, telle un monde sous globe, sans historicité, sans conflits ni fractures.

Le temps du mythe

C'est ce qui fait sa séduction, et aussi sa part d'illusion. Car, à partir du dix-neuvième siècle surtout, l'univers juif d'Europe orientale connaît de multiples bouleversements démographiques, économiques, politiques et idéologiques. Au sein des masses juives paupérisées, dans une jeunesse en considérable expansion, de nouvelles idéologies, inspirées des Lumières, se répandent, les structures communautaires traditionnelles avec leurs solidarités, mais également leur oligarchie, sont contestées, un processus que vient accélerer l'essor des multiples courants socialistes et sionistes, dans la nouvelle Pologne, après 1918. Sans doute cette véritable *« contre-culture »*, selon les termes de Rachel Ertel (1), se développe-t-elle plus rapidement dans les centres urbains, mais c'est aussi là que se trouvent les plus fortes concentrations juives et ce sont des pôles d'attraction importants pour tous les petits bourgs environnants.

Faut-il donc remonter dans une contrée très reculée et un temps très lointain pour trouver la communauté de Mark Zborowski et Elisabeth Herzog ? Ou bien serait-ce là le temps éternisé du mythe ? La critique est évidemment sévère et facile dans l'après-coup, quarante ans après la parution de l'ouvrage aux Etats-Unis, où ce fut un best-seller. Il faut le remettre dans son contexte, aussi bien scientifique, qu'historique. L'école culturaliste a marqué une étape importante de la recherche en anthropologie, et ce fut un de ses mérites que de faire entrer le domaine juif dans les études universitaires. D'autre part, au moment où cette enquête fut lancée, on découvrait le champ de ruines du judaïsme européen, après le génocide. Les informateurs sollicités étaient, à coup sûr, animés par une profonde nostalgie à l'égard de ce qui avait été irrémédiablement détruit. Les chercheurs aussi, sans doute. Bien que l'itinéraire singulier du principal d'entre eux, Mark Zborowski, étudiant en ethnologie dans les années 30 à Paris, communiste et agent du NKVD *(lire notre encadré)*, aurait pu l'inciter à moins de respectueuse crédulité. Il est vrai toutefois que la critique du témoignage et plus encore l'étude de la mémoire dans l'histoire orale sont des approches qui se sont développées plus tard.

Le risque des traductions tardives, c'est que les lecteurs ont changé de lunettes. Le directeur de collection, Jean Malaurie, et Sylvie-Anne Goldberg, qui a préparé l'édition française, le savent bien, leurs choix éditoriaux en témoignent. D'abord, celui du titre : *Life is with people*, que l'on pourrait traduire par « Vivre, c'est être ensemble », passe certes mal en français, mais le choix d'*Olam*, qui désigne à la fois le peuple et l'éternité, est évidemment significatif. De même, le fait que l'introduction de Margaret Mead à l'édition originale, où elle donnait sa caution scientifique, ait été reléguée en annexe et remplacée par un texte vibrant et inspiré du théologien Abraham J. Heschel, qui inscrit l'ouvrage dans la tradition juive de piété commémorative face aux catastrophes.

Enfin et surtout, le texte est complété par un important, passionnant et parfois virulent dossier critique – David G. Roskies parle de *« passé convenable »* et de *« mythe des origines commode »* et Nathan Wachtel de *« portrait-robot du shtetl »* – qui en circonscrit les apports et les limites. Ainsi le surprenant retard de cette traduction est-il rattrapé par un regard qui ne s'en laisse pas conter.

Nicole Lapierre

(1) *Le Shtetl. La bourgade juive de Pologne*, Payot, 1982, chap. VIII.

L'affaire Zborowski

Trois ans après la publication de *Life is with People* aux Etats-Unis, éclatait l'affaire Zborowski : le coauteur de ce qui était devenu un best-seller reconnaissait, devant la sous-commission de la sécurité intérieure du Sénat, avoir été un agent soviétique, la presse révélait ses activités et ses collègues s'éloignaient. Le temps a passé et, avec lui, le parfum de scandale qui, dans le climat de la guerre froide, a entouré ces révélations. Mais l'itinéraire de Mark Zborowski ne saurait être ignoré, car il longe, sur son versant le plus noir, une histoire politique qui a profondément transformé le monde juif d'Europe orientale à partir de la fin du dix-neuvième siècle et à laquelle, justement, son livre n'accorde aucune place.

Né en 1908, à Uman, en Ukraine, Mordka Zborowski émigra à Lodz avec sa famille pendant la révolution soviétique. C'est dans cette grande ville de l'industrie textile polonaise, où le mouvement ouvrier et les divers courants politiques juifs étaient vivaces, qu'il a passé son adolescence. A vingt ans, il quitta la Pologne, où il était, dit-il, recherché en tant que membre du parti communiste clandestin, pour venir étudier en France. Là, à Grenoble, en 1928, il fut, toujours selon ses déclarations, approché par un membre du NKVD, l'ancêtre du KGB. Recruté sous couvert de l'Union pour le rapatriement des Russes, infiltré à partir de 1934 dans le mouvement trotskiste, il devint rapidement l'un des proches de Léon Sedov, le fils de Trotski, ayant ainsi accès à des informations essentielles pour la répression stalinienne. Selon l'historien Pierre Broué, son rôle fut capital dans la préparation des assassinats des opposants à Staline, en France, voire ailleurs.

En dépit des soupçons exprimés par Pierre Naville, alors militant trotskiste, et d'une lettre le dénonçant comme « provocateur », envoyée anonymement à Trotski, en 1938, par Alexandre Orlov, un membre important des services soviétiques passé à l'Ouest (1), il eut la chance de ne pas être démasqué et émigra, en 1941, aux États-Unis, où son passé l'a tardivement rattrapé. Toutefois, c'est pour parjure, et non pour le rôle qu'il a joué dans l'infiltration et la traque des trotskistes – rôle aujourd'hui confirmé, selon Pierre Broué, par le livre du général Volkogonov sur Trotski publié récemment à Moscou – que Mark Zborowski fut arrêté et jugé en 1958, puis, après cassation, rejugé en 1962 et condamné à trois ans et onze mois de prison. Le tribunal américain lui reprochait d'avoir menti en 1957, devant une cour fédérale, en prétendant ne pas connaître Jack Soble, accusé d'espionnage. Ce dernier affirmait l'avoir rencontré pour la première fois en 1943 et avoir travaillé en liaison avec lui quelques années.

Comme un mémorial

Libéré après une incarcération d'un an et demi, Mark Zborowski s'installa à San-Francisco où il fut employé, en tant que psychologue, par l'hôpital de Mount-Zion, chargé, selon une version, des tests de recrutement du personnel et, selon une autre, de l'accompagnement des mourants. Il est lui-même décédé récemment, emportant la secrète combinaison de ses multiples vies.

Mais l'on peut se demander si la recomposition idéalisée du *shtetl*, érigée comme un mémorial sur les décombres du génocide, par un homme qui – l'histoire a de ces étranges ironies – exerça en France un moment le métier de polisseur de pierres tombales, ne doit pas quelque chose aussi à l'oubli d'un idéal perdu dans un engagement dévoyé. Et l'on attend avec intérêt la parution, aux Etats-Unis, de l'étude de l'anthropologue Barbara Kirschenblatt Gimblett sur l'histoire politique et le travail ethnologique de Mark Zborowski.

N. L.

(1) In *L'Assassinat de Trotski*, de Pierre Broué, éd. Complexe, 1980, p. 45.

Idées noires

Iouri Afanassiev, historien-militant, dresse un bilan pessimiste de « sa » Russie

MA RUSSIE FATALE
de Iouri Afanassiev. Traduit du russe par Joël Bastenaire, préface d'André Glucksmann. Calmann-Lévy, 317 p., 130 F.

Directeur des archives de Moscou, puis recteur de l'Université de Russie pour les sciences humaines, Iouri Afanassiev est historien. Ancien camarade communiste devenu compagnon de Sakharov ou d'Eltsine, du temps de Gorbatchev, il s'est fait élire député en se portant à l'avant-garde de ceux que l'on appelle réformateurs. Son dernier livre publié à Paris est donc au croisement de l'histoire qui se dit et de l'histoire qui se fait : l'érudit approvisionne le militant.

Avons-nous affaire ici au chercheur ou à l'homme engagé sur la scène politique ? C'est parfois la question. Non que la synthèse des spécialités soit aberrante, au contraire, mais parce que, en buvant aux deux encriers, la plume met quelque temps avant de trouver son genre. Par exemple, notre auteur revient sur le drôle de putsch d'août 1991. De lui, on attend la relation de faits encore ignorés ou un éclairage nouveau. Il se borne à recenser les interrogations que chacun se pose depuis quatre saisons. Ailleurs, il parle du groupe parlementaire interrégional dont il fut un des principaux animateurs. Il va, espère-t-on, donner une foule d'informations en suivant le manuel élémentaire du journaliste (et de l'historien) : qui, quoi, où, quand, comment ? Il effleure le sujet, reste dans les généralités, pressé qu'il est de dire son sentiment sur ce qui va mal dans sa *Russie fatale*.

Un an après l'implosion de l'URSS, Iouri Afanassiev a les idées noires. Très vite déçu par Gorbatchev qui a voulu *« tout changer pour que rien ne change »*, il remarque que son ami Eltsine ne passe pas bien du tout l'épreuve du pouvoir. Son constat n'a rien d'original. Seuls échappent à la déception ceux qui, aux moments d'intense euphorie – lors de la chute d'un mur ou de l'effondrement d'un putsch, – se souviennent de l'*Ecclésiaste* : *« Le soleil se lève et le soleil s'en va ... Il y a un temps pour pleurer, il y a un temps pour rire, un temps pour gémir et un temps pour danser. »*

A vrai dire, le pessimisme de notre auteur est beaucoup plus radical. Là s'exprime moins l'homme engagé dans le combat d'une législature, voire d'une post-révolution, que le spectateur de quelques centaines d'années d'histoire russe.

Saut magique

Avec Tchaadaev, ce penseur du siècle dernier, il fixe à la Russie un objectif prioritaire : *« Se réamarrer à l'humanité. »* Vaste programme puisque, selon lui, il faut enfin réussir ce qu'ont manqué *tous les réformateurs, de Pierre le* Grand à nos jours. Ces réformateurs, toujours selon Afanassiev, ont voulu moderniser les structures pour conserver les principes traditionnels. Même l'ultra-ambitieuse révolution d'Octobre a permis de conserver les traits principaux des archaïsmes russes.

Ce pays n'a pas encore corrigé le mauvais choix qu'il fit bien avant les Romanov en abandonnant la ligne politique et la méthode consensuelle de Kiev-Novgorod pour l'autoritarisme moscovite imprégné de tatarisme. Les pages les plus précieuses de l'ouvrage sont celles qu'Afanassiev consacre à la venue dans l'histoire d'une société à laquelle, écrit-il, on a voulu faire faire le saut magique de la préhistoire à la post-histoire. Mais tout en liquidant le passé pour bâtir l'avenir, il faut se colleter avec un certain nombre de réalités quotidiennes. Par exemple, celle-ci, que rappelle Afanassiev, et qui pourrait expliquer les tergiversations de n'importe quel pouvoir moscovite : la (nécessaire) réduction des dépenses militaires touche de quarante à cinquante millions de Russes.

Bernard Féron

La couleur de l'argent

Les « narcodollars » régulateurs du système monétaire ? Une enquête intrigante

A QUI PROFITE LA COCAÏNE ?
de Mylène Sauloy et Yves Le Bonniec, Calman-Lévy, 416 p., 130 F.

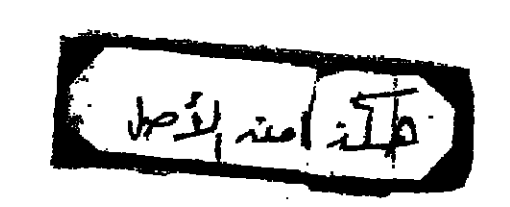
Ça grouille de partout, autour de la cocaïne. Voici les trafiquants, les policiers « ripoux », les militaires et les fonctionnaires vénaux, les banquiers blanchisseurs d'argent sale, etc. L'intérêt de cet ouvrage bourré d'informations pratiques, d'entretiens, d'anecdotes est pourtant ailleurs. Les auteurs ont cherché en effet à répondre à une question bien rarement posée : à qui profite la lutte contre la drogue ? Pourquoi, malgré des dispositifs de répression apparemment puissants, l'offre de cocaïne a-t-elle quadruplé en dix ans sur les deux plus gros marchés du monde, les Etats-Unis et l'Europe ?

Une des réponses est fournie dès le troisième chapitre dans le récit du déploiement de l'action menée, en 1982, par la South Florida Task Force dont le patron n'était autre que le vice-président George Bush, ancien directeur de la CIA. On ne pouvait mettre en doute ses intentions : boucher la sortie de l'entonnoir par lequel les Colombiens déversaient leur cocaïne aux Etats-Unis : la Floride. La région fut bien nettoyée de tous les petits et moyens trafiquants, mais la concurrence aussi. Du coup, les *« gros poissons »* colombiens se trouvèrent en situation de monopole.

Autre effet pervers : la DEA (Drug Enforcement Administration) se servant de trafiquants pour lutter contre d'autres trafiquants, jusqu'à ce qu'elle se piège elle-même, aboutissant à l'arrestation de Noriega qui coûta la vie à trois mille Panaméens. Et que dire du réseau de soutien des Contras nicaraguayens utilisés par le trafic organisé de la drogue ? Des mercenaires, anciens de la CIA, du SAS britannique et du Mossad israélien s'alliant aux trafiquants pour lutter contre la guérilla communiste, puis prenant fait et cause pour le Cartel afin de l'aider dans ses opérations de terrorisme contre l'État colombien ? Les auteurs défendent *in fine* une thèse intéressante. Comme les « eurodollars » et les « pétrodollars » en leur temps, les « narcodollars », mettent de l'huile dans les rouages du système monétaire mondial. Une raison de ne pas regarder de trop près la couleur de l'argent de la drogue ? Peut-être. Mais pourquoi, lors du Sommet de l'Arche, en juillet 1989, les Sept, pour la première fois, se lancent-ils dans une stratégie cohérente pour endiguer, ou tout au moins réguler, ce flux ? C'est que les Etats-Unis ont fini par s'inquiéter, après les conquêtes par les Japonais de grands pans de leur industrie, de la masse cumulée des patrimoines occultes qu'ils hébergent, de cette « cinquième colonne » financière que constitue, chez eux, l'arrivée régulière de milliards de dollars « pourris ».

Un ouvrage, on le voit, qui s'adresse à un cercle de lecteurs plus large que ceux qui se complaisent dans des séries B sur la lutte contre la Mafia.

Pierre Drouin



ACTUALITÉS

Un Pasolini inédit en Italie

« Petrolio » devait être le sommet de l'œuvre de l'écrivain. Inachevé, le roman est, malgré tout, édité. Polémique... et succès

Attendue depuis dix-sept ans, la publication posthume de *Petrolio*, le dernier roman de Pier Paolo Pasolini, est aujourd'hui en Italie l'événement éditorial dont tout le monde parle. Déjà, en 1975, tout de suite après la fin tragique de l'écrivain et cinéaste italien, on évoquait dans les milieux littéraires l'important ouvrage inachevé auquel il était censé travailler depuis longtemps. Personne ne l'avait lu, mais on rapportait les propos de Pasolini lui-même qui le considérait comme le sommet de son œuvre.

Après l'avoir gardé pendant toutes ces années, Graziella Chiarcossi, la nièce de l'écrivain, a permis la publication du gros manuscrit par le plus prestigieux des éditeurs italiens, Einaudi. Une telle décision n'a pas été facile, *Petrolio* était un livre inachevé : sur les deux mille pages prévues, Pasolini en avait rédigées – seulement... – six cents, une grande partie d'entre elles étant encore à l'état d'ébauche. D'après ses annotations, il voulait écrire une sorte de *Satyricon* moderne en s'appuyant sur une structure complexe et fragmentaire, riche de styles et matériaux différents. Ce projet a donné lieu à une masse considérable de plans, notes et corrections. Tous les thèmes qui hantaient l'écrivain à la fin de sa vie s'y retrouvent : la dénonciation du pouvoir, la corruption de la société, la volonté de provocation, la recherche d'un monde authentique et non contaminé. Le tout à travers les vicissitudes d'un ingénieur travaillant dans une grande société pétrolière, partagé entre le monde politico-financier et de nombreuses pérégrinations hétéro et homosexuelles le conduisant jusqu'aux relations incestueuses.

Il s'agissait donc d'une matière explosive, dont le caractère inachevé rendait problématique toute approche éditoriale voulant éviter le scandale, le malentendu et la mystification. Personne ne pouvait en fait imaginer la forme finale du roman, son contenu et son message ; il était surtout difficile de savoir si toutes les pages du manuscrit auraient été utilisées. Pour essayer de déchiffrer et d'organiser tout ce matériel le plus correctement possible, et prévenir en même temps les polémiques, l'éditeur turinois a fait appel à l'expérience d'Augusto Roncaglia, qui a tenté de reconstruire le récit de Pasolini sans en trahir l'aspect incomplet et provisoire.

Toutefois, une telle précaution n'a pas empêché le scandale. Une partie du monde intellectuel reproche vivement aux héritiers de Pasolini leur « cynisme commercial » qui les a amenés à autoriser la publication d'un texte considéré comme obscène et douteux. D'autres critiques, au contraire, tout en reconnaissant la difficulté du jugement de valeur, considèrent *Petrolio* comme le testament humain, littéraire et politique de l'écrivain. Finalement, comme c'est toujours le cas dans ce genre d'affaire, les discussions ont fait une grande publicité au livre qui, selon les libraires, a immédiatement rencontré un vif intérêt auprès des lecteurs. C'est à eux, maintenant, de juger.

Fabio Gambaro.

Hommage à H. M. L. Rowohlt

Au début de cette année, mourait au cours d'un voyage en Inde, le grand éditeur allemand Heinrich Maria Ledig Rowohlt. Daniel Rondeau, qui l'a rencontré à maintes reprises, et qui a, comme la plupart des interlocuteurs de cet homme étonnant, été enchanté par sa personnalité, lui rend hommage dans un joli petit livre. *Littérature notre ciel!* est beaucoup plus qu'un entretien allègre avec l'éditeur allemand des plus grands noms de la littérature internationale, de Sartre à Beckett, de Mishima à Hemingway, de Nabokov à Updike. C'est le portrait délicat d'un artiste de l'édition qui a célébré conjointement la littérature et l'amitié. Edité par Grasset, tiré à quatre cents exemplaires *hors commerce*, le texte de Daniel Rondeau peut encore être trouvé dans les librairies FNAC.

Les traducteurs en Arles

Autour de Montaigne et du « Quichotte » ils ont tenu leurs neuvièmes assises

Arles, capitale française de la traduction, avec ses rencontres et son Collège international des traducteurs de l'Espace Van-Gogh, accueillait, du 6 au 9 novembre, pour la neuvième fois, les Assises de la traduction littéraire (ATLAS) (1). Organisées par l'Association des traducteurs littéraires de France (ATLF), que préside, depuis cette année, Jean Guiloineau, ces rencontres annuelles ont contribué, depuis leur création par Laure Bataillon, à modifier profondément la situation des traducteurs et leur rapport avec les éditeurs et sont devenues un lieu de confrontation précieux, indispensable à des gens dont le travail est, le plus souvent, solitaire.

Après avoir réuni les différents traducteurs de Nathalie Sarraute (1984), Claude Simon (1985), Raymond Queneau ((1986), Marguerite Duras (1987), Freud (1988), Molière (1989), Proust (1990), après les traducteurs de poésie (1991), ATLAS 1992 était consacré à deux ensembles fondateurs : «Montaigne et ses traducteurs» et «Traduire *Don Quichotte* en français aujourd'hui», notamment à propos des conceptions différentes de deux traductions en cours du *Quichotte* pour deux grandes maisons d'édition : Jean Canavaggio et Michel Moner pour Gallimard et Aline Schulman pour le Seuil. Par ailleurs, les spécialistes animèrent des ateliers sur la langue albanaise, anglaise, espagnole, italienne (2).

Enfin, à l'issue des assises, les deux prix de traduction les plus anciens sont proclamés désormais en Arles : le prix Halpérine-Kaminsky est allé à Jean-Pierre Richard, traducteur du *Médecin de Lord Byron*, de Paul West, aux éditions Rivages ; le prix Nelly-Sachs, consacré à la poésie, est allé à Jacques Ancet pour l'ensemble de ses traductions.

N. Z.

(1) ATLF-ATLAS, 99, rue de Vaugirard, 75006 Paris, et Espace Van-Gogh, 13200 Arles.

(2) Les comptes-rendus des Assises de la traduction littéraire d'Arles sont publiés chaque année aux éditions Actes Sud. Le huitième volume *(Traduire la poésie : autour de Rilke, Baudelaire et ses traducteurs)* vient de paraître (Actes Sud-ATLAS, 174 p., 128 F).

EN POCHE

Mircea Eliade pour tous

Dans la collection « Agora », chez Presses Pocket, paraît le *Dictionnaire des religions*, de Mircea Eliade et Ioan P. Couliano (nº 122). Un ouvrage dense et précieux car, en un seul volume, il présente une synthèse réussie des recherches de Mircea Eliade. Grand spécialiste de l'étude des religions, Eliade s'est imposé grâce à deux ouvrages monumentaux qui sont le fruit du travail de toute une vie et le résultat d'une érudition peu commune. Entre 1976 et 1984, les trois volumes de son *Histoire des croyances et des idées religieuses* sont édités chez Payot et, en 1987, s'achève la publication complète de *The Encyclopedia of Religion* en seize volumes (Mircea Eliade General Editor à New-York). Mais, non content de ce travail colossal, Eliade souhaitait réaliser un « digest » sur les religions pour le lecteur non spécialiste. Malheureusement, il ne trouva pas le temps de l'achever avant sa mort, le 22 avril 1986. Ce travail a donc été repris par son disciple Ioan P. Couliano, qui, avec la collaboration de H. S. Wiesner, a mené à son terme l'entreprise.

V. P.

● Dans la collection de livres de poche « Babel », un rendez-vous est pris avec *Œdipe sur la route*, d'Henry Beauchau (nº 54). Sur la route, on rencontrera l'Oedipe d'après la faute, celui qui marche vers Colone, le lieu qui lui apportera la clairvoyance. Un roman sur le destin et sur la quête qui mène à la connaissance de soi.

● A découvrir également dans la collection « Babel », *A rebours*, de Joris-Karl Huysmans. Grâce à une préface de l'auteur, écrite vingt ans après le roman, on comprend mieux pourquoi cet authentique fonctionnaire du ministère de l'intérieur a dépeint un jour les frasques d'un dandy se mouvant dans l'univers clos de ses envies (nº 53).

● Les aventures d'*Alice au pays des merveilles* sont à relire dans la collection bilingue « Les langues pour tous » de Presses Pocket (nº 3530). Traduction, notes et présentation par Jean-Pierre Berman d'un récit qui résiste à toutes les modes.

● Egalement en Presses Pocket, Françoise Sagan et son *Aimez-vous Brahms*... Le portrait de Paule, une femme de presque quarante ans qui accepte avec difficulté de passer « du rang de jeune femme au rang de femme jeune » (nº 4621). A noter encore le récit de Tom Sharpe, qui, dans *Quelle famille* (nº 4064), retrace avec humour les dérives de la famille de lord Putrefact, un homme abominable qui invite chez lui un extrémiste désopilant. Signalons enfin *l'Immeuble*, de Caroline Tiné, prix du Premier roman 1990 (nº 3955), et encore *Rosie ou le goût du cidre* (nº 4588), de Laurie Lee. Le goût du cidre est celui de l'enfance, que l'auteur vécut, dans la vallée des Cotswolds, pendant la seconde guerre mondiale. La découverte d'un monde brusque et violent.

● Le Livre de poche rassemble un ensemble de quatorze nouvelles de F. Scott Fitzgerald, *Love Boat* (nº 9531). On découvre quatorze des nouvelles parues en 1979 sous le titre général de *The Price was High*, dans un recueil qui, lui, en présentait cinquante. Traduction de l'anglais (Etats-Unis) par Jacques Tournier.

ROMANS POLICIERS

Détectives au féminin

ASSURANCE TOUT RISQUE
de Sue Grafton.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michèle Truchan-Saporta.
Presses de la Cité, 292 p., 110 F.

LE MAL DU DOUBLE BANG
de Laurent Fétis.
« Série noire », nº 2305, 267 p.

QUAI DE L'OUBLI
de Philippe Huet.
Albin Michel, coll. « Spécial policier », 255 p., 89 F.

« CLINTON, *of course.* » Sue Grafton n'a pas cillé devant la question, qu'elle trouve peut-être saugrenue : son héroïne, le détective privé Kinsey Millhone, qu'elle a créée en 1982 et mise en scène dans dix romans à ce jour, aurait voté démocrate le 3 novembre dernier. « *Evidemment* ». Car Kinsey Millhone est aussi, à sa manière, un symbole du changement. Elle ne ressemble en rien à ces vieilles dames sagaces qui ont longtemps peuplé la littérature criminelle au féminin. La trentaine, célibataire – elle a déjà divorcé deux fois et semble bien décidée à ne pas réitérer l'expérience, – elle préfère les jeans et les baskets au tailleur-talons hauts, roule en Volkswagen, pratique le jogging matinal comme un plaisir, mais aussi comme une nécessité professionnelle, *« en souvenir des fois où il m'a fallu courir pour sauver ma vie »*. Car, qu'elles soient menées en indépendante ou au service ponctuel d'une grande compagnie d'assurances, ses enquêtes ne sont pas de celles qui se résolvent autour d'une tasse de thé, mais bien sur le terrain, là où la résistance physique – planques prolongées, repas sautés, brusques flambées de violence – compte autant que les capacités de déduction.

Sa dernière aventure traduite en français, *Assurance tout risque*, en témoigne amplement (1). Tout part d'une banale escroquerie à l'assurance automobile dont Kinsey est chargée de retrouver l'auteur, une certaine Bibianna Diaz. Localiser cette dernière est un travail fastidieux et routinier dont elle s'acquitte avec sa pugnacité coutumière... pour découvrir qu'il ne s'agit là que d'une comparse dans un trafic centralisé par l'une des bandes du milieu de Los Angeles. Il lui faudra donc infiltrer un gang qui fonctionne comme une contre-société clanique, avec sa hiérarchie, ses solidarités, ses rivalités aussi, et une fâcheuse propension à jouer du revolver ou du rasoir pour régler les problèmes qui surgissent. Miss Marple, évidemment, serait, dans cet univers, quelque peu déphasée...

Pour autant, qu'on ne compte pas sur Sue Grafton pour jouer les féministes radicales. *« Kinsey a, bien sûr, un point de vue féminin sur le monde. Mais elle n'est le porte-parole de personne. Ce qui compte, d'abord, c'est la vérité de mes personnages. Et la vérité n'est pas toujours politiquement correcte. »* Le tout précisé avec une pointe d'agacement, avant qu'une boutade ne nuance le propos : *« J'ai deux théories sur les hommes. L'une dit qu'ils sont les partenaires naturels des femmes, l'autre qu'ils sont aussi proches de nous que des Martiens. Je ne sais toujours pas – et Kinsey non plus – laquelle est la bonne. »* Il n'empêche. Les livres de Sue Grafton sont désormais régulièrement sur la liste des meilleures ventes aux Etats-Unis. Tribut, certes, à ses qualités de romancière. Mais témoignage aussi de l'évolution d'une société où les images mentales, les archétypes, se modifient en profondeur. Car Sue Grafton est loin d'être un phénomène isolé : de Sarah Paretski – avec son héroïne V.I. Warshawski – à Marcia Muller – avec Sharon McCone, – en passant par Amanda Cross et son professeur-détective Kate Fansler ou Patricia Daniels Cornwell et son médecin légiste, le docteur Kay Scarpetta (2), les *sisters in crime* (3) tiennent désormais, outre-Atlantique, le haut du pavé...

CONTENTONS nous de le constater : la vague n'a pas – pour l'instant ? – atteint la France. Au royaume de la littérature dite policière, l'espèce masculine règne encore en maître. Voici deux nouveaux... deux hommes. Laurent Fétis publie, à vingt et un ans, son premier roman dans la « Série noire ». Avec un style étonnant de brio chez un débutant de cet âge pour une histoire qui pourrait être *la Résistible Ascension d'Arturo Ui* mâtinée de *Fantasia chez les ploucs* : un gang calamiteux, mené par un mégalomane de banlieue affligé de tics, tente de supplanter les deux grosses écuries qui se partagent la ville de Béroir, « la capitale du Midi ». *Le Mal du double bang* est, pour une première œuvre, une entreprise audacieuse qui balance constamment entre la chronique noire, très noire, notamment à travers les ravages d'une nouvelle drogue – le « double bang » qui donne son titre à l'ouvrage, – et les aventures façon Pieds-Nickelés des principaux protagonistes. Trop audacieuse ? A la longue, la virtuosité nécessaire pour passer d'un genre à l'autre finit par s'exercer aux dépens de l'histoire elle-même et des personnages. Et *le Mal du double bang* se trouve, dès lors, privé de ce souffle d'humanité sans lequel il n'est pas de grande œuvre, même au pays du « noir ».

Philippe Huet, lui, a choisi, pour son entrée dans la carrière, une voie plus classique. Dans un décor fortement nostalgique – Le Havre, ses quais et quartiers désertés, repliés sur les souvenirs d'un âge d'or révolu, du temps où la ville était la porte du Nouveau Monde, – se meuvent des personnages à l'unisson : un solitaire venu régler, dans le sang, une dette affective vieille de vingt ans, un journaliste et un flic également désabusés devant l'évolution de leur métier. Les seconds, bien sûr, vont croiser la route du premier. Se met alors en place une mécanique efficace, soutenue par une technique d'exposition qui fait alterner les points de vue de l'assassin et de ceux qui le traquent. Mais, au bout du compte, le lecteur le pressent vite, il n'y aura, « quai de l'oubli », que des vaincus....

Evoquant le roman policier à la française, on s'en voudrait de terminer sans signaler la réédition en un seul volume de la « Trilogie noire » de Léo Malet (4), dont il n'est pas abusif – pour une fois – de considérer, comme l'éditeur, qu'il s'agit bien là d'un « modèle » à la force rarement égalée.

Bertrand Audusse

(1) Le titre original est *H is for Homicide*. Car les aventures de Kinsey Millhone sont conçues comme un abécédaire du crime, que Sue Grafton entend bien conduire jusqu'à la lettre Z, au rythme d'une nouvelle aventure par an. *I comme Innocent* vient de paraître aux Etats-Unis, cependant qu'en France Presses Pocket réédite *A comme Alibi*, le premier Kinsey.

(2) *Post mortem*, de Patricia Daniels Cornwell, a obtenu, en France, le prix du Roman d'aventures 1992 (Ed. du Masque).

(3) L'association du même nom, qui rassemble, dans le monde anglo-saxon, les femmes écrivains de romans policiers, compte aujourd'hui six cents adhérentes.

(4) « Trilogie noire », comprenant *La vie est dégueulasse, Le soleil n'est pas pour nous* et *Sueur aux tripes*, avec une préface-entretien de Jacques Baudou, Fleuve Noir, 539 p., 49 F.

EN BREF

□ **Prix littéraires.** – Le quatrième prix Novembre a été décerné conjointement à Roger Grenier pour *Regarde la neige qui tombe* et à Henri Thomas pour *la Chasse aux trésors*, tous deux publiés chez Gallimard. Le prix du Premier Roman est allé à Isabelle Jary pour *l'Homme de la passerelle* (Seuil). Par ailleurs, plusieurs prix ont été attribués au cours de la onzième Foire du livre de Brive, qui s'est déroulée du 6 au 8 novembre : le prix de la Langue de France a récompensé Alain Bosquet pour l'ensemble de son œuvre (publiée chez Gallimard) ; le prix Terre de France-*la Vie*-La Poste est allé à Marie-Thérèse Humbert pour son roman *Un fils d'orage* (Stock). Cette année, le prix 12-17 de littérature pour adolescents, décerné en jumelage avec le Salon du livre de Montréal, a couronné, pour la France, *le Passage du gitan*, d'Yves Heurté (Gallimard), et pour le Québec *le Cercle de Khaleb*, de Daniel Sernine (Héritage). En outre, Les Amis du livre de Brive ont publié un recueil des meilleures nouvelles reçues pour un concours organisé depuis 1985 et destiné aux catégories « collégiens », « lycéens » et « adultes » : *J'imagine et autres nouvelles*... Enfin, une exposition sur les éditions Fayard, fondées en 1857, se tient jusqu'au 29 novembre au Théâtre municipal de Brive.

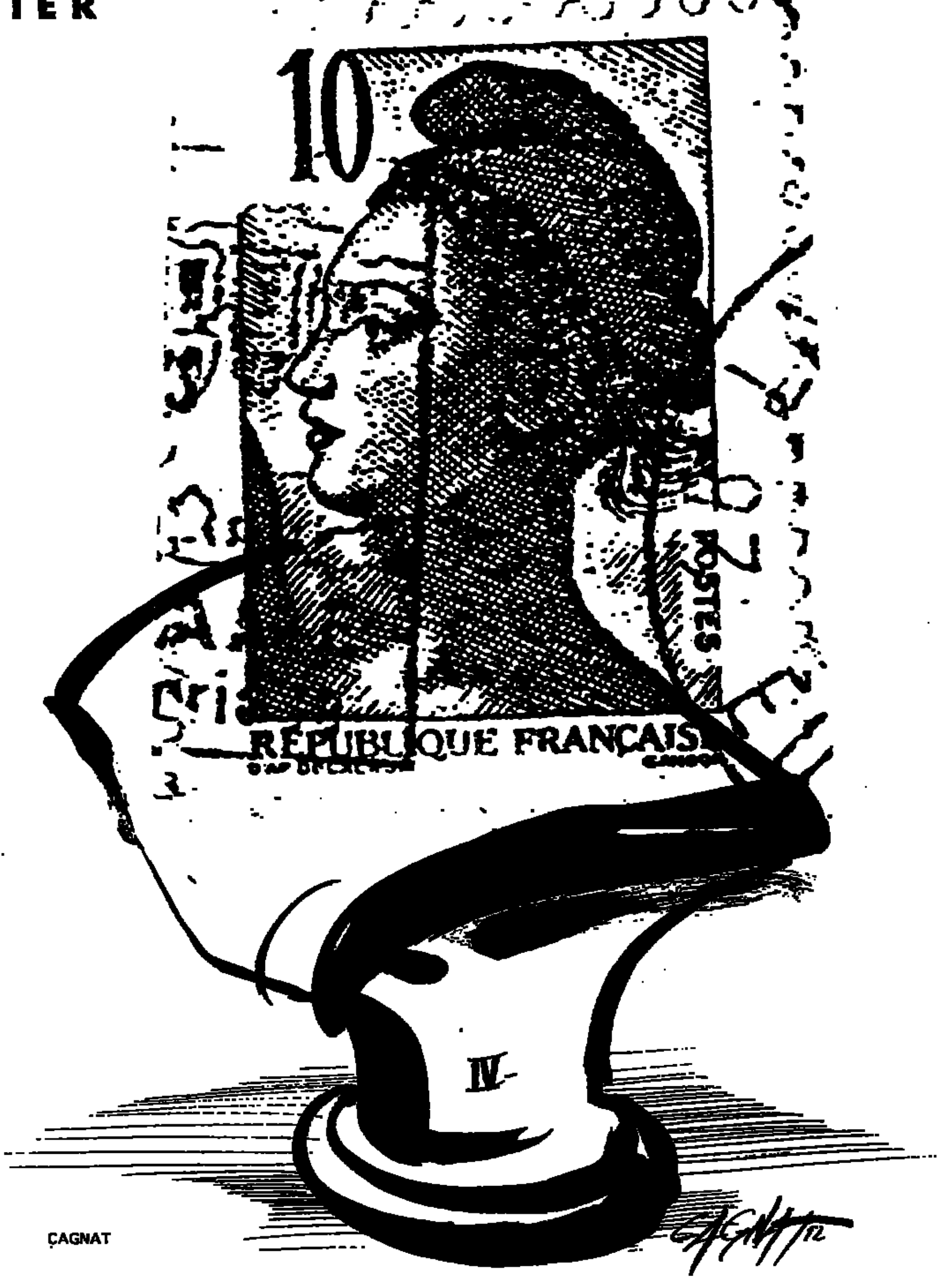
□ **Bourses Hachette pour de jeunes écrivains.** – La Fondation Hachette a attribué deux bourses à de jeunes écrivains : 150 000 F à Frédéric Lenormand pour un projet de roman, *le Voyage en Egypte* ; 50 000 F à Marianne Dubertret pour un autre projet de roman, *Faux frère*. Le jury littéraire était présidé par Jacques Laurent.

□ **Femmes et histoire.** – Michèle Perrot, Georges Duby et les directrices d'*Histoire des femmes en Occident* organisent, les 13 et 14 novembre, à la Sorbonne, un colloque sur le thème « Femmes et histoire ». Participeront notamment aux trois tables rondes qui se dérouleront dans l'amphithéâtre Richelieu : Claude Mossé, Roger Chartier, Jacques Rancière, Pierre Bourdieu, Madeleine Rebérioux, Pierre Rosanvallon, Maurice Godelier, Janine Mossuz Lavau, Françoise Héritier-Augé, François de Singly, Danièle Kergoat, Linda Hantrais, Nicole Notat.

□ **Rectificatif.** – Dans l'article consacré à Hachette Livre (« Le Monde des livres » du 23 octobre), nous avons indiqué que Grolier faisait face actuellement à des *pertes* de 400 millions de dollars, alors que ce chiffre est celui des *dettes* de cette filiale américaine du groupe Hachette.

DOSSIER

La IVe finissante



CAGNAT

Deux hommes apparaissent comme les personnages emblématiques de ces années 1954-1957 auxquelles Georgette Elgey consacre l'avant-dernier volume de sa monumentale Histoire de la IVe République : *Pierre Mendès France et Guy Mollet. L'un, malgré ses erreurs, a représenté la brève chance de ce régime à l'agonie. L'autre en a été « le mal aimé ». L'historienne souligne le courage, la lucidité et les vertus civiques du premier et prend la défense du second. Marie-Claire Mendès France évoque avec fougue la figure publique et privée de l'ancien président du conseil. Daniel Lefebvre, qui a pu travailler sur les archives de Guy Mollet, essaie de comprendre la mauvaise réputation du dirigeant socialiste. Qui, rappelle André Laurens, essaya pendant la guerre d'Algérie, de baillonner la presse, et notamment* le Monde.

Les passions françaises à l'assaut de la République

Plus de vingt ans après la deuxième, voici la troisième partie de la monumentale « Histoire de la IVe République » de Georgette Elgey. Une entreprise nourrie d'innombrables entretiens avec les principaux acteurs, qui réussit à allier rigueur et passion

LA RÉPUBLIQUE DES TOURMENTES 1954-1959
tome premier
de Georgette Elgey.
Fayard, 674 p., 160 F.

De Dien-Bien-Phu à Suez, des Aurès à Sakhiet, de l'affaire des fuites aux complots du 13 mai, la France, plongée en pleine tourmente, assaillie sans relâche par les tempêtes, a connu un des moments les plus agités de son histoire : hésitant entre un passé glorieux mais révolu et un avenir aux contours brumeux et encore incertains, écartelée entre mendésisme, communisme, poujadisme et gaullisme, déchirée par la querelle de l'Europe, tandis que le régime accumule, après une brève embellie au temps du gouvernement Mendès France, les échecs et les déceptions, puis agonise lentement jusqu'au jour où il est emporté par la crise algérienne. Telle est la période dramatique dont Georgette Elgey nous conte l'histoire avec verve et avec talent sous un titre bien trouvé, *la République des tourmentes*. Ou plus exactement la première phase de cette période, celle qui va de 1954 à 1957, car il s'agit ici du tome premier, un second volume devant paraître dans quelques mois et conduire le lecteur de l'année 1957 à l'installation de la Ve République en janvier 1959. A vrai dire, on attendait l'ouvrage depuis plus de vingt ans, puisque dans la grande *Histoire de la IVe République* entreprise par Georgette Elgey, ce volume prend la suite de *la République des illusions (1945-1951)*, paru en 1965, et de *la République des contradictions (1951-1954)*, qui date de 1968.

Dans la préface, d'ailleurs, l'auteur s'explique sur ce long délai dû, explique-t-elle, moins à l'ampleur de la documentation à rassembler – encore que le résultat final soit impressionnant – qu'à ses hésitations d'historienne scrupuleuse et probe. *« Raconter, comprendre, expliquer »*, sans idée préconçue et en dehors de tout engagement personnel, voilà la règle d'or qui, jusque-là, l'avait guidée en vue d'analyser les événements, les hommes ou le destin de la nation. Or, d'entrée de jeu, Georgette Elgey le reconnaît avec une belle franchise : dans cette tranche d'histoire vécue, elle s'est trouvée engagée, d'abord parce qu'elle a été mendésiste *« avec passion »*, ensuite parce qu'en 1958 elle a souhaité de toutes ses forces le retour au pouvoir du général de Gaulle. Comment, dès lors, parvenir à la distanciation nécessaire pour porter des jugements équitables et pour respecter la vérité historique ?

Une nécessité intérieure

Argument longtemps dissuasif, l'objection a été, Dieu merci, surmontée par Georgette Elgey, d'autant que, de surcroît, elle nous confie avoir, depuis l'enfance, une volonté bien chevillée au corps, celle de témoigner, sorte de devoir existentiel pour elle. Dans ces conditions, porter un regard qui n'est pas neutre, loin de nuire à la rigueur requise, protège contre le danger des chroniques insignifiantes et des histoires insipides. Tout livre, prévient l'auteur, procède d'une nécessité intérieure : on lui fera volontiers confiance sur ce point. Non seulement, en effet, on retrouve à chaque page la marque de sa personnalité, mais en maints passages on la voit intervenir directement, à la première personne, tour à tour grave, ironique, enjouée, parfois primesautière, plaçant ici un souvenir personnel, là un commentaire, tandis qu'on s'émerveille du nombre des acteurs, souvent de premier plan, qu'elle a connus, approchés, interviewés.

L'architecture du livre est simple. La France se trouve alors confrontée à trois défis majeurs : l'entrée dans une démocratie moderne, la décolonisation, l'Europe. Or seule une partie du programme est réalisée, et les échecs l'emportent de beaucoup sur les réussites. Ainsi, la modernisation se limite à l'économie ; les drames indochinois et surtout algérien pèsent singulièrement plus lourd que quelques accomplissements positifs comme en Tunisie, en 1954, et en Afrique noire, en 1956 ; la bataille de la CED laisse à l'époque plus de blessures que le traité de Rome n'apporte d'espoirs. Aussi Georgette Elgey bâtit-elle son livre en deux parties. La première, qui va de juin 1954 à février 1955 – les fameux sept mois et dix-sept jours du gouvernement Mendès France, – est intitulée « La rigueur à l'épreuve du pouvoir ». Centrée d'abord sur Genève et Tunis (« La paix »), puis sur Paris, Bruxelles et Londres (la CED et le réarmement allemand), elle tourne très vite à ce que l'auteur baptise curieusement *« la normalisation »*, c'est-à-dire le retour aux pesanteurs dans un climat délétère qui va des relents nauséabonds de l'affaire des fuites (éclairée d'un jour neuf par une série de témoignages et documents inédits) aux pressions éhontées des bouilleurs de cru ou des caciques algériens du Parti radical. Au fond, c'est le retour à l'écurie après un audacieux mais bref galop en plein vent. Cependant qu'en Algérie commencent les premiers soubresauts d'un drame dont peu de responsables en haut lieu comprennent et le sens et la portée. Dès lors, tout est en place pour « la mise à mort » de l'homme de la rigueur et de la modernité.

La deuxième partie, qui a pour titre « L'art de la politique et ses limites » (une formulation plutôt indulgente...) couvre la période de deux années s'étendant du début de 1955 au début de 1957. Exprimons toutefois un regret, ou plutôt une frustration. Le découpage des matières entre les deux volumes de *la République des tourmentes* fait que la crise de Suez et la guerre d'Algérie au-delà des premiers jours de l'insurrection se trouvent reléguées dans le tome II, ce qui complique quelque peu la lecture et la compréhension des événements. Bien sûr, quand on disposera de l'ensemble, il sera en grande partie (mais pas entièrement) remédié à cet inconvénient. On n'en est que plus impatient de voir paraître le second volume.

Phase de dégradation et d'enlisement de la IVe République, la période qui suit la chute de Mendès France commence par *« un régime à cloche-pied »* tout au long de l'année 1955 : du ministère Edgar Faure au Front républicain (ici l'auteur fait justice de la légende d'un Front républicain constitué et élu pour réaliser la paix en Algérie). Puis vient l'ère du molletisme, victime, nous dit l'auteur, de malchances successives qui réduisent à néant ses espérances et ses plans (on en est presque à se demander s'il ne faudrait pas surnommer le chef de la SFIO « Mollet la Poisse »).

Parallèlement, les va-et-vient de l'histoire conduisent, dans un sens, au cheminement cahin-caha, inéluctable mais sans gloire, des deux protectorats d'Afrique du Nord vers l'indépendance et, en sens inverse, à la préparation relativement réussie d'une évolution pacifique en Afrique noire grâce à la loi-cadre de 1956. Enfin, alors que la détente introduit une nouvelle donne internationale (ce qui nous vaut un parallèle audacieux Khrouchtchev/Gorbatchev), la construction européenne repart, d'abord autour de l'atome, puis avec le traité de Rome. Sur ce point, néanmoins, si on se place à moyen terme, et *a fortiori* à long terme, je ne suis pas sûr que l'Euratom ait joué à ce point un rôle de poisson-pilote de l'Europe, dans la mesure où une telle voie s'est vite montrée peu productive d'avenir en raison du manque d'enthousiasme des partenaires de la France. La véritable percée, tant politique et psychologique qu'économique, c'est le Marché commun qui l'a opérée.

Une des qualités majeures du livre, c'est l'analyse des hommes qui font cette histoire dramatique et poignante, soit qu'ils exercent le pouvoir soit qu'ils y aspirent, avec leurs motivations, leurs stratégies, la complexité de leur personnalité. On sent que c'est là ce qui fascine ou intrigue par-dessus tout Georgette Elgey. D'où une étonnante galerie de portraits, brossés souvent avec brio, nourris de documents inédits et de témoignages recueillis sur un quart de siècle. Même si, dans un certain nombre de cas, l'on sent quelque peu le plaidoyer *pro domo* ou la reconstruction *a posteriori*, ne boudons pas notre plaisir, et cela d'autant moins que ces archives orales si précieuses ont souvent aussi été constituées à chaud.

D'Edgar Faure à Jean Monnet

Citons, par exemple, les portraits d'Edgar Faure, prestidigitateur du verbe et de l'action, de Pierre Poujade, démagogue sincère aux méthodes de condottiere provincial, ou encore la réhabilitation, en bonne et due forme, du président Coty, dont l'auteur a pu consulter le Journal personnel tenu au jour le jour. Mentionnons encore les figures de Robert Schuman, de Gaston Defferre, ou bien de Bourguiba (que le résident général Voizard qualifiait de *« possédé magnétiseur »*, de *« moloch impatient »* et de *« leader d'un parti de démagogie totalitaire »* dans le sillage de Mussolini !). Pour sa part, François Mitterrand, qui apparaît à maintes reprises, est dépeint comme un fin politique, sagace et avisé, conduisant sa barque avec doigté et self-contrôle.

Mais trois personnages se détachent au panthéon de *la République des tourmentes*. En tête, et de loin, Pierre Mendès France. Emblème de la vertu républicaine, du courage et du renouveau, il est l'homme de la lucidité, qui a su réconcilier tant de Français avec la politique et éveiller tant de jeunes gens au civisme. Ce qui ne doit pas masquer – Georgette Elgey est la première à le souligner – ses contradictions et ses erreurs. Et de citer un beau texte de P.M.F. dans une lettre à un jeune appelé : *« Il faut se résigner à être parfois incompris (...). La recherche de la popularité au jour le jour est une des pires tentations de la vie politique, on pourrait dire une trahison. Pourtant le but n'est pas non plus d'avoir raison dans la solitude. »* En deuxième lieu vient Guy Mollet : sur ce paradoxe qui n'est qu'apparent, Georgette Elgey s'explique longuement en prenant avec fougue la défense du chef de la SFIO. Démonstration sinon toujours convaincante, du moins impressionnante par son argumentaire, qui donne à réfléchir et amène indéniablement à réviser à la hausse une figure si décriée, notamment par les intellectuels. Enfin, Jean Monnet constitue le troisième héros du livre. Mais ici la ligne est moins originale et le trait parfois un peu forcé, sans que se manifeste de la même manière que pour les deux personnages précédents la pondération critique dans le jugement porté.

On pourra aussi regretter que figure peu, dans un livre aussi attachant et aussi éclairant, une analyse de l'emprise, sociale autant que politique, du Parti communiste – donnée si importante durant ces années, qu'il s'agisse de l'appareil ou des militants. De la même manière, le projecteur reste braqué en direction des protagonistes placés sur le devant de la scène politique, au détriment des forces constitutives de la société civile – patronat, syndicats, Eglises, intellectuels (on ne voit ni Sartre, ni Camus, ni Aron, tout juste Mauriac et Barthes). Mais à cela Georgette Elgey rétorquera, et elle aura raison, que ce n'était là ni son objectif ni son angle d'approche : la *« République des tourmentes »*, qu'elle dépeint avec tant de science, de couleur et de subtilité, a été avant tout celle de gouvernants n'arrivant plus à gouverner, de décideurs dont les décisions restaient sans prise sur les citoyens, de républicains dont la République entrait peu à peu en agonie.

François Bédarida

Un entretien avec Georgette Elgey

« Vous êtes assis sur le fauteuil où Beria a été exécuté ! », lance Khrouchtchev à Guy Mollet...

« Une question, d'abord, sur votre méthode. Pourquoi faites-vous un tel cas des témoignages oraux ?

– Je les utilise lorsqu'ils apportent une information ou un éclairage unique. Permettez-moi de vous donner quelques exemples.

» Nous avons accès actuellement aux documents militaires ou diplomatiques français et tunisiens sur la reddition des *« fellaghas »* en Tunisie en 1954. On connaît tous les détails de cette opération, menée sous le gouvernement Mendès France ; elle fut un grand succès pour la France et la Tunisie. Mais nulle part dans ces documents on ne trouve trace de cet extraordinaire dialogue de Pierre Mendès France avec celui qui avait mené l'affaire, Jacques Duhamel. A Jacques Duhamel qui s'étonnait : *« Vous ne me dites pas merci »*, Pierre Mendès France répliqua : *« C'est un mot que je ne dis qu'aux gens que je méprise... Lorsque j'ai confiance dans les gens, le mot est superflu. »*

» Autre exemple qui dépasse l'apport psychologique du témoignage. Nous possédons, établi par les soins du Quai d'Orsay, le compte rendu passionnant de l'entretien Nikita Khrouchtchev-Guy Mollet au Kremlin en 1956. Mais le diplomate, fidèle au sérieux du Quai d'Orsay, n'a pas retenu cette interpellation amusée de Khrouchtchev à Guy Mollet : *« Vous êtes assis sur le fauteuil où Beria a été exécuté ! »* Ce n'était pas une plaisanterie ! Les archives du KGB, désormais ouvertes, ont révélé que Beria fut bien mis à mort devant ses pairs au Kremlin...

– Alors, les documents diplomatiques ne présenteraient-ils qu'une partie des faits ?

– Je n'irai pas jusque-là ; cependant, les archives écrites ont besoin parfois d'être complétées. L'ambassadeur Chauvel, qui dirigeait la délégation française à la conférence de Genève en 1954, m'avait mise sur la piste en m'indiquant qu'une importante intervention de Molotov, le tout-puissant maître de la diplomatie soviétique, ne figurait ni dans ses télégrammes au Quai d'Orsay, car il redoutait des indiscrétions, ni dans son rapport d'ensemble, puisqu'il l'avait omise dans ses dépêches. Il avait préféré en rendre compte de vive voix au président du conseil.

» Cela étant, en aucun cas les témoignages oraux, à eux seuls, ne permettent d'écrire l'histoire ; mais se passer d'eux, sous prétexte qu'ils émanent de contemporains et qu'ils ne sont pas écrits, serait aussi aberrant que, pour un spécialiste du XVII[e] siècle, ignorer, par exemple, les *Mémoires* de Saint-Simon.

– Y a-t-il pour la connaissance de la V[e] République une leçon particulière à tirer de** la République **des tourmentes ?

– J'ai été frappée par la permanence de certains problèmes : les principales lignes de force de la politique extérieure de la France, sa politique nucléaire et son engagement européen, sa volonté d'indépendance nationale, se mettent en place à cette époque.

» Il en est de même de certains comportements, de certains réflexes antiparlementaires, de l'extraordinaire discrédit dont souffre la classe politique. Ce discrédit va alors de pair avec une fabuleuse expansion économique. Ainsi, en 1955, 9 % seulement des Français souhaitent le maintien à la présidence du conseil d'Edgar Faure, bien que la croissance de ces années porte profondément sa marque.

– Faites-vous une comparaison avec la situation actuelle ?

– Elle ne me paraît pas évidente. A l'époque, il y a une spécificité du mal français. Les causes profondes du rejet de la classe politique étaient l'instabilité ministérielle, liée aux institutions, et l'incapacité pour la France, encore mal remise de son effondrement de 1940, de surmonter les problèmes de la décolonisation. Aujourd'hui, nous avons la stabilité institutionnelle, une position mondiale forte. Et pourtant, on constate à tout le moins une désaffection des citoyens à l'égard de la politique. Les raisons en sont multiples. Mais, comme vous le savez, c'est un autre sujet.

– La IV[e] République, pour vous, est donc morte de la décolonisation ?

– Oui. Et c'est en même temps très injuste. Pour le Maroc, la Tunisie, l'Afrique noire, on constate, avec le recul du temps, que la IV[e] République a bien géré les choses dans des circonstances très difficiles. A une réserve près, et elle est de taille : l'abandon des Marocains et des Tunisiens qui s'étaient engagés aux côtés de la France. Ce drame, d'ailleurs, annonce, dans une certaine mesure, celui des harkis et pèse lourd sur l'intégration des Maghrébins dans notre pays.

– Selon vous, il y aurait eu, sous la IV[e] République, une décolonisation réussie ?

– En partie, mais les contemporains ne l'ont pas perçue. C'est d'ailleurs une leçon d'humilité pour nous tous que de constater combien le jugement immédiat est erroné. Imagineriez-vous que la signature du traité de Rome a occupé, le jour même où elle eut lieu, beaucoup moins de place dans les journaux les plus sérieux que la mort d'Edouard Herriot ou la disparition au Maroc d'un officier français, le capitaine Moureau, au nom aujourd'hui oublié ?

– Une dernière question. Vous semblez faire peu de cas du mouvement des idées. Pourtant, à l'époque, les intellectuels n'étaient-ils pas en grande partie marxistes et convaincus qu'à Moscou les lendemains chantaient ?

– Certes. Mais attendez Budapest et le dernier tome ! Il est vrai qu'il est peu question de la vie intellectuelle dans ce volume. J'en suis consciente. J'ai toujours eu l'intention d'évoquer dans la conclusion le mouvement des idées, un peu comme j'ai mentionné dans l'introduction les données de base sur la vie des Français. J'espère que la conclusion ne sera pas trop volumineuse, si elle se transforme en « voiture-balai » pour toutes mes omissions ! »

Propos recueillis par
Jean-Marie Colombani

Le témoin gênant

L'histoire de la Quatrième République est familière au *Monde* car elle est aussi celle de sa naissance, dans la précarité, et de son essor, dans la confrontation critique avec l'actualité de ces temps tourmentés. S'il est arrivé à ce journal de se trouver en phase avec l'action de certains gouvernements, ceux du général de Gaulle en 1945 et de Pierre Mendès France en 1954, il a été le plus souvent un témoin actif et dérangeant pour les pouvoirs en place.

Le Monde s'étant, dès le début, distingué de son prédécesseur d'avant la guerre, *le Temps*, la tentation de faire renaître, sous un autre habillage, l'esprit de ce dernier titre s'est manifestée au début des années 50. Un premier projet s'esquisse alors, qui n'aboutit pas. L'offensive sera reprise de l'intérieur, lors de la grande querelle sur le neutralisme, et visera directement Hubert Beuve-Méry : on sait que la crise tournera à son avantage en 1951, après qu'il eut reçu le renfort de la rédaction.

Les adversaires du journal reviennent à la charge en 1954 à l'instigation d'Antoine Pinay. Il s'agit bien, cette fois, d'opposer un concurrent au *Monde*, avec la volonté de le couler au nom de la défense des valeurs chrétiennes et de la civilisation occidentale ! *Le Temps de Paris*, qui paraîtra du 17 avril au 6 juillet 1955, échouera lamentablement dans sa tentative.

Il est arrivé aussi au *Monde* d'indisposer la gauche, pas seulement communiste. Les premières frictions avec les socialistes de l'époque sont apparues avec la publication, en 1950, d'un rapport sur la situation en Indochine, où la guerre faisait rage. Elles se sont aggravées avec la guerre d'Algérie, et notamment sous le gouvernement de Front républicain que dirigeait le socialiste Guy Mollet. En avril 1956, le domicile d'Henri Marrou fait l'objet d'une perquisition, après la publication dans *le Monde* d'une tribune dans laquelle cet universitaire respecté dénonce les pratiques répressives en Algérie.

Georgette Elgey rapporte aussi comment, à la suite de commentaires critiques de la politique suivie en Algérie, le gouvernement usa de tous les moyens administratifs à sa disposition pour s'opposer, en novembre 1956, à une augmentation du prix du *Monde* que justifiaient de réelles difficultés financières. Il y eut, peu après, dans la logique de la guerre, de nouvelles atteintes à la liberté de l'information qui touchèrent la presse en général. Autant de signes d'affaiblissement, avant sa chute, de la malheureuse République.

A. L.

Souvenirs d'une déception

Pourquoi Guy Mollet fut-il « mal aimé » ? Tentative de réponse dans une imposante biographie, attentionnée mais lucide

**GUY MOLLET
LE MAL AIMÉ**
*de Daniel Lefebvre.
Plon, 564 p., 149 F.*



Mai 1956 : Guy Mollet, avec Boulganine, Khrouchtchev et Molotov.

Une biographie de Guy Mollet, premier ouvrage de ce genre consacré au leader socialiste qui a marqué le cours de la IV[e] République et la naissance de la V[e], paraît en librairie, alors que l'approche de prochaines échéances électorales conduit à s'interroger sur le contenu du socialisme après qu'il a subi l'épreuve du pouvoir. La question ne s'est pas souvent posée en France, mais elle l'a été à chaque expérience gouvernementale de la gauche, puisque aussi bien celle-ci n'est censée sortir de l'opposition que pour gérer autrement.

Voici donc un gros volume de plus de cinq cents pages bien tassées. Il est le fruit du travail scrupuleux d'un fidèle, un proche, par l'esprit sinon par l'âge, de l'ancien secrétaire général de la SFIO. Daniel Lefebvre n'est-il pas le secrétaire général de l'Office universitaire de recherche socialiste (OURS), que Guy Mollet avait créé en 1969, six ans avant sa mort ? Le biographe, attentionné mais lucide, se propose d'ouvrir le dossier, de réexaminer l'action d'un dirigeant politique que nombre de témoins vivants ont eu à connaître et à juger. Aussi l'auteur s'interroge-t-il : l'heure de la réflexion historique est-elle venue ?

Accordons-lui qu'une certaine distance s'est installée entre les jugements que Guy Mollet s'était, en son temps, attirés et la réalité présente. Distance d'autant plus grande qu'après une longue phase de renouvellement le courant socialiste a retrouvé, en 1981, le chemin du pouvoir, ce qui a eu pour effet de renvoyer plus loin dans la mémoire la précédente expérience de 1956-1957. L'une et l'autre fournissent amplement matière à réflexion sur l'usage du socialisme lorsqu'il passe de la pureté de l'opposition à la responsabilité de la gestion. Sous cet angle, le parcours de Guy Mollet peut aider à la compréhension des choses.

Daniel Lefebvre le refait avec la volonté de *« substituer l'analyse là où l'accusation est de règle »*. Ce n'est pas par provocation que son ouvrage s'intitule *le Mal aimé*. L'homme politique n'a pas laissé à ses contemporains le souvenir d'un dirigeant attachant, comparable, par exemple, à l'admiration, fût-elle aléatoire, qu'a suscitée Pierre Mendès France, ou à l'engouement dont a bénéficié Antoine Pinay. Sans doute, le tempérament réservé de l'homme privé, le *credo* étroit du militant, la grisaille de l'homme d'appareil, ne prédisposaient-ils pas à la promotion de ce qu'on appelle aujourd'hui une image médiatique. Cependant, Guy Mollet avait une personnalité affirmée, voire abrupte, un ton, une constance politique, une fibre populaire et un passé de résistant, qui, outre son ardeur au travail, méritaient la considération.

Une vision étroite

Son biographe suggère que tout le mal causé à ce « mal aimé » provient de la fameuse parenthèse gouvernementale du Front républicain et de la terrible confrontation avec le soulèvement anticolonial en Algérie, qui avait commencé en 1954, peu après la fin de la guerre française d'Indochine. Elu sur le thème de la paix, ce gouvernement de coalition de centre gauche dirigé par les socialistes devait poursuivre et amplifier en Algérie, dans des conditions ne cessant d'empirer, une entreprise dite de pacification qui n'était en réalité qu'une mauvaise guerre (il n'y a pas de bonne guerre, comme le savait l'ancien socialiste pacifiste, mais il y en a que l'honneur et la dignité commandent d'assumer).

On voit bien, en suivant les explications détaillées de Daniel Lefebvre, que Guy Mollet n'était pas seul à décider, à la tête de son parti ou à celle du gouvernement, qu'il se pliait à la discipline du groupe, qu'il avait le souci de préserver l'unité et l'audience de la SFIO, qu'il voulait sincèrement protéger le régime républicain des périls le menaçant. Sa marge d'action était d'autant plus faible qu'il ne se risquait pas à heurter l'opinion dominante sur l'attachement de la France aux départements d'Algérie. Les contraintes de l'époque et du système l'ont, comme d'autres, enfermé dans une vision étroite de l'histoire dont ni la France ni la gauche ne devaient sortir grandies. Il en est résulté en Algérie l'envoi de contingents militaires de plus en plus importants et mal préparés, l'extension d'abominables pratiques répressives, l'arrestation intempestive et contestable des chefs de la rébellion avec lesquels des négociations secrètes étaient parallèlement engagées, la malheureuse expédition d'Egypte après la nationalisation du canal de Suez, le refus d'entendre les avertissements les plus lucides sur l'émancipation du tiers-monde ou de prendre en compte les données évidentes de l'évolution démographique des communautés coexistant dans cette colonie de « peuplement ».

Au mieux, les responsables socialistes se retranchaient derrière le rejet d'un nationalisme exacerbé, dont ils ne mesuraient pas la revendication de dignité collective qu'il représentait, pour préconiser le maintien de la tutelle éclairée de la France, seule susceptible de conduire, à leurs yeux, à une authentique libération des individus. Sauf que cela ne s'était pas vraiment vérifié.

Ce sont là les souvenirs amers de bien des contemporains de Guy Mollet. Il y aurait quelque injustice à s'en tenir à ces griefs et à n'accabler que cet homme. L'action de son gouvernement ne fut pas que néfaste et nul ne contestera à l'ancien secrétaire général de la SFIO son intégrité personnelle ou l'ardeur de son engagement européen. S'il a été *« mal aimé »*, c'est d'avoir mal tenu le premier rôle pendant une période elle aussi mal aimée et, à certains égards, franchement détestable.

Sans mystère

Bien qu'il ait eu accès à des archives jusque-là fermées, notamment l'importante documentation personnelle de son personnage et les fonds déposés à l'OURS, Daniel Lefebvre ne dévoile pas un mystère Guy Mollet, sans doute parce qu'il n'y a rien de mystérieux dans cette destinée : l'homme était tout entier dans son engagement militant, républicain, patriotique, contingent, fût-ce aux dépens des ses convictions et espérances socialistes. Le général de Gaulle disait de la IV[e] République : *« La France souffre d'un système qui fait porter aux hommes politiques des responsabilités injustifiées. »* Soit, mais d'où vient que Guy Mollet ait été plus sévèrement jugé que d'autres, qui n'ont pas fait mieux ?

Lui reprocherait-on de n'avoir pas satisfait à toutes les espérances placées dans son gouvernement ? Non, car on sait bien qu'il en est presque toujours ainsi et que, de toute façon, dans le cas contraire, la gratitude n'est pas assurée. Son tort est d'avoir déçu par rapport aux aspirations plus hautes qu'il incarnait. Ce qu'on lui reproche confusément, même si la responsabilité était collective, c'est d'avoir transgressé le code des valeurs profondes de la gauche, d'avoir porté atteinte, non à sa fonction utopique toujours prompte à renaître de ses cendres, mais à son identité. Il reste à savoir si, trente ans après, dans les conditions propres à son nouvel accomplissement gestionnaire, le socialisme a retenu cette leçon.

André Laurens

Mendès intime

Un livre, tonique, de sa femme Marie-Claire dont le registre n'est pas celui des souvenirs pieux

L'ESPRIT DE LIBERTÉ
*de Marie-Claire Mendès France
avec Catherine David.
Presses de la Renaissance.
240 p., 95 F.*

« Née à gauche, dans un milieu qui enregistrait comme un sismographe toutes les oscillations de la vie politique », Marie-Claire Mendès France est une femme de caractère. A soixante et onze ans, la seconde épouse de l'ancien président du conseil veille scrupuleusement sur la mémoire d'un homme-symbole (*« Mendès était ma France »*, écrit-elle), tout en se consacrant avec une exigence dérangeante à *« deux grandes causes »*, la paix au Proche-Orient et la lutte contre le Front national.

Le livre de souvenirs qu'elle publie aujourd'hui la dépeint comme une femme obstinée, passionnée et sûre de son fait. La politique, ou l'idée qu'elle en a, a toujours commandé ses élans et ses refus, y compris ceux de sa vie privée. De gauche et laïque, elle ne pardonne pas à son frère de ne pas avoir fait les mêmes choix : *« J'ai fini par me brouiller en 1958 avec* [lui]. *Il s'était converti au catholicisme pendant la guerre, passe encore, mais désormais il militait à l'UNR* [le RPR première version] *: la coupe était pleine. »* Elle a de qui tenir. Sa mère, le sénateur du Gard Suzanne Crémieux, fut, avant guerre, une figure en même temps qu'un personnage clé du puissant Parti radical. *« Une crise éclatait ? Le téléphone sonnait jour et nuit à la maison : « Suzanne ? Qui mettons-nous aux affaires étrangères ? Aux finances ? »* Son père, Robert Servan-Schreiber, avait fondé *les Echos*. Le journal fut vendu au début des années 60 à la famille Beytout, au terme d'une empoignade familiale au cours de laquelle Jean-Jacques Servan-Schreiber, son cousin germain, se livra, à l'en croire, à des manœuvres dignes de *Dallas*.

Le matin, la petite Marie-Claire accompagnait sa mère aux essayages des grands couturiers. Si elle avait la scarlatine, Georges Mandel s'enquérait, à son chevet, de sa santé. Vint l'Occupation. Les Crémieux-Servan-Schreiber sont juifs et doivent se cacher. A diverses reprises, Marie-Claire échappe à l'arrestation, en faisant preuve à chaque fois d'une folle intrépidité. Son mariage, au lendemain de la Libération, avec un bel officier, le comte Jacques Claret de Fleurieu, ne durera que le temps de mettre au monde deux enfants. En 1956 débute sa *« liaison clandestine »* avec Pierre Mendès France, alors marié, qui a gouverné la France l'année précédente. Elle l'épousera en 1971, quatre ans après qu'il soit devenu veuf.

Jusqu'en 1982, l'année où il meurt, sa vie et ses souvenirs se confondent avec ceux du grand homme. Un « PMF » intime affleure de son récit ainsi que de l'album-souvenir abondamment illustré que l'Institut Pierre-Mendès-France vient de coéditer pour marquer le dixième anniversaire de la disparition de « PMF » (1).

Humour et colère froide

L'homme privé était souvent incommode et même, avoue-t-elle, *« terriblement conservateur avec sa femme »*. Elle raconte qu'il entra un jour dans une rage froide après qu'elle eut débarrassé contre son gré sa garde-robe d'un complet usé jusqu'à la corde. De colère, il s'empara d'une veste de son épouse, *« un superbe blazer de chez Saint Laurent »*, et le taillada avec des ciseaux.

Il avait aussi de l'humour qu'il poussait parfois très loin. Un jour qu'ils devaient se rendre à une réception au Grand Orient de France (*« qu'il avait quitté à la Libération »*), elle lui demanda comment s'adresser au grand maître. *« Tu diras : « Bonjour, monsieur le Grand Architecte de l'Univers. »* Arrive celui-ci auprès duquel, *« naïve »*, elle s'exécute. Mendès France fut, paraît-il, *« atterré »*.

Les derniers mois de Mendès France, marqués par la victoire de l'Union de la gauche, furent assombris par le peu de cas que l'Elysée semblait faire de ses avis. Au lendemain de sa mort, après l'hommage officiel de la République place du Palais-Bourbon, François Mitterrand s'étonne ingénument auprès de Marie-Claire Mendès France : *« Comment, il avait des choses à me dire ? (...) Vous auriez dû me prévenir ! »* La scène éclaire d'un jour moins sulpicien la fameuse accolade de l'Elysée, le jour de l'entrée en fonctions du président de la République. Marie-Claire Mendès France aurait-elle, depuis, pardonné à celui-ci, qu'elle tenait à mettre les points sur les « i ». C'est son registre à elle, qui n'est jamais celui des souvenirs pieux.

Bertrand Le Gendre

(1) *Pierre Mendès France, l'esprit de liberté*, de Richard Dartigues et Francis Delabarre, Plon/Institut Pierre-Mendès-France, 144 p., 198 F.

RÉFLEXIONS SUR LE TEMPS
Variations philosophiques I
de Jean-Toussaint Desanti.
Conversations
avec Dominique-Antoine Grisoni
Grasset, 222 p., 100 F.

PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

Le lieu du temps

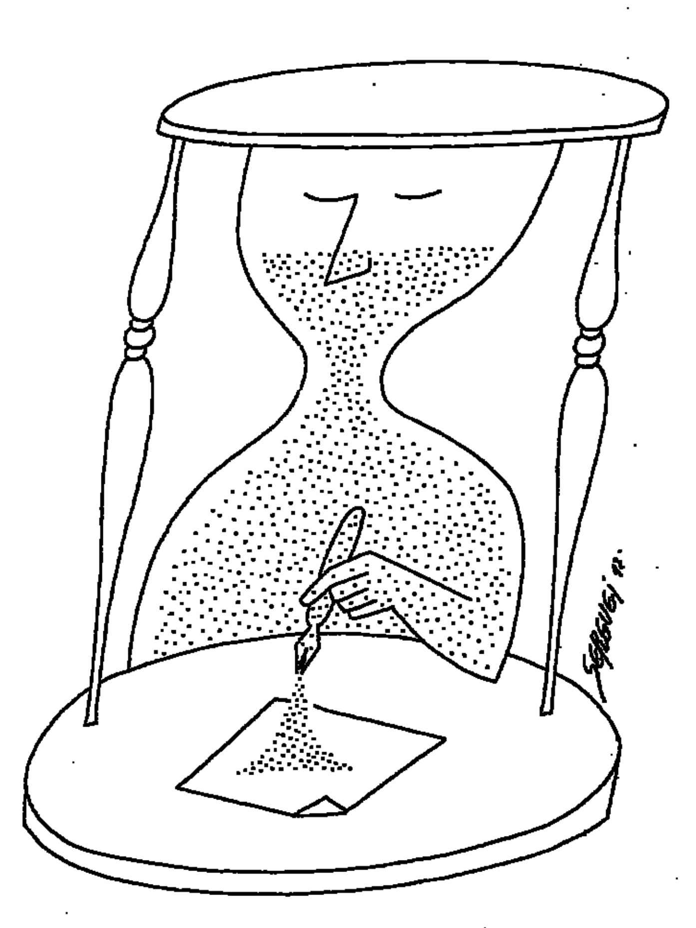
« *LES discours sur le temps sont toujours étranges.* » En quoi ? Pour quels motifs ? Dans quel genre d'embarras nous met toute réflexion sur le temps ? Autour de ces interrogations se déploie le premier volume des *Variations philosophiques* rédigées par Jean-Toussaint Desanti. Dominique-Antoine Grisoni a convié le philosophe à parler, puis à reprendre par écrit l'itinéraire de leurs promenades en spirale. Avant d'esquisser le parcours de ces *Réflexions sur le temps*, d'apparence aisée au premier abord, mais s'aventurant à mesure sur des chemins escarpés, quelques mots doivent préciser les raisons de ce dialogue.

Longtemps, Jean-Toussaint Desanti fut connu pour ses travaux fondamentaux sur les mathématiques (1), et pour ses silences. Les violences intellectuelles du militant communiste d'avant 1956 semblaient passées, comme on le dit d'un tissu. Ce philosophe faisait des mathématiques, afin de saisir leur étrange statut « *ni du Ciel ni de la Terre* ». Le reste du temps, il se taisait – du moins sur la scène publique. Car ses intimes ont toujours su les moments fulgurants où, après s'être longuement absenté de toute conversation, il livre soudain une fable qui semble tomber du ciel, ou monter du sol. C'est toujours tard, tout à la fin du banquet, ou à la sortie du cours, quand on est repu de banalités ou de savoirs, que sa voix profère quelques phrases denses, éventuellement déroutantes, comme aux limites de l'énigme. Ce maître a donc préféré les improvisations elliptiques à l'explication écrite de sa pensée.

Pour qu'il aligne sur des feuilles les pas de ses méditations, il faut l'inciter, le houspiller presque. Dès qu'une voix amie l'interpelle avec assez de pertinence et de force, il sort de son mutisme. Il s'est ainsi entretenu, en 1976, avec Blandine Barret-Kriegel et Pascal Laîné (3), tout comme il a répondu aux lettres de Maurice Clavel dans *Un destin philosophique* (2), publié après la disparition de celui qui lui demandait tout de go : « *Es-tu philosophe ?* » On saura gré à Dominique-Antoine Grisoni d'avoir poussé ce Socrate à parler sa pensée, puis à écrire sa parole.

CE n'est pas par hasard que leur série de dialogues s'ouvre par des réflexions sur le temps. Ce qui nous porte à philosopher, c'est, en effet, ce qui nous met dans « *l'embarras* », terme cher à Desanti. A propos du temps, cet embarras est porté à son comble. Rien ne nous est plus familier ni plus difficile à concevoir. Nos phrases, nos actions, notre vie tout entière ne cessent de s'inscrire dans le temps. Que serait une langue où passé, présent et futur ne seraient pas marqués ? Quelle histoire pourrions-nous raconter, à nous-mêmes ou aux autres, sans ces repères qui se donnent si simplement ?

Coutumier, intimement vécu, le temps n'apparaît pas d'emblée comme un problème. Il est comme l'horizon premier et dernier de toute pensée. C'est toutefois l'objet qu'elle peut le moins saisir. Car le temps n'est ni un objet ni un lieu. Quand nous disons que tout est « dans » le temps, ce n'est pas une façon de parler, mais un échec du langage. Le temps ne contient rien. Toujours hors de lui-même, toujours s'évanouissant, il ne renferme pas



sa propre présence : elle ne cesse de s'annuler. Pourtant, elle dure. C'est pourquoi nous pouvons dire aussi bien que rien du passé ne subsiste ou que tout est encore là. Ce qui rend étranges les discours sur le temps, c'est qu'ils trouvent en lui une « racine intemporelle ». Les réflexions de Jean-Toussaint Desanti commencent avec une lecture du Livre XI des *Confessions* de saint Augustin. Ce texte célèbre inaugure à ses yeux le travail philosophique sur la question du temps, en ouvre toutes les dimensions. Il y eut certes auparavant d'autres tentatives. Mais Augustin est le premier à tenir ensemble tous les fils de l'énigme, depuis l'inconcevable commencement du temps (qu'y avait-il avant ? Question absurde : elle suppose encore le temps) jusqu'à notre expérience quotidienne de la mémoire et de l'attente. Desanti éclaire notamment la relation entre le récit qu'Augustin fait de sa vie et son projet d'élucider la création du temps par Dieu. Comment la créature, tout entière intemporelle, engagée dans le flux des instants et des paroles qui se succèdent et s'enfuient, peut-elle avoir idée de l'éternité, c'est-à-dire d'un hors-temps ?

« *Nous ne comprendrions pas l'éternité si nous n'avions pas de contact avec elle* », écrivait déjà Plotin (*Ennéades, III, 7*). Augustin l'a lu, selon toute vraisemblance, mais ce ne sont pas ici des points d'histoire qui intéressent Desanti. A la suite de Plotin, il s'attache à l'exigence, en elle-même déroutante, d'avoir à saisir l'articulation du temps et du non-temps, d'avoir à poser que le temps est « d'abord » en repos, comme en germe, dans une sorte de silence absolu, de moment originaire qu'on ne peut décrire car « *les mots manquent* ».

Cette dernière formule est de Husserl. Toute la fin du livre est consacrée à une reprise critique de la phénoménologie husserlienne, en particulier des leçons de 1905 sur la conscience intime du temps. Le sentier devient alors de plus en plus raide. L'excursion réclame du souffle, mais le panorama en vaut la peine. Impossible à résumer, le voyage débouche en effet sur l'idée que notre conscience du temps s'enlève sur fond d'un moment originaire qui n'est pas constitué par la conscience. Il faut donc, selon Jean-Toussaint Desanti, réinterpréter l'intentionnalité pour trouver une issue qui soit compatible avec elle, mais autre que « *l'egologie transcendantale* ».

NE nous effarouchons pas de quelques termes spécialisés. Prenons plutôt notre agenda. Voilà une suite de marques qui désignent en blanc le temps de demain comme celui des mois à venir. Il y a ce que nous y inscrivons à présent, comme actes futurs, en ajoutant nos traces manuscrites à celles qui sont imprimées. Il y a ce que nous pouvons retrouver, sous les marques anciennes de nos passés d'hier. Mais il y a aussi le fait que notre naissance fut inscrite sans nous, sur les agendas de nos parents, comme notre mort le sera sur ceux de nos proches. En disant que « *la conscience intime du temps est habitée par l'espace des marques* », Jean-Toussaint Desanti souligne qu'en entrant dans les processus du langage et de la symbolisation nous sommes nécessairement dans un écart par rapport à nous-mêmes.

C'EST cet écart que nous appelons le temps. Augustin le définit comme *distensio animi* : mise en distance, disjonction, décalage de l'âme au sein d'elle-même. Notre philosophe ne dit pas autre chose. Mais il creuse, de phrase en phrase, vers ce fond inaccessible en conjuguant les outils de la phénoménologie et de la logique, voire de la psychanalyse. Dans ses propos alternent les analyses conceptuelles et les fables exemplaires. Ce livre lu, on attend déjà la suite. Elle a été écrite. Mais elle n'est pas encore là – elle est présentement future et passée. Décidément, les discours sur le temps sont étranges.

(1) *Les Idéalités mathématiques* (Seuil, 1968) et *la Philosophie silencieuse* (Seuil, 1975).

(2) *Le Philosophe et les Pouvoirs* (Calmann-Lévy, 1976).

(3) Grasset, 1982.

HISTOIRE

Ainsi vivent les contes

Ils ont traversé le temps, presque immuables. Mais leur image, pour l'édification ou le plaisir, n'a cessé de se modifier.

L'HISTOIRE DES CONTES
de Catherine Velay-Vallantin.
Fayard, 380 p. 150 F.

« *Au pas saccadé de son cheval, Golo, plein d'un affreux dessein, sortait de la petite forêt triangulaire qui veloutait d'un vert sombre la pente d'une colline, et s'avançait en tressautant vers le château de la pauvre Geneviève de Brabant.* » Un petit garçon, né en 1871, découvrait ainsi l'histoire de Geneviève de Brabant sur les images que projetait une lanterne magique. Ses parents appartenaient à la haute bourgeoisie parisienne et il séjournait alors chez sa grand-tante dans une bourgade de la Beauce occidentale. Au même moment, dans une cave de la vieille rue de Flandre à Wazemmes, faubourg populaire de Lille, le fils d'un cordonnier payait un liard pour assister à la représentation de *Geneviève de Brabant*, spectacle de marionnettes. Ils ignoraient l'un et l'autre que, longtemps avant, des centaines d'écoliers allemands avaient joué le même conte sur les scènes éphémères des collèges jésuites et que, encore plusieurs siècles auparavant, de graves moines bénédictins avaient copié en de multiples exemplaires cette histoire édifiante que des prédicateurs utiliseraient en chaire.

Du douzième au vingtième siècle, la trame du récit des aventures pitoyables de Geneviève de Brabant est restée identique ; il s'agit bien du même conte, entre-temps soigneusement répertorié par les folkloristes. Mais, depuis le Moyen Age jusqu'au café-concert en 1863, en passant par les processions marseillaises de la Fête-Dieu au dix-huitième siècle, le sens n'a t-il pas varié ? Les auditeurs, lecteurs, spectateurs, acteurs en ont-ils toujours fait le même usage, en ont-ils tiré un plaisir, un enseignement ou une morale immuables ?

La réponse est évidemment négative. Catherine Velay-Vallantin installe son analyse, riche et convaincante, sur cette opposition entre la relative stabilité des schémas narratifs et la radicale instabilité des conditions de réception, de production, de diffusion. Elle chemine du côté de l'Histoire, du changement donc. Ce faisant, elle défend une thèse que beaucoup trouveront iconoclaste : « *Ce n'est probablement pas tant le style d'un récit que son usage dans telle ou telle communauté qui nous renseignent sur sa fonction* », écrit-elle, au risque de scandaliser plus d'un anthropologue.

Au moment où Proust évoquait les couchers anxieux de son enfance, que Geneviève de Brabant ne parvenait pas à distraire, l'intérêt ancien pour les contes traditionnels était en train de donner naissance à une discipline scientifique. Un grand mouvement de collecte s'achevait, alors que plusieurs revues, plus ou moins spécialisées, accueillaient des débats vigoureux sur l'origine des contes. Une théorie communément acceptée les faisait remonter à la nuit des temps, c'est-à-dire aux Indo-Européens. Ce qui supposait une étonnante capacité d'adaptation, renvoyant à la permanence – et à l'invariance au long de l'histoire humaine – de traits psychiques fondamentaux. Une cinquantaine d'années plus tard, la psychanalyse allait reprendre ce thème. Les structuralistes de leur côté, dans la lignée des travaux de Vladimir Propp (*Morphologie du conte*, 1928), s'employèrent à mettre en évidence, par-delà la diversité des formes narratives, des intrigues et des versions collectées, une commune structure : la foule innombrable des contes pouvait être ramenée à une collection de variables finalement analysées en termes d'écart par rapport à un patron unique.

L'écrit avant l'oral

L'analyse historique de Catherine Velay-Vallantin prend tout cet héritage à contre-pied. Elle ne prétend certes pas résoudre la troublante énigme de la continuité, cet écho d'une possible origine à jamais perdue. Elle observe, à partir de six cas, les mutations historiques du sens et constate de permanents allers et retours entre l'oral et l'écrit, la tradition et l'innovation, la production et la réception. La rencontre organisée de ces trois couples lui permet de travailler efficacement la notion cardinale de « *conte en évolution* ».

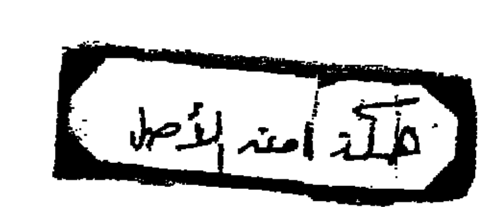
Le premier enseignement, c'est que la performance du conteur éclaire les fonctions vivantes du conte. L'image romantique de la veillée campagnarde n'a plus cours, cependant le personnage du conteur reste incontournable. Loin de le considérer comme un dépositaire presque passif de la tradition qu'il transmet, on doit admettre qu'il innove, qu'il adapte, qu'il satisfait une demande (parfois celle de l'ethnologue) et que, par là, il construit le sens efficace de ce qu'il raconte. Ce conteur peut être un écrivain. C'est le second enseignement : le conte se diffuse massivement par l'écrit, manuscrit ou imprimé, et ce mode de diffusion doit, lui aussi, être considéré comme une « performance », relevant d'une analyse socio-historique qui prend en compte, d'un côté, le texte, l'illustration quand elle existe, le travail de l'imprimeur, les modalités de la circulation et, de l'autre, l'acte de lecture dont on sait bien maintenant qu'il a une histoire. Parmi tous ces supports écrits, une place de premier plan est occupée par les livrets de colportage, relais privilégiés – dans les deux sens – entre l'oral et l'écrit, au moins de la fin du seizième siècle à celle du dix-neuvième. Enfin, troisième enseignement, l'opposition entre l'oral, qui serait du côté de la tradition, de l'héritage, et l'écrit, qui serait, lui, du côté de l'élaboration, de la recomposition, de la création et donc de l'Histoire, déjà mise à mal par des travaux antérieurs, perd ici toute pertinence.

Catherine Velay-Vallantin peut, par exemple, démontrer que certains contes oraux, dans lesquels les folkloristes voyaient de probables sources ou, au moins, des versions populaires antérieures aux *Contes de ma mère l'oye*, sont en fait issus, par l'intermédiaire des « livrets bleus », de l'œuvre écrite de Charles Perrault. L'écrit, dans ce cas, précédait donc l'oral et avait réussi à « inventer » une tradition. L'histoire de *Barbe-Bleue*, étudiée au premier chapitre du livre, en donne une illustration éloquente. Il ne fait pas de doute que Perrault a adapté une version orale préexistante, en fonction de ses choix et de sa position d'écrivain, et en fonction aussi de l'anticipation d'une réception escomptée. Mais, après lui, le conte a continué à vivre, en raison, d'abord, de son succès littéraire qui l'a très vite fait entrer dans les balles des colporteurs. Arrivé en Bretagne, il a rencontré la mémoire de Gilles de Rais. De nombreux témoignages attestent la fusion des deux héros maléfiques dans les récits oraux, et cela dès le début du dix-huitième siècle. Une chanson qui les réunit fut d'ailleurs ajoutée à certaines éditions de colportage du conte de Perrault.

Mais *Barbe-Bleue* a fait d'autres rencontres. Il a croisé, dans la vallée du Blavet, la légende pieuse de sainte Tryphine et de saint Gildas. Une fresque peinte au début du dix-huitième siècle dans une chapelle de Pontivy révèle l'interpénétration des deux récits et, mieux encore, des iconographies : le peintre religieux a reproduit le dispositif de l'illustration figurant sur la première édition du conte profane. Ainsi vivent les contes et continuent-ils d'accomplir leurs effets pluriels et mystérieux. Non sans malice, Catherine Velay-Vallantin observe d'ailleurs, à propos de l'analyse de *Barbe-Bleue* naguère proposée par Bruno Bettelheim : « *Nous nous trouvons ici devant un psychanalyste restituant sans le savoir, par le biais de l'interprétation freudienne, une des branches du conte ; l'interprétation a d'elle-même produit un nouveau récit.* » Le piège des contes se refermerait-il donc toujours ainsi sur les glosateurs, pauvres poucets finalement rattrapés par l'ogre-récit ?

Christian Jouhaud

★ De Catherine Velay-Vallantin, signalons également *la Fille en garçon*, qui vient d'être publié par les éditions GARAE/Hésiode (Carcassonne), dans leur collection « Classiques de littérature orale ».



La confession de Louis Begley

Cinquante ans après, le voyage aux enfers d'un intellectuel new-yorkais à travers l'errance d'un enfant juif dans la Pologne des massacres

UNE ÉDUCATION POLONAISE
de Louis Begley.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Mirèse Akar,
Grasset, 265 p., 100 F.

Presque un demi-siècle après l'effondrement du pouvoir nazi en Europe, Louis Begley, intellectuel new-yorkais qui commence à publier sur le tard, nous invite à un voyage aux enfers. Il aime Dante, pratique les classiques grecs et latins, avoue que *l'Enéide* demeure son livre de chevet. A Manhattan, dans les dîners en ville, cet érudit – ou son double, le héros du récit – aime entretenir sa charmante voisine de la dissidence polonaise, évoquer les hésitations des uns, les certitudes des autres (n'est-il pas lui-même d'origine polonaise), avant d'aborder un sujet plus « brûlant », campagne électorale ou dernier scandale mondain. Est-ce bien nécessaire ? Car l'homme aux manières exquises cache au plus profond de son âme un terrible secret, celui de l'enfant craintif qu'il était et qui aura appris à bien mentir pour survivre. Au milieu du chemin de sa vie, la mémoire du témoin ressuscite et, de ce réveil intempestif, surgit un récit, aussi beau qu'hallucinant.

La Pologne d'autrefois, celle de l'entre-deux-guerres, semblait bien idyllique, surtout pour les


DOMINIQUE NABOKOV

Louis Begley : privé d'identité

Polonais catholiques ou juifs bien installés sur leurs propriétés ou dans les professions libérales. C'est à partir de 1939 que commencent, pour les juifs, la fuite, la traque, les massacres. Un ou deux ans plus tard, avec les camps d'extermination, le pays tout entier devient la maison des morts. *L'Oiseau bariolé*, de Jerzy Kosinski (1), et l'inoubliable *Sang du ciel*, de Piotr Rawicz (2) – les deux trop tôt disparus, tués par un passé têtu – nous ont déjà permis de prendre la mesure de l'horreur vécue par les enfants fugitifs, au temps des nazis, en Europe orientale. L'approche onirique de ces auteurs, la poésie que leurs textes incontournables dégagent diminuent-elles la valeur du témoignage brut sur le monde du crime, des ghettos et des chambres à gaz ? Rien n'est moins sûr !

Tout autre est la démarche de Louis Begley qui nous propose une vision sobre et lucide de l'événement, tel qu'il a été vécu par un enfant âgé de dix ans, devenu adulte, qui juge et se juge. Avec *Une éducation polonaise*, c'est à un constat que nous sommes confrontés, et ce constat nous concerne tous, juifs et chrétiens. Maciek, orphelin de mère, est élevé par un père médecin, grand notable dans sa ville, lui-même fils d'un propriétaire terrien. Tania, la tante de Maciek, assure l'éducation de l'enfant.

Après l'occupation de la Pologne par les armées allemande et soviétique, le père se retrouve prisonnier en Asie centrale, alors que Maciek et Tania sont contraints de fuir, de se cacher, de changer d'identité et de résidence au sein d'une population hostile, prête à les dénoncer à la Gestapo. L'enfant doit oublier à la fois son nom et son trop bref passé ; Tania, très jeune et très belle, se fait passer pour sa mère et réussit à convaincre ceux qui les hébergent qu'ils sont, tous deux, catholiques authentiques.

La prison du mensonge

Ils échappent par miracle au ghetto de Varsovie en flammes, trouvent refuge chez des paysans en manque de main-d'œuvre bon marché et survivent, sains et saufs, jusqu'à la fin des hostilités. Retrouveront-ils pour autant leur véritable identité ?

Au terme d'une histoire haletante qui devrait aboutir à un *happy end*, une année après la fin du carnage, c'est le pogrom de Kielce qui coûta la vie à plusieurs dizaines de juifs survivants, tués par les Polonais. Cet écho sanglant de l'immense tragédie leur prouva que rien n'était acquis et que tout pouvait, à tout instant, recommencer. Tania et Maciek garderont donc leurs noms et leurs papiers d'emprunt, avec lesquels ils arriveront, et vivront, dans la quiétude et le confort, aux Etats-Unis.

Plus qu'un témoignage sur le temps de la traque, le temps du mépris – et ces textes sont toujours nécessaires, surtout aujourd'hui, – la confession de Louis Begley est le cri d'un homme que l'histoire de son siècle a privé d'identité. Elle prouve que les murs d'une autre prison, celle du mensonge devenu pratique quotidienne, l'enfant Maciek a su, parvenu à l'âge adulte, les briser.

Edgar Reichmann

(1) Flammarion, 1966.
(2) Gallimard, 1961.

Deux Soledad

L'INDIFFÉRENCE D'ÉVA
(Una enfermedad moral)
de Soledad Puertolas.
Traduit de l'espagnol
par Laurent Vogel,
Ed. Complexe, 120 p., 90 F.

RESTE LA NUIT
(Queda la noche)
de Soledad Puertolas.
Traduit de l'espagnol
par Marie-Claude Dana,
Denoël, coll. « Empreinte »,
208 p., 115 F.

Séville, Barcelone... L'Espagne est à la mode. En littérature, un vent du sud apporte aussi, depuis quelques années, l'expression d'une sensibilité nouvelle. Comme ces deux ouvrages de Soledad Puertolas, romancière madrilène née à Saragosse en 1947, révélée en France par Jacqueline Chambon (1), puis Stock (2). « *Une Sagan espagnole* », a-t-on dit d'elle lorsqu'elle remporta, en 1979, le prix Sesamo pour son premier roman, *le Bandit doublement armé*, tandis que, dix ans plus tard, en 1989, le prix Planeta, l'une des plus importantes distinctions littéraires espagnoles, lui était attribué pour *Reste la nuit*. S'ils contribuent, certes, à faire mieux connaître un auteur en révélant la diversité de son inspiration et de ses registres, les deux ouvrages qui paraissent aujourd'hui illustrent aussi, d'une certaine manière, cette soif de traductions qui poussent les éditeurs à proposer des textes de valeur curieusement inégale.

Le premier, *l'Indifférence d'Eva*, est un recueil de dix nouvelles paru en Espagne en 1983, sous le titre *Una enfermedad moral* (« Un mal moral »). « *Je ne sais pas au juste ce qu'est un mal moral*, explique Soledad Puertolas dans la préface. *J'ai lu ces mots appliqués à un artiste italien et... ils m'enchantèrent par leur imprécision superbe. Avec ce « mal moral » tout peut être imaginé.* » Tout, et en particulier le trouble, le doute, le sentiment d'étrangeté que laissent au lecteur des êtres secrets en proie aux désarrois de la vulnérabilité et de la solitude.

Cette imprécision superbe, dont parle Soledad Puertolas, est au cœur de chacun des textes, comme si l'auteur s'appliquait, après avoir campé des personnages et des décors, suggéré une époque, installé une atmosphère, à s'en tenir là, à une amorce d'histoire, une aventure embryonnaire, virtuelle et souvent déconcertante, suscitant mille prolongements et mille interprétations. Ce matin d'été, qu'a-t-il de si particulier pour que Mme Ebelmayer, ayant manqué son autobus, se trouve brutalement plaquée contre un mur par un individu qui marche à sa rencontre (« Un pays étranger ») ? Quel est ce vertige qui saisit Mme Empson au seul son de la voix, sinueuse et dense, du recteur Fortinelli (« Contre Fortinelli ») ? Comment comprendre les curieux rapports de forces qui s'instaurent entre un écrivain et une journaliste à propos d'une simple interview (« L'indifférence d'Eva ») ?

Charme insolite

Dans cet univers de violence et de perversité latentes, frémissant de pulsions ou de tensions contenues, chaque nouvelle suscite son lot de questions sans réponse. C'est peut-être, comme le suggère elle-même Soledad Puertolas, que « *la plupart de ces récits sont écrits à partir de cette ligne de démarcation où il est difficile de distinguer ce qui se passe de ce qui ne se passe pas* ». Tel est le charme insolite de ces nouvelles : le texte est nu, dépouillé et, pourtant, nous sommes sans cesse dans l'ambiguïté. Comme si la fiction était là, tapie sous les mots.

D'une bien moindre qualité est le roman *Reste la nuit*, qui, pourtant, s'est déjà vendu en Espagne à plus de 300 000 exemplaires. Une intrigue assez grossière – au retour d'un voyage en Inde, Aurora, une Espagnole de trente ans, a le sentiment que tout ce qui lui arrive est concerté et qu'on la manipule – sert de fil conducteur à une histoire d'espionnage international, scénario désuet et décousu auquel on a bien du mal à croire. Rien ne subsiste de cette écriture sobre et tenue, de cet art de l'ellipse qui faisaient la finesse des nouvelles ou du *Bandit*. A croire que voisinent, désormais, chez Soledad Puertolas un écrivain exigeant et une romancière à succès. Faut-il craindre que l'une ait raison de l'autre ?

Florence Noiville

(1) *Le Bandit doublement armé* et *Bordeaux* (Jacqueline Chambon, 1989 et 1990).
(2) *Tous les menteurs* (Stock, 1990).

Terribles Anglais

David Lodge, Julian Barnes : deux romanciers à l'intelligence caustique. Mais l'humanité du premier l'emporte sur la cruauté du second

NOUVELLES DU PARADIS
de David Lodge.
Traduit de l'anglais
par Yvonne
et Maurice Couturier.
Rivages, 316 p., 125 F.

LOVE ETC.
de Julian Barnes.
Traduit de l'anglais
par Raymond las Vergnas.
Denoël, 314 p., 125 F.

David Lodge et Julian Barnes sont tous les deux anglais et tous les deux romanciers à succès. L'un est né à Leicester en 1947, et l'autre à Londres en 1935. Ils sont réputés pour leur brio, leur causticité, leur intelligence. En France, *le Perroquet de Flaubert* de Barnes comme *Changement de décor* de Lodge ont séduit un public ravi de découvrir qu'après les terribles Anglaises, petites filles de Jane Austen, après Barbara Pym, Anita Brookner, P. D. James ou Elizabeth Taylor, il y avait aussi de redoutables Anglais.

Cependant, il n'est pas tout à fait sûr que les univers de Barnes et de Lodge aient la consistance, l'authenticité des mondes parallèles désespérés et hilarants de leurs collègues féminines.

Nouvelles du Paradis, le roman de David Lodge, raconte l'expédition à Hawaï de Bernard Walsh, un théologien catholique de quarante-quatre ans qui a perdu la foi et ne nourrit pas un immense respect pour lui-même. D'emblée, le réalisme moqueur de Lodge le range du côté d'Alison Lurie, dont il a aussi le talent de conteur et les préoccupations sociologiques.

Nous voici donc à Heathrow, l'aéroport de Londres, au comptoir de la compagnie de voyages organisés Travelwise, en partance pour Waikiki, observant la faune des candidats au voyage. Il y a là Cecily et Russ Harvey, dont on devine au premier coup d'œil qu'ils sont en voyage de noces, mais que ça ne va pas fort entre eux. Il y a aussi M. et Mme Everthrope qui sont eux en deuxième lune de miel, et très exubérants, Caméscope au poing. Il y a Lilian et Sydney Brook, qui vont rejoindre leur fils Terry, Dee et Sue, deux spécialistes du voyage organisé. L'une est mariée et l'autre pas. Il y a encore la famille Best, tous roux et râleurs ; Roger Sheldrake, qui fait une étude sur le tourisme de masse comme substitut des rites religieux, et enfin le héros du roman, Walsh, accompagné de son vieux père, rouge, furieux, paniqué, qui multiplie les scandales et détraque les portiques de sécurité avec sa médaille miraculeuse.

Tous, ils vont chercher le bonheur à Waikiki, plage d'Honolulu, tous ils y trouveront des surprises, mais toute la finesse du roman de Lodge, fin observateur éloigné de tout manichéisme, c'est de ne pas se contenter d'un renversement des valeurs. Waikiki n'est pas le paradis, Hawaï est une île abîmée, le folklore des couronnes de fleurs, du *sea, sun and sex*, est désespérant, mais, comme rien n'est simple ni prévisible et que Lodge veut du bien à ses personnages, il va leur arriver à tous des aventures plutôt réconfortantes.

L'enfer quotidien

Quant à Bernard Walsh, parti assister sa vieille tante Ursula mourante (l'originale de la famille), il commence par se sentir responsable de l'accident dont est victime son père, renversé par une voiture. Il tombe amoureux de la conductrice. Mais il réussit à rapprocher son père et sa tante mourante, trouve un trésor, découvre que sa propre sœur, Tess, accourue elle aussi à Hawaï, n'est pas aussi odieuse et mesquine qu'on aurait pu le croire, rase son horrible barbe, et s'apprête à devenir un type plutôt heureux, amour et éducation sexuelle reprise à zéro aidant.

Résultat : le lecteur est bien content que tout le monde soit content, même s'il a fallu supporter en cours de route une découverte pénible concernant la tante Ursula et ses frères, et accepter que le cancer l'emporte, elle par qui, au fond, tout ce bonheur arrive.

Aucune satisfaction de ce genre n'attend le lecteur de *Love etc.*, le roman de Julian Barnes. Cette fois-ci, on ne part pas ! Et, quand on part, c'est pour retrouver l'enfer quotidien ailleurs, en pire. Barnes a imaginé une machine atroce et simplissime. Ils sont trois, qui parlent à tour de rôle, Stuart, Oliver et Gillian. Stuart Hughes et Oliver Russell sont amis, et aussi différents qu'on peut l'être. Stuart Hughes est ce qu'on peut appeler un bon garçon, du moins à première vue. Il travaille dans une banque, c'est un homme raisonnable, organisé, modeste, sans prétentions intellectuelles, qui déteste que la pluie le mouille et qu'on le dérange dans ses habitudes.

En vérité, il est possible que ces apparences de modération cachent un violent appétit de revanche.

Oliver Russell est aussi mauvais élève, et aussi résolument que son ami est studieux. Il est brillant, il est cultivé, il est polyglotte, il est élégant et insolent. Mais il n'a pas de métier, et manque définitivement d'argent. Quand l'histoire commence, Stuart Hughes vient de se marier avec la belle Gillian au visage transparent, et, le jour de ce mariage, leur ami Oliver est tombé amoureux de Gillian, ce qui est assez cohérent avec sa vocation de parasite. Il est décidé à la conquérir, et il va y parvenir.

A voix alternées, le roman décrit les tactiques d'Oliver, qui envoie des fleurs, vient chaque jour voir Gillian restaurer des tableaux, devient sérieux et arrête de fumer. Il décrit la perplexité de Gillian rapidement séduite, et la rage de Stuart, qui se met, lui, à fumer, tandis que les deux hommes modifient leur manière de raconter au fur et à mesure que leurs rôles auprès de Gillian s'inversent. A son tour, Oliver épouse Gillian.

Il l'emmène en France, et ils sont très malheureux. Quant à Stuart, grenouille qu'un baiser n'a pas transformée en Prince charmant, il est à son tour le parasite amer et brillant qui, à sa manière, tire les ficelles d'un univers sans futur.

Love etc. est, on le voit, un splendide exercice de style, une histoire d'amour d'où il ressort que l'amour « *n'est rien d'autre qu'un système destiné à pousser quelqu'un à vous appeler chéri après le coït* ».

A l'usage, Lodge, le romancier du plan large, le sociologue grinçant, l'amuseur, se révèle infiniment plus humain, plus généreux et plus intéressant, en dépit de ses phrases à la va-comme-je-te-pousse, de ses facilités, que Julian Barnes, le trop intelligent, si cruel avec ses personnages qu'il finit par en être ennuyeux.

Geneviève Brisac

CETTE SAVEUR AMÈRE DE L'AMOUR
(Because It Is Bitter, Because It Is my Heart)
de Joyce Carol Oates.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Sophie Mayoux.
Stock, 558 p., 150 F.

D'AUTRES MONDES
par Nicole Zand

Magicienne des fifties

C'ÉTAIT le temps où Little-Rock était le symbole de l'apartheid... Quand un gouverneur de l'Arkansas, lointain prédécesseur de Bill Clinton, refusant d'obéir aux lois intégrationnistes, appelait la police pour interdire l'entrée de l'université aux étudiants noirs. *«Les temps changent»*, annonçait pourtant Bob Dylan. C'était la fin des fifties, l'euphorie du début des sixties, avec la certitude qu'avaient les jeunes d'être du bon côté, dans un «pays des merveilles» où les manifestations des étudiants pour les droits civiques entraînées par Martin Luther King finiraient par avoir raison du racisme, où l'escalade dans la guerre du Vietnam finirait par avoir raison des communistes; avec le sentiment aussi d'avoir le meilleur, le plus séduisant, le plus jeune des présidents. Jusqu'à ce vendredi noir de novembre 1963 où celui qui commençait triomphalement sa tournée pour sa réelection fut assassiné à *Dallas*, Texas. Sans qu'on n'ait jamais vraiment su par qui... Sur les écrans, on voyait Ava Gardner et Robert Taylor. On allait écouter Joan Baez... Joyce Carol Oates avait vingt ans, était étudiante à Syracuse (comme Iris, le personnage principal de *Cette saveur amère de l'amour*); elle n'avait encore jamais été publiée; elle s'était mariée avec Raymond J. Smith, qui a créé depuis sa maison d'édition, Ontarion Review. Ils allaient se fixer pour plusieurs années à Detroit, le plus sinistre ghetto noir du pays, qui allait devenir sa grande source d'inspiration. *«Si je n'avais pas vécu à Detroit, je serais devenue écrivain, bien sûr. Mais c'est Detroit qui m'a fait ce que je suis»*, dit-elle.

CE livre, son vingtième roman, publié en anglais en 1990, offre pour le plaisir du lecteur une nouvelle facette de son «cycle de l'Etat de New-York», qu'elle a poursuivi avec *American Appetites* (1991), qui se passe de nos jours parmi les intellectuels, les universitaires et les grands bourgeois de Princeton (à paraître chez Stock l'an prochain). Elle s'est replongée au plus profond dans l'Amérique d'une époque charnière. Des droits civiques à la guerre du Vietnam. Et ce qu'elle nous montre avec une clarté insoutenable, comme elle l'avait fait magnifiquement dans *Eux*, c'est que ce furent les mêmes qui furent les *héros, c'est-à-dire les victimes*, de ces deux combats-là. Parce qu'ils étaient des nègres! Des «gens de couleur», disait-on poliment dans les années 60... Des «Américains africains» (*Afro* or *African Americans*), doit-on dire, paraît-il, aujourd'hui. (Que les linguistes à la dernière mode, militants puristes du «p. c.» – politiquement correct, – me pardonnent mes erreurs de vocabulaire, s'ils le peuvent!)

Joyce Carol Oates, cette campagnarde du nord de l'Etat de New-York, dans toute son œuvre, depuis *Des gens chics, le Pays des merveilles, Eux, Souvenez-vous de ces années-là*, pour ne citer que ces titres-là, nous a toujours semblé un pur produit de l'Amérique. Avec un goût de l'authentique et un sens inné de ce qu'est la vie américaine – et ses violences intimes (comme dans *Mariages et infidélités*, par exemple). Complètement étrangère, en apparence, à l'Europe, à la France, où elle n'est venue que deux fois, très brièvement. Pressée de retrouver sa table de travail, ses chats et sa maison des bois, près de Princeton, où elle enseigne depuis 1968. *«Mes grands-parents sont venus d'Europe vers 1900*, précise-t-elle. *La famille de ma mère était de Budapest, celle de mon père d'Irlande. Catholiques des deux côtés, mais pas forcément de bons catholiques.»*


D.R.
Joyce Carol Oates : le goût de l'authentique.

Etrange silhouette filiforme, si longue, si frêle, de cette femme sans âge dont la chevelure frisée encadre un visage d'oiseau, dont les yeux ronds, attentifs et étonnés, sont arrondis encore par d'immenses lunettes hublots. *«Elle a l'air d'une magicienne de rêve*, écrivait son collègue et ami Jerome Charyn, qui était allé la voir chez elle (1). *C'est une dame qui a certainement existé plus d'une fois. Je ne parle pas de sa productivité, romans, pièces de théâtre, nouvelles, poèmes, essais qui vous arrivent comme une liste de blanchissage. Je parle de ses chants nocturnes, de cette aptitute à rêver sur la page blanche, à se mouvoir à l'intérieur et à l'extérieur de paysages avec une voix hallucinée.»*

C'est cette aptitude étonnante à entrer dans des milieux et des vies si différents, à éprouver des sentiments et des désirs qui semblent si éloignés d'elle, à créer des dizaines de fictions et de personnages secondaires, qui, une fois de plus, stupéfie chez Joyce Carol Oates. Dans *Cette saveur amère de l'amour*, la romancière s'est replongée au cœur même du problème noir, ce fardeau de culpabilité incontournable, à travers les rapports impossibles d'un couple qui n'existera jamais, sauf par le remords de toute une vie. Deux adolescents, un Noir, une Blanche, indissolublement liés par le secret du meurtre sans témoins d'un garçon de seize ans qui, dans la nuit, s'en prenait à la fillette et *que Jinx va assommer*, sans avoir voulu le tuer, avant de le jeter à la rivière. Un autre péché originel, comme en écho à celui de l'Amérique qui fut esclavagiste. On interroge le pêcheur qui a découvert le corps : *«Blanc, ou de couleur, le mort? – Blanc.»*

DANS cette petite ville de l'Etat de New-York, les Blancs ne se mêlent pas aux Noirs, même si les enfants fréquentent les mêmes écoles, même s'ils voyagent dans les mêmes autobus tout en gardant, d'eux-mêmes, une ligne de démarcation, même si les pauvres de toute appartenance habitent certains quartiers de la ville basse (*«Ville nègre», il ne faut pas le dire; les seules personnes qu'Iris a entendues employer cette expression étaient ivres»*). Elle sait aussi qu'il y a des mots interdits : *«mal-blanchi, négro, raton, bougnoule, boule-de-neige»*. Mais elle se demande pourquoi tout le monde rit quand son père les prononce. *«Qu'est-ce que c'est, un mulâtre?»*, demande-t-elle. On lui explique que c'est une personne blanche avec du sang noir, ou noire avec du sang blanc. *«Comment est-ce que ça peut arriver? – Ma belle*, lui dit son père, *toutes sortes de choses peuvent arriver quand les gens ne font pas attention.»*

Dans la ville basse, les familles déménagent sans cesse, se désagrègent, touchées par l'alcoolisme, la maladie, le jeu, le chômage, le divorce. Jinx, le plus brillant basketteur de l'école, va devenir employé de la voirie; son frère, Sugar Baby, subira une mort atroce ordonnée par les patrons de la drogue pour servir d'exemple aux autres jeunes nègres qui écornent les sommes à remettre. Iris seule, peut-être à cause de son secret qui l'a rendue plus forte, parviendra à franchir les barrières des différentes classes sociales, jusqu'à un «happy end» qui serait conventionnel comme un conte de *fées si la traversée des réalités ne nous* permettait de mettre au jour les raisons de tant de douleurs, de tant de ressentiments entre communautés, entre classes sociales, entre hommes et femmes.

IRIS va trouver à son goût la douceur de vivre confortablement dans une famille d'intellectuels aussi esthètes que riches, les Savage. Ils l'ont d'abord conviée à un repas de Thanksgiving, un petit chef-d'œuvre de stratégie familiale, presque une nouvelle en soi, genre dans lequel J. C. Oates excelle. Et c'est peut-être parce qu'elle aime davantage les Savage que l'amour qu'elle va finir par accepter la demande en mariage de leur fils Alan, spécialiste d'art moderne qui voit dans Iris la réplique vivante d'un Botticelli. Et qui, nous chuchote l'auteur, est peut-être *«excité à la pensée qu'Iris a été victime d'une «agression sexuelle» de la part de jeunes Noirs sans nom et sans visage...»*, puisqu'elle a refusé de donner leur signalement et de porter plainte après ce qu'on nomme pudiquement «l'accident»..

A la fin, Jinx et Iris ont changé de vie; chacun a bifurqué : Iris se marie en blanc, portant pour ses noces une robe Empire créée en 1904 pour la mère de sa belle-mère; Jinx lui envoie sa photo en soldat avant de partir pour le Vietnam. *«Je crois qu'il va y mourir»*, dit Joyce Carol Oates, qui n'a jamais voulu faire de suite à ses romans. Chacun, dans son uniforme, devient ce que le destin lui a réservé (2).

(1) La rencontre de Jerome Charyn avec Joyce Carol Oates dans «Le Monde des livres» du 15 février 1985.

(2) Tous les titres de Joyce Carol Oates, romans et nouvelles, sont aux éditions Stock.

D'Annunzio, l'histrion hyperbolique

Suite de la page 33

Certes, on ne saurait nier que, en l'occurrence, un pacte d'ordre artistique lia le dramaturge en herbe et la tragédienne : le renouveau du théâtre, que l'écrivain souhaitait *«politico-liturgique»*... La Duse s'y plia, joua les pièces de son amant un peu partout dans le monde, et pardonna au poète ses infidélités régulières, le crime d'avoir écrit une pièce pour Sarah Bernhardt, la seule rivale qu'elle se reconnaissait. Ou, encore, d'avoir fait, dans *le Feu*, son portrait en amoureuse vieillissante et déchue : *«Une œuvre d'art vaut plus que la souffrance d'une créature humaine»*, répondit-elle aux admirateurs voulant la consoler.

Dans un essai daté de 1904, Henry James, avec la scrupuleuse ambiguïté qui le caractérise, feint avec maestria d'éprouver de l'admiration pour *«il signor D'Annunzio»*, lorsqu'il se penche sur ses romans et sur ses pièces. Et d'affirmer, soudain, que, chez l'Italien, *«l'amour est une affaire qui n'a absolument pas à être mêlée à la vie dans le sens le plus étendu du terme»* – glanant, ici et là, dans l'œuvre, à l'appui de son assertion, des phrases telles que : *«Détruire pour posséder. Il n'existe pas d'autre moyen pour celui qui cherche l'amour absolu»*; ou bien : *«Elle lui appartenait (...) comme la bague que l'on porte au doigt, comme un gant, comme la gorgée que l'on peut avaler ou rejeter au sol.»* Aussi, après bien d'autres citations de la même farine, James conclut-il en disant que tout prendre d'un être pour ensuite le laisser choir correspond, en substance, au style même de D'Annunzio.

En 1910, couvert de lauriers et de femmes, et plus encore de dettes, au point d'être obligé de fuir ses créanciers pour éviter la prison, D'Annunzio se réfugie en France, où Paris va le fêter, et une princesse russe l'entretenir. Mais Proust fait la sourde oreille, et Gide note dans son *Journal* : *«Rien en lui où le don le cède au génie. Moins de volonté que de calcul; peu de passion, ou de la froide. Il déçoit généralement ceux qui se sont pris (c'est-à-dire : mépris) à son œuvre.»*

Au cours de ce qu'il appela son *«exil»*, il écrivit pour les Ballets russes – en fait pour Ida Rubinstein, *«la maigre, la longue, la glauque Mme Rubinstein, si mince de jambes qu'on croyait voir un Ibis du Nil»* (Cocteau) – *le Martyre de saint Sébastien*, galimatias en supposé parler français du Moyen Age, d'après lequel Debussy composa néanmoins une musique sublime.

Enfin, la guerre éclate, ramenant le poète en Italie, où il prononce des discours enflammés en faveur de l'intervention de son pays dans le conflit, aux côtés de la France et de l'Angleterre. C'est alors qu'il met au point un style oratoire reposant sur les répétitions incantatoires et l'appel direct aux foules – toute une rhétorique qu'il va léguer, telle quelle, au fascisme. N'est-ce pas son apport principal à la *«cause»*, et le moins que l'on ait envie de lui pardonner?

Le gigolo du Duce

En dépit de sa conception esthétisante de la guerre, D'Annunzio, dans la réalité, se battit avec courage. Pas de doute : *«Il vécut ce qu'il avait chanté.»* Mais lorsque la guerre touche à sa fin, il ne peut s'empêcher de s'écrier : *«Je sens un relent de paix.»* Et quand, obéissant aux traités de paix, l'Italie abandonne la ville portuaire de Fiume à la Yougoslavie, on retrouve l'homme de lettres à la tête d'une insurrection qui ne sera étouffée que seize mois plus tard. Après quoi, le héros – qui, en dépit de son échec, a montré à Mussolini la façon de s'y prendre pour accéder au pouvoir – se retire, entouré de sa cour d'amis et d'entremetteuses, dans cette villa qui allait devenir le *Vittoriale* des Italiens, au bord du lac de Garde.

Il y reprend son office de poète, sur un ton intimiste désormais, et il sort de temps à autre de son luxueux ermitage pour montrer de l'irritation à l'égard du fascisme : sachant que Mussolini le craint, il espère que le Duce, en contrepartie de son silence, le couvrira d'or. Un vœu exaucé au-delà de toute espérance. Ainsi, l'ancien gigolo des princesses aura été, et jusqu'à sa mort, celui du Duce.

Et il se consacra, en grande partie, à décorer son *Vittoriale*, qu'il encombra d'un bric-à-brac délirant : *«Le confident des Muses finit gardien d'un petit musée»* (Mario Praz). Un musée où le poète et sa cour s'adonnaient à un libertinage compulsif, sauf quand, pour l'amour du *poverello* d'Assise, il endossait la bure des franciscains.

A sa mort, survenue en 1938, toute l'œuvre du *«saint Jean-Baptiste du fascisme»*, comme on l'appela dans certaine nécrologie, apparaissait déjà comme l'immense erreur d'un homme de génie qui aurait passé sa vie à installer des voies ferrées dans un désert. Il ne laissait, au fond, qu'une épithète, *«dannunzien»*, synonyme du pompeux qui dissimule, en littérature, l'indigence du propos. Et l'image d'un personnage complexe, génial mais ridicule, et jamais émouvant.

Sans négliger le travail de ses nombreux devanciers, Paolo Alatri suit pas à pas le poète, l'examinant sous toutes les coutures, avec patience, avec minutie, et sans parti pris, dans cette biographie qui est, désormais, le lieu de passage obligé pour les érudits, les spécialistes.

Quant à l'œuvre, en serions-nous enfin délivrés? On aimerait être en droit de l'affirmer. Mais rien n'est moins sûr : sait-on, par exemple, que James Joyce admirait les romans de D'Annunzio? Les goûts vont et viennent...

Hector Bianciotti

